REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUINZIEME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1893

LE

SECRET DU PRÉCEPTEUR

DEUXIÈME PARTIE (1).

V.

Je n'avais pas eu besoin de me creuser longtemps l'esprit pour découvrir la raison secrète des fréquentes visites que nous rendait M. Louis Monfrin. Ce qui l'attirait presque chaque semaine à Mon-Désir, ce n'était ni M. Brogues, ni Mme Brogues, ni M. le précepteur, quoiqu'il eût de l'amitié pour lui. C'était encore moins Mlle Sidonie. Pour oser avoir des desseins sur cette vierge hautaine, qui mettait à si haut prix et son corps et son âme, il aurait fallu que M. Monfrin se tînt pour un homme de génie ou manquât de bon sens, et il était aussi modeste qu'avisé. Cet homme aimable et timide avait beaucoup d'attentions pour nous tous ; mais son premier soin en arrivant était de s'assurer si la jeune personne qui l'avait surnommé Louis le Taciturne était là. S'amusait-elle à chagriner son adorateur en affectant de ne point se montrer, on sentait, malgré son exquise politesse, qu'il n'avait pas trouvé ce qu'il était venu chercher ; daignait-elle se laisser voir, il ne voyait plus qu'elle, son regard la suivait partout. Cependant, jusque-là, ses yeux seuls avaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892.

parlé. Quoique ses sentimens et ses intentions ne fussent un mystère pour aucun des habitans de Mon-Désir, il ne s'en était expliqué avec personne, sauf avec sa mère. Les confidences qu'il lui avait faites avaient été mal reçues.

Mme Isabelle Monfrin était la fille d'un Anglais, M. Wickson, qui avait toujours déclaré que l'Angleterre est le seul pays où l'on puisse vivre, et qui chaque année n'y avait vécu que deux mois au plus; il employait les dix autres à voyager. De toutes les contrées où il s'était promené, celle dont il disait le plus de mal était la France, et bien malgré lui, il y revenait sans cesse. Il accordait que le pays était beau, il se plaignait seulement que, quelques précautions qu'on pût prendre, on était exposé à y rencontrer beaucoup de Français; mais il était raisonnable, et ses expériences de voyageur lui avaient appris que par une déplorable fatalité, en quelque endroit du monde qu'un Anglais s'établisse, il est condamné à partager l'air qu'il respire avec les indigènes. Après avoir visité presque toutes les provinces de France, il avait passé quelque temps en Champagne. Les Champenois lui ayant particulièrement déplu, il s'était fixé chez eux, et une occasion s'étant offerte, il leur avait acheté une maison et une vigne. M. Wickson n'était pas seulement un grand patriote; il savait faire valoir ses capitaux. Il avait été le principal commanditaire de la verrerie créée par M. Jean Monfrin. La verrerie avait prospéré, et après s'être fait longtemps prier, il avait consenti à accepter son commandité pour gendre, sans manquer aucune occasion de lui faire sentir qu'un Anglais fait un grand sacrifice d'orgueil lorsqu'il donne sa fille à un étranger et se résigne à avoir des petits-fils de sang mêlé. Vers l'âge de soixante ans, étant devenu asthmatique, il avait prouvé la sincérité de son patriotisme en allant mourir en Angleterre, où il n'avait jamais pu se souffrir. Sa fille Isabelle avait hérité de ses intérêts dans la fabrique et d'une fortune assez considérable. Ayant apporté beaucoup d'écus à son mari, elle avait la plus haute idée de ses droits et la désagréable habitude de lui en parler sans cesse; jusqu'à la fin il avait dû compter avec elle, et après sa mort, son fils, à qui il avait légué son endurance, s'était plié facilement à un joug qui n'était pas toujours léger.

C'était une femme de haute et forte taille, qui avait été belle et s'en souvenait. Ses cheveux très fins, jadis blonds et depuis quelques années d'une blancheur de neige, encadraient des joues restées roses, une bouche fièrement arquée, un nez aquilin de forme irréprochable. Elle était toujours tirée à quatre épingles; soigneuse de sa personne, elle poussait l'amour de la propreté jusqu'à la superstition. La négligence, le laisser-aller, le moindre manquement aux usages lui paraissaient criminels; elle déclarait elle-même

qu'il lui serait impossible d'avoir la moindre considération pour un grand poète ou un grand savant qui n'aurait pas trouvé le temps de faire ses ongles ou qui se serait servi de son couteau en mangeant du poisson. Cette Anglaise, qui parlait perpétuellement de l'Angleterre qu'elle n'avait quasi jamais vue, avait l'air froid, l'abord intimidant. Ses yeux exprimaient des jugemens, rendaient des sentences, et l'accusé était rarement absous. Cependant elle n'était pas méchante ; dans l'occasion, elle se montrait généreuse, et les gens qu'elle rabrouait devenaient quelquefois ses obligés. Mais la ténacité de ses convictions, la sévérité de son regard, son humeur tranchante, ses propos mordans, l'absolue confiance qu'elle avait dans l'infaillibilité de ses décisions, son code minutieux des convenances, qu'elle appliquait avec une implacable rigueur, son entêtement dans ses préjugés, l'importance capitale qu'elle attribuait aux petites choses, la rendaient redoutable. On l'appelait à Épernay Mme Isabelle ou la reine douairière, et quelquefois aussi, plus familièrement, la vieille brosse, et les malheureux que cette brosse avait nettoyés s'en souvenaient.

Il y avait pourtant manière de la prendre. Elle avait de l'esprit, de l'*humour* britannique, et il y a toujours de la ressource avec une femme d'esprit. Elle passait beaucoup de peccadilles à quiconque amusait son imagination, la divertissait par des drôleries. Les gros péchés eux-mêmes lui semblaient véniels quand ils avaient un côté comique, et les coupables qui avaient le mot pour rire la désarmaient. Malheureusement son fils n'était pas gai. Il souriait quelquefois, je ne l'avais jamais vu rire. Avec tout son mérite, avec toutes ses qualités et sa bonne grâce, ce qui lui manquait, c'était une certaine légèreté d'humeur, qui est la chose du monde qui s'acquiert le moins. Il était né grave, il prenait tout au sérieux, son vin ne moussait jamais. Quand il discutait avec sa mère, il s'obstinait à raisonner, et Mme Isabelle ne se rendait qu'à ses propres raisonnemens.

La première fois qu'il lui avait parlé de son goût pour Mlle Monique Brogues, elle avait été presque suffoquée d'indignation. Elle lui déclara qu'elle ne prêterait jamais les mains à un projet qu'elle qualifiait de monstrueuse extravagance, car elle ne mâchait pas ses paroles. Libre à lui de se mettre une pierre au cou ; ce n'était pas elle qui l'attacherait, et il pouvait tenir pour sûr qu'elle ne recevrait jamais sa femme. Que n'allait-il passer quelques semaines auprès de sa sœur mariée en Angleterre ? Elle n'aurait pas de peine à lui trouver une jeune miss douée d'autant de vertus que Mlle Monique Brogues avait de défauts. Au surplus, à Épernay même, les partis convenables ne manquaient pas. Tout valait mieux que ce déplorable choix qui la faisait douter que la tête de

son fils fût encore saine. Mais il secouait les oreilles. Il avait pris deux résolutions : il était décidé à ne pas se marier sans l'aveu de sa mère, il n'était pas moins résolu à ne jamais épouser une femme qu'il n'aimerait pas. Peut-être se disait-il tout bas qu'elle n'avait pas tout à fait tort, que son choix était bizarre, qu'il y avait entre Monique et lui des oppositions d'humeur, de goûts, de caractères ; mais son cœur était pris ; il aimait mieux être malheureux avec elle qu'heureux avec toute autre. Il y a dans le plus sage des hommes un fond de folie qu'il doit dépenser tôt ou tard, et que serait l'amour, si, comme le disait Mme Brogues, il n'était pas un délicieux supplice qu'on préfère au bonheur?

Mais sa mère se fût-elle rendue, M. Monfrin, je crois, eût hésité à se déclarer, tant il était peu sûr de la réponse qui lui serait faite. Il ne doutait pas que M. et Mme Brogues ne fussent disposés à lui accorder la main de leur fille ; mais il voulait ne l'obtenir que d'elle-même, et c'était avec lui surtout qu'elle avait de bons et de mauvais jours. Tantôt elle le désolait par ses froideurs, par ses distractions volontaires et affectées ; il la voyait, il lui parlait, et elle répondait à peine, et quoiqu'elle fût tout près de lui, il sentait bien qu'elle n'était plus là, qu'elle était partie. La semaine suivante, elle lui adressait un mot aimable, elle lui jetait un regard compatissant, dont la douceur lui faisait oublier tous ses chagrins. On aurait pu la croire coquette, elle ne l'était pas. Elle désirait sincèrement décourager ses espérances ; mais vivant dans de continuelles alternatives de mauvais et de bons momens, quand elle l'avait maltraité et qu'il était parti l'œil morne, la figure longue, elle se reprochait d'avoir été trop dure, elle pensait lui devoir une petite réparation ; extrême en tout, elle réparait trop, l'espérance renaissait, et c'était toujours à recommencer.

J'eus un entretien avec elle à ce sujet dans un de nos tête-à-tête habituels.

— A votre place, lui dis-je, j'aimerais mieux en finir, et avec tous les ménagemens possibles, je tâcherais de faire comprendre à M. Monfrin qu'il n'a rien à espérer de vous.

— C'est ce que je fais, me répondit-elle, mais c'est un entêté, il s'obstine à ne pas comprendre. Je voudrais qu'il présentât dès demain sa demande. Pour le coup, ce serait bien fini, et j'aurais la joie de l'envoyer promener.

— L'envoyer promener! Vous parlez une jolie langue. On n'envoie pas promener un homme de cette valeur, de ce caractère et de ce mérite. D'ailleurs, êtes-vous sûre que sa constance ne finira pas par vous toucher? Êtes-vous sûre de ne jamais l'aimer?

— Je ne peux pas aimer un homme qui ne rit jamais.

— Vous lui apprendrez à rire.

— Cela ne s'apprend pas. Et puis c'est un homme terne, il me faut du brillant.

— Ou pour employer le mot juste, lui repartis-je, du clinquant.

— Non, monsieur, me dit-elle d'un ton pincé. Il est possible que je parle une jolie langue ; ce qui est certain, c'est que je dis nettement ce que je veux dire. Voulez-vous que je vous explique ce que j'entends par un jeune homme brillant? C'est, monsieur, ne vous en déplaise, un jeune homme qui, dès qu'il se montre, attire sur lui l'attention...

— Et qui souvent, interrompis-je, est un sot ou un drôle. Défiez-vous de vos faux brillans et tâchez d'apprendre à respecter la gangue où se cachent les pierres précieuses.

Là-dessus, convaincu d'avance de l'inutilité de mes paroles, je me donnai, pour l'acquit de ma conscience, le généreux plaisir de lui dire tout le bien que je pensais de M. Monfrin, et j'en pensais beaucoup. Elle n'écouta que la moitié de mon discours et s'écria:

— Votre servante! Puisque vous l'aimez tant, je vous le donne, épousez-le.

Les choses en étaient là, quand, vingt mois après que le précepteur de Mlles Brogues était entré en fonctions, on vit paraître dans la vallée de la Marne un jeune homme brillant, qui, dès le premier jour, attira sur lui l'universelle attention, et du même coup fit passer à M. Monfrin et à d'autres plus d'une nuit sans sommeil.

Mlle Emma de Triguères et Mlle Béatrix de Gisvres s'étaient connues dès leur première jeunesse ; elles avaient été élevées ensemble au Sacré-Cœur, et malgré la dissemblance de leurs caractères et de leurs destinées, elles n'avaient jamais cessé depuis de se voir ou de s'écrire. Mlle de Triguères n'avait jamais été pauvre, ne s'était point mésalliée et n'avait point fait parler d'elle. A vingt ans, elle avait épousé le comte de Morane, qui possédait près d'Épernay, dans le canton d'Aï, un château où il passait chaque année six ou sept mois. Les femmes étant intimement liées, leurs maris s'étaient liés aussi et se voyaient souvent, sans s'aimer beaucoup. Dans cette jolie ville d'Épernay, dont un faubourg, bordé de beaux hôtels, sue les millions, les gros fabricans de vin de Champagne sont de très grands personnages, et les hôtels les plus riches leur appartiennent. M. de Morane goûtait peu certaines opinions de M. Brogues et ses théories sur l'éducation des jeunes filles. Mais il était de son temps; il demandait comme les Anglais: Combien vaut cet homme? — Et M. Brogues valait très cher. Si le comte blâmait ses opinions, il respectait infiniment ses écus.

Mme de Morane ne s'en tenait pas au respect, elle était aux petits soins avec le propriétaire de Mon-Désir. Apparemment elle

avait son idée. Cette femme replète et myope, sans fiel comme sans malice, dont les petits yeux troubles et caressans étaient presque noyés dans l'embonpoint de ses joues, n'avait eu qu'un enfant, mort en bas âge, et toutes ses tendresses maternelles s'étaient reportées sur son frère, le vicomte Ludovic de Triguères, plus jeune qu'elle de dix ans. Il avait grand besoin qu'on l'aidât à gouverner sa vie; il s'était beaucoup amusé et avait mangé en quelques années un gros morceau de son patrimoine. Sa sœur travaillait à le calmer, à l'assagir, à le régler et surtout à le marier. Elle passait à Épernay pour une grande marieuse. Mais la négociation du mariage qu'elle avait le plus à cœur était une affaire délicate, qui demandait autant de patience que d'adresse. Amoureux de sa liberté, le vicomte était fort résistant; il trouvait des objections à tout ce qu'on lui proposait, et quand il avait fait un pas en avant, il en faisait trois en arrière. Cependant, à force d'instances, elle avait obtenu que, pour la première fois, il vînt demeurer quelque temps chez elle, en Champagne; c'était là, pensait-elle, que le chat se laisserait prendre par la souris. Dès les premiers jours, la ville et les villas s'occupèrent de lui. On le surnomma le beau Ludovic, et on lui faisait fête, tout en redoutant son humeur moqueuse et ses coups de langue.

Je lui dois quelques-uns des plus mauvais quarts d'heure que j'aie passés dans le monde; pourtant, je voudrais parler de lui avec quelque impartialité. J'accorde que ce jeune homme, fortement musclé et râblé, aux cheveux noirs et au teint pâle, avait beaucoup de prestance, la taille fine, de robustes et puissantes épaules, la poitrine bombée, et que sa figure assez régulière exprimait la conscience qu'il avait de sa force. Les femmes le trouvaient beau, elles avaient sans doute leurs raisons pour cela. Mais j'ai trouvé, moi, dès que j'ai eu le malheur de le connaître, qu'il y avait une brutalité mal déguisée dans sa façon de les traiter et de leur parler, que les regards qu'il leur lançait équivalaient à une prise de possession.

Au surplus, je conviens qu'il était intelligent, qu'il savait exactement ce qu'il pouvait oser, que, capable de jouer plus d'un rôle, il se faisait tout à tous ou à toutes, qu'il coquetait avec les coquettes, qu'il grimaçait avec les minaudières, qu'il philosophait avec les prudes, après quoi cet Hercule de boudoir, rentrant brusquement dans son naturel, se moquait de lui-même et de tout le monde. Je l'ai vu converser avec une dévote, en roulant des yeux mystiques qui ne lui servaient, j'en suis certain, qu'à s'assurer si elle avait la peau fine.

Dix jours après son arrivée, M. Brogues, sa femme et ses filles furent invités à dîner chez Mme de Morane. Le précepteur garda

les manteaux. M. de Triguères fut, paraît-il, le voisin de table de Mme Brogues ; il causa musique avec elle et lui expliqua éloquemment ce que Chopin et Wagner disaient à son âme. Il se remit de cet exercice violent en restant deux heures au fumoir. On y parla d'une jeune femme des environs que son mari venait d'autoriser à débuter au théâtre. Il s'en fit faire le portrait, et comme on lui vantait son intelligence, ses dons naturels, la beauté de sa voix, il s'écria :

— Ce n'est pas là ce que je désirais savoir. Ce qui m'intéresse dans la femme, c'est la femelle.

M. Brogues, qui me rapporta ce propos le soir même, ajoutait :

— Il a raison, car il n'est lui-même qu'un beau mâle.

Le lendemain, dans un conciliabule de famille, on s'entretint du dîner de la veille. Mme Brogues fut la première à dire que M. de Triguères lui avait déplu, qu'elle n'avait pas été dupe de son enthousiasme pour Wagner, que dans le fond il n'était qu'un cynique. M. Brogues abonda dans son sens ; Sidonie déclara qu'il avait l'air avantageux, qu'elle détestait les bellâtres qui se croient irrésistibles. Cependant le mari et la femme, qui, par exception, se trouvaient d'accord, convinrent qu'on ne pouvait se dispenser de rendre leur politesse à M. et à Mme de Morane, et on fixa le jour où le vicomte de Triguères viendrait dîner à Mon-Désir.

Monique avait écouté cette conversation sans souffler mot. D'habitude, elle était prompte à juger les gens et les choses et n'attendait pas, pour en parler, qu'on lui demandât son avis. Son silence inaccoutumé me rendit pensif et m'inquiéta plus encore qu'il ne m'étonna. Je craignis qu'elle n'eût rapporté de sa première rencontre avec M. de Triguères une de ces impressions vives, mais confuses, qu'on ne peut traduire en paroles, faute de les avoir assez digérées. Je voulus m'en éclaircir et, dès que je fus seul avec elle, je lui demandai si le beau Ludovic était un jeune homme qui eût du brillant.

— Vous en jugerez vous-même, me répondit-elle d'un ton bref, puisqu'il viendra dîner ici le jour de la Saint-Jean.

VI.

De la hauteur où sont perchés Hautvillers et la villa de Mon-Désir, on descend par une côte rapide au village de Cumières, assis sur la rive droite de la Marne. Ces deux communes forment au couchant l'extrême limite du canton d'Aï. L'une est fière de son église abbatiale du XIIe siècle et des restes de son abbaye bénédictine, où fut inventé l'art de faire mousser le vin de Champagne. L'autre, à l'exception de sa fontaine pétrifiante, n'a rien à montrer

aux touristes. Mais, si Hautvillers se vante de sa richesse, Cumières se glorifie avec raison d'être plus riche encore. La vendange y fait souvent entrer de trois à quatre millions de francs, quelquefois même davantage, s'il faut en croire un poète de l'endroit, qui me faisait l'honneur de m'envoyer ses vers :

On a vendu le vin cinq cents francs l'hectolitre;
C'est un prix inoui, qui fait cinq francs le litre.
On doit perpétuer cette année de fortune;
Cumière a vu rentrer cinq millions de pécune.
Ce chiffre fabuleux, qui est le plus réel,
Pourrait bien à lui seul payer la tour Eiffel.

Je ne connais pas de village qui possède une si belle mairie et tant de jolies maisons, des intérieurs si proprement tenus et si coquets, véritables habitations bourgeoises, aux planchers parquetés, aux fenêtres encadrées de briques rouges et de verdure, aux petites cours pavées, toutes garnies de fleurs. Je n'en connais pas non plus où les jeunes filles prennent tant de soin de leur personne. Elles se croiraient déshonorées si les jours de fête ou de noces, elles ne changeaient deux ou trois fois de toilette : il en faut une pour la messe, une pour le banquet, une troisième pour le bal. Les habitans de cette fortunée commune sont industrieux autant que travailleurs. Ils font à la terre de généreuses avances, et ne craignent pas de dépenser trois mille francs par hectare ; mais ils dépensent beaucoup aussi pour leurs plaisirs. Dans les années grasses, on fait des folies, on achète des meubles, de l'argenterie, des bijoux et si l'occasion s'en présente, des pianos; quand les gelées du printemps ou la grêle ont endommagé les vignes, et qu'il faut emprunter, on revend pianos et bijoux, mais sans se mettre martel en tête; dans trois ans, dans quatre ans, on en rachètera d'autres.

Le jour de la Saint-Jean, Cumières célèbre une fête qui attire de partout une grande affluence de curieux. Un grand mât, surmonté d'un bouquet, est dressé sur l'une des berges de la Marne. Chacun apporte ses chiffons; on les entasse au pied du mât; d'autres y sont suspendues en guirlandes jusque près du sommet. A l'entrée de la nuit, le maire et le curé mettent le feu aux chiffons. Si la flamme meurt sans avoir atteint le bouquet, s'il ne tombe pas à demi consumé dans la rivière, c'est un fâcheux présage, et on fera bien cette année-là de ne rien entreprendre de sérieux.

Mme de Morane ayant témoigné le désir d'assister à cette cérémonie et au bal par lequel se termine la fête, Mme Brogues avait avancé l'heure de son dîner. Pendant tout le repas, la comtesse, assise auprès du maître de la maison, me parut très empressée

à se gagner ou à se conserver ses bonnes grâces. A chaque plat dont elle venait de goûter, elle se récriait, le complimentait sur l'excellence de sa cuisine, sur le mérite transcendant du cordon bleu qu'il avait depuis longtemps à son service, et de fait Mon-Désir était à cinq lieues à la ronde réputé la maison où l'on mangeait le mieux. C'était un genre de gloire auquel M. Brogues n'avait garde d'être insensible. Toutefois les complimens de Mme de Morane le laissaient froid ; il soupçonnait ses intentions secrètes et se défiait de ses caresses. Quand elle ne causait pas avec lui, cette petite femme grasse semblait fort occupée de Monique, placée presque en face d'elle, à la droite de M. Monfrin, à la gauche du vicomte. Elle pouvait s'assurer, et je constatai de mon côté, que la plus jeune de mes élèves s'appliquait à tenir la balance égale entre ses deux voisins, si ce n'est qu'elle parlait à l'un d'un ton grave et à l'autre avec beaucoup plus d'enjouement. Je constatai aussi que les dents de M. de Triguères étaient superbes, mais qu'il y avait dans sa mâchoire et dans sa gaîté comme dans sa physionomie quelque chose qui par momens faisait penser à une bête fauve, et je me demandais avec candeur pourquoi les femmes ont tant de goût pour les brutaux. C'est une question que Mme de Morane ne songeait pas à se poser. Son frère paraissait s'amuser, elle en était ravie. De temps à autre, elle l'encourageait à travers la table par un petit signe de tête tout maternel et presque imperceptible, ou prenant son lorgnon, elle les contemplait attentivement, Monique et lui. On eût dit qu'elle les unissait dans son regard, et en vérité si on pouvait marier les gens avec les yeux, ils auraient été mari et femme avant la fin du repas. Vous vous étonnez peut-être que j'observasse avec tant d'intérêt ce petit manège. Les précepteurs ont des pressentimens.

Quand on eut passé au salon pour prendre le café, M. Brogues dit à ses invités :

— Vous savez qu'à Cumières la Saint-Jean est le jour des sorts et des souhaits. Le bouquet brûlera-t-il? Grand mystère. Que chacun de vous demande au ciel ce qu'il désire le plus! Mais je me suis laissé dire que les vœux qui ont le plus de chance d'être exaucés sont ceux qu'on exprime à haute et intelligible voix.

Et il ajouta :

— Quelqu'un demande-t-il la parole?

Le sous-préfet d'Épernay, qui avait fait honneur au dîner, n'attendit pas qu'on la lui donnât, et il s'empressa de souhaiter que le cordon-bleu de M. Brogues vécût de longues années. Son fils, marié de deux mois, garda le silence, mais jeta un coup d'œil sentimental à sa jeune femme, qui commençait une grossesse. Mme Brogues fit un léger mouvement d'épaules ; depuis longtemps elle

ne croyait plus à l'efficacité des vœux. Le visage impassible de Sidonie disait clairement que, se trouvant bien comme elle était, elle ne désirait rien. M. de Triguères poussa un profond et mystérieux soupir en promenant son regard autour de lui, et sa sœur lui répondit en agitant son éventail. M. Montrin leva involontairement les yeux sur Monique, et confus de son audace, détourna incontinent la tête et parut examiner avec soin l'un des bras du fauteuil où il était assis. M. de Morane, qui faisait reconstruire une des ailes de son château et qui se plaignait que ses ouvriers fussent des lambins, déclara que, quant à lui, il n'aspirait qu'à en finir au plus vite avec les plâtras, et il profita de l'occasion pour assurer qu'aussitôt son hall terminé, il se ferait un plaisir de l'inaugurer en y donnant un grand bal.

— A la bonne heure! s'écria Monique, qui s'avança au milieu du cercle. Voilà une bonne idée! A mon tour, je tiens à annoncer à l'honorable compagnie que depuis trois jours j'ai dix-huit ans, et que je souhaite...

— De n'en avoir jamais dix-neuf, lui dis-je en l'interrompant.

Elle avait l'air si animé, qu'inquiet de ce qu'elle allait dire, je jugeai prudent d'achever la phrase pour elle.

— Trop heureuse, monsieur, d'être si bien comprise! me répondit-elle en me tirant une révérence. Mais vous verrez que le bouquet ne brûlera pas.

Les voitures étaient avancées. Mme Brogues, qui conduisait toujours elle-même son tilbury, fit signe au vicomte de monter auprès d'elle. Le siège du groom restait vacant, elle me pria de m'y installer, et nous prîmes la tête de la caravane.

M. de Triguères était depuis peu d'années propriétaire d'un yacht, et l'été précédent, il avait navigué le long des côtes de la Norvège, visité les fiords célèbres, remonté jusqu'à Hammerfest et au cap Nord. Chemin faisant, Mme Brogues l'interrogea sur ses voyages. Durant près de dix minutes, il répondit d'une manière fort sensée, en homme qui a vu beaucoup de choses et les a bien vues.

— Et où comptez-vous aller cet été? lui demanda-t-elle.

— Nulle part. Mais je me dédommagerai l'hiver prochain. Je me propose de voir la Sicile, la Tunisie et peut-être l'Égypte. Il faut seulement que je me procure un bon et agréable compagnon de route. C'est surtout en voyage qu'on a peine à s'entendre.

— Si le bouquet brûle, lui dit-elle, vous le trouverez.

— Oui, madame, et il aura des cheveux blonds, des yeux gris, et s'il est possible, autant de talent que vous pour la musique.

— Vous pensez donc à vous marier?

— Ma sœur me prêche, m'endoctrine, et M. Tristan vous dira qu'à force de tomber goutte à goutte, l'eau finit par creuser le tuf.

Elle tourna la tête de mon côté, pour s'assurer probablement si je dormais ou si j'écoutais.

— Je sais, dit-elle, quel souhait a formé M. Tristan. Il nous parlait l'autre jour d'un petit livre très rare, qu'il meurt d'envie de posséder, et sur lequel il n'a pas encore réussi à mettre la main.

— Comme M. Tristan, reprit-il, j'ai la passion des livres rares. J'en ai lu plusieurs, mais il en est un qui me paraît avoir plus de prix que tous les autres; c'est le plus charmant qu'on ait jamais écrit, un livre divin, que je voudrais lire et relire. Malheureusement je n'en connais qu'un exemplaire, qui n'est pas en vente. Si l'heureux propriétaire consentait à me le prêter, Dieu! quel soin j'en aurais!.. Mais je suis fou, et comme on nous le disait tantôt, le bouquet ne brûlera pas.

— Je ne vous comprends point, dit Mme Brogues. Quel est donc ce livre merveilleux?

Il se pencha vers elle, et lui coula dans l'oreille une réponse que je n'entendis pas. Mais elle avait entendu, car elle se redressa vivement, et lui dit d'un ton sévère et hautain :

— Vous vous oubliez, monsieur!

A ces mots, pendant qu'il faisait le plongeon, elle piqua du fouet son cheval, qui prit le grand trot.

— Le maladroit! me disais-je en me félicitant de cette aventure. Comme il gâte à plaisir ses affaires! Voilà un projet de mariage tombé dans l'eau, et il aura de la peine à le repêcher.

Peut-être avais-je raison ; on arrive quelquefois à des conclusions justes par de faux raisonnemens.

Lorsque nous arrivâmes, une foule compacte, tour à tour bruyante et silencieuse, se pressait sur la berge. Un conseiller municipal aperçut de loin Mme Brogues, vint à elle, chapeau bas, et lui frayant un passage, nous conduisit sur une estrade, où M. Brogues et le reste de la compagnie ne tardèrent pas à nous rejoindre. L'aspect du ciel était peu rassurant, un gros nuage noir se traînait au-dessus de Cumières et de la Marne, et à peine le maire et le curé, armés chacun d'une torche, eurent-ils mis le feu à la paille et aux chiffons amassés au pied du mât, de larges gouttes de pluie commencèrent à tomber. Des cris de colère retentirent de toutes parts, la partie était perdue. Mais par une grâce d'en haut, la pluie cessa subitement, le gros nuage s'entr'ouvrit,

une étoile apparut juste au-dessus du mât. Toutefois le feu semblait éteint et comme noyé dans un tourbillon de fumée blanchâtre, quand, un petit vent du nord s'étant levé, quelques chiffons se rallumèrent, et bientôt il en jaillit une flamme, qui par intervalles semblait près de mourir, et l'instant d'après, se ranimait brusquement ; tous les assistans, le nez en l'air, l'encourageaient de la voix et du geste ; on lui criait : « Monte ! monte donc ! » Et elle montait, montait toujours, jetant de minute en minute de plus vives clartés, jusqu'à ce qu'elle atteignît enfin le bouquet, qui s'embrasa et emporté par le vent, tomba dans la rivière. La foule éclata en applaudissemens frénétiques, poussa un hourra de triomphe. Les vignerons de Cumières tenaient pour certain que la vendange serait belle, qu'elle ferait entrer au moins trois millions dans leurs poches.

Vignerons et bourgeois s'étaient mis en mouvement et s'acheminaient vers la promenade plantée de tilleuls où le bal ne devait pas tarder à s'ouvrir. Nous descendîmes de notre estrade. M. de Triguères offrit son bras à M[me] Brogues, qui n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Elle lui gardait rancune, et à peine fûmes-nous sortis de la foule :

— Ce jeune homme, me dit-elle, est un insupportable fat.

Elle avait le ton sec, et je fus sur le point de lui représenter que, si ce jeune homme lui déplaisait, je n'y étais pour rien. Elle ajouta d'une voix plus douce :

— Faites-moi le plaisir, monsieur Tristan, d'avoir l'œil sur Monique. Elle me paraît fort excitée.

Cette recommandation m'étonna ; c'était la première fois que, M[me] Brogues me chargeait de veiller sur la conduite d'une de ses filles ; je la croyais absolument étrangère à ce genre de préoccupation.

Monique avait pris les devans en compagnie du sous-préfet, de son fils et de sa bru. Je me lançai à leur poursuite ; j'étais tout zèle, tout feu, et je maudissais les fâcheux qui me barraient le chemin. Cependant, ayant aperçu à quelques pas de moi M[me] de Morane et le vicomte, qui causaient avec animation, je ralentis un instant ma marche : la curiosité est quelquefois la plus vive de mes passions.

— Étrange femme ! disait M. de Triguères. Tant de cheveux et si peu de visage ! Que fait cette crinière de lionne sur ce joli corps de chatte ?

— Je te défends de médire de mon amie, lui répondait sa sœur.

— Dieu me garde d'en dire du mal ! Elle me paraît plus étrange que déplaisante.

— Et ma délicieuse petite diablesse, en es-tu amoureux ?

— Elle a des yeux qui sont des pistolets, et je la trouve exquise. Mais vous êtes trop pressée, ma chère. Que diable! on laisse aux gens le temps de respirer.

Je les devançai; et j'atteignis en quelques minutes la promenade, où se faisaient déjà entendre des frémissemens de violons, auxquels la clarinette mêlait des notes aiguës. Je parcourus, l'une après l'autre, toutes les allées de tilleuls. Point de Monique! Point de Niquette! Je savais par expérience que, lorsqu'elle s'était mis en tête de s'échapper, elle vous glissait des doigts comme une anguille. Une idée me vint. Le bal commençait, l'orchestre attaquait les premières mesures d'une polka. Je me dirigeai vers une grande tente, en forme de carré long, dont la porte était assiégée par de jeunes couples qui, avant même d'entrer, préludaient à leurs ébats en se trémoussant sur place, tant les jambes leur démangeaient. Je réussis enfin à m'introduire; mais je fus quelque temps sans trouver ce que je cherchais. Une haie de spectateurs me cachait les trois quarts de la salle. J'entendis une paysanne dire à sa voisine :

— Regardez donc ces deux-là! Comme ils dansent bien!

Je fis un effort désespéré, je parvins à me faufiler à travers la haie. Ce que j'aperçus ne me réjouit point : Monique dansait avec l'insupportable fat. Hélas! il me suffit de les regarder un instant pour me convaincre que M. de Triguères était un polkeur accompli, digne de l'incomparable danseuse dont il tenait enlacée dans ses bras d'Hercule la taille mince et souple. Cette petite fille avait trop souvent dans l'habitude de la vie des manières, des allures de garçon, et quand la musique réglait ses mouvemens, elle n'était plus que grâce et qu'abandon. Elle ne dansait pas seulement avec ses jambes; son âme, son cœur, tout s'en mêlait. C'était pour elle une fête, une ivresse. La tête à demi renversée, les lèvres entr'ouvertes, elle semblait boire son plaisir. Elle avait tout oublié, et comme perdue dans l'espace, elle n'était plus de ce monde. Aussi légère, aussi infatigable qu'un oiseau, à peine se reposait-elle un instant pour souffler ou relever les boucles folles qui lui tombaient sur les yeux, après quoi elle s'envolait de nouveau.

Tout entière à sa joie, elle ne se doutait pas que le vicomte et elle attiraient l'attention non-seulement des spectateurs, mais des danseurs eux-mêmes, qui s'arrêtaient parfois pour les regarder. Je les regardais, moi aussi; ma laideur contemplait leurs grâces; l'homme au dos rond et aux petites jambes grêles sentait sa misère, son néant, et je vous jure qu'en ce moment j'aurais donné le meilleur de mon esprit et de mon âme, mes pensées les plus chères, mon livre, ma science, mes rêves de gloire et tous les

philosophes arabes, pour être capable de danser une polka comme M. le vicomte Ludovic de Triguères.

La musique se tut, et Monique parut sortir d'un rêve, elle reprit terre. M'ayant aperçu, elle quitta le bras du vicomte pour venir à moi.

— On m'assure, me dit-elle, que je suis depuis dix-huit ans dans ce monde, et je n'ai jamais trouvé dans aucun bal un cavalier qui dansât si bien.

Si M. Monfrin, qui ne faisait que d'arriver, avait entendu cette déclaration de principes, il n'aurait pas eu le courage de demander à Mlle Monique Brogues si elle voulait lui faire la grâce de danser avec lui le premier quadrille. A cette requête humblement présentée, elle ne répondit ni oui ni non, mais elle fit un hochement de tête qui pouvait signifier tout ce qu'on voulait, et qu'il interpréta selon son désir.

— Cher monsieur, lui dit-elle d'un ton câlin, je meurs de soif. Il y a un buffet dans le pavillon voisin. Seriez-vous assez aimable pour m'aller chercher un verre de limonade?

Il fut charmé qu'elle s'adressât à lui et partit aussitôt pour exécuter son ordre. Il eut, paraît-il, quelque peine à approcher du buffet, et deux ou trois minutes se passèrent sans qu'il revînt. Elle perdit patience.

— M. Monfrin est le plus empêché des hommes, fit-elle. Mon bon chien, auriez-vous l'extrême obligeance d'aller les chercher, lui et sa limonade?

Le bon chien était d'humeur triste, et moins complaisant que d'habitude, il fit la sourde oreille. Mais tout à coup l'irruption de nouveaux arrivans occasionna une poussée dans la foule ; je fus séparé de Monique et je ne réussis pas à la rejoindre. L'orchestre jouait la ritournelle d'une contredanse quand M. Monfrin reparut, suivi de M. Brogues, de sa femme et de sa fille aînée, qu'il venait de rencontrer.

— J'avais laissé ma danseuse sous votre garde, me dit-il. Où est-elle?

— Ne la voyez-vous pas là-bas? lui répondit Sidonie. Elle se dispose à danser avec M. de Triguères ; M. et Mme de Morane leur font vis-à-vis.

Et voyant sa figure s'allonger :

— Il faut lui pardonner. Dans des jours comme ceux-ci, elle n'a plus sa tête à elle.

— Rendez-moi du moins le service de boire cette limonade, lui dit-il en s'efforçant de sourire, et je me trouverai moins ridicule.

Elle but, et emportant le verre vide, il sortit pour ne plus

revenir. Mme Brogues avait pris à cœur cet incident. Elle dit à son mari :

— Monique a fait faux bond à M. Monfrin et danse pour la seconde fois avec M. de Triguères. Vous verrez qu'on finira par la compromettre. Allez, je vous prie, la chercher, et dès que ce sera possible, ramenez-la.

M. Brogues la regardait d'un air surpris. Cette indifférente s'inquiétait de ses filles et craignait qu'on ne les compromît. Il s'empressa d'obéir, et aussitôt que le quadrille fut fini, il ramena sa prisonnière, qui paraissait furieuse d'avoir été dérangée dans ses projets et dans ses amusemens.

Une demi-heure après, nous prenions le thé en famille dans le salon de la villa. M. Brogues nous quitta bientôt pour aller écrire des lettres. Monique continuait de bouder; Mme Brogues semblait émue, agitée; elle avait quelque chose à dire, et cherchait sa phrase sans la trouver.

— Ma chère enfant, fit-elle enfin, nous trouvons, ton père et moi, que tu ne comptes pas assez avec les convenances.

Elle avait juré, ce jour-là, d'étonner tout le monde, et Niquette ouvrit tout grands ses longs yeux obliques. C'était la première fois que sa mère s'avisait de lui faire de la morale. Et puis : « Ton père et moi ! » quelle formule inusitée !

— Quelle inconvenance ai-je commise? demanda-t-elle. Mon crime est-il d'avoir dansé dans un bal champêtre?

— Oh! point du tout. C'est un usage reçu, et cela plaît aux vignerons sans faire de tort à personne. Mais peut-être es-tu trop vive dans tes plaisirs, trop ardente...

— Vous ne m'en aviez jamais fait la remarque. Comment se fait-il que vous ayez attendu jusqu'aujourd'hui pour vous en apercevoir ?

Mme Brogues rougit et répondit avec un peu d'embarras et quelque hésitation :

— On passe beaucoup de choses aux petites filles; mais vous n'êtes plus une petite fille, et je crois de mon devoir de vous avertir que vous n'êtes pas assez maîtresse de vous-même.

— Eh! pour une fois par hasard qu'on s'amuse, il est bien permis de s'amuser tout de bon. Que voulez-vous? j'adore la danse, et quand je me divertis, j'ai l'air de me divertir. Qu'on me demande tout ce qu'on voudra, mais on ne fera jamais de moi une hypocrite.

— Sans être une hypocrite, lui repartit sa mère sur un ton très doux, vous auriez pu être plus polie envers M. Monfrin, à qui vous avez fait un affront, et témoigner moins ouvertement votre préférence pour M. de Triguères. Soyez sûr qu'on en parlera.

— Oh! bien, s'il faut que je règle ma conduite sur l'opinion des vignerons et des vigneronnes de Cumières, où allons-nous, bon Dieu!

Sidonie prit à son tour la parole.

— Il n'y avait pas seulement là des vignerons, dit-elle, mais beaucoup de gens d'Épernay, et les gens d'Épernay aiment à gloser.

— Qu'ils glosent! s'écria Monique. Si M. de Triguères m'a compromise, il sauvera ma réputation en m'épousant, et soit dit entre nous, je l'y crois assez disposé.

— Vous déraisonnez, dit vivement Mme Brogues, M. de Triguères fût-il réellement épris de vous, ni votre père ni moi ne consentirons jamais à ce mariage. Mais je suis persuadée que ce jeune homme n'a pas les intentions que vous lui prêtez. J'ai cru comprendre par certains propos embarrassés de sa sœur qu'il a une chaîne.

Monique demeura tout interdite.

— Une chaîne! fit-elle. Quelle sorte de bête est-ce donc là?

— Maman veut dire, lui répondit Sidonie, que M. de Triguères est marié sans l'être, et tout le monde sait que c'est le genre de mariage le plus difficile à rompre.

La figure de Monique exprimait un trouble profond. Le coup avait porté.

— Et vous, monsieur Tristan, me demanda-t-elle, croyez-vous aussi que M. de Triguères ait une chaîne?

— Je n'en sais rien, repartis-je; mais ce que j'affirme sans crainte de me tromper, c'est qu'il n'est pas du bois dont on fait les bons maris.

— Vous détournez la conversation. Ceci est une tout autre affaire, et j'entends à cet égard ne m'en remettre qu'à mon propre jugement.

— Tu ferais bien de t'en défier, ma chère, lui dit sa sœur sur un ton de bienveillante et miséricordieuse autorité. Si perspicace que tu sois, M. de Triguères n'est pour toi qu'un inconnu.

— Un inconnu! Je l'ai vu chez son beau-frère, je l'ai vu ici, j'ai dansé une polka et un quadrille avec lui, nous avons beaucoup causé, et il m'a paru intelligent, gracieux, charmant et tout à fait convenable.

— Ah! Niquette, Niquette, reprit gravement Sidonie, il ne faut pas juger les hommes sur ce qu'ils nous disent, mais sur ce qu'ils disent de nous.

— Une chaîne! marmottait Niquette, sans l'écouter.

— Les hommes sont avec nous de grands comédiens, poursuivit Sidonie. Pour les bien connaître, il faudrait les voir, les entendre,

quand ils sont entre eux, qu'ils ne se gênent plus et s'abandonnent à leur naturel. L'homme des femmes est un mensonge; l'homme véritable est celui des hommes, et il est souvent bien différent de l'autre, et c'est à lui qu'une femme a affaire quinze jours après son mariage, et c'est avec lui qu'elle est condamnée à passer le reste de ses jours. C'est pour cela que le mariage est une sotte institution, car *primo*...

— *Primo*, interrompit Monique, je tombe de sommeil, et *secundo*, je vais me coucher.

Elle sortit en faisant claquer la porte. Sidonie s'appliqua à nous rassurer, elle affirma que cette grande colère ne serait qu'un feu de paille. Elle nous représenta que les tempéramens purs de tout mélange sont une exception, qu'elle avait bien étudié celui de sa sœur, que Monique était sans contredit une sanguine, mais une sanguine mixte, et partant une impulsive d'un genre particulier, une impulsive capable de réflexion, une impulsive à retours, laquelle passerait une partie de la nuit à réfléchir et se réveillerait dans les meilleures dispositions qu'on pût lui souhaiter. J'en étais moins convaincu que cette savante fille; si lumineuse que fût sa démonstration, elle laissa quelques doutes dans mon esprit.

VII.

Ce que je puis affirmer, c'est que dès le lendemain matin, Monique avait repris sa belle humeur, et qu'il se produisit pendant le déjeuner un incident qui semblait prouver qu'elle avait réfléchi, qu'elle se souciait peu de revoir le cavalier qui dansait si bien. Nous en étions au dessert quand on apporta un billet de Mme de Morane. Persuadée qu'il faut battre le fer quand il est chaud, elle invitait Mme Brogues et ses filles à une *garden-party*, qu'elle comptait donner le jeudi suivant dans son parc; elle n'ajoutait pas que le vicomte en serait le héros.

Monique dit aussitôt qu'elle ne se rendrait pas à cette matinée en plein air, et elle allégua pour raison qu'elle n'avait point de robe. Sa mère et sa sœur lui représentèrent qu'elle en avait au moins trois qu'on pouvait arranger pour la circonstance. Elle déclara qu'aucune n'était mettable, qu'elle ne voulait pas avoir l'air d'une pauvresse. On n'insista point. N'était-il pas à craindre qu'en dépit des bonnes résolutions qu'elle avait pu prendre, elle ne montrât en jouant au *lawn-tennis* la même vivacité, la même ardeur que lorsqu'elle polkait avec M. de Triguères? Mme Brogues se contenta de lui dire :

— Quelle excuse donneras-tu? Te voilà tenue d'être malade.

— Nous n'aurons pas besoin d'en venir à cette extrémité, répondit-elle. L'abbé Verlet nous a proposé d'aller déjeuner au presbytère un de ces jours, et je lui ai promis d'emporter ma boîte d'aquarelle et de lui faire le portrait de son clocher roman.

— Oui, dit Sidonie, mais il nous a laissé le choix du jour.

— Eh bien, je choisis jeudi.

Il fut convenu qu'effectivement j'irais déjeuner le jeudi suivant à Bussigny avec mes deux élèves et que, si le cœur lui en disait, Mme Brogues se rendrait seule à la *garden-party ;* mais, à la demande de Monique, elle écrivit sur-le-champ à la comtesse pour lui présenter les excuses de ses filles.

— Ne manquez pas d'ajouter, lui dit en souriant cette jeune impulsive à retours, que les engagemens avec l'église passent avant tous les autres, qu'elle veut être servie la première.

De son côté, elle expédia une dépêche à l'abbé, et tout le monde parut content.

— Vous voyez ! me dit Sidonie.

— Je vois, lui répondis-je, et je n'en crois pas mes yeux.

Nous partîmes, au jour fixé, dès huit heures du matin. Je me souviens que le ciel parut un instant se brouiller et que nous reçûmes une assez forte ondée, qu'un ardent soleil sécha bien vite. Je me rappelle aussi que c'était Sidonie qui conduisait. Je n'ai pas oublié non plus que nous emportions dans le caisson du break, avec deux bouteilles de grand champagne mousseux, un pâté de canards et une brioche. Ce n'est pas que nous pussions craindre de mourir de faim à Bussigny ou que la cuisine de Mlle Verlet fût médiocre ; tout au contraire, elle cuisinait à merveille et ses omelettes surtout étaient justement célèbres ; mais si on ne l'avait déchargée d'une partie de sa besogne, elle n'eût pas quitté ses fourneaux, et il aurait fallu déjeuner sans elle. Je me souviens non-seulement de ce pâté, mais des canards qui avaient servi à le faire. La veille, comme nous passions près de la basse-cour, Monique et moi, un marmiton venait de leur couper le cou, et il en laissa échapper un, qui, tel qu'il était, se mit à courir le long d'une allée. A ce spectacle nouveau pour elle, Monique avait poussé un cri d'horreur. Quand son émotion se fut calmée, elle me demanda comment il se faisait qu'un canard pût courir sans tête.

— Eh ! bon Dieu, lui avais-je répondu, que de choses vous faites tous les jours sans être bien sûre d'avoir votre tête à vous !

Nous ne prîmes que le temps de saluer l'abbé et sa sœur, et Monique se mit en devoir d'acquitter sa dette. Après avoir choisi l'endroit d'où le clocher se présentait le mieux, elle s'installa sur un pliant, ouvrit sa boîte à couleurs, commença son esquisse.

Nous nous assîmes près d'elle sur des chaises qu'on nous apporta. Sidonie, pour qui l'oisiveté était un supplice, brodait au crochet. Quant à moi, je ne faisais rien, je regardais, et je ne m'étais jamais senti si heureux.

— Avez-vous remarqué, me demanda la jeune doctoresse, que Niquette ne s'y prend jamais deux fois de la même manière pour peindre une aquarelle? Tantôt elle dessine avant de peindre, tantôt elle se dispense de faire un croquis. Un jour, elle commence par bâtir son ciel, le lendemain c'est par là qu'elle finit, et tour à tour elle s'attaque d'abord aux objets importans ou aux accessoires. Il me semble que si j'avais son talent, je voudrais avoir une méthode.

— Eh! oui, repartit Monique, et c'est en cela que nous différons. Il me semble à moi que si j'avais une méthode, je ne ferais rien de bon, et selon mon humeur, je commence quelquefois par la fin pour finir par le commencement. Le hasard est mon dieu, j'ai découvert qu'il me voulait du bien.

— Ne croyez-vous pas, reprit Sidonie, qui lâchait difficilement une idée, que si Niquette travaillait avec plus de méthode, elle ne peindrait pas avec plus de talent peut-être, mais avec plus d'égalité et de certitude?

— Elle a toujours tort et vous avez toujours raison, lui répondis-je. Et lui montrant du doigt l'aquarelle : — Mais il faut avouer qu'elle a souvent une façon bien gentille d'avoir tort.

Elle était en effet bien gentille ce jour-là, cette petite Niquette, qui m'avait causé de si vives inquiétudes. Je m'étais remis de mon alerte, j'étais tout à fait rassuré, et je me reprochais mes folles terreurs. Je l'avais constamment observée en venant, et je m'en croyais certain, elle ne s'était pas dit une seule fois : « Pourtant il ne tenait qu'à moi de me rendre aujourd'hui à une *garden-party*, où j'étais sûre de le trouver.» Je n'avais pas aperçu un pli sur son front, un nuage au fond de ses yeux. Peut-être ses dix-huit ans commençaient-ils à opérer; peut-être avait-elle brûlé son dernier diable dans le feu de la Saint-Jean. Elle était gaie, tranquille, affectueuse, complaisante. Tout le long du chemin, elle avait été aux petits soins avec moi, s'occupant de me préserver du soleil ou de la pluie, et elle m'avait prodigué ses plus agréables sourires. Et depuis près de deux heures, je la regardais peindre, et en vérité je ne crois pas avoir passé dans ce monde deux heures si courtes et si charmantes, ni savouré à ce point la joie d'exister et d'avoir une âme.

Tout me plaisait, tout m'agréait. Ce village, bâti des deux côtés d'une route qui descend dans un vallon où coule un ruisseau, était pour moi un lieu de délices. Une femme traversa la rue, poussant

une vache devant elle, et l'une et l'autre parurent se dire : « Que font-ils donc là? » Des poules picoraient dans un fumier; des pigeons roucoulaient au bord d'un toit; un grand chien blanc s'était couché dans un tas de paille et ne sortait de son repos que pour chercher ses puces; plus loin, immobile sur le seuil d'une grange, un chat, qui nous avait observés d'un œil de défiance, s'étant convaincu de la pureté de nos intentions, dormait sur son museau. De quart d'heure en quart d'heure, l'abbé venait nous dire un mot, s'assurer que tout allait bien. Selon sa vieille habitude, il était nu-tête; il détestait les chapeaux, et c'était la seule raison, disait-il, qui l'eût empêché de devenir cardinal.

Tout le monde était heureux, jusqu'au clocher roman, qui était fier qu'on s'occupât de lui et qu'une si jolie fille condescendît à faire son portrait. Et j'étais assis derrière elle; par instans, je me penchais sur son épaule, je respirais le parfum de ses cheveux noirs. Je ne l'avais jamais sentie si près de moi; à deux reprises, comme elle reculait la tête pour voir de plus loin sa peinture, sa joue frôla la mienne. Jamais la vie ne m'avait paru si douce et si semblable à un rêve. Je voyais s'ouvrir devant moi ce pays enchanté où la musique de Chopin transportait Mme Brogues, ce pays où l'on a ce qu'on désire, où l'impossible devient possible. J'étais comme l'insecte qui, après de longues recherches et de longues inquiétudes, a découvert enfin la plante où il pourra se loger et se nourrir, et qui trouve que le monde est bien fait. Ma chétive existence m'apparaissait comme un anneau d'or dans la chaîne des destinées; un bonheur sans nom m'était échu en partage dans la grande distribution des biens et des maux, et ce qui se passait en moi devait durer toujours. Content de mon lot, je me sentais en harmonie avec l'âme universelle des choses, et je la bénissais dans un silence d'adoration.

— Et tout cela, dira-t-on, parce qu'une petite fille à l'imagination fantasque, au cœur déraisonnable, était assise sur un pliant, et s'amusait à pourtraire un vieux clocher! — Eh! oui, une petite fille, et il n'en faut pas davantage. Notre raison est si faible que peu de chose suffit pour la troubler, pour la griser. Mais il y a de divines ivresses, et celui qui ne les a pas connues a perdu son temps sur la terre. Si certain que je fusse qu'il est sourd à nos prières, j'invoquais ce Dieu qui n'est pas une personne, ce grand Inconnu qui est en nous et en qui nous sommes, et je lui disais : « Je ne te demande pas de lui donner un philtre pour la contraindre à m'aimer; mais fournis-moi l'occasion de lui rendre quelque grand service, et s'il est possible, de risquer ma vie pour elle, et quoi qu'il arrive, que personne ne lui soit plus cher que

moi, qu'aucune société ne lui soit plus douce que la mienne! Par un arrangement que tu sauras trouver, puissé-je ne la quitter jamais! Fais que nous habitions jusqu'à la fin, elle et moi, la même maison, que je n'achève jamais un jour sans avoir entendu sa voix et son rire, et que je meure en la regardant, avant qu'elle ait deviné mon secret! »

Quelques vers d'un poète arabe me revinrent à la mémoire : « L'endroit luisant de rosée où nous fîmes une halte me parut si délicieux que mon cœur palpita d'aise et de joie. Là je formai mille souhaits bizarres, et elle était dans tous mes vœux. » Je murmurais ces vers entre mes dents, et en me les récitant à moi-même, je contemplais une petite nuque de couleur ambrée, qui semblait s'offrir à mes lèvres, et pourtant j'aurais mieux aimé mourir que de leur permettre d'y toucher.

J'en étais là lorsqu'au bruit que firent les sabots d'un cheval sur le pavé rocailleux de l'unique rue de Bussigny, je retournai vivement la tête. Mon rêve s'évanouit dans un affreux brouillard, le pays enchanté disparut, l'anneau d'or vola en éclats. Ce cheval était un bel alezan monté par l'homme dont je me croyais à jamais délivré. — « Le hasard, avait-elle dit, me veut quelquefois du bien. » — Était-ce le hasard qui nous ménageait cette rencontre inattendue? Un noir soupçon me traversa l'esprit.

Elle s'était retournée aussi et me parut surprise.

— M. de Triguères! dit-elle à demi-voix. Quand on veut perdre son chien...

Il passa près de nous sans avoir l'air de nous apercevoir. Nous le vîmes s'arrêter devant une auberge, il mit pied à terre, confia son cheval aux soins d'un valet d'écurie, enfila une ruelle, se dirigea vers une porte encadrée de vigne et entra sans avoir pris la peine de sonner.

— Quelle affaire, demanda Sidonie, peut-il bien avoir à traiter avec le curé de Bussigny?

— Ne sais-tu donc pas, lui repartit Monique, que l'abbé a été son précepteur?

Et sans s'émouvoir davantage de cette aventure, elle continua de peindre pendant vingt minutes encore, après quoi elle lava tranquillement ses pinceaux, rangea, referma sa boîte, plia bagage et prit le chemin du presbytère, pendant que sa sœur me disait :

— Voilà notre partie gâtée; mais mon expérience personnelle m'a appris que, si les événemens qu'on croit heureux tournent souvent fort mal, les fâcheux incidens ont quelquefois de bons résultats.

Quelque considération que j'eusse pour son expérience personnelle, je me permettais de douter que l'arrivée inattendue du vicomte

pût produire quelque chose de bon. Nous le trouvâmes dans la cuisine argumentant avec Mlle Verlet qui voulait le retenir à déjeuner et l'assurait que, grâce aux circonstances, il n'aurait pas à se contenter de l'ordinaire d'un curé. Il alléguait la *garden-party* et la promesse qu'il avait faite à sa sœur de rentrer de bonne heure. Mais les sollicitations obstinées de cette excellente demoiselle, que je maudissais du fond de mon âme, eurent bientôt raison de sa feinte résistance.

Je devais avoir l'œil triste et la figure allongée, car l'abbé se crut obligé de me prendre à part pour me faire ses excuses. Pouvait-il se dispenser de faire bon accueil à un ancien pupille, qu'il n'avait pas revu depuis trois ou quatre ans ?

— Oserai-je vous rappeler, lui dis-je, que vous m'avez parlé de lui comme d'un *insignis nebulo ?*

— La langue est prompte, me répondit-il, et il faut oublier les propos qu'un homme tient à minuit dans les bois.

Si j'en juge par le prodigieux appétit dont fit preuve le vicomte de Triguères, le déjeuner devait être excellent ; il me sembla exécrable ; je mêlais à tout ce que je mangeais mon fiel et ma bile. Cependant, jusqu'à la fin du repas, ce jeune homme se comporta fort honnêtement, et parut s'occuper beaucoup moins de Monique que de Sidonie, auprès de laquelle il s'était volontairement placé. Il s'accommodait à l'humeur de chacun, et il tâcha de se concilier son estime en lui apprenant qu'il faisait tout avec méthode, qu'il ne se déterminait à rien sans en avoir longuement délibéré avec lui-même, qu'il poussait l'esprit d'ordre, l'amour de la règle jusqu'à tenir un compte exact de ses dépenses. Elle lui répondit qu'elle en faisait autant, qu'elle enregistrait les siennes dans de petits calepins en maroquin vert.

— Il y a entre nous cette différence, répliqua-t-il, que les miens sont en maroquin rouge. Je dois vous confesser aussi que je n'y note en les spécifiant que les dépenses utiles, nécessaires ; quant aux dépenses bêtes, inavouables, je me contente d'inscrire le chiffre sans autre indication. Par dépenses inavouables, s'empressa-t-il d'ajouter, j'entends celles que j'ai regretté d'avoir faites. Supposons que j'achète deux cents louis un cheval que je revendrai six mois plus tard à demi-prix ; j'écris dans mon livre : « Dépensé tel jour deux cents louis, » — et rien ne m'empêche de croire que je les ai donnés au bureau de bienfaisance. C'est grâce à cette précaution que je peux relire avec agrément mes petits cahiers.

— Ah ! monsieur, lui dit-elle, c'est précisément les dépenses bêtes qu'il faudrait spécifier. L'utilité des livres de compte est de nous apprendre à régler notre vie.

— Telle est la destination des petits cahiers verts, je le veux bien; mais les petits cahiers rouges sont destinés à autre chose.

— Croyez-moi, mon cher vicomte, s'écria l'abbé, faites-les désormais relier en vert; si vous attendiez pour devenir raisonnable que la sagesse vous parlât par une jolie bouche, c'est sous mon humble toit que se sera opéré ce miracle.

Tous ces propos me semblaient sans saveur, et les gaîtés de l'abbé m'agaçaient. Quand, au dessert, Monique m'offrit la moitié d'une pêche, qu'elle venait de peler, je la refusai. C'était la première fois que pareille chose m'arrivait.

Après le déjeuner, l'abbé Verlet insista pour me conduire dans son église, dont l'intérieur avait été longtemps en réparation et que je n'avais pas encore visitée.

— C'est ma femme, me dit-il, et j'attendais pour vous la présenter qu'elle eût une toilette convenable.

Cette église qu'il aimait à montrer est un de ces vieux édifices qui ont été si souvent restaurés qu'ils n'ont plus d'âge. Certaines parties sont modernes, d'autres sont plus anciennes, tandis que l'arrière-nef, comme le clocher roman, remonte aux premières années du XIIIe siècle. De la sacristie jusqu'à l'autel et aux vitraux de l'abside, dont quelques-uns n'étaient pas sans prix, il me fit tout admirer. Puis il me raconta par le menu l'histoire de cette sainte maison qu'il appelait sa femme. Ne m'interrogez pas sur les origines de l'église de Bussigny et sur ses aventures de jeunesse; je serais hors d'état de vous renseigner. J'écoutais l'abbé ou je faisais semblant de l'écouter; mon esprit était ailleurs, et je ne me rappelle pas un mot de son interminable harangue. Il y mettait de la malice. Cet homme sagace avait deviné mes secrètes préoccupations, et cet homme excellent ne connaissait pas de plaisir plus exquis que celui de tourmenter un philosophe.

Dès qu'il eut fini et que nous fûmes sortis, comme nous faisions le tour du cimetière :

— Croyez-vous, lui dis-je, aux petits cahiers rouges de M. le vicomte ?

— Oui, me répondit-il, en balançant une clé qu'il tenait à la main. Il a toujours aimé à être au clair avec lui-même, et c'est vraiment le plus rangé de tous les grands pécheurs. Il n'agit jamais par entraînement, il est plein d'intentions, plein de calculs. Il m'a apporté tout à l'heure cinq cents francs pour mes pauvres; j'en ai conclu qu'il a quelque complaisance à me demander, qu'il attend quelque chose de moi. Il a l'air d'être fou, il ne l'est pas. Les vrais fous s'imaginent que leurs fantaisies seront éternelles; il sait très bien que les siennes dureront six mois. Il n'y tient pas

moins pour cela, il a du goût pour les entreprises, et la frigidité naturelle de son imagination lui permet d'en mener plusieurs de front, sans sacrifier une de ses passions à l'autre. Son père lui reprochait dans sa jeunesse de courir toujours deux lièvres à la fois. — « Vous verrez, répondait-il, que je les tuerai tous les deux. »

— Et depuis ce temps, dis-je, il a souvent aimé deux femmes à la fois, en les préférant également l'une à l'autre.

— Aimer! fit l'abbé, en levant les épaules. Était-il amoureux du pâté de canards, qu'il mangeait tantôt de si bon appétit? L'amour n'est pour les hommes qui lui ressemblent que l'œuvre de la chair; ajoutez-y l'orgueil du succès, et vous pourrez dire de lui: *Gloriam suam amat plus quam omnes creaturas*... Mais vous me semblez agité, anxieux. Auriez-vous quelque inquiétude pour vos élèves? Vous m'avez dit un jour que vous n'aviez pas charge d'âmes.

— Vous savez mieux que moi, repartis-je, qu'il faut oublier les propos qu'un homme tient à minuit dans les bois.

— Bah! ma sœur est là.

— J'ai remarqué, répliquai-je, que les saintes ont un faible pour les grands pécheurs, et qu'en de certaines matières les curés sont plus tolérans que les philosophes.

En ce moment, son sacristain l'aborda, et je le quittai pour m'en aller où j'avais affaire.

VIII.

Je trouvai, en rentrant au presbytère, Sidonie devisant tête à tête dans la cuisine avec Mlle Verlet. Leur conversation devait être fort intéressante, car elle avait tiré de sa poche un petit cahier de notes, qui n'était pas vert, mais relié en basane brune, et un crayon à la main, elle écrivait sous la dictée de la sœur du curé. Cette sainte, que je soupçonnais d'avoir un faible pour les grands pécheurs, avait aussi un talent particulier pour fabriquer une eau-de-vie de prunelles, qui demandait de savantes et minutieuses préparations, liqueur tout à fait exquise et, paraît-il, très hygiénique. M. Brogues, à qui elle en avait offert un flacon, l'avait déclarée excellente, et Sidonie tenait à posséder cette recette merveilleuse. Tout l'intéressait, les recettes de cuisine comme les autres: la méthode ennoblit tout.

Je lui demandai où était sa sœur; elle me répondit d'un air distrait:

— Tout à l'heure elle était ici; vous la trouverez au jardin.

Je passai au jardin, en donnant au diable les prunelles, les méthodes et les doctes personnes qui ne savent pas garder leur sœur.

Le jardin n'était pas grand : un carré de légumes, quelques plates-bandes où fleurissaient des œillets, une tonnelle où s'enfermait le curé pour préparer ses prônes, en deux minutes on en faisait le tour. J'allai tout droit à la tonnelle, je n'y trouvai personne. Je revins sur mes pas, je rentrai dans la maison, j'errai de chambre en chambre, et tout en cherchant et ne trouvant pas, je me souvins d'une vieille estampe qui ornait le vieil exemplaire dans lequel j'avais lu jadis *le Vicaire de Wakefield*. Je revis distinctement une voiture dont la portière était ouverte, une jeune fille qu'on y faisait entrer, moitié de gré, moitié de force : elle se rejetait en arrière, et la regardant d'un œil tendre, le ravisseur, qui la tenait par la taille, murmurait à son oreille ces paroles magiques auxquelles on ne résiste pas. Mais je me rappelai fort à propos que M. de Triguères n'avait pas pris de voiture pour venir à Bussigny.

Je fus rejoint par l'abbé, qui en avait fini avec son sacristain, et cette fois il daigna s'intéresser à mes inquiétudes.

— Ils seront allés se promener, me dit-il. Il y a près d'ici un tertre d'où l'on découvre tout le pays.

Il sortit avec moi, nous prîmes à travers un verger, nous arrivâmes au sommet du tertre : quoique dans cette saison on travaillât beaucoup aux champs, la campagne me parut déserte.

— Ce qu'il y a de plus simple pour faire venir les gens, me dit-il, c'est de les appeler, ce n'est pas toujours un moyen très sûr, mais c'est encore le meilleur. Je vais héler M. de Triguères comme je le hélais jadis dans nos promenades.

Il poussa à trois reprises un cri qui ressemblait au hôlement d'une chouette ; personne ne répondit. En ce moment, ma pauvre tête se troubla tout à fait, et les idées absurdes, extravagantes, monstrueuses que peut concevoir un homme qui a l'esprit et le cœur malades, je les eus toutes dans l'espace de quelques secondes. Des prières qui sont des obsessions, des obsessions qui sont des violences, un consentement arraché qu'on se reproche jusqu'à sa mort, des hontes qu'on porte toujours sur son front, une folie d'un instant et une tache qui ne s'en va plus, tout me parut possible, tout me parut certain. Mon visage trahissait sûrement le désordre de mes pensées, car l'abbé me dit :

— Vous êtes vraiment un précepteur trop facile à alarmer, un de ces bilieux qui mettent tout au pis. Je connais mon jeune homme ; je le crois capable d'observer certains respects humains, d'avoir quelques égards pour la maison d'un curé qui n'est pas pour lui le premier venu et dont il vient de manger le sel.

— Ne m'avez-vous pas dit, lui répondis-je, qu'il vous avait donné cinq cents francs pour vos pauvres ?

Il haussa les épaules.

— Allons donc, vous extravaguez... Mais peut-être n'êtes-vous pas entré dans mon cabinet de travail, dans la petite pièce que j'appelle pompeusement ma bibliothèque. Gageons que nous les y trouverons, tranquillement occupés à caqueter et à coqueter.

Je repris une fois de plus le chemin du presbytère, et mon allure était si vive que l'abbé, quoique bon marcheur, avait peine à me suivre. Le cabinet de travail était vide comme le jardin, vide comme la salle à manger, comme les vergers et la campagne. Tout à coup l'abbé me cria :

— Je sais où ils sont. La grosse clé de mes souterrains n'est plus à son clou.

Le presbytère de Bussigny est bâti sur de grandes excavations, qui s'étendent au loin et que relient des couloirs taillés dans la roche. S'il en faut croire la tradition, elles servirent de repaire à une bande de brigands ou, selon d'autres, à une association de faux monnayeurs. Aujourd'hui encore, des villageois qui étaient allés chercher l'abbé Verlet dans la nuit pour le conduire auprès d'un mourant prétendent qu'avant de sonner, ils avaient entendu sous leurs pieds des murmures étranges, des grincemens de chaînes, des cris étouffés, le bruit rythmé d'un marteau frappant sur l'enclume. L'abbé leur répondait : « J'ai l'ouïe bien dure ou l'imagination bien endormie, je n'ai jamais rien entendu. »

— Oui, reprit-il, ils sont allés visiter ma caverne, dont j'avais eu l'imprudence de parler tantôt à mon ancien élève. Cela doit vous rassurer; dans certains cas, les bois sont plus dangereux que les caves.

On accédait à l'entrée de ces souterrains par un escalier de pierre aux marches disjointes ou brisées. La porte était toute grande ouverte, et la clé était restée dans la serrure. Je mettais déjà le pied sur la première marche quand je vis paraître sur la dernière le vicomte, qui remontait. Il portait à sa boutonnière un bel œillet mignardise, d'un rose tendre tiqueté de pourpre, et tenait de sa main droite une lanterne allumée. Il leva la tête et me regarda. Jamais ses airs cavaliers, jamais sa physionomie où se peignait une fatuité arrogante et gouailleuse ne m'avaient inspiré tant d'aversion. Mais à quoi sert-il de connaître le fin du fin de la philosophie arabe? Dans mon trouble, dans ma fureur, je ne sus mieux faire que de lui crier :

— Quoi! vous étiez donc là tous les deux!.., tous les deux!

Il se retourna et dit :

— Arrivez vite, mademoiselle Monique; votre gouvernante est fort en colère.

Puis il gravit l'escalier, et en m'honorant du plus cynique de

ses sourires, il me dit tout bas, de manière à n'être entendu que de moi :

— Oui, tous les deux, et vous ne voudriez pas, je pense, que nous fussions trois.

Je ne sais vraiment ce qui m'empêcha de le souffleter.

— Monsieur, lui répondis-je sur le même ton, je vous savais insolent, mais je ne vous croyais pas si grossier, et tout à l'heure...

Je n'eus pas le temps de terminer ma phrase, Monique venait de paraître à son tour. Elle ne semblait ni émue, ni confuse, ni honteuse, ni contrite, ni même embarrassée ; son visage radieux exprimait une satisfaction sans mélange, elle était parfaitement contente d'elle-même et des autres, et tout en se baissant pour se débarrasser de gravats qu'elle traînait après elle et épousseter les volans de sa robe, elle dit à Sidonie, qui s'était enfin arrachée à ses écritures :

— Oh! ma chère, il faut absolument que tu visites un jour ces souterrains ; ils sont très curieux.

— Y rencontre-t-on des brigands ou des faux monnayeurs? lui demanda l'abbé. C'est là le point en discussion.

— On n'y rencontre personne, mais on y voit des stalactites, des pétrifications, toutes sortes de choses admirables.

Tandis qu'elle décrivait ces merveilles, je m'avisai que M. de Triguères avait pris congé de Mlle Verlet et se disposait à partir. Comme il s'éloignait, je courus après lui.

— Permettez, deux mots encore, lui dis-je.

— Vous me les direz ailleurs, me répliqua-t-il, en redressant sa haute taille comme pour m'avertir que j'étais un de ces petits hommes, un de ces êtres sans conséquence, avec qui les vicomtes ne daignent pas avoir une affaire... J'ai promis à Mme de Morane de ne pas me faire attendre, ajouta-t-il, et je tiens toujours ma parole. Mais je reconnais que je vous dois une satisfaction. Ce livre rare qui manque à votre bonheur, donnez-m'en exactement le titre, et je ferai de mon mieux pour vous le procurer.

A ces mots, il m'échappa et disparut. Durant la demi-heure que nous passâmes encore au presbytère, nous n'échangeâmes, Monique et moi, ni une parole, ni un regard. Quand on vint nous annoncer que le break était attelé, elle sortit la première, sauta lestement sur le siège et s'empara des guides. Pendant que Sidonie faisait ses adieux à Mlle Verlet, l'abbé traversa la cour avec moi, et s'étant assuré que personne ne nous écoutait :

— Mon cher ami, me dit-il d'un air narquois, j'ai été comme vous précepteur, et comme vous j'ai eu mes inquiétudes, mais elles ne ressemblaient pas aux vôtres.

Et, avançant la tête, il me regarda fixement. Je posai mon index sur ma bouche, et il lut sans doute dans mes yeux une supplication muette, dont il fut touché, car je sentis dans la poignée de main qu'il me donna comme une secrète pitié.

De Bussigny jusqu'à la villa, Monique garda un profond silence et ne s'occupa que de conduire son cheval. En revanche, Sidonie, assise en face de moi, ne cessa pas une minute de m'entretenir d'une question de haute psychologie, qui lui tenait au cœur et qui, dans la disposition d'esprit où j'étais, me semblait dénuée de tout intérêt. Elle avait blâmé autant que moi l'équipée de Monique; mais elle avait moins de peine à la lui pardonner. Depuis qu'elle l'avait définie une impulsive à retours, satisfaite de sa formule, elle faisait preuve d'un inaltérable optimisme dans les jugemens qu'elle portait sur sa sœur. Quand cette impulsive, dans un transport de colère, l'aurait poursuivie, un couteau à la main, elle eût dit avec sa mansuétude accoutumée : « Laissez-la faire, elle en reviendra. » Ajoutez que les déraisons des autres lui fournissaient l'occasion de sentir davantage le prix de sa propre sagesse. « Que ne font-ils comme moi! pensait-elle. Que n'ont-ils leur tour d'ivoire! »

Ses intentions étaient toujours bonnes, et dans ce moment, me voyant préoccupé, elle se croyait tenue d'employer toute son industrie à me distraire, sans s'apercevoir qu'il m'en coûtait beaucoup de l'écouter et de lui répondre. Douée d'une intelligence toute masculine, elle n'avait pas ces petites perceptions des femmes qui, dans certaines occurrences, valent mieux que tous les trésors de la sagesse. Plus on raisonne, moins on sent; plus l'esprit se raffine, plus l'instinct s'émousse, et toujours maîtresse d'elle-même, ses nerfs n'avaient pas pitié des miens.

Ayant appris depuis quelques jours par un article de revue qu'un nouveau philosophe allemand, qui commençait à faire parler de lui, venait de publier un livre important sur la notion du bien et du mal, elle n'avait pas eu de cesse que je ne l'eusse fait venir de Paris. Elle y avait trouvé des vues originales et, selon son expression, du dernier neuf, et les jugeant sur l'étiquette conformes aux siennes, elle en avait conclu que l'auteur était un homme de génie. Malheureusement elle était tombée la veille sur un passage où cet homme de génie déclarait qu'il n'appartient qu'au sexe fort d'avoir l'esprit libre, qu'il faut une religion et des préjugés aux femmes, que celles qui ne vont pas à la messe ou au prêche, et qui se piquent d'avoir une autre règle de conduite que leur catéchisme, sont des êtres ridicules, absurdes et méconnaissent leur vraie destinée. Ce passage malencontreux

l'avait outrée d'indignation, et elle se demandait comment il pouvait se faire qu'un grand penseur déraisonnât effrontément sur certains sujets, qu'on pût avoir à la fois du génie et l'esprit faux.

C'était la question qu'elle était en train de débattre, sans se douter que la seule qui m'intéressât était de savoir pendant combien de temps au juste M. de Triguères et Monique étaient restés ensemble dans les souterrains du presbytère de Bussigny, ou encore comment il s'était fait qu'un superbe œillet rose, jaspé de pourpre, eût passé du corsage de Monique à la boutonnière du vicomte. L'abbé en avait fait hommage à cette écervelée, en lui disant que c'était la seule fleur de ses plates-bandes qui fût digne de lui être offerte. Il lui avait fait remarquer à ce propos que dans les plus vilains jardins il y a presque toujours une fleur sans pareille, qu'on chercherait en vain dans les plus riches parterres, que la nature est amie de l'égalité, qu'elle s'arrange volontiers pour donner à la pauvreté quelque chose qui manque à l'opulence... A quoi pensait Monique? Il me parut qu'elle se retournait deux ou trois fois pour chercher mon regard; elle ne le rencontra pas.

Dès qu'elle fut descendue de son siège, elle s'approcha de moi, pour me dire :

— Vous me boudez, et vous avez tort. Si vous désirez des explications, je suis prête à vous les donner.

— Dites plutôt, répondis-je, que vous me les devez.

Les circonstances favorisèrent notre tête-à-tête. Mme Brogues s'était rendue à la *garden-party* et Mme de Morane l'avait retenue à dîner. Aussitôt que nous nous fûmes levés de table, M. Brogues partit en voiture pour aller chercher sa femme. Sidonie, de son côté, se retira dans sa chambre, pressée qu'elle était de coucher par écrit les argumens victorieux par lesquels elle réfutait la thèse insoutenable du philosophe allemand. C'était une belle soirée de juillet; il faisait encore grand jour, et nous allâmes nous asseoir, Monique et moi, sur un des bancs de la terrasse.

— Monsieur Tristan, me dit-elle, je connais vos griefs, je les ai facilement devinés. En premier lieu, l'arrivée imprévue de M. de Triguères vous a désagréablement surpris, et vous m'avez soupçonnée...

— Oh! c'était plus qu'un soupçon, interrompis-je, c'était une certitude.

— Ainsi vous avez cru sérieusement à un rendez-vous donné par moi sans doute, accepté par lui, à moins que ce ne fût l'inverse? Voilà bien mes beaux esprits et mes grands savans! De quoi vous sert-elle, votre science, si vous êtes capable de croire à des absur-

dités? M. de Triguères n'a su que par la lettre de maman que j'allais aujourd'hui à Bussigny. Il a jugé bon d'y venir. S'il n'était pas venu, tout serait fini entre nous. Après cela, je l'avoue, j'étais presque sûre qu'il viendrait... Je passe au second grief : vous nous en voulez peut-être à lui et moi de notre petite promenade dans les souterrains.

— Allons donc, mademoiselle! Pour y trouver à redire, il faudrait être encore plus savant que moi et avoir l'esprit encore plus de travers.

— Que voulez-vous? je pense comme Sidonie qu'on impose aux jeunes Françaises toute sorte de petites règles, de petites servitudes, qui n'ont pas le sens commun et ne sont plus de ce temps. Ne savez-vous donc pas qu'une jeune Américaine trouve tout simple d'aller se promener en voiture avec un jeune homme qui lui plaît, et que personne ne songe à s'en scandaliser?

— Les Américaines savent peut-être mieux que les Françaises se défendre contre les autres et contre elles-mêmes, et encore je n'approuve guère les libertés qu'on leur accorde ou qu'elles prennent. Au surplus, chaque pays a ses mœurs, et ce qui est convenable à Chicago ne l'est pas dans le département de la Marne.

— Oh! ne prêchez pas, je vous en supplie! J'ai la sainte horreur des sermons. Le fait est que je voulais obtenir par un moyen quelconque certaines informations très importantes pour moi. On m'avait insinué que M. de Triguères avait une chaîne; je croyais bien qu'on me trompait, mais je voulais en être sûre. Cela devait décider de ma conduite future à son égard, et j'étais résolue à ne pas me retrouver avec lui dans le monde avant d'être éclaircie sur ce point. Eh bien, je sais aujourd'hui de science certaine qu'il est libre comme l'air.

— Et vous lui avez dit : « Monsieur, est-il vrai que vous ayez une chaîne? »

— Me prenez-vous pour une sotte? Il y a des manières adroites et détournées de questionner les gens.

— C'est tout ce qui s'est passé entre vous dans ces souterrains? demandai-je avec émotion.

Je sentis un frisson d'épouvante quand elle me répondit d'une voix de velours :

— Tenez, mon bon chien, puisque vous êtes la seule personne à qui j'ai l'habitude de tout dire comme à un autre moi-même, vous saurez tout.

Elle fit une pause, et pendant quelques minutes il me sembla que l'air me manquait.

— Nous ne sommes pas allés très avant dans cette caverne, me

dit-elle; nous étions trop occupés de nous pour nous intéresser beaucoup aux stalactites qu'on y peut trouver, et que je confesse n'y avoir point vues. Quand j'eus appris ce que je voulais savoir, je rebroussai chemin. M. de Triguères, qui portait la lanterne, me barra le passage, en me disant : « Il me vient une envie folle d'éteindre ce luminaire pour me trouver seul avec vous dans la nuit; cette sensation me serait délicieuse. » Je lui répondis avec une raideur tout américaine, je vous jure : « Si vous me régalez une seconde fois de pareilles impertinences, je ne vous revois de ma vie. » Il s'excusa, nous continuâmes notre chemin, et quand nous fûmes à dix pas de la porte, il se retourna pour me dire : « Vous me permettrez du moins de vous déclarer que vous êtes la plus adorable petite créature que je connaisse. » Au même instant, par le plus grand des hasards, mon œillet se détacha de mon corsage. Je me baissai pour le ramasser, il fut plus prompt que moi, et il s'écria : « Plutôt mourir que de vous le rendre! » Fallait-il se fâcher?

Je réussis à prendre le ton d'un pédagogue, en lui disant :

— Et réellement vous vous croyez adorable! et réellement vous vous imaginez qu'il vous adore!

— Je crois et je sais que j'ai du goût pour lui et qu'il en a beaucoup pour moi.

— Mais qu'y a-t-il donc dans cet homme qui puisse vous plaire? J'accorde qu'il danse bien; hors cela, je ne vois rien en lui qui ne me déplaise souverainement.

— C'est encore la très sage Sidonie qui me fournira ma réponse. Elle a écrit un jour dans son journal une pensée ainsi conçue : « Les hommes plaisent aux hommes par leurs qualités et aux femmes par leurs défauts. »

— Il est des défauts aimables, mais les siens...

— Je vous suis très attachée, interrompit-elle à son tour, oh! là, très attachée, mais vous ne prétendez pas m'imposer toutes vos opinions.

— Non, vous ne l'aimez pas, repris-je en m'échauffant, vous croyez l'aimer. C'est une passion de tête, et le cœur n'y est pour rien.

— Vous ne craignez pas de vous contredire, s'écria-t-elle d'un air de triomphe. Vous m'accusiez l'autre jour de ne pas me servir assez de ma tête. Eh! oui, je le confesse, elle n'est pour rien dans cette affaire, c'est le cœur qui parle. Mais tout est bien qui finit bien, et tout cela, je vous en réponds, finira par un mariage. Avant huit jours, vous verrez arriver ici la plantureuse Mme de Morane, qui présentera sa demande à ma mère. Que dis-je? cette petite

négociation est déjà entamée. Si on l'a retenue aujourd'hui à dîner, c'est pour la pressentir, la circonvenir, l'envelopper, et elle se laissera facilement prendre. Après tout, que lui importe? Quant à mon père, il protestera, il se fâchera, et il finira par dire oui... S'il en était autrement, vous m'entendez, mon goût se tournerait en passion, oui, en passion, et on verra ce que je sais faire quand la passion me tient.

J'enveloppai d'un regard de haine cette petite créature que le vicomte déclarait adorable. J'aurais voulu l'anéantir, et en soufflant sur elle, la réduire en poussière, et que cette poussière se dispersât aux quatre vents du ciel. Quel soulagement pour moi, quelle délivrance si j'avais pu me dire : « Elle n'existait pas, je l'ai vue en rêve, c'est d'un songe que j'étais amoureux, ce songe s'est évanoui, elle ne sera jamais à personne! »

J'étais trop ému pour rester en place. Je me levai.

— Vous raisonnez comme une linotte, lui dis-je, et le premier sansonnet venu vous enseignerait l'art de vivre. Cet homme que vous croyez aimer est impertinent, grossier, insolent, le plus effronté des cyniques; cela se voit dans ses yeux, dans son sourire. Les femmes ne sont pour lui qu'un passe-temps, qu'un jouet, et il méprise ses joujoux. Si jamais votre absurde souhait venait à s'accomplir, vous seriez la plus malheureuse des femmes. Un archevêque de Reims, dont j'oublie le nom, ayant à bénir le mariage d'une pauvre innocente, qu'on avait vendue à un autre Triguères, à quelque sot vicomte, n'ayant pour lui que ses fortes épaules, son insolence et son nom, leur adressa un discours qui se composait de deux phrases : « Souvenez-vous, madame, qu'il faut acheter la paix à tout prix. » Puis, se tournant vers le marié : « Et vous, monsieur, ne la faites pas payer trop cher... » — Voilà ce qu'il faudrait vous dire, à vous et à lui, si jamais vous épousiez le libertin avec qui vous vous êtes promenée dans une caverne et qui vous a volé un œillet. Mais ce mariage ne se fera pas, et quand tout le monde y prêterait les mains, je saurais bien trouver le moyen de l'empêcher. Je ne veux pas que cet homme vous ait, et vous m'entendez, il ne vous aura pas.

Elle se leva à son tour. Elle attacha sur moi ses petits yeux noirs, qui jetaient du feu, et elle me dit d'un air de hauteur :

— Qu'est-ce qui vous prend? De quel ton me parlez-vous?.. Que signifie cet accès de colère?

Je m'étais oublié, je craignais de m'être trahi, et un frémissement parcourut tout mon corps. Que l'abbé eût deviné mon secret, cela ne tirait pas à conséquence; mais qu'elle le devinât!.. Il ne me serait resté qu'à mourir de honte à ses pieds. Je fis un effort

héroïque, je refoulai ma passion au plus profond de mon cœur, et d'un ton froid et dégagé :

— Au fait, vous avez mille fois raison, et de quoi vais-je me mêler! Épousez le diable, si cela vous plaît, qu'il vous prenne, qu'il vous tienne, je m'en lave les mains, et ce ne sont pas là mes affaires.

Et ayant fait quelques pas à reculons, je la regardai en riant, et je lui criai :

— Eh! oui, endiablée petite Japonaise!

— Mauvais chien, me répondit-elle, sans avoir aucune envie de rire.

Sur ce mot, je me sauvai dans ma chambre, où à peine fus-je entré, je posai mes coudes sur ma table, ma tête dans mes mains, et je sanglotai comme un enfant.

IX.

J'avais boudé Monique pendant quelques heures, elle me bouda deux semaines durant. Elle ne m'en voulait pas des duretés que je lui avais dites, je lui en disais quelquefois; mais elle ne pouvait me pardonner d'avoir insulté son idole. Ne touchez pas aux idolâtries des femmes, ou vous êtes un homme perdu; elles leur sont aussi chères au moins que leur beauté. La fervente adoratrice du vicomte de Triguères avait interrompu, sans m'en aviser, ses leçons d'anglais et d'allemand, et je ne lui fis à ce sujet aucune observation. Quoique je ne l'eusse jamais tenue sous une discipline bien sévère, je m'étais promis de me relâcher encore de mes exigences dès qu'elle aurait ses dix-huit ans, et de la laisser sur sa bonne foi. Si elle ne paraissait plus le matin dans la salle d'études, le reste du jour elle affectait de ne pas me voir. Quelque lente que fût Sidonie à deviner les impressions et les chagrins d'autrui, si absorbée qu'elle fût dans ses idées et ses théories, elle découvrit pourtant qu'il avait dû se passer quelque chose de fâcheux entre sa sœur et moi. Elle m'interrogea, mon récit l'émut; mais toujours optimiste, elle me certifia que Monique ne tarderait pas à me rendre son affection, et pour me consoler davantage encore, elle s'appliqua elle-même à mettre une nuance d'aménité de plus dans sa façon de me parler et plus d'empressement dans ses prévenances. Comme je l'ai dit, ses intentions étaient excellentes, mais on les sentait trop.

Cependant huit jours s'étaient passés sans que Mme de Morane ni M. de Triguères eussent reparu à Mon-Désir. J'en étais charmé, et

nonobstant j'aurais voulu revoir ce jeune homme. La crainte d'un esclandre, dont la réputation de Monique aurait pu souffrir, m'avait retenu d'aller le trouver chez lui et de lui demander compte de certains propos qui m'étaient restés sur le cœur. Mais je m'étais bien promis que, s'il revenait dans la villa, je trouverais l'occasion de l'entretenir tête-à-tête et de lui prouver que la gouvernante de Mlles Brogues était un homme. J'ai l'humeur pacifique, peu de goût pour les batailles et les duels; mais une rencontre avec cet ennemi de mon bonheur ne m'eût pas été désagréable, et de peur que vous ne me trouviez ridicule, je vous dirai en confidence que je suis de première force au pistolet. C'est le seul exercice où j'excelle. Nous nous amusions quelquefois à tirer à la cible, Sidonie et moi, et elle s'émerveillait de mon adresse. N'est-ce pas là une confirmation du mot de l'abbé Verlet sur la richesse des pauvres, sur ces vilains jardins où poussent des fleurs miraculeuses, qu'on ne s'attendait guère à y trouver? Toutefois je ne pouvais me flatter que le vicomte eût eu vent de mon projet belliqueux et qu'il s'abstînt par prudence d'affronter mes ressentimens. Je lui rends la justice de croire qu'il n'avait peur de qui que ce fût et de moi moins que de personne. Il fallait donc admettre ou qu'il n'avait jamais eu de vues sérieuses sur Monique, ou qu'il s'était subitement ravisé, et il y avait dans cette pensée une douceur, un baume qui me rafraîchissait le sang.

Je ne doutais pas que Monique n'eût formé les mêmes conjectures, qui produisaient sur elle un tout autre effet. A mesure que les jours se passaient, l'observant du coin de l'œil, je la trouvais plus impatiente, plus nerveuse; l'inquiétude l'avait prise, son imagination la tourmentait. Une après-midi, je la vis de ma fenêtre se promener sur la terrasse, en s'arrêtant de minute en minute pour plonger sur la vallée et sur la route d'Épernay de longs regards qui cherchaient sans doute quelqu'un qui ne venait pas, un événement qui n'arrivait point. A plusieurs reprises, elle eut en donnant des ordres aux gens de la maison des accès d'irritation absolument déraisonnables et sans motif apparent. Était-ce leur faute si l'homme désiré se faisait attendre, si l'événement qu'elle avait prévu et prédit était retardé par quelque accroc? Ma crainte était que dans son impatience croissante, incapable comme je la savais de supporter longtemps les perplexités et les incertitudes, elle ne tentât quelque démarche inconsidérée ou n'écrivît une de ces lettres qu'aussitôt envoyées, on voudrait rattraper. Sidonie, à qui je m'en ouvris, m'expliqua que sa sœur avait au même degré deux genres d'orgueil, le mauvais et le bon, celui qui méprise les conseils et empêche de les suivre et celui qui préserve des fautes humiliantes. Ses savantes

analyses ne me rassuraient guère, mais il se trouva qu'elle avait raison.

Dix-sept jours s'étaient écoulés depuis notre partie à Bussigny, quand un soir, vers la fin du dîner, Mme Brogues raconta d'un ton languissant qu'elle avait vu dans l'après-midi Mme de Morane, qui ne pouvait se consoler du départ de son frère.

— M. de Triguères est parti? lui dit M. Brogues.

— Oui, il y a deux ou trois jours. Il est allé passer quelque temps chez des parens, près de Reims, d'où il retournera directement à Paris.

La plus jeune de ses filles avait pâli et tenait ses yeux fixés sur son assiette.

— Je m'étonne, reprit M. Brogues, que ce jeune homme se soit mis en route sans nous apporter seulement une carte. Je le croyais plus poli.

— Il ne l'est pas toujours, paraît-il, répondit Mme Brogues, ou peut-être, pour je ne sais quelle raison, a-t-il pris Mon-Désir en déplaisance... C'est un malheur, ajouta-t-elle avec un demi-sourire, dont nous nous consolerons facilement.

Et elle jeta un regard de côté sur Monique, qui avait relevé les yeux et repris son teint accoutumé. Son bon orgueil la rendait capable de recevoir certaines blessures sans avoir l'air de les sentir.

Je mentirais impudemment si j'osais nier que la nouvelle du départ de M. de Triguères ne m'eût causé une de ces joies intenses et profondes, qui dilatent le cœur et dans lesquelles l'âme se baigne. Toutefois cette joie n'était pas sans mélange. Comment Monique allait-elle supporter cette douloureuse déception? Il était à croire qu'elle s'en prendrait à tout le monde, mais surtout à moi, que, son amour-propre se mettant de la partie, elle n'aurait plus que mépris, qu'aversion pour le malheureux confident auquel elle avait fait part de ses fausses espérances. Il me semblait qu'il y avait des siècles qu'elle me tenait rigueur. Vivre près d'elle et ne plus vivre avec elle était pour moi un de ces chagrins que leur durée change en supplices.

Le lendemain, deux heures avant le dîner, je fis un tour dans le vignoble; c'était ma promenade favorite. On prétend que les pays de vignes manquent de pittoresque; celles-ci ont du charme et de la grandeur. Elles offrent par endroits de lointaines échappées de vue, jusque sur la plaine de Châlons. Les pentes raides et accidentées où s'alignent leurs ceps d'étage en étage amusent les yeux par de beaux mouvemens de terrain, par un heureux contraste de lignes douces, abruptes, sinueuses ou rompues. Une belle rivière coule à leurs pieds, une forêt les environne. Je les admirais auss pour leur tenue irréprochable, pour leur propreté exemplaire, qui

me rappelait celle d'un jardin hollandais. et je m'intéressais aux façons successives, aux soins si divers et si minutieux qu'on leur donne. Hiver et été, on les travaille toute l'année. On leur rapporte leurs terres éboulées, en y mêlant du terreau; on leur distribue l'engrais amassé dans leurs magasins; on les refait, on les restaure, on les bêche, on les bine, on les ratisse, on les peigne, on les arrose et le jour où l'on récolte leurs grappes noires ou dorées aux petits grains serrés, l'homme peut dire qu'il a mérité sa récompense.

Il était tombé, peu après le lever du soleil, une violente averse mêlée de quelques grêlons, et comme il arrive toujours en pareil cas, on avait dit : tout est perdu. Un vigneron que je rencontrai m'assura que le raisin avait eu plus de peur que de mal. Après l'avoir quitté, j'atteignis une sorte de terrasse d'où j'aperçus à mes pieds le clocher et les toits rouges de Cumières. Ce florissant village ne réveillait plus en moi que de néfastes souvenirs; je lui tournai le dos, et je remontais par un sentier qui aboutit à une petite grille du parc de Mon-Désir, quand j'aperçus à deux cents pas de moi Monique, coiffée d'un grand chapeau de paysanne. Il me parut qu'elle s'avançait à ma rencontre, et le cœur me battit très fort. Je ne m'étais pas trompé, elle venait à moi, et en m'abordant, elle me tendit la main, comme si rien ne fût arrivé. Elle m'interrogea sur les dégâts causés par la grêle, et parut satisfaite d'apprendre qu'ils se réduisaient à peu de chose. Elle s'intéressait aux vignes comme à des êtres vivans, comme à des bêtes, et elle n'aimait pas qu'on maltraitât les bêtes. Passe encore les humains!

Tout à coup, changeant de ton et de sujet :

— Eh bien, vous voilà content, heureux, ravi!

J'avais une telle crainte qu'elle n'eût pénétré les mystères de mon cœur que je l'examinai un instant sans oser répondre. Son visage me rassura, elle n'avait aucune arrière-pensée.

— Croyez bien, lui dis-je, que ce qui vous fait de la peine ne sera jamais pour moi un sujet de joie.

— Grand merci! mais les grands philosophes éprouvent toujours quelque satisfaction à se dire : « Voilà une folle qui ne voulait pas m'en croire; elle sait aujourd'hui ce qu'il en est, que j'avais raison et qu'elle avait tort. »

— Tout le monde se trompe, sans en excepter les grands philosophes. Heureusement erreur ne fait pas compte.

Elle se mit à remonter le sentier, en marchant à deux pas devant moi.

— Eh bien, oui, je me suis trompée, et me voilà forcée de reconnaître que ce beau jeune homme n'a point de caractère, à

moins qu'il n'en ait trois ou quatre, et qu'en tout cas, il n'a ni foi ni loi... Il me reste cependant un doute. Je voudrais être bien sûre qu'il n'y a pas quelque mystère, quelque intrigue là-dessous, qu'on n'a pas brouillé les cartes.

— Qui est cet *on* que vous soupçonnez ?

— Ce n'est pas vous... Mais enfin maman a vu M. de Triguères à la *garden-party*, et selon toute apparence, elle a dû le revoir depuis chez Mme de Morane ou ailleurs, car elle est souvent sortie ces temps-ci. Je voudrais être sûre qu'elle ne l'a pas découragé. Il pourrait se faire que cette sœur, qui semblait si désireuse de marier son frère, l'eût pressentie, qu'on lui ait fait au moins quelques vagues ouvertures et qu'elle les ait si mal reçues qu'on a renoncé à passer outre.

— Je serais étonné que madame votre mère se fût décidée à refuser votre main sans vous en parler, sans vous avertir. Son caractère un peu nonchalant, son indifférence naturelle, la préservent des démarches précipitées.

— Rappelez-vous pourtant avec quelle vivacité elle m'a reproché d'avoir été trop gracieuse pour ce beau cavalier. Avait-elle l'air indifférent ?

— Si vous avez des doutes, que ne l'interrogez-vous ?

Elle s'arrêta et se retourna. Nous avions atteint la petite grille, qu'ombrageaient deux grands coudriers. Elle cueillit une noisette, la roula un instant entre ses doigts, l'examina, puis la jeta à terre, puis me regarda et me dit :

— Vous allez vous moquer de moi. Maman ne me fait pas peur, et pourtant elle m'intimide. Nous n'avons certes pas à nous plaindre d'elle ; elle nous laisse faire à peu près tout ce que nous voulons, et elle s'intéresse fort gracieusement à nos toilettes. Elle est douce, d'humeur facile, et quand elle le peut sans s'incommoder, elle ne demande pas mieux que de nous passer toutes nos fantaisies. Cependant Sidonie, cette grande déchiffreuse d'énigmes, me disait un jour : « Je voudrais savoir qui est maman. Quand je lui adresse la parole, je ne sais pas bien à qui je parle. Elle nous traite tantôt comme ses filles, tantôt comme des étrangères, et il y a en elle une femme inconnue, que nous ne connaîtrons peut-être jamais. » C'est à cette inconnue qu'il me répugne de parler de nouveau de M. de Triguères.

Elle s'empara de mes deux mains, qu'elle garda un moment dans les siennes, et avec une expression d'angélique tendresse :

— Je ne suis plus une exécrable petite Japonaise, je suis une bonne petite brebis, et vous êtes redevenu mon bon chien, n'est-ce pas ?

— Mais il me semble que je l'ai toujours été.

— Ah! mais non, par exemple! L'autre jour, vous m'avez parlé sur un ton, mais sur un ton!... Je ne vous reconnaissais plus, et vraiment vous m'avez fait peur, j'ai cru que vous alliez me manger. Enfin, laissons cela, je suis généreuse, et je vous pardonnerai votre bizarre incartade si vous faites à maman la question que je n'ose lui faire.

— Je tâcherai d'en trouver l'occasion, quoique à la vérité...

— Pas de *quoique!* Et faites-la naître, cette occasion, et le plus tôt possible. Vous savez que je n'aime pas à attendre.

— Soit! mais à une condition.

— Laquelle?

— Vous allez me promettre que, quelque réponse que je vous rapporte, vous m'en croirez.

— Je vous le jure... et je croirai aussi que sauf vous, tous les hommes, tant qu'ils sont, ne valent pas la noisette que voici et qui, avant d'être mûre, a été trouée par un ver.

Et elle écrasa sous son pied le ver et la noisette.

Chacun de nous s'absorbant dans ses pensées, nous traversâmes le parc sans mot dire. La commission dont je m'étais débonnairement chargé me pesait. Il avait été stipulé depuis longtemps par une sorte de convention tacite que j'étais de la famille, et on parlait de tout devant moi à cœur ouvert. Mais j'aurais cru abuser des droits qu'on me reconnaissait si je m'étais mêlé ostensiblement de discuter les propositions de mariage qu'on pouvait faire à mes élèves. Je craignais que leur mère ne jugeât ma démarche indiscrète. Sur le pied où j'étais avec elle, je ne savais trop ce que je pouvais me permettre. Mme Brogues n'était pas une de ces femmes commodes, d'abord facile, qui ne se formalisent jamais d'être interrogées et ne prennent pas les questionneurs en grippe. Il était dangereux d'aller à elle, il fallait attendre qu'elle vînt à vous, et tantôt elle me traitait comme un homme qui possédait sa confiance, et à qui elle ne reprochait que de ne pas le savoir assez et de pécher par un excès de réserve; tantôt je n'étais plus pour elle qu'un intrus dont elle redoutait les curiosités et qu'elle semblait s'étudier à tenir à distance. Mais j'avais promis, je ne pouvais m'en dédire. Aussi bien, en approchant de la maison, nous nous avisâmes que Mme Brogues était à son piano, qu'elle lui révélait les secrets de cette inconnue qui intimidait ses filles. Mon impérieuse maîtresse me montra du doigt la porte entre-bâillée du salon, me dit à l'oreille : Allez! — et tandis qu'elle s'éloignait rapidement, je poussai la porte et j'entrai.

Mme Brogues, en m'apercevant, contracta ses blonds sourcils. Un

soir, elle avait daigné me raconter les rêves que lui inspirait la musique; elle s'en voulait d'avoir jeté les saints devant le pourceau. Elle continua pourtant de jouer, pendant que je tendais tous les ressorts de mon esprit pour trouver l'ingénieux préambule et les habiles circonlocutions qui me serviraient à introduire mon délicat sujet. Je me donnais là une peine inutile. Elle n'alla pas jusqu'au bout de son morceau, et sans quitter son tabouret, ayant tourné la tête de mon côté, elle me fit signe d'approcher et me dit :

— Vous êtes, monsieur, le confident intime de Monique, elle ne vous cache rien, et tout à l'heure, si je ne me trompe, vous étiez ensemble. La pauvre enfant vient d'éprouver une grande mortification, un cruel mécompte. Dans quelle disposition d'esprit l'avez-vous laissée?

— Je puis vous assurer, madame, qu'elle est très raisonnable. Elle reconnaît qu'elle s'était abusée, coiffée d'une chimère.

— Oh! oui, fit-elle, c'était une pure chimère.

— Vous ne pensez pas, repris-je, que M. de Triguères ait jamais songé sérieusement à vous demander sa main? Mme de Morane ne vous a fait aucune ouverture à ce sujet?

— Aucune, pas la moindre. Quoique ce mariage me parût absurde, très mal assorti, quoique M. de Triguères soit selon moi l'homme le moins fait pour épouser Monique, je ne me serais pas permis de résoudre une question si grave sans m'être concertée avec son père et sans l'avoir prévenue elle-même, et j'aime à croire qu'elle n'en doute pas.

Je savais ce que je voulais savoir, et cette réponse était celle que je désirais. Mais mon plaisir fut gâté quand Mme Brogues ajouta :

— Je suis charmée de ce que vous me dites de l'état de son cœur et de penser qu'elle a pris si promptement son parti. Cela me permet d'espérer qu'après réflexion, elle se décidera peut-être à accepter sans trop de répugnance les propositions qui lui seront faites avant peu.

— Quelles propositions? dis-je avec inquiétude.

— Vous avez dû remarquer, poursuivit-elle, que M. Monfrin venait souvent ici et s'occupait beaucoup de Monique. Elle lui a fait un affront, qui lui a été sensible, et il a cessé dès lors ses visites. Mais l'ayant rencontré l'autre jour, j'ai fait de mon mieux pour guérir sa blessure. Je lui ai représenté que Monique était encore une enfant, qu'il fallait lui pardonner des légèretés de conduite, des étourderies sans conséquence, que le fond était excellent. J'ai même ajouté, au risque de m'avancer un peu trop, qu'elle avait senti ses torts, que si elle avait occasion de le revoir,

elle se croirait tenue de les réparer... Si j'en ai trop dit, je compte sur vous pour venir à mon aide. Vos conseils sont les seuls qu'elle écoute, et vous pouvez en cette circonstance nous rendre de précieux services. M. Monfrin viendra dîner ici dans quelques jours; tâchez d'obtenir qu'elle lui fasse bon visage. C'est de tous les partis qui pourraient se présenter celui qui m'agrée le plus. M. Brogues, à cet égard, partage mon sentiment; il est convaincu, comme moi, que nul homme n'est plus capable de faire le bonheur de notre fille... N'est-ce pas aussi votre avis? Il m'a paru que vous aviez quelque sympathie pour lui.

— Je lui sais gré, madame, répondis-je en grand diplomate, de ressembler fort peu au jeune homme que vous avez qualifié fort justement d'insupportable fat.

Elle me jeta un regard très étrange, accompagné d'une exclamation sourde, dont il me fut impossible de deviner le sens. Je n'eus pas le temps de m'en éclaircir; la première cloche du dîner sonna, elle monta aussitôt dans son appartement, où l'attendait sa femme de chambre.

Le soir même, je fis part à Monique de ce petit entretien, sans lui dire un mot toutefois de M. Monfrin. Elle m'avait juré de me croire, elle me crut. Je me trouvais, moi aussi, dans d'excellentes dispositions d'esprit, et je voyais l'avenir en rose. Nous avions fait notre paix, elle et moi; je n'étais plus en quarantaine, elle m'avait rendu toute sa confiance, et pendant deux minutes, elle avait tenu mes deux mains dans les siennes. M. Monfrin et ses poursuites opiniâtres m'inquiétaient peu. Elle m'avait si souvent parlé de ses sentimens pour ce galant homme que j'étais certain de n'avoir rien à craindre de lui. Je savais du reste que M. Brogues, si désireux qu'il fût d'avoir pour gendre le fils de son ancien ami, n'aurait garde de violenter le cœur de sa fille, et que, au surplus, Mlle Monique Brogues n'était pas une de ces personnes qui se laissent contraindre.

— L'un est à jamais parti, me disais-je en arpentant ma chambre à grands pas, et elle n'épousera jamais l'autre.

Cette nuit-là, le chien du jardinier, pour la première fois depuis longtemps, dormit huit heures de suite d'un sommeil paisible et profond, et se réveilla sans avoir vu le diable dans ses rêves.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n°.)

BALLANCHE

La renaissance religieuse, — ou la réaction religieuse : car qu'importent les mots dont la polémique fait usage, et acceptons-les tous pour abréger, — la renaissance ou la réaction religieuse du commencement de ce siècle intéresse beaucoup le siècle finissant. Il l'étudie, la questionne, quelquefois tâche à l'imiter. Le néo-christianisme est une mode ; l'effort religieux est plus qu'une mode, et semble un besoin, à tout le moins une inquiétude. Cela ramène l'attention vers les efforts ou les inquiétudes du même genre qui se sont montrés il y a quatre-vingts ans sous diverses formes. Quiconque voudra étudier le mouvement religieux au XIXe siècle devra ne pas oublier Ballanche. Moins éclatant, mais beaucoup plus convaincu que Chateaubriand, pour ne pas dire plus sérieux, il a certainement séduit beaucoup moins d'imaginations, et sollicité beaucoup plus d'âmes. Absolument indemne de l'esprit du XVIIIe siècle, dont j'ai cru voir et montrer que les De Maistre et les Bonald sont encore très pénétrés, quoi qu'ils en aient, il n'a rien de leur allure batailleuse, impérieuse et tranchante, et il a dû pénétrer plus mollement, plus intimement et plus profondément dans les cœurs. La réputation de cet homme, qu'on ne lit pas depuis soixante ans, indique bien l'influence secrète et sourde qu'il a exercée sur nos pères. D'après les dates on peut le tenir pour le premier qui ait essayé de sonner le réveil religieux dans notre pays ; par sa nature, essentiellement original, solitaire, et creusant patiemment son puits, comme il a dit lui-même, il est de ceux qui n'obéissent guère à un engouement, et qui quelque-

fois contribuent à en former un. Tout ce qui a été, en notre siècle, mêlé de mysticisme, ou simplement religieux avec une certaine profondeur, peut donc être rattaché à lui, ou du moins tient à lui par certaines affinités. C'est une des personnes morales les plus curieuses à étudier, et les moins connues du reste, de tout notre siècle. Je voudrais en fixer ici les principaux traits.

I.

Il était Lyonnais, et s'en est toujours souvenu avec plaisir et avec fierté, comme tous les Lyonnais. Dès son premier ouvrage il veut qu'on le sache, et *date* son livre, en quelque sorte, par les lignes suivantes : « Rians Ménales de Sainte-Foy, grottes de Fontoncières, rochers romantiques de l'île Barbe, amoureuses Tempés d'Ecully et de Roche-Cardon, rives si magnifiques et si sentimentales de la Saône... » Plus tard, en 1818, en 1828, le Lyonnais se retrouve dans certaines comparaisons qui ne viendraient à l'esprit ni d'un Parisien ni d'un Provençal : « Les opinions humaines ne ressemblent donc point à la pièce de toile que le tisserand commence et achève. Elles se croisent, et se feutrent, pour ainsi dire : la *trame* est de tous les jours, la *chaîne* est éternelle. » — « La fragile nacelle d'Orphée fendait les flots comme une navette qui court le long de la trame du tisserand. » — Il était Lyonnais. Tous ces Lyonnais sont volontiers rêveurs, imaginatifs, *irréels* et mystiques. Ce sont nos Allemands. Poètes, de Maurice Sève à Laprade, ils sont symbolistes ; penseurs, d'Antoine Favre à Edgar Quinet, ils sont abstraits de tout leur cœur, amoureux des mythes et des figures. Quels qu'ils soient, l'obscurité des idées ne les effraie pas, si l'on ne peut pas dire qu'elle les attire et les retient. Ils sont graves et lents, et d'une très forte vie intérieure. La clarté et la vivacité françaises ne leur agréent jamais qu'à moitié. Très intelligens et infiniment amoureux des idées, ce sont des intelligences à seconde vue, à qui manque quelquefois la première. Ballanche est le type du Lyonnais, jusqu'à en être parfois un commencement de parodie. Ce caractère en lui fut persistant, ineffaçable. Il traversa Paris, le plus beau Paris, le monde, et le plus beau monde, et en fut aimé, sans cesser de rester provincial, ce qui n'est pas mauvais du tout, et de sa province, ce qui est peut-être moins bon. Il resta abstrait, renfermé et doux, ne laissant pas d'être aimable quelquefois, sans y songer, par une distraction de plus. Il était de ceux qui ne vivent point en ce monde, ce qui n'est pas à dire, et au contraire, qu'ils n'y soient pas à l'aise ; car ils n'y gênent personne, et par personne

n'y sont gênés. Qu'il n'est pas habitant de cette terre, il le sait très bien, et avec cette emphase naïve, très familière aux rêveurs et qui chez eux ne déplaît pas, il dit, — je traduis d'avance, pour qu'on comprenne, — il dit d'une jeune personne qui n'avait pas voulu l'épouser : « 14 août 1825, date bien funeste, que j'ai longtemps ignorée, et dont je n'ai jamais été averti par aucun pressentiment; du moins, si une corde de ma lyre a rendu un son funèbre, le mouvement du monde m'a empêché de l'entendre; le 14 août, une belle et noble créature qui m'était jadis apparue et qui habitait loin des lieux où j'habitais moi-même, une belle et noble créature, jeune fille alors, à qui j'avais demandé toutes les promesses d'un si riche avenir, est allée visiter à mon insu *les régions de la vie réelle et immuable*, après avoir refusé de parcourir avec moi celles de la vie d'illusions et de changemens. » — En vérité, cette jeune fille, il le sent, en partant pour un autre monde, était allée le rejoindre.

Ballanche est, de plus, un Lyonnais qui a vingt-cinq ans en 1801. Il a vu la révolution, affreuse partout, épouvantable, comme on sait, à Lyon, et il a gardé, de ces scènes horribles, un souvenir que l'on retrouve à peu près dans tous ses ouvrages. Son imagination en a été ébranlée pour toujours. La vision du meurtre mêlé à l'histoire, et en faisant partie intégrante, nécessaire peut-être, ayant un sens par conséquent, et un sens qu'il s'agit de comprendre et d'interpréter, deviendra peu à peu chez lui tout un système, confus, mais tout un système, de philosophie historique. Remarquez-vous comme les hommes de ce temps sont obsédés de l'idée du meurtre? De Maistre imagine le caractère providentiel du sang versé, et en fait toute une théorie rébarbative à l'appui de son système. De Bonald, dans un chef-d'œuvre de périphrase, demande « qu'on envoie le sacrilège devant son juge naturel. » Chateaubriand, dans ses œuvres politiques, a plus d'une phrase féroce. Ces gens-là ont vu tuer. Cela donne des idées aux hommes d'imagination. Des *Soirées de Saint-Pétersbourg* au *Prêtre de Némi* on pourrait trouver toute une littérature contenant les diverses philosophies du meurtre politique et religieux. Le doux Ballanche en a fourni un chapitre, et non pas, comme nous le verrons, le moins curieux. Il s'est demandé pendant sa jeunesse : « Pourquoi les hommes se massacrent-ils au nom des idées qu'ils croient avoir? Il doit être à cela une raison; mais une raison élevée, une raison philosophique, une raison qui se rattache au plan du monde, une belle raison. » Il a essayé de la trouver, dans son âge mûr. — Enfin, il faut savoir quelle a été l'éducation intellectuelle de Ballanche. Elle n'est pas très variée. Il me semble qu'il a

peu lu. Mais ses lectures étaient originales. Il était curieux. Il ne lisait pas ce que lisait le monde. Il se dirigeait d'instinct vers les penseurs un peu abstraits, quelquefois excentriques, et se laissait peu aller aux engouemens littéraires d'alentour. Il faut qu'il ait peu lu Chateaubriand ou l'ait peu goûté, pour avoir dit en 1818 : « Le sceptre de l'imagination est à prendre. « Mais il a lu Charles Bonnet, à qui il emprunte le terme de *Palingénésie*, et que plus d'une fois il loue très fort. Il a lu Boulanger; il a lu ce singulier et curieux Fabre d'Olivet; il a lu de Bonald; il a lu de Maistre, qu'il n'aime pas, et qu'il apprécie assez bien : « Je dirai volontiers à M. de Maistre et à ses disciples : vous êtes les juifs de l'ancienne loi, et nous sommes les chrétiens de la loi de grâce. » Surtout il a lu Vico, avant Michelet, je crois, et à coup sûr en même temps que lui, et il est tout pénétré de la pensée du philosophe napolitain, à une époque où cette pensée était presque absolument inconnue en France. Cent fois il rend à Vico le plus solennel hommage. On peut dire que Vico est son maître par excellence. C'est chez lui qu'il a pris : 1° cette idée qu'il y a une philosophie de l'histoire ; 2° que cette philosophie de l'histoire doit être cherchée plus qu'ailleurs dans les traditions les plus anciennes, c'est-à-dire sous les voiles des mythes préhistoriques; 3° que cette philosophie de l'histoire démontre que le *progrès* existe; 4° qu'elle s'accommode au dogme de la Providence, à la religion chrétienne et catholique; et que par conséquent le progrès est providentiel, et peut être et doit être chrétien. — On peut en effet trouver tout cela dans Vico sans le trahir; et Ballanche, chrétien de foi, mais très enclin à l'idée de progrès, dut trouver en Vico une occasion et une autorité confusément souhaitées pour s'écarter de « l'immobile Bossuet, » et s'attacher à un *providentialisme* sérieux, mais large et aisé, et à un christianisme sincère, mais susceptible d'évolution et de renouvellement. — Car Vico, comme Bossuet, a prétendu donner « une démonstration historique de la Providence ; mais Vico est un Bossuet essentiellement laïque, qui semble placer la providence au centre et au sein de l'humanité, au lieu de la placer, imperieuse, bien au-dessus d'elle, d'où il suit que sa providence paraît suivre l'humanité dans ses démarches plutôt que de les diriger. Cela fait de grandes différences, mais qui n'étaient point pour déplaire à Ballanche. Il était, ou voulait être, très moderne, en même temps qu'il était très réactionnaire. Il trouva dans Vico, ou crut y trouver, de quoi satisfaire à ces deux instincts. Telles furent les sources diverses de la philosophie de Ballanche. Suivons-le maintenant dans le développement successif, très incertain, mais finalement assez original et assez intéressant de son esprit.

II.

Il fut d'abord un simple « réacteur, » très irrité contre la révolution, les révolutionnaires et les philosophes du XVIIIe siècle, et cherchant un principe à opposer aux principes de la génération précédente. Les hommes du XVIIIe siècle avaient intronisé la raison ; l'effort de Ballanche en 1801 (*Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*) fut de substituer le sentiment à la raison : « Nous sommes quelquefois déçus par le sentiment, dit-il, mais qu'ont de comparable les erreurs de sentiment avec les écarts de la raison? » Il développait cette idée avec une certaine verve juvénile, des souvenirs de Rousseau, des réminiscences de Bernardin de Saint-Pierre, peu de logique et une extrême innocence. On prévoit que le « sentiment » n'est là que pour servir d'une transition aisée au « sentiment religieux » et à la religion proprement dite. Ce premier livre de Ballanche est tout simplement un manifeste catholique. C'est en cela, à cause de la date, qu'il est très intéressant. C'est un *Génie du christianisme* enfantin ; mais qui a paru avant le *Génie du christianisme*. Nous y trouvons déjà toutes les idées favorites de Chateaubriand. L'homme est un animal religieux. La raison lui suffit dans la vie pratique, le trompe et surtout le désenchante et le décourage dès qu'il veut s'élever au-dessus de la terre, et s'élever au-dessus de la terre lui est un besoin. Toutes les grandes pensés humaines ont pour origine les idées religieuses : « La coupole de Saint-Pierre, l'*Athalie* de Racine, l'*Histoire universelle* de Bossuet, ont été inspirées par la religion. » Le jour où la religion disparaîtrait de la terre, l'homme aurait supprimé la forme élevée et noble de son inquiétude éternelle, et il ne lui resterait que l'inquiétude vulgaire et misérable, et comme une impatience maladive et ridicule de changer de place. Le beau est un besoin de l'homme, et le beau est religieux. L'esthétique est une religion qui se cherche, le beau est une religion qui s'est trouvée. — Voilà du Chateaubriand. En toutes lettres, ajouterai-je, et à s'y méprendre : « L'asile d'une hospitalité chrétienne au milieu d'un désert, ou parmi les glaces du mont Saint-Bernard ; des chaumières groupées autour d'un clocher de hameau ; une sainte Vierge tenant un enfant dans ses bras sculptés, à l'angle de deux chemins, sont des images pittoresques qui vivifient un paysage. » — Et la conclusion, c'est que « cette même religion qui a détruit les autels de la superstition est encore le principe fécondateur de tous nos succès dans la littérature et dans les arts. » — Ce petit livre passa inaperçu au milieu des acclamations

que, l'année suivante, le *Génie du christianisme* souleva. Il ne doit pas être oublié de nous. Il prouve que le *Génie du christianisme* ne fut pas isolé, et qu'il répondait à un besoin, à une sollicitation de l'opinion publique déjà exprimée çà et là. La réaction religieuse de 1800 ne fut pas faite par Chateaubriand. Elle existait, il en profita. Elle fut plus qu'une mode littéraire. — Elle fut d'abord une réaction; ce qui suffirait à l'expliquer, une génération ayant toujours, sans qu'il y soit besoin d'une autre cause, un vif besoin de penser autrement que la génération qui la précède. — Elle fut ensuite une sorte de recueillement, très analogue à cette sorte de stoïcisme, plus ou moins chrétien chez les uns, plus ou moins païen chez les autres, qui fut essayé vers la fin du XVIe siècle par Guillaume du Vair et quelques-uns de ses contemporains. — Elle fut assez forte, très mêlée et trop mêlée de rancunes ou d'espérances politiques, mais vraiment sérieuse et réfléchie. En 1801, il est bien vrai que le XVIIIe siècle, je ne dis pas est fini, mais tourne une borne de son stade. Comment dirais-je? Il se déclasse, en quelque manière. Des hautes classes il passe aux classes inférieures, que jusque-là il avait peu atteintes; là il s'installe, et poursuit son évolution qui durera très longtemps encore, et qui n'est pas terminée à l'heure où nous sommes. 1801-1802 est une date très considérable dans son histoire. — L'*Antigone* de Ballanche parut en 1814. Ce n'est qu'un *Télémaque* très prétentieux. On n'y trouve point, ce qui surprend, la théorie de l'expiation qui devint plus tard si familière et si chère à Ballanche. Le dessein moral du livre nous est révélé par quelques lignes de l'épilogue. Cette histoire d'OEdipe est l'histoire de l'homme « roi de l'énigme, puissant pour avoir compris, misérable pour avoir compris davantage. » La leçon d'humilité contenue en effet dans le mythe d'OEdipe, et qui s'accommode très bien aux méditations habituelles d'un chrétien, semble avoir été comprise par Ballanche un peu après coup. Il est regrettable qu'il n'en ait pas tiré un meilleur parti. C'est ici la partie du christianisme, — si essentielle qu'elle en est presque le fond, — que nos néo-chrétiens de 1800, qu'ils s'appellent du reste de Maistre, de Bonald, de Chateaubriand ou Benjamin Constant, ont le moins comprise, et le moins remise en lumière. Il convenait au modeste et charmant Ballanche d'aller plus loin qu'à seulement s'en apercevoir. — A cette première période de la vie intellectuelle de Ballanche, je rattache encore son troisième livre : *Essai sur les institutions sociales dans leurs rapports avec les idées nouvelles*. Ce n'est pas encore un livre très original. Il est très fort inspiré de Bonald et de De Maistre; mais il semble déjà l'être de Vico, ce qui est très intéressant en 1818, et l'on y trouve les

germes des idées maîtresses de Ballanche qui doivent se développer plus tard. Ce qui est de Bonald, c'est tout ce qui concerne l'origine de la parole humaine, objet, comme l'on sait, de discussions interminables à cette époque. Comme Bonald, mais sans rattacher cette idée à toute une théorie de la radicale impuissance de l'homme, Ballanche croit que la parole humaine est d'origine et de création divines, qu'elle est une communication du *verbe*, et une participation, humble et mesurée, au *verbe ;* que nous pensons en Dieu et ce que Dieu a voulu que nous pensions, avec une certaine liberté relative d'association et de combinaison; que nous *concevons* des idées qui ont été déposées en nous par le langage, qu'en un mot nous sommes non les créateurs, mais *les mères de nos idées*. Ce qui est de Bonald encore, c'est un effort très grand et continu pour éloigner le plus possible l'homme des animaux. On sait assez que ç'avait été un penchant plus ou moins avoué et plus ou moins satisfait chez la plupart des philosophes du XVIIIe siècle, de faire plus courte, qu'on ne voulait précédemment la voir, la distance entre l'homme et la bête. Buffon seul, avec le plus grand soin, et la plus vive insistance, nullement chrétien, mais très décidément spiritualiste en cela, avait creusé à nouveau le fossé jusqu'à en faire un abîme, et replacé l'homme sur un piédestal, que, non sans emphase, il fait admirer, et qu'il ne semble jamais trouver assez haut. Vico, là-bas, dans sa solitude, avait, par une suite naturelle de ses idées générales, dit quelques mots dans le même sens que Buffon. Bonald chargeait dans la même direction avec la rectitude violente, la fougue, la « suite enragée » et l'absolue ignorance des nuances et des détours qu'on lui connaît. Ballanche insiste encore, et accumule les différences essentielles qu'il faut qu'on reconnaisse entre les animaux et les hommes. C'est, pêle-mêle, le fer qu'il a trouvé, le feu qu'il a inventé, et l'amour, et la pudeur, et l'esthétique, et le pouvoir qu'il a de changer certaines choses dans l'état de la planète (déboisement, reboisement, humidité, aridité, — idées de Buffon) et le patriotisme, et surtout la religion. On peut dire qu'en toute cette partie de son œuvre Ballanche côtoie de Bonald, et se tient à une certaine distance de lui, sans savoir au juste s'il le surveille comme un auxiliaire ou comme un adversaire. Bonald a une idée, qui est d'éloigner l'homme des animaux pour le rapprocher de Dieu, et, une fois là, pour le confondre en Dieu comme l'esclave en son maître, la chose en son possesseur, l'instrument en son agent éternel : il ne l'élève que pour l'abaisser, ou plutôt pour l'annuler d'un seul coup. Ballanche éloigne l'homme des animaux, avec un secret dessein, ce me semble, de le laisser ensuite à une très grande distance de

Dieu et dans une grande indépendance de Dieu. Car, revenant à la question de la parole humaine, après avoir reconnu que la parole est d'invention céleste, on le voit s'efforcer de prouver que cette origine ne constitue pas pour l'homme un asservissement indéfini au verbe éternel, que l'homme, après avoir bien longtemps pensé en Dieu, s'est « émancipé des liens de la parole, » a fini par penser personnellement, à ses risques et périls, s'est affranchi de la pensée traditionnelle, et que cela constitue une nouvelle période dans l'histoire de l'humanité. Cela est encore bien confus dans le livre de 1818, mais est à noter, parce que c'est le point de départ d'une pensée dernière par où Ballanche s'écartera décidément des « réacteurs » purs et simples de 1815, et se placera à distance à peu près égale des conservateurs et des novateurs, dans une sorte de tiers-parti où il fut longtemps à peu près seul, mais qui eut dans la suite ses destinées.

Ce qui fait songer à Vico dans ce livre un peu disparate, mais attachant, c'est un essai d'histoire générale de l'humanité par grandes lignes et grandes périodes. Déjà Ballanche songe à organiser l'histoire, ce qui sera, sous l'influence de Vico et de Herder, la grande œuvre, cent fois essayée et reprise, de notre audacieux XIXe siècle. Déjà il aime à considérer les sociétés comme des personnes qui ont une régulière évolution proportionnée à leurs forces premières. « L'esprit humain est toujours en marche. Les sociétés naissent, vivent et meurent comme les individus. » Déjà, ce qui est plus significatif, étant tout à fait, sinon de l'école, du moins dans l'esprit de Vico, il s'inquiète des premières traditions de l'humanité, conservées, nonobstant les altérations, dans les œuvres des poètes. « Je cite plus volontiers les poètes que les politiques, parce que je regarde les poètes comme les véritables annalistes du genre humain. » Enfin il essaie de tracer, comme il la comprend pour le moment, la marche générale de l'humanité à travers les âges. Trois carrières : l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes; et ce sont trois *émancipations* successives. Au commencement, l'homme était bien ce que de Bonald croit qu'il est toujours, la chose de Dieu. La créature ne s'était détachée ni pour son bien ni pour son mal de son créateur. Cependant il avait en lui, à la condition encore que Dieu voulût l'aider en cela, de quoi conquérir une liberté relative de pensée, de parole et d'acte. La liberté n'est pas primitive en l'homme; il n'a que la force secrète de la conquérir; mais il la conquiert. Une première émancipation, permise par Dieu, a eu lieu dans les temps antiques. Les temps antiques ont été la période de l'*imagination*. L'homme a émancipé alors sa faculté d'imaginer. Il a peuplé le monde de

fantômes et de mensonges. Il s'exerçait, comme l'enfant, à être quelqu'un, par des fables qui émanaient de lui et dont il s'environnait jusqu'à en avoir peur. Cette émancipation l'amusait et lui donnait l'habitude de la liberté de penser. Une seconde émancipation, aidée par Dieu, fut l'émancipation morale qu'on appelle le christianisme. Une partie de la personne humaine fut affranchie de la société, retirée de sa prise, proclamée indépendante. L'homme, en tant qu'être moral, dépendit d'une société spirituelle, non de l'État. Ce fut une *émancipation morale*. Enfin, dans les temps modernes, l'homme s'affranchit de la tradition, il émancipe sa pensée de la pensée des siècles antérieurs, « il se dégage des liens de la parole ; » et il y a là un fait d'immenses conséquences : l'émancipation intellectuelle. Et voilà les trois grands âges de l'humanité.

Et l'on trouvera que cela ne signifie rien du tout ; et je reconnais qu'en effet il n'y a pas de système plus superficiel. Mais, pour la suite de la pensée de Ballanche, c'est important. Ce que nous avons ici, c'est l'idée du progrès s'insinuant dans l'esprit de ce penseur très timide, mais qui ne s'affranchissait pas, qui ne s'*émancipait* pas d'une pensée, dès le moment qu'elle s'était introduite en lui. Nous verrons que, désormais, concilier l'idée du progrès avec toutes les idées religieuses, chrétiennes et anti-philosophiques, dont il avait vécu antérieurement, fut sa grande préoccupation et son grand effort.

Jusqu'à présent, Ballanche n'est à nos yeux, comme il le fut sans doute au regard de ses contemporains, qu'un philosophe-théologien assez nuageux et inconsistant, remuant assez péniblement les idées disparates qui lui venaient des différens points de l'horizon, et plus capable de faire penser, par suggestion insensible, que de penser lui-même. Nous arrivons au temps où, sans jamais être arrivé à la clarté d'esprit, à la maîtrise de sa pensée, il est pourtant un philosophe original et devint enfin quelqu'un.

III.

De 1819 à 1832, Ballanche publia *le Vieillard et le Jeune homme*, *l'Homme sans nom*, *la Palingénésie sociale*, *Orphée*, *la Ville des expiations* et *la Vision d'Hébal*. Ce sont, tantôt comme *Orphée* et *la Vision d'Hébal*, des livres symboliques destinés à montrer sous une forme romanesque ou pseudo-historique la pensée de l'auteur, tantôt, comme *le Vieillard et le Jeune homme* et *l'Homme sans nom*, des dissertations philosophiques sous forme de dialogue, tan-

tôt, comme *la Palingénésie sociale*, des dissertations proprement dites, où l'auteur parle en son nom. Le dessein est toujours le même: retrouver la philosophie de l'histoire pour éclairer les hommes de notre temps sur la voie où ils sont et le point vers lequel ils tendent; trouver le secret de la marche de l'humanité pour enseigner au siècle son dessein et sa démarche. La méthode est toujours ou presque toujours la même; interroger les mythes, interpréter les traditions poétiques, considérées comme le dépôt de la conscience de l'humanité, dépouiller les symboles et leur arracher leur secret, c'est-à-dire leur faire dire ce que l'on souhaite qu'ils disent en effet. Cette méthode, pour nous en occuper d'abord, c'était l'esprit même de Ballanche. Il vivait dans le symbolisme comme dans son élément propre. Il pensait lui-même par symboles, et ses poésies, *Antigone*, *Orphée*, *Hébal*, sont des paraboles. De plus, il courait au symbole partout où il le flairait, comme à sa proie. Il l'interprétait avec une sorte d'ivresse là où il était. Il l'inventait là où, très probablement, il n'était pas. Il dépasse Vico dans l'art de trouver des lumières et de longues avenues là où il n'y a probablement que des cas fortuits et insignifians. Remarquez-vous *Sons* et *Insons?* Il faut remarquer cela. C'est une révélation. *Sons* est le simple et le primitif, *Insons* est le composé et le postérieur. Cela prouve le péché originel. — Tirésias a été successivement homme et femme. Cela veut dire qu'il a connu les lois et les conditions des différentes classes. Car, dans toute l'antiquité, la femme étant tenue pour inférieure et mineure, les classes inférieures sont assimilées aux femmes. On les appelle *mulieres*. L'enlèvement des Sabines n'est pas autre chose que le rapt, fait par les Romulides dans la campagne romaine, d'hommes désarmés qui devenaient esclaves et donnèrent naissance à toute la classe des plébéiens. — On remarquera aussi l'importance de la figue. Il doit y avoir dans l'idée de la figue un mythe perdu dont il importerait de retrouver le sens. Certains chants scandinaves font l'éloge de la figue, et « il ne faut pas trop mépriser cette petite induction; l'on sait combien les Athéniens furent jaloux des figues que produisait l'Attique. » — De vues quelquefois ingénieuses, encore que toujours aventureuses, à de véritables puérilités, il va ainsi, guettant les vieilles fables et les interprétant à sa guise, prenant à la pipée les vieux mots et leur attribuant des sens inattendus, symbolisant à outrance, entrelaçant et brochant mythes sur symboles et symboles sur mythes, et prodigieusement à l'aise, et souverainement convaincu au milieu de tout cela. C'est un oracle. Il est né pythie. Il en a l'obscurité, la subtilité et l'assurance. Il ne fût pas descendu seulement dans l'antre de Trophonius; il y

eût vécu toute sa vie avec délices. Cela veut dire qu'il a de l'imagination et l'inintelligence absolue de la notion du ridicule. Ce sont les deux qualités essentielles du poète lyrique. De cette méthode poétique, voyons quelle philosophie de l'histoire est sortie.

Ballanche est chrétien; Vico, et, un peu, le monde intellectuel de 1820 lui ont donné l'idée du *progrès;* la haine et l'effroi de la révolution française persiste chez lui: il faudra que tout cela se retrouve, mais en s'accommodant, dans son système historique. Peu à peu, voici comment tout cela, en effet, s'est ajusté. Le christianisme a raison: l'homme est un être déchu. Les « mythes généraux de l'humanité » sont là-dessus d'accord. Partout vous retrouvez: la punition d'une première faute, le travail imposé à l'homme après une période de bonheur dans l'oisiveté, la science acquise au prix du malheur. Partout vous retrouvez l'être supérieur qui subit la mort, un autre être supérieur cherchant çà et là et recueillant les membres dispersés de cette victime (mythes de l'Inde, mythes égyptiens, mythe orphique, mythe chrétien). Partout vous retrouvez: tache originelle, travail imposé, expiation. Voilà le commencement des choses et voilà le commencement de la philosophie éthique. — Mais poursuivons. Ce travail imposé, c'est une punition, sans doute, mais c'est une expiation aussi. Qui dit expiation dit réhabilitation. Interrogez les mythes encore: ils vous diront tous que l'être qui expie s'épure, se sanctifie, se divinise. Le christianisme ne l'a pas dit peut-être assez clairement; mais on peut le lui faire dire. Et c'est ici qu'intervient l'idée du progrès. Le progrès, c'est expiation, purification, relèvement. L'homme n'en aurait pas l'idée s'il n'avait celle d'une nécessité de s'amender. Il ne cherche à *s'élever* que pour obéir à un besoin de se *relever*. S'il n'était pas tombé, il ne ferait pas d'efforts vers un *plus haut*. Progressiste qui constatez le besoin du progrès invincible chez l'homme, c'est à ce point initial que vous balbutiez. D'où est né ce besoin? Vous répondez: l'homme est fait ainsi, et peut-être tout ce qui est; tout ce qui est tend à un mieux; une première impulsion, un premier mouvement est né de cette tendance, et le progrès a commencé. De tout ce qui est, sauf l'homme, ceci est simplement faux. La loi du monde est persévérance dans l'être tel qu'il est par indéfinie reproduction, c'est-à-dire que la loi du monde, sauf l'homme, est répétition. La loi de l'homme est progrès. Pourquoi? Parce qu'il a à remonter; parce qu'il sent en lui le souvenir d'une chute, ce qui lui donne l'instinct de relèvement; le souvenir d'un abaissement, ce qui lui donne l'instinct d'un redressement; le souvenir d'une perte, ce qui lui donne l'idée d'une récupération. Dans tous les sens du mot, quand il progresse, il *répare*. Ses mau-

vais instincts aussi bien que ses bons s'expliquent par cette doctrine. Le progrès a quelquefois l'apparence ou l'attitude d'une révolte contre Dieu. Il l'est en un sens, il l'est dans certains esprits. L'être abaissé travaille pour expier, s'il est bon; il travaille pour montrer sa force et s'en targuer en face de Dieu, s'il est orgueilleux et mauvais. Le progrès est donc extrêmement lié à la chute, comme l'effet à sa cause. La chute l'explique, et il démontre la chute. Sans elle, il ne se comprendrait pas et ne serait pas; sans lui, elle serait inique, trop dure du moins, et n'aurait pas d'effet, ce qui revient à dire, en bonne logique, qu'elle ne serait pas. Si progrès et chute sont connexes, théorie de la chute et théorie du progrès n'en font qu'une; progressisme et christianisme ne sont pas contradictoires ou étrangers l'un à l'autre; ils sont complémentaires. La conscience de Ballanche est désormais à l'aise. — Maintenant, ce progrès, comment s'accomplit-il? Quelles en sont les lois? Comme le principe du progrès a un caractère théologique, les lois aussi en sont mystérieuses. Elles se résument toutes en ces deux mots: expiation, réhabilitation. L'homme expie pour lui-même ou pour d'autres, comme l'a dit de Maistre. « L'expiation est due par tous parce que l'essence humaine, une et souillée du même opprobre, a besoin d'être relevée tout entière. » L'homme a besoin d'expier « même ses bonnes actions » quand elles n'étaient pas dictées par le besoin d'expiation, « car le motif seulement peut donner du prix aux œuvres. » Le bienfait même « a besoin d'être expié par l'auteur du bienfait; Apollon a dû expier le meurtre du serpent Python. » Mais toute expiation est une épreuve, et toute épreuve une *initiation*, c'est-à-dire un pas de plus dans la voie du relèvement et du progrès. Toute épreuve est une lumière nouvelle et un degré gravi. C'est le sens de l'antique parabole de la science acquise au prix du malheur. L'humanité souffre à la fois pour expier, pour savoir, pour s'élever. Son malheur est à la fois expiation, acquisition et réhabilitation. Chaque souffrance est une réparation et une conquête. — De là dérive une grande loi du progrès qu'on n'a pas toujours comprise. Le progrès procède par révolution, c'est-à-dire par sang versé, c'est-à-dire par crimes. Ce n'est pas une iniquité, c'est une nécessité. Si le progrès n'était pas douloureux, il ne serait pas épreuve; s'il n'était pas épreuve, il ne serait pas expiation; s'il n'était pas expiation, il ne se rattacherait pas à la chute, et le système serait faux, ce qui est impossible. Mais le système est vrai, et toujours le progrès s'accomplit au prix de souffrances. Comme la femme enfante dans la douleur, l'humanité enfante dans le deuil. Les mythes sont là qui nous donnent les preuves. Ouranos

tue son père Acmon; Saturne son père Ouranos; Jupiter mutile son père Saturne; Jupiter sera tué par son fils Bacchus; Évandre tue son père. Tout fondateur d'empire est tué, depuis Remus et Romulus jusqu'à Alexandre. Les mythes anciens disaient que, pour accomplir l'initiation, l'initié devait tuer l'initiateur... c'est l'expression mythique, symbole d'un fait social. Le prêtre de Némi est l'image, un peu cruelle, du progrès humain. Le christianisme ne s'est pas dérobé à cette loi, ce qui prouve assez qu'elle est divine. « Le christianisme a accompli l'initiation générale par la mort volontaire de l'initiateur » et par les mille morts, également volontaires, des martyrs. Celui-ci, ceux-ci savaient la loi, et que tout progrès doit être acheté par le sang. Peut-être même faut-il mesurer la grandeur du progrès à la quantité de sang versé, à sa pureté aussi. Louis XVI, comme Évandre, comme Remus, doit être « tenu pour la victime mystique d'une transformation sociale; » et quant aux autres meurtres de la période révolutionnaire, ils s'expliquent par la grandeur de l'œuvre, ou doivent induire à la supposer: « L'horreur et l'immensité de la crise révolutionnaire prouveraient plutôt la grandeur et l'importance de l'ouvrage que devait accomplir la Révolution. Hommes doux et pacifiques, ne frémissez pas; mais qu'il me soit permis de le dire à présent: si cette crise horrible n'eût point été nécessaire, elle n'aurait pas eu lieu. Rien d'inutile ne s'accomplit dans ce monde des épreuves, des expiations, du progrès. » — On voit assez, comme je l'avais annoncé, l'impression profonde que la révolution avait laissée dans l'esprit de Ballanche, et comment son système est né en partie du souvenir de la révolution, et du besoin de donner à celle-ci un sens, et un sens finalement rassurant. D'abord un sentiment d'horreur et d'effroi; ce sentiment d'effroi et d'horreur, l'optimisme intime de Ballanche le prend, le manie, le retourne, le force à entrer dans une conception générale du monde, ou peut-être bâtit une conception générale du monde autour de lui, et finit par le transformer en une pensée optimiste, et presque en un sentiment de respect et de gratitude. Ce qui fait l'homme roi de l'histoire et du monde, c'est que dans l'une et dans l'autre, avec un peu d'esprit et de raisonnement, il voit juste ce qu'il veut voir. — Quoi qu'il en soit, voilà le système en sa loi générale. L'humanité, une fois tombée par une première faute, est obligée au progrès. Elle y marche par les catastrophes, par les sacrifices, par les crimes, mais incessamment et sans retour, chaque douleur étant une épreuve, chaque épreuve une initiation. — Mais, dans ce *progrès*, je ne vois qu'une *marche;* pour que je dise *progrès*, il faut que je voie le but. Quel est le but de cette évolution si douloureuse? De quoi

sort l'humanité et vers quoi va-t-elle? C'est à ces questions que Ballanche a essayé de répondre.

IV.

Ballanche est un Vico éclairé par la Révolution française. — Vico croyait, en sa qualité de savant, mais aussi en sa qualité d'Italien du XVIIIe siècle, que la marche de l'humanité est celle-ci : 1° barbarie (après la chute); 2° théocratie; 3° aristocratie, patriciat; 4° luttes du plébéianisme contre l'aristocratie; 5° démocratie; 6° comme remède aux misères démocratiques, monarchie. — Ballanche, qui vient de voir la démocratie sortir de la monarchie ruinée, croit que la marche de l'humanité est celle-ci : 1° barbarie (après la chute); 2° théocratie; 3° aristocratie; 4° lente ascension du plébéianisme; 5° triomphe du plébéianisme, démocratie. Pour lui, le plébéianisme, c'est l'humanité elle-même, l'humanité tombée jadis, forcée, comme punition, expiation et rachat, de passer par les *épreuves* salutaires de la théocratie, de l'aristocratie, de la lutte contre ces deux oppressions, s'élevant peu à peu à la conscience d'elle-même, au respect d'elle-même, et enfin à la maîtrise de soi : « L'évolution plébéienne est l'évolution de l'humanité elle-même. » — L'initiation de l'humanité, à partir de la chute, est la grande affaire de Dieu. Le genre humain, dès les premiers temps, a été partagé en initiés et en initiateurs, et « ce partage entre initiateurs et initiés est une idée dérivée d'un dogme caché dans toutes les cosmogonies, le dogme identique de la déchéance et de la réhabilitation. » Partagé ainsi, il a été déchiré, c'est-à-dire éprouvé par de longues luttes, ce qui était juste pour que l'expiation se fît. Initiateurs et initiés étaient également dans les desseins de la Providence. Les initiateurs étaient providentiels, et providentiels les initiés. Les initiateurs travaillaient contre eux-mêmes, sans le savoir, agens inconsciens de celui qui prévoit; les initiés finissaient par tuer les initiateurs, ce qui était juste, les initiateurs étant hommes et ayant aussi besoin d'expier, et, ce qui était dans l'ordre, étant pour l'exécution du grand dessein. Les initiateurs disparaissaient dans leur gloire et récompensés par le souvenir qu'ils laissaient dans le monde au moment juste où leur rôle était fini et leur fécondité d'initiation épuisée. Et le peuple, c'est-à-dire l'humanité, s'élevait, par la science, par la conscience, par l'honneur. Remarquez cette phrase de Florus : — *Plebs appetebat nunc libertatem, nunc pudicitiam, nunc natalium dignitatem, nunc honorum decora et insignia.* — Cela veut dire que le peuple aspirait à être une personne. Il conquérait parcelle par parcelle une personnalité. Il vou-

lait être et devenait peu à peu en effet un homme qui a une volonté, qui se marie légalement et solennellement, qui a une famille, qui a une dignité et un honneur personnels, qui a une dignité et un honneur de famille, qui a une dignité et des honneurs sociaux. Désormais il est homme, désormais aussi il est responsable : « La responsabilité est une promotion ; » toute promotion, aussi, augmente la responsabilité, crée une responsabilité nouvelle. Le plébéianisme, c'est l'humanité qui a subi l'épreuve, qui mérite l'émancipation, qui s'initie, qui veut être. La démocratie, c'est l'humanité qui a subi l'épreuve, qui a mérité l'émancipation, qui s'est initiée, qui s'est instruite, qui a voulu être, qui est ; mais qui, aussi, est responsable, a des devoirs, puisqu'elle a des droits, a tout entière à l'égard d'elle tout entière les devoirs d'initiation que l'aristocratie avait jadis à l'égard du plébéianisme. Car l'initiation est éternelle et ne change que de forme. Si elle cessait, la barbarie reprendrait ses droits, et le cycle que nous connaissons devrait être parcouru à nouveau. L'initiation allait autrefois de haut en bas; elle doit maintenant rayonner dans tous les sens, de mille centres à mille circonférences. De patriarcale, elle doit devenir fraternelle, et être mutuelle au lieu d'être magistrale.— C'est pour cela, remarquez-le, car tout est providentiel, que de nos jours il y a moins de génies et plus de talens. Il y a une vulgarisation de la science et du mérite, comme il y a une vulgarisation de la responsabilité, de l'imputabilité, de la personnalité sociale : — « Moins d'hommes ont des facultés immenses, parce que plus d'hommes ont des facultés dont ils peuvent user. » — L'intelligence humaine elle-même devient peuple. Il y a une démocratie de la gloire : « La renommée n'a point assez de places pour tous ceux qui sont appelés à ses solennités. » — Le dessein providentiel est accompli. Le christianisme a créé l'égalité morale entre les hommes, la démocratie, suite naturelle et providentielle du christianisme, deuxième pas décisif dans le progrès, deuxième solution de l'initiation progressive, a créé une sorte d'égalité intellectuelle, en ce sens que ce ne sont plus des multitudes qui vivent de la science et s'appuient sur la conscience de quelques-uns, mais tous qui vivent de la science acquise par tous et que tous continuent d'acquérir, et tous qui se sentent animés et soutenus, et obligés aussi, par une conscience universelle. A la vérité, cette période où nous sommes est encore une période de transition. Elle a ceci de remarquable, qui, du reste, doit avoir été toujours observé à chaque époque de renouvellement social un peu brusque, que les mœurs sont en retard sur les opinions. Les mœurs sont traditionnelles, les idées sont novatrices et créatrices à leur tour de nouvelles mœurs. Il arrive, dans les pé-

riodes de calme, que les idées ne sont que la traduction des mœurs, la mise en système des coutumes observées par les hommes, une sorte de contemplation admirative et respectueuse de ces coutumes. Il arrive, dans les périodes troublées, ou qui suivent les grands troubles, que les mœurs continuent d'être, et que les opinions commencent à être, et qu'il y a entre les unes et les autres une antinomie. Par exemple, en 1820, le divorce est dans les opinions, et il est repoussé par les mœurs, le duel est dans les mœurs, et il est repoussé par les opinions; la liberté de la presse est dans les opinions, et les mœurs la trouvent insupportable; le jury est dans les opinions et non pas dans les mœurs; les opinions veulent l'égalité et les mœurs s'y opposent; les opinions sont protestantes et les mœurs catholiques, ou plutôt les mœurs sont restées religieuses et les opinions sont devenues indépendantes des religions. Qu'est-ce à dire? Qu'un grand mouvement d'idées s'est produit, qui a dépassé, comme d'un bond, les coutumes établies et les sentimens hérités, que l'initiation a été d'un train rapide et qu'il faut lui laisser le temps de pénétrer peu à peu jusqu'au domaine intime des consciences. Mais on ne remonte pas. Tout étant providentiel, tout devient légitime avec la consécration du temps. Il n'y a plus d'initiateurs; mais il y a encore des interprètes de l'initiation mutuelle par lesquels les peuples avancent dans leur voie éternellement tracée. La tâche de ces interprètes, c'est de concilier les sentimens anciens avec les tendances nouvelles, les mœurs avec les opinions, les idées d'hier, progrès anciens, avec les idées d'aujourd'hui, progrès nouveaux, la démocratie, suite inattendue, mais véritable du christianisme, avec le christianisme, source lointaine, mais véritable de la démocratie. Telle est la tâche des sociologues modernes, et c'est à cette tâche que Ballanche ne faillira pas.

V.

Pour n'y point faillir, il faut offrir au monde un christianisme moderne et démocratique. C'est à quoi Ballanche met tout son dernier effort.

Il est besoin d'un grand effort; car l'objection est puissante : 1° le christianisme n'a pas prévu la démocratie, ni la libre pensée plébéienne, ou la libre interprétation plébéienne de ses dogmes. Il est essentiellement une religion d'initiateurs. Il est théocratique et théo-aristocratique. Il a, au moins autant qu'une autre religion, conçu l'humanité comme une multitude de cliens autour de patrons et de disciples dociles autour de maîtres inspirés; 2° il est immobile. Il a bien des fois prouvé qu'il se ruine à se transformer; qu'il

se tue à se démentir et qu'il se dément à recevoir une interprétation nouvelle. Ce sont les deux affirmations précédentes que Ballanche essaie d'ébranler et d'atténuer. D'abord, selon lui, le christianisme est déjà démocratique en son principe et en son commencement historique. Aristocratique par rapport à nous, peut-être, il est extrêmement démocratique par rapport à ce qui l'a précédé. Il y a un fait moral immense dans l'antiquité, et dont l'éloignement seul nous dissimule ou nous fait oublier à quel point il est considérable; c'est que la religion était une propriété aristocratique, un domaine patricien. Plébéiens et patriciens n'avaient pas les mêmes dieux, n'avaient pas de dieux communs. Initiation, sans doute; il y avait initiation; il y a toujours eu initiation, mais initiation partielle en quelque sorte, et initiation à distance respectueuse. Le prêtre, le patricien sacerdotal antique ne communique pas son dieu à la foule, il le lui montre. Il n'adore pas son dieu avec la foule, il le lui fait adorer. La religion est possession pour lui, pour le peuple aspiration et désir, en sorte que le peuple est, à l'égard de la religion, partagé entre le bonheur d'y être appelé et le regret et l'humiliation d'en être exclu : « La multitude était sous le poids d'une excommunication religieuse... Les vaincus perdaient leurs dieux. » — Le christianisme a établi un Dieu universel, un Dieu qui ne connaît ni vaincus ni vainqueurs, ni plébéiens ni patriciens, ni riches ni pauvres; la religion est patrimoine commun. Cela n'est pas autre chose qu'un nouveau droit introduit dans le monde, qu'une conception nouvelle de l'humanité. « Par cela seul qu'il a donné à tous le même Dieu, *le christianisme a fondé un nouveau droit des gens.* » Et ce droit des gens est démocratique en son essence. Il n'admet la conquête qu'à la condition qu'on respecte la religion du peuple vaincu, si le peuple vaincu est chrétien; qu'on fasse chrétien le peuple vaincu si le peuple vaincu est hors la foi. En d'autres termes, la conquête, qui autrefois ôtait au vaincu ses dieux, maintenant, ou leur laisse Dieu, ou leur donne le Dieu *qui ne s'en va pas*, et qui fait le vaincu spirituellement égal au vainqueur. Dans les deux cas, elle ne frappe que les corps et laisse libres ou rend libres les âmes. D'autre part, à l'intérieur de l'État, le christianisme est démocratique en ce qu'il abolit le patriciat théocratique. La religion n'est plus possession du prêtre, parce qu'elle n'est plus possession héréditaire du prêtre. Il n'y a de vraie propriété que la propriété qui se transmet de père en fils; une chose n'est à vous que si vous la pouvez donner; de ce que vous possédez sans l'avoir hérité et sans pouvoir le transmettre, vous n'avez que l'usufruit. Le sacerdoce est une fonction, il n'est plus une propriété, d'où il suit qu'il n'y a plus de caste sacerdotale que par un abus de mot

et une impropriété de langage. Le clergé élu d'abord, le clergé célibataire ensuite, signes différens, mais également sensibles que le christianisme n'a plus voulu de temple, mais une église, n'a plus voulu de caste sacerdotale, mais un clergé. — Voilà les différences essentielles, au point de vue social, entre les religions antiques, l'hébraïsme compris et les religions modernes; voilà en quoi le christianisme, même dans son principe et dès ses commencemens, est profondément démocratique. A la vérité, il reste encore, non pas une caste, mais une classe d'initiateurs et une classe d'initiés, mais celles-ci, sinon confondues, du moins tellement voisines l'une de l'autre, et l'une se recrutant elle-même et se puisant si continuellement dans l'autre, que la distance qui séparait autrefois ceux qui recevaient la religion de ceux qui la dispensaient a pour ainsi dire disparu. Une pareille religion introduite dans le monde, c'est une première démocratie qui en annonce, qui en promet et qui en prépare une plus complète.

Mais elle n'est pas évolutive, et ce progrès qu'elle a réalisé sur les religions antiques, c'est tout le progrès qu'elle peut admettre; elle n'est point pour se plier aux nouvelles idées, ni aux nouvelles mœurs; elle n'est point pour s'accommoder d'interprétations nouvelles ou de tempéramens; elle est fixée dans ses dogmes et arrêtée dans ses traditions; tout penseur nouveau lui est un adversaire, et, comme a dit Bossuet, « l'hérétique est celui qui a une opinion. » Comment concilierez-vous le christianisme avec les idées modernes que vous adoptez et qu'il ne peut admettre, par cette seule raison, indiscutable pour lui, qu'il ne les a pas annoncées?

Ici, Ballanche franchit le pas. Il le franchit sans audace et sans jactance; il le franchit en ayant l'air de le contourner; il le franchit sans presque s'en apercevoir; mais il le franchit; il rompt avec les « prophètes du passé, » avec Bonald, avec de Maistre. Il dit d'eux : « L'époque récente, que l'on peut trouver analogue au retour d'Esdras, a été marquée par l'apparition d'une haute philosophie religieuse... Malheureusement, elle s'est revêtue de formes réactionnaires et imprimait un mouvement de rétroactivité. » — Enfin, il dit presque nettement que le christianisme n'a pas été évolutif jusqu'à nos jours, mais qu'il doit le devenir. La religion doit être progressive comme tout au monde. Elle a, comme la société, ses momens de repos, d'établissement ferme dans une doctrine, dans une résistance ou dans un triomphe; mais elle doit avoir, et elle a, quoi qu'elle fasse, ses périodes de renouvellement, de renaissance, de palingénésie. On n'est pas hérétique pour parler ainsi; car à des hommes bornés Dieu ne peut donner sa parole que successivement, selon leur capacité de comprendre et selon leur progrès

dans l'intelligence des choses supérieures. Bossuet est « immobile ; » mais il a reconnu que Dieu ne l'est pas quand il a dit « que Dieu n'a pas voulu livrer chez les Hébreux le dogme de l'immortalité de l'âme aux grossières interprétations d'une multitude trop charnelle. » Voilà l'indication. La vérité, immuable dans le sein de Dieu, parce qu'elle y est complète, est mobile et progressive dans la communication que l'homme en obtient, parce qu'il ne la reçoit que proportionnée à ses forces, comme aussi à ses mérites : « La religion faite pour l'homme dans le temps est sujette à la loi du progrès et de la succession. Elle *se manifeste successivement*. Lorsque Dieu a parlé dans le temps, il a parlé la langue de l'homme et du temps. L'esprit contenu dans la lettre se développe et la lettre est abolie. »

Voilà le pas franchi. Ballanche admet qu'il peut y avoir un christianisme nouveau, un christianisme moderne, que de nouveaux interprètes peuvent abolir la lettre et dégager l'esprit, c'est-à-dire faire dire au christianisme tout ce qu'ils voudront; et du moment qu'il l'admet, c'est naturellement qu'il le désire. Ballanche est désormais un chrétien libre, disciple de Jésus comme on est disciple de Socrate ou d'Épictète. Cela est permis ; mais ce n'est plus au Ballanche de 1801 ou de 1815 que nous avons affaire, et il a fait beaucoup de chemin. Il l'a fait insensiblement et sans bien s'en apercevoir, d'une progression douce et lente, d'une initiation solitaire, d'une auto-initiation, si l'on veut me permettre ce mot, sourde, à demi inconsciente, et surtout obscure, comme il arrive à ces hommes qui s'enveloppent volontiers de brumes propices et aiment à marcher dans la douceur paisible et dangereuse des crépuscules. Il a été amené où il est maintenant par sa théorie du progrès qu'il embrassait d'une foi aussi vive que sa religion même; par les idées démocratiques qui circulaient autour de lui ; par la fascination aussi que la Révolution française a exercée sur lui, jointe à cette idée qu'un grand fait est nécessairement une grande idée, et que vingt-cinq ans de bouleversemens européens doivent être le signal providentiel d'une nouvelle façon de penser ; par son orgueil de philosophe enfin, orgueil doux, mais profond, qui peu à peu lui persuadait qu'il était appelé à être un des grands interprètes ici-bas de la parole de Dieu, un *initiateur*, l'Orphée ou le Tirésias du XIXe siècle.

Car tout à l'heure il côtoyait l'hérésie ; voici qu'il va parler, discrètement et obscurément, comme toujours, mais voici qu'il va parler en fondateur de religion. On ne quitte une religion que pour en fonder une ; on ne quitte la ruche que pour essaimer. Ceci est l'idée la plus originale et la plus nette de Ballanche, qui, du reste, n'a pas eu d'idées nettes ; mais c'est ici, du moins, qu'il a fait le

pas le plus ferme vers une direction nouvelle, et que sa tendance, au moins, a quelque chose de précis et de décisif. Il a eu l'idée, à peu près, d'un néo-christianisme, d'un christianisme laïque, d'un christianisme ésotérique et populaire, et il a cru que ce christianisme nouveau *n'était pas à faire, qu'il était fait;* que le christianisme, au moment où il écrivait, était déjà sorti du temple, répandu dans la foule, compris et pratiqué par elle, mieux peut-être que par les hommes du temple, et qu'il régnait, et que la révolution française, malgré ses horreurs, et que la démocratie, malgré ses erreurs, en étaient précisément l'expression. Il est frappé, ce qui peut surprendre de la part d'un homme qui écrit au lendemain de la révolution et de l'empire, du grand sentiment « d'humanité » qui s'est emparé depuis quelque temps des esprits et des cœurs. Ne croyez point à une légère influence des idées et surtout des prétentions du XVIIIe siècle sur Ballanche. Ne croyez point qu'il veuille dire, comme quelques-uns l'ont affirmé, que le XVIIIe siècle a inventé l'humanité et la bienfaisance. Il précise, lui qui précise rarement. Il dit : *depuis quelques années.* « C'est depuis quelques années surtout que ce sentiment d'humanité s'est répandu. » Avant la génération de 1800, ces vertus étaient des vertus ecclésiastiques, depuis elles sont devenues des vertus sociales. « Avant nous, ces sentimens n'existaient que par la religion; depuis, ils sont entrés dans la société. » Or ces sentimens d'humanité, c'est le christianisme même, mais le christianisme devenu populaire, le christianisme, non plus enseigné par ceux qui le possèdent et pratiqué sans être compris par ceux qui le reçoivent, mais possédé directement en son essence par la foule elle-même; c'est le christianisme qui n'est plus une religion d'initiés, mais une conscience universelle de l'humanité. L'initiation, à force d'être exercée, a répandu, a imprégné tout le monde (et, sans doute, rend désormais inutiles les initiateurs). Ainsi considéré, le christianisme est tout nouveau. Il date d'hier; mais il est indestructible sous cette nouvelle forme, étant la pensée de tous. Peu importe même, semble dire Ballanche, que les individus soient ou semblent être sans religion. Ils sont chrétiens sans le savoir; ils le sont en tant que membres d'une société qui est profondément chrétienne : « Vous n'êtes pas sans religion, vous êtes sans culte... Mais la société est plus religieuse que les individus. » Il suffit; car nous vivons de la pensée commune beaucoup plus que de ce que nous croyons être notre pensée propre; surtout nous agissons beaucoup plus conformément à la coutume sociale que conformément à nos idées. Nous pensons, nous penserons, comme nous pourrons; nous agissons, nous agirons chrétiennement, de plus en plus, parce que la société

où nous sommes comme engagés et engrenés est chrétienne. « *Le génie chrétien est devenu le génie social.* » Telle est la pensée religieuse où Ballanche semble s'être arrêté. Elle est très conforme à ses idées générales. Sa théorie de l'initiation devait l'y mener. Il devait arriver à considérer le christianisme comme un orphisme supérieur, qui répand un certain nombre de bienfaits sur l'humanité, mais qui lui aussi fait son temps, et est effacé par une religion nouvelle plus ouverte et plus large. Cette religion n'est que lui-même, sans doute, lui-même élargi et agrandi, mais c'est cependant une religion nouvelle, capable d'admettre, de recueillir et de féconder toutes les idées modernes, et de suivre et de diriger le *progrès*. Ballanche a caressé cette conception avec tendresse et avec timidité. Il ne l'a jamais formellement déclaré. Il avait trop de modestie mêlée à son orgueil et trop de douceur d'âme à travers les fugitives audaces de sa pensée. C'était un fondateur de religion sans énergie, sans mépris de l'adversaire, et sans acharnement dans ses idées. Ce n'était pas un fondateur de religion. Mais il en avait pourtant quelques traits. Il avait de l'onction, de la tendresse et de la subtilité. Il a esquissé une conception du christianisme accommodé au siècle qui sera reprise après lui. Il a laissé à cet égard une trace dans les esprits beaucoup plus forte peut-être qu'on ne croit.

VI.

Tel fut à peu près cet homme singulier, qui est un curieux spécimen de la génération de 1800. C'était un esprit spécieux et inconsistant, une très belle imagination et un très bon cœur. Par suite de quoi il a voulu, ou a inconsciemment désiré, concilier toutes choses. Il fut éminemment conciliateur ; christianisme, progrès, liberté et démocratie, étant idées qui circulaient dans le monde en son temps, se sont donné rendez-vous dans son esprit et dans ses œuvres, cherchant à s'ajuster les unes aux autres, prenant chacune plus ou moins de place selon les temps et les circonstances, mais ne s'excluant jamais les unes les autres, et semblant toujours à ses yeux sur le point de s'accorder pour jamais dans une synthèse définitive et triomphante. Il n'est point négateur, comme les Chateaubriand, les de Maistre et les Bonald, il n'est point, comme eux, ni taquin, ni insolent, ni superbe. Profondément optimiste, ce qu'il croit, en bon sens quotidien, c'est que tout finira bien par s'arranger sans qu'on ait rien de précieux ni de cher à sacrifier. Cela devient, en méditations solennelles et théories d'apparat, la doctrine de la fusion du christia-

nisme et de la libre pensée dans la palingénésie morale, sociale et religieuse. Il écrit à la première page d'un de ses livres : « Je veux exprimer la grande pensée de mon siècle... » *Exprimer* est impropre, et *la grande pensée* n'est pas juste. Il aurait dû écrire : « Je vais *brouiller toutes les* grandes pensées de mon siècle dans un seul livre très séduisant. » Il y trouvait son plaisir et la satisfaction de sa conscience. Son plaisir était de penser en commun avec tous les hommes de son temps quels qu'ils fussent ; la sécurité de sa conscience consistait en ce qu'il ne croyait point rompre avec un passé qu'il chérissait et vénérait. Au fond, il n'avait point tort, et, s'il n'exprimait pas la grande pensée de son siècle, il représentait très bien l'état de pensée général en son temps. Ce qu'il cherchait à concilier logiquement dans son esprit était concilié par juxtaposition dans l'esprit de ses contemporains. Un peu de christianisme, un peu de progrès, un peu de liberté de pensée, et un peu de démocratie, un peu de haine et un peu de vénération pour le moyen âge, un peu d'horreur et un peu de respect pour la révolution, c'était de quoi était faite la pensée de beaucoup d'hommes de cette époque, et c'est de quoi était faite la sienne ; il n'y joignait qu'un grand effort pour se retrouver dans tout cela, peine dont les autres s'affranchissaient. Il dut plaire ; et il plut beaucoup. Il ne fut pas pris fort au sérieux ; mais il fut aimé. On lui était reconnaissant de tant de bonne volonté dans une candeur, du reste, parfaite. — Il fut aidé, d'ailleurs, dans sa tâche, par une qualité qu'il possédait à un degré surnaturel. Il était obscur au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Les conciliateurs doivent être obscurs. C'est quand on précise qu'on se rend compte, c'est quand on précise qu'on se comprend, c'est quand on se comprend qu'on ne s'entend plus. A lire Ballanche, on devait s'entendre. Il rendait le service à ses lecteurs de voir dans ses livres à peu près tout ce qu'ils voulaient. Rien n'est difficile, rien n'est impossible, et je viens de m'en apercevoir, comme de ramasser Ballanche en quelques idées générales approximativement intelligibles. Je ne crains pas de l'avoir trahi ; je suis sûr que je l'ai trahi ; je suis sûr que je l'ai faussé, seulement à vouloir m'en rendre raison ; tout au moins je l'ai certainement dénaturé ; car sa nature est d'être insaisissable. Il fuit à la prise et glisse au lien. Il s'échappe à lui-même. A chaque instant, il nous en prévient avec la loyauté qui le rend si aimable : « Ceci n'est pas clair ; mais je ne puis pas tout dire à la fois ; cela s'expliquera plus tard. » Et cela ne s'explique jamais. Comme tous les esprits obscurs, en y ajoutant les malins qui le font exprès, il procède toujours par digression. « Mon livre est un jardin anglais, » dit-il. Il n'a pas osé dire un labyrinthe. Cela séduisit. On

n'était pas sûr d'avoir compris; mais on s'était promené à travers beaucoup d'idées, de souvenirs, de mythes et de symboles; et chacun avait rencontré quelques-unes des idées qui lui étaient chères, et tous s'en allaient avec l'espérance d'une belle et consolante conciliation.

A distance, Ballanche paraît tout aussi aimable et sympathique, mais bien décevant. Son système religieux n'est guère qu'un souhait, une aspiration. Il désire un christianisme démocratique, dit qu'il viendra, dit qu'il est venu, et rien de plus. Il était peu soucieux et je crois incapable de dire en quoi ce christianisme consistait ou devait consister. Son système ou plutôt sa pensée historique manque de bases solides. Remarquez-vous de quoi elle se compose? D'une part, de mythes antiques plus ou moins arbitrairement interprétés, d'autre part, de souvenirs et impressions de la révolution française. Les mythes sont trop loin, la révolution est trop près. Il y a un égal danger pour le penseur qui veut « tracer la marche de l'humanité » à prendre son point de vue à une trop grande distance ou à une trop courte distance de lui. L'histoire mythique est susceptible de tant d'interprétations diverses, elle apparaît, du reste, par si grandes masses et par si vastes périodes, que, si intéressante qu'elle puisse être, elle n'est presque d'aucune utilité pour le politique. Elle le trompe sur le temps qu'il faut aux grandes évolutions historiques pour s'accomplir : elle présente en un raccourci spécieux des monceaux d'années et de siècles; elle montre l'humanité marchant droit, ce qui est douteux, et marchant vite, ce qui est faux, d'un point très précis à un point très fixe. Rien ne défigure l'histoire comme cela, et rien n'empêche autant de la reconnaître quand on est véritablement en face d'elle.

D'autre part, l'histoire trop proche de nous nous trompe aussi. Elle nous paraît trop considérable et trop énorme. L'événement qui a précédé notre entrée dans le monde nous paraît le plus grand événement de l'histoire de l'humanité, une date comme il n'y en a pas trois dans les annales de la civilisation, un fait marqué de Dieu, et nous en tirons toute une philosophie historique, quelquefois toute une philosophie. Nous autres, hommes de 1892, pour avoir vu les événemens de 1864, de 1866 et de 1870, nous sommes très enclins à croire et à dire que le droit n'est rien et que la force est tout dans l'histoire du monde, et cela est probable, mais n'est peut-être pas vrai. De même Ballanche était obsédé de l'histoire de la révolution française tout autant que des mythes de l'ancienne Grèce, de l'ancienne Égypte et de l'Inde ancienne. La révolution française est certainement un événement considérable; mais il est douteux qu'elle le soit autant que le christianisme, l'invasion des

Barbares ou la réforme. A Ballanche, elle paraît d'autant et de plus de conséquence peut-être que le christianisme. Il y puise au moins la moitié de ses théories et de ses doctrines. Il lui trouve un sens historique, un sens social et un sens mystique. Il y voit une parole de Dieu au monde. En cela très différent de ceux de ses contemporains qui l'ont vue quand ils avaient l'âge d'homme. Les Benjamin Constant, les Staël, les Royer-Collard, envisagent la révolution avec attention; mais tranquillement. Ils n'en sont pas étonnés et étourdis. Avec Ballanche, nous entrons dans cette génération d'hommes qui ont été ébranlés jusqu'au fond de leur imagination par le drame révolutionnaire, et qui, chacun selon sa tournure d'esprit, en garderont je ne sais quelle tendance à une forme ou à une autre de mysticisme. Ce n'est pas tant l'événement auquel nous avons assisté qui nous fascine, c'est l'événement qui nous a immédiatement précédés, et qui est pour nous doublement formidable comme déjà légendaire et encore voisin. Quoi qu'il en soit, toutes les fois qu'il pense en historien ou en moraliste politique, c'est sur l'histoire mythique et sur l'histoire d'hier que Ballanche s'appuie, interprétant l'histoire mythique en homme pénétré et un peu effaré de l'histoire d'hier, interprétant l'histoire d'hier en mythologue, en mythographe et en visionnaire. Il ne raisonne que sur la préhistoire et sur l'histoire contemporaine : entre les deux il y a l'histoire, qu'il ne connaît pas, et j'ajoute qu'il ne pouvait pas connaître. Elle devait lui répugner comme chose où l'imagination n'est pas très à l'aise et n'a pas tout son espace et toute sa liberté de jeu. La préhistoire et l'histoire contemporaine sont inégalement, mais toutes les deux très favorables à l'homme d'imagination. L'une est vague comme un passé peu connu, l'autre est vague comme l'avenir dont elle n'est que le commencement et dont elle a besoin pour se compléter dans l'esprit et pour prendre forme systématique. Il entre donc à peu près autant d'inconnu, et il est besoin d'à peu près autant d'hypothèses dans l'une que dans l'autre. C'est où l'homme d'imagination triomphe pleinement; c'est au moins où il se plaît et d'où il n'aime pas à sortir. L'une et l'autre sont jeu très dangereux, doublement dangereux sans doute quand on mêle l'une à l'autre et quand on prétend éclairer les indications obscures de celle-ci par les lumières douteuses de celle-là. — Il est donc difficile de voir en Ballanche autre chose qu'un romancier érudit et un poète philosophe, beaucoup plus séduisant que sûr et plus fait pour amuser l'imagination que pour fortifier la pensée et nourrir l'esprit. Il est suggestif cependant, comme on dit aujourd'hui, et incline le lecteur aux méditations sérieuses. Remarquez qu'il y a en lui le germe

de trois choses qui auront une place extrêmement considérable dans la pensée du XIXe siècle : la philosophie de l'histoire, la philosophie des mythes, et le catholicisme libéral. Les sceptiques diront que voilà le mérite de Ballanche ramené à avoir été le promoteur de trois égaremens de l'esprit humain. Ce n'est pas sûr, et quand il serait vrai, c'est quelque chose que de mettre l'esprit humain dans une voie même périlleuse. Il est probable que l'essentiel est de penser, loyalement et consciencieusement, et qu'il en reste toujours un profit général. Or il n'est pas douteux que Ballanche, avant Michelet, avant Cousin, étudiant Vico, signalant Herder, a donné à ses contemporains l'idée de la philosophie de l'histoire. Quand je dirais que je crois peu à cette science lorsqu'elle prétend mener à des résultats et à des conclusions très précis, il importerait bien peu. Sans doute, on sent bien qu'elle élimine trop le hasard de l'histoire, et qu'elle la montre trop comme un organisme régulier et assuré ; mais si elle écarte le hasard de l'histoire, c'est pour y mettre de l'intelligence, et cela au moins apprend sinon à *la* comprendre, du moins à comprendre ; cela est un très beau, et par conséquent très salutaire exercice de l'esprit. En tout cas, notre siècle s'y est jeté de tout son cœur, de grandes œuvres ont été inspirées par cet esprit, et Ballanche a été le premier instigateur de ce mouvement intellectuel.

De même il a cherché le sens des mythes, et il a envisagé l'histoire à un point de vue mystique. Le premier soin était excellent, et quand, après lui, plus précisément, plus modestement, et sans prétendre tout embrasser, on a creusé au même sillon, c'est toute une science, qui restera toujours hypothétique, mais qui jette beaucoup de lumières dans l'étude de l'esprit humain et dans la connaissance des choses morales, qui finira par être instituée. — La seconde tendance était plus dangereuse ; mais un critique littéraire ne peut en vouloir à Ballanche d'avoir eu une certaine influence sur des hommes, qui, poètes autant que historiens, ont donné à l'histoire la grâce captivante, l'intérêt passionné et la grandeur mystérieuse des plus beaux poèmes. Il y a beaucoup moins d'âmes qu'on ne croit dans le monde ; les historiens à penchans mystiques en mettent plus qu'il n'y en a ; ils arrivent à représenter l'humanité elle-même tout entière comme une grande âme en peine qui cherche son chemin et se cherche elle-même. Tout cela est douteux, et tout cela est charmant. Cela fait aimer l'histoire et aimer l'humanité. Le mal n'est pas grand. Que, de temps en temps, l'histoire devienne une grande poésie, c'est profit, au moins pour l'art. N'est-ce point Vico qui a dit que Dante était le plus grand historien des temps modernes ? Nous avons eu des historiens dans le genre

de Dante. Nous n'en sommes pas humiliés. Ce n'est pas Ballanche qui les a fait naître ; mais on peut dire qu'il n'y a pas nui.

Enfin Ballanche n'a pas seulement inspiré, il a bien vraiment créé le catholicisme libéral. Le mot seul a été inventé après lui. Le catholicisme libéral, c'est la pensée même de Ballanche; ç'aurait été sa formule, s'il avait été capable d'avoir une formule précise. Ce fut une belle intuition de sa part, et un bel effort de la part de ses successeurs. Il y avait là une immense bonne volonté, et, ne l'oublions pas, une touchante préoccupation patriotique. Il s'agissait de réconcilier la France traditionnelle et la France novatrice, au prix, à ce qu'il me semble, de beaucoup d'inconséquences, et à la faveur, je crois, de beaucoup d'équivoques; mais il s'agissait cependant de faire cette réconciliation entre les deux Frances, en s'adressant à ce qu'il y avait de plus généreux, de plus pur et de plus désintéressé dans chacune d'elles. Il s'agissait de ne rien perdre du passé et de ne point trop contrarier et repousser le présent. Il s'agissait de persuader aux générations nouvelles de n'avoir point le mépris des générations anciennes, mépris funeste, et absolument destructeur, quand il est violent, de l'idée de patrie. Ce fut une œuvre d'amour, de charité, et, si l'on y tient, d'innocence; infiniment respectable à ces trois titres, Ballanche en a eu l'idée. On peut même dire que, sans qu'il s'en soit peut-être très nettement rendu compte, ç'a été l'idée directrice de toute sa vie. Il a pu se dire en mourant (1847) que, s'il n'avait pas toujours, s'il n'avait pas été souvent compris dans sa vie, il voyait autour de lui, avant de disparaître, des successeurs que l'on comprenait du moins, si on ne les suivait pas, et qui tenaient une assez grande place dans le monde intellectuel.

Le nom de Ballanche restera attaché à ces trois ou quatre tendances ou essais de la pensée du XIXe siècle. Il y avait beaucoup de passé et beaucoup d'avenir dans son esprit. C'est qu'il y avait beaucoup d'amplitude et de compréhension dans sa pensée. Il reste très sympathique à la postérité, d'une puissance de séduction, même, très singulière et un peu inquiétante, sur certains esprits. C'est qu'il aimait, qu'il espérait, et qu'il n'était pas lumineux. Il offre ainsi un refuge encore cherché, encore chéri, encore jalousement défendu, à certaines âmes très tendres, qui aiment à aimer, qui aiment à rêver de choses douces et pacificatrices, à l'écart de la lumière crue et offensante des idées nettes.

ÉMILE FAGUET.

WAGNER A BAYREUTH

Wagner a dit avec raison : « Que ceux auxquels mes œuvres paraissent dignes d'attention viennent à Bayreuth ! » Il est tout à fait impossible ailleurs de se faire une juste idée de l'effet de ses drames musicaux. Wagner n'est pas seulement un poète-musicien ; il est encore architecte, metteur en scène, machiniste. Aucun détail dans l'organisme complexe d'un théâtre musical n'a échappé à son esprit de réforme ; toutes les pièces de cet immense outillage ont été fondues à nouveau dans le creuset de sa volonté implacable ; il a su organiser toutes les forces, les diriger à son gré et les coordonner afin d'assurer la manifestation exacte de sa pensée et la représentation véridique de ses conceptions.

D'ordinaire le compositeur dramatique subit, dans la mise au jour de son œuvre, des conditions qu'il n'a pas créées : celles du milieu, du local, de l'acoustique ; sans parler du concours obligé d'interprètes plus ou moins dévoués et de collaborateurs nombreux, serviteurs plus ou moins respectueux de sa pensée. Il dépend de son librettiste : la plus belle musique ne saurait faire vivre un opéra dont le poème est condamné ; — des chanteurs : l'absence d'une « étoile » sympathique au public peut compromettre ou retarder le succès d'un ouvrage ; — du chef d'orchestre : il suffit d'une altération dans les mouvemens ou d'un défaut d'ardeur dans l'interprétation pour dénaturer l'esprit d'une œuvre ; — du metteur en scène : la mise en scène d'opéra a sa tradition, ses « précédens, » et il est souvent impossible à l'auteur de ne pas s'y conformer, même s'il est convaincu qu'une infraction

à ces conventions serait nécessaire pour assurer la complète réalisation de sa pensée; — du machiniste: il est arrivé qu'une fausse manœuvre a compromis le succès d'une scène et même celui d'une pièce. Dans les conditions ordinaires, la production d'un opéra, — je prends le mot production au double sens de « création » et de « représentation, » — est le résultat d'une coopération d'activités et de volontés; si une seule de ces activités est inhabile ou une seule de ces volontés rebelle, c'en est fait du succès de l'œuvre d'art.

Wagner, plein d'une confiance absolue dans sa force, s'est affranchi de toutes les servitudes, a supprimé toutes les collaborations et assumé toutes les responsabilités: il est à la fois son musicien, son poète, son architecte, son metteur en scène, son machiniste. Ne pouvant se passer du concours des interprètes musicaux, il a su les « fasciner. » De plus, il a réformé le milieu où la musique dramatique a coutume de se produire, et « imposé » à son public des mœurs spéciales, conformes à sa tendance et à sa volonté.

Wagner est son propre architecte. Dès 1851, il eut la conception du plan de son théâtre: rompant avec les nécessités « pratiques, » il venait de donner un plein essor à son idéal dans ses écrits « théoriques » et portait déjà en lui la tétralogie des *Nibelungen*, pour la représentation de laquelle il rêvait une salle construite dans des conditions toutes nouvelles. La réalisation de ce plan ne devait se faire que vingt-cinq ans plus tard, quand la fortune, longtemps ennemie, changea ses persécutions en faveurs. En novembre 1871, Wagner choisissait Bayreuth pour la construction de son théâtre modèle, dont la première pierre était posée en 1872, et dont l'inauguration avait lieu en 1876 avec la Tétralogie.

A l'extérieur, le théâtre de Bayreuth n'offre rien de remarquable que son emplacement, très heureusement choisi sur la pente d'une colline boisée. Quand on regarde l'édifice, on comprend que l'architecte n'a pas visé à faire un très beau monument, mais un édifice utile, répondant à sa destination. En pénétrant dans la salle, on éprouve quelque surprise. Pas d'étages, pas de galeries, pas d'orchestre visible, mais de simples rangées de banquettes formant un vaste amphithéâtre qui monte jusqu'à une galerie unique (galerie des princes) placée au fond. Rien sur les côtés que des pilastres fort simples supportant les appareils d'éclairage; et, entre ces pilastres, des portes dont la disposition rappelle les *vomitorium* du théâtre antique.

Ceux qui, en venant au théâtre, tiennent avant tout à contempler une « belle » salle, trouveront au public de Bayreuth l'aspect

un peu froid d'un auditoire de concert. Mais le spectateur qui demande au théâtre des émotions d'art ne regrettera ni ces galeries trop élégamment peuplées pour ne pas créer une concurrence au spectacle, ni ces loges qui, en rapprochant des amis, — souvent trop expansifs, — mettent à la torture ceux qui voudraient écouter. A Bayreuth, l'intérêt pour le spectateur n'est pas dans la salle, mais sur la scène. Pas plus au dedans qu'au dehors, l'architecte n'a sacrifié au plaisir des yeux les légitimes exigences de l'art.

Certains architectes de renom ont émis l'opinion, parfois intéressée, que la bonne acoustique d'une salle est un simple effet du hasard. Sans être architecte, chacun peut observer que les salles très richement décorées, surchargées de tentures, à parois présentant des surfaces peu simples, à plafond extrêmement élevé, sont en général défavorables à la musique. L'acoustique du théâtre de Bayreuth vient confirmer la justesse de ces observations: pas luxueuse, très peu décorée, très simple dans ses contours, d'une hauteur de plafond modeste, elle est en même temps d'une sonorité idéale. Ajoutons qu'elle est de dimension « modérée. » Certains théâtres, celui de la Scala entre autres, contiennent plus de 3,000 personnes. Dans celui de Bayreuth il y a place seulement pour 1,650 spectateurs, mais toutes les places sont bonnes ; de partout l'on voit et l'on entend excellemment : si, sur les gradins du bas, on a l'avantage d'être plus rapproché de la scène, en revanche sur les gradins supérieurs on est plus isolé et plus soumis encore à l'attraction et à l'illusion dramatiques. Dès les premières mesures attaquées par l'orchestre, on reconnaît qu'au point de vue acoustique l'autocratie de Wagner ne l'a pas mal servi et que le « hasard » ne lui a pas joué de mauvais tour.

L'orchestre de Bayreuth est entièrement invisible pour le spectateur. La partie antérieure (celle qui touche à la salle) est masquée par une sorte de toiture en zinc qui recouvre le chef d'orchestre et les premiers rangs du quatuor. La cavité où sont placés les instrumentistes s'étend en se creusant jusque sous la scène. Entre la scène et le toit de zinc il y a un espace vide, donnant issue aux ondes sonores. Les instrumens bruyans sont placés tout au fond, dans la partie entièrement recouverte par le plancher de la scène qui forme la mâchoire supérieure de cette bouche sonore. Le grand avantage de cette disposition est de permettre aux instrumentistes de jouer fort, sans que jamais la voix du chanteur cesse d'être entendue. A Bayreuth, même dans ses emportemens et ses colères, l'orchestre de Wagner, aux intensités inouies, aux sonorités ultra-somptueuses, ne couvre jamais la voix. Cette subordination de l'élément instrumental à la partie vocale, qu'il faut des trésors de

volonté de la part du chef et d'attention de la part des artistes pour réaliser dans les conditions ordinaires, se produit à Bayreuth tout naturellement, par ce seul fait que la situation même de l'orchestre en atténue toutes les violences. Non-seulement l'invisibilité de l'orchestre favorise le chanteur en lui épargnant l'obligation de crier et en lui permettant de faire comprendre les paroles, elle a encore pour avantage d'accroître le prestige de l'illusion. Si l'orchestre est indispensable à la vie du drame musical, est-il utile que cet organe soit visible ? Un basson qui souffle, un contrebassiste qui frotte, un chef d'orchestre qui se démène, ne présentent pas un coup d'œil précisément enchanteur. La vue de l'orchestre nous rappelle que les plus mystiques sonorités sont produites par des agens matériels dont l'aspect n'a absolument rien d'éthéré. Si ce spectacle intéresse le dilettante au point de vue de la curiosité technique, il peut distraire l'attention du spectateur de l'objectif principal et nuire à l'illusion dramatique (1).

Wagner a voulu que toutes les facultés du spectateur fussent tendues vers la scène ; pour atteindre ce but, il emploie un moyen radical, mais efficace : au commencement de chaque acte on supprime la lumière, la presque obscurité se fait dans la salle, la scène seule reste éclairée.

Quand un amateur véritablement épris d'art entre au théâtre, c'est dans l'espoir de dépouiller sa propre existence pour vivre d'une vie idéale. Si nous étions sûrs, en prenant notre place, de pouvoir échanger notre personnalité pour « une autre » créée par la fantaisie de l'artiste, le but de l'art serait toujours atteint... à moins pourtant qu'un voisin gênant ne vînt brutalement faire évanouir notre rêve. Il suffit parfois d'une parole, d'un mouvement, d'un rien pour distraire notre attention. Alors, adieu l'illusion ! Le charme est rompu et le plaisir s'envole. L'obscurité dans la salle supprime la résistance qu'opposent les impressions extérieures à l'illusion scénique, à peu près comme la machine pneumatique, en faisant le vide, supprime la résistance de l'air. L'âme du spectateur qui se trouve ainsi arrachée au monde réel se précipite avec ardeur vers la fiction, se plonge avec amour dans l'irréel. En même temps qu'elle isole le spectateur et nourrit son attention en l'absorbant, la concentration de la lumière sur le point unique où le drame se déroule donne à l'illusion scénique une puissance irrésistible. Tout a disparu pour le spectateur, sauf la fiction, qui, en acquérant une extraordinaire intensité de relief

(1) Longtemps avant Wagner, Grétry avait conçu l'idée d'une salle d'opéra dont l'orchestre serait « invisible. » On en trouvera la description dans ses *Essais sur la musique*, t. III, ch. IV.

et de vie, devient vraiment pour lui la seule « réalité. » Si on le voulait, cette innovation serait d'une application facile et immédiate dans tous les théâtres. Elle n'entraînerait aucune dépense, au contraire ; et elle n'exigerait aucun aménagement spécial.

Une dernière particularité reste à mentionner dans l'organisation matérielle du théâtre de Bayreuth : la toile ne se lève pas suivant l'habitude consacrée, mais deux portions de rideau qui étaient jointes s'écartent et rentrent à droite et à gauche dans la coulisse. Cette façon de découvrir la scène est usitée, paraît-il, en Suisse, dans les théâtres populaires. Que ce soit ou non une invention de Wagner, cette innovation ne me paraît avoir qu'une médiocre importance. Heureusement pour sa renommée de novateur, Wagner a fait de plus précieuses trouvailles.

Wagner est son propre metteur en scène. D'ordinaire, dans l'opéra, la mise en scène est un compromis entre les exigences du drame et celles de la musique. Certaines conventions que l'Italie nous a léguées comme des vestiges de « l'opéra-concert » sont encore en usage dans les théâtres musicaux. Très souvent le chanteur, préoccupé d'obtenir le maximum d'effet vocal, choisit sur la scène non pas la place qu'il devrait y occuper logiquement, mais celle d'où sa voix portera le mieux. Si parfois il est forcé par les exigences du drame de chanter à une grande distance du public, bientôt après il se ménage de douces compensations. Il y a des passages entiers qu'il chantera « au public, » beaucoup plus préoccupé de ce dernier que du drame lui-même. Il pourra pendant quelque temps oublier les autres personnages, pour se mettre en communication plus intime avec le spectateur. S'il réussit à le charmer, il en sera aussitôt récompensé : le public applaudira, l'artiste saluera ; en cas de rappel, il réapparaîtra. Après avoir échangé cette poignée de main lointaine, acteurs et public reprendront leurs positions : le spectateur se replongera, s'il le peut, dans l'illusion ; l'artiste se rappellera qu'il a un rôle à représenter et songera de nouveau à remplir son devoir « dramatique » momentanément sacrifié à la recherche exclusive de « son » effet. Cet échange continuel d'impressions et de sentimens entre l'auditeur et l'acteur peut exalter l'amour-propre de ce dernier, mais il présente ce grave inconvénient que l'artiste est moins préoccupé de « vivre » son rôle que de conquérir les bonnes grâces du public et de récolter des témoignages immédiats de sa sympathie. Il compromet gravement l'illusion scénique et engendre tout ce qu'il y a de conventionnel et de factice dans la mise en scène d'opéra. Ainsi l'acteur, animé d'une sollicitude constante et d'une déférence minutieuse pour le public, aura une tendance à surveiller les impressions de

ce dernier, à guetter et à briguer ses regards. Il évitera de prendre certaines positions comme nuisibles à l'effet ou pas assez révérencieuses. Il chantera le moins possible en se posant de profil ou même de trois quarts. Il ne tournera jamais le dos au spectateur. Il s'abstiendra de « courir : » sa gravité et les convenances s'y opposent.

Wagner a aboli toutes ces conventions. Et pourquoi les aurait-il maintenues, puisque la plupart reposent sur un échange d'impressions entre l'artiste et le public et qu'il a rendu cet échange impossible en interdisant les applaudissemens pendant l'action et en faisant la nuit dans la salle? En même temps que l'obscurité garantit le spectateur des distractions que fait naître la vue de la salle, elle soustrait les acteurs à l'influence du public. Les acteurs ne risquent plus d'être rappelés par lui au sentiment de leur propre personnalité ; ils peuvent s'oublier en l'oubliant ; tout entiers à la représentation de leur personnage, ils peuvent s'absorber dans la vie du drame en se préoccupant exclusivement de la vérité scénique. Des conditions nouvelles devaient engendrer une mise en scène nouvelle. Les artistes de Bayreuth ne chantent plus « au public, » parce qu'ils l'ignorent ; ils n'occupent jamais sur la scène une position conventionnelle, mais chantent à la place précise qu'assigne la convenance dramatique, seul guide auquel il faille obéir. Ils ne se soucient pas s'ils sont éloignés ou rapprochés du spectateur, s'ils se trouvent par rapport à lui de face, de profil ou de trois quarts. Ils osent lui tourner le dos, si la situation l'exige, et ne s'abstiennent pas de courir, si la vraisemblance le réclame. En un mot, la mise en scène nouvelle n'est plus basée sur les rapports entre les acteurs et le public, mais sur une vraisemblance rigoureuse, sur une exacte représentation de la vie.

Une pareille mise en scène serait probablement impraticable dans un théâtre trop vaste ou dont l'acoustique serait défectueuse. A Bayreuth, comme la salle est de dimension moyenne et de sonorité exquise, il n'en résulte aucune déperdition de l'effet musical ; la voix du chanteur, ménagée par l'orchestre invisible, s'entend toujours assez, quelle que soit la position qu'il occupe sur la scène.

Si dans l'état actuel de nos mœurs artistiques on est parfois choqué de voir de véritables artistes se dérober aux exigences de la vérité dramatique, que dire de l'attitude du « chœur » demeurant invariablement immobile, impassible et figé, quand il devrait gesticuler, remuer et agir ? De loin en loin, quelques infractions heureuses à la théorie de l'immobilité ont pu faire entrevoir de quel puissant renfort serait pour le drame musical l'intervention

d'un chœur vivant et agissant à la façon d'un personnage ; mais, après quelques résultats trop passagers, la routine venait de nouveau l'emporter sur l'art. Les représentations de Bayreuth démontrent que ces exceptions heureuses peuvent devenir la règle. Là, le chœur ne concourt pas seulement à l'interprétation musicale, il s'intéresse à l'action ; il exprime les sentimens qu'il ressent non-seulement par le moyen des sons, mais par la mimique et par le mouvement. Il n'afflige plus le regard en lui offrant la régularité automatique d'un régiment divisé en quatre sections : sopranos, contraltos, ténors et basses. Son attitude est plus variée, plus souple et plus libre. Les lois du pittoresque ou de la vraisemblance scénique l'emportent sur le classement par numéro matricule ou par catégorie de voix. Le second acte de *Tannhäuser* m'en fournit un exemple. Quand les invités du landgrave arrivent, ils se présentent successivement par groupes : chaque groupe représentant une famille, la vraisemblance exige qu'il contienne différentes natures de voix ; pour assister à la lutte des chanteurs, tous les groupes vont se ranger sur l'estrade, « sans se confondre ; » il en résulte dans l'ensemble du personnel choral un mélange des différentes espèces de voix. L'interprétation de la « marche » n'en est pas moins admirable de sûreté et de vigueur. Pendant l'exécution de ce morceau, les choristes ne chantent pas « face au public. » Il en est de même au dernier acte des *Maîtres Chanteurs*, où le chœur est entièrement tourné vers l'estrade occupée par les juges et chante placé « de profil » par rapport au spectateur. La sonorité ne s'en trouve pas pour cela amoindrie : on ne saurait la rêver plus nourrie et plus éclatante. Il est vrai, je le répète, que l'acoustique de la salle est excellente, sa grandeur moyenne ; et de plus les choristes ne chantent jamais mollement.

Après avoir signalé les améliorations apportées à la mise en scène des artistes et des chœurs, il serait injuste de ne pas mentionner l'importance toute nouvelle que Wagner a réservée à la pantomime dans ses productions. Des passages parfois développés, où la symphonie intervient seule, soulignant et commentant les gestes des personnages, sont d'un effet saisissant. Rien ne saurait égaler l'éloquence de ces conversations « muettes : » justifiées par la situation, elles vous impressionnent plus que ne le feraient les plus belles phrases de chant.

Wagner est son propre machiniste. Le grand réformateur qui s'est proposé pour but de rendre sa conception sensible et irrésistible, en empruntant le secours de tous les arts, ne pouvait négliger aucun des engins dont dispose le riche outillage de la machinerie moderne. Mais les engins de machiniste, les décors et les « trucs »

deviendront entre ses mains des agens d'expression concourant à l'unité dramatique. Le « truc » ne sera plus un hors-d'œuvre, juxtaposé à l'action : plus de patineurs de Munster, plus de cascade de Ploërmel. Il acquerra une valeur esthétique, il servira directement la pensée du poète en donnant une plus-value d'impression à l'œuvre d'art. Dans la scène du Graal, de *Parsifal*, au moment où la lumière miraculeuse descend de la coupole et embrase d'une pourpre éclatante le calice sacré, l'effet produit par les rayons lumineux est d'une très grande intensité, parce qu'il coïncide avec l'apogée de l'impression dramatique et musicale. Plus ingénieux et plus nouveau est le truc du « décor qui marche » dans le même opéra. A la fin du premier tableau, lorsque Gournemans et Parsifal paraissent cheminer vers le burg du Graal, ils piétinent sur place, et c'est le décor qui se met en mouvement. Le spectateur voit se dérouler devant lui une succession de sites grandioses : forêts, masses rocheuses, galeries taillées dans le roc. La scène s'assombrit graduellement, et, des ténèbres qui l'envahissent, on voit se dégager peu à peu l'architecture du temple. Une musique inouie accompagne la marche des deux voyageurs; mais elle ne suffirait pas, malgré sa prodigieuse beauté, à mettre le spectateur « au point » sans le prestige du décor. L'étonnement, l'effroi religieux où nous plongent ce déplacement merveilleux, cette lumière décroissante et ces ténèbres s'associent à l'impression musicale pour nous donner l'appétit du mystère. Il fallait le moyen matériel imaginé par Wagner pour préparer le spectateur aux sublimités de la scène du Graal et l'élever à la compréhension du divin.

L'apparition de la lune à la fin du deuxième acte des *Maîtres Chanteurs* est d'un à-propos dramatique non moins saisissant. Après le formidable tohu-bohu de ce quartier réveillé en sursaut dont tous les habitans affolés se poursuivent par les places, par les rues, se ruant les uns sur les autres, se bousculant, se battant; après que chacun est rentré chez soi et que le calme est enfin revenu, le veilleur de nuit paraît, il souffle dans sa trompe; et, par-dessus les grands toits pointus, la lune de Nuremberg se montre, stupéfaite du vacarme insolite qui s'est produit dans la plus paisible des cités d'Allemagne. C'est là une trouvaille ! c'est là un truc vraiment génial !

Là où sa propre activité pouvait se produire, Wagner a supprimé toutes les collaborations et endossé toutes les responsabilités. Mais s'il est devenu son propre architecte, son metteur en scène, son machiniste, il ne lui était pas permis de se substituer aux interprètes musicaux : instrumentistes et chanteurs. Ne pou-

vant se passer d'eux, il a su en faire les organes obéissans d'une volonté toute-puissante et unique. Il a exigé et obtenu de ses chanteurs que leur personnalité s'effaçât complètement devant l'intérêt supérieur de l'œuvre. Leur mission consiste à traduire strictement ce qui a été senti, pensé et formulé par le maître. Pour donner à leur personnage son caractère et son esprit, ils s'attacheront à comprendre l'œuvre dans son ensemble, au lieu de se cantonner étroitement dans l'étude de leur rôle. Toute ambition égoïste, toute recherche d'effet « personnel » leur est rigoureusement interdite. Sous aucun prétexte il ne leur est permis de rien ajouter ni retrancher au texte poétique et musical. Défense de presser la mesure si la phrase exige une longue respiration, ni de la ralentir pour mieux arrondir la période ou s'étendre complaisamment sur un son filé ! D'ailleurs à quoi leur servirait de flatter le public et de chercher l'effet, puisque les concessions les plus grandes, les condescendances les plus humbles ne leur rapporteraient rien, puisqu'ils ne seraient pas applaudis, puisqu'ils sont isolés du spectateur par l'obscurité et par le silence ? Wagner a coupé le mal dans sa racine, en supprimant jusqu'à la tentation à laquelle l'artiste pourrait succomber, s'il savait qu'en faussant l'intention de l'auteur, il produira un « effet. »

Il faut le dire, une autre cause s'oppose, à Bayreuth, aux abus de pouvoir du chanteur et à sa convoitise immodérée de l'effet. Dans les œuvres de sa dernière manière, Wagner a entièrement subordonné les voix à l'orchestre. S'il réserve à ce dernier les phrases éloquentes, les élans passionnés, les expansions lyriques, en revanche la ligne de chant n'a trop souvent qu'un intérêt secondaire. Le rôle du chanteur se réduit parfois à être un simple agent de l'expression « littéraire, » le porte-parole d'une situation dont les instrumens expriment l'effluve dramatique et l'intensité passionnelle. Aussi les chanteurs de Bayreuth s'appliquent-ils avant tout à bien articuler, à prononcer distinctement les paroles dont l'audition lucide est nécessaire à la pleine intelligence du drame. Les nombreuses consonnes dont l'allemand est hérissé, la rudesse de certaines aspirations, le rendent peu propice aux inflexions douces et au style lié. La dureté de la langue réagit sur le chant, et ce défaut de flexibilité et de douceur est encore accru, lorsque la diction est mise en évidence par une articulation presque exagérée. Ma première impression m'avait conduit à douter que le chant allemand pût se prêter à des effets de douceur et de charme : je changeai bientôt d'avis en entendant Mme Sucher dans le rôle d'Iseult, et M. Scheidemantel dans celui de Wolfram. Mme Sucher unit à des qualités plastiques et tragiques supérieures un organe superbe et un talent de cantatrice de premier ordre. Tantôt elle

sait rugir comme une lionne; tantôt elle se montre séduisante comme une sirène. La fascination est également irrésistible dans l'emportement de la passion et dans les plus douces expansions de la tendresse. M. Scheidemantel est doué d'une voix de baryton au timbre enchanteur dont les inflexions moelleuses sont une caresse pour l'oreille. Il prête au personnage de Wolfram une mélancolie sereine dont rien n'égale la sympathie pénétrante et la poétique suavité. Les émotions puissantes et douces dont je suis redevable à ces deux artistes éminens m'ont convaincu que le chant allemand, — et même le chant wagnérien, — ne sont point incompatibles avec les effets vocaux. Chez tous les interprètes de Bayreuth on trouve, à défaut d'un talent égal, un esprit d'abnégation, une conscience, un respect de l'œuvre et une ferveur artistique dignes des plus grands éloges. Ces qualités si précieuses, qui donnent l'harmonie et l'unité à l'ensemble d'une représentation, se rencontrent non-seulement chez les solistes, mais chez les choristes et les instrumentistes.

Tous reçoivent l'impulsion unique du chef d'orchestre, dépositaire de la pensée du maître, mandataire intègre et scrupuleux qui, du regard et du geste, donne la vie à l'exécution. Sauf la sonorité des instrumens de bois qui laisse un peu à désirer au point de vue de la transparence et de la finesse, l'orchestre de Bayreuth est admirable de puissance et de chaleur communicative. L'attaque de certains accords par les instrumens à cordes a une énergie telle qu'elle vous donne le frisson. La sonorité des chœurs est décuplée par la conviction et l'enthousiasme. Il n'existe dans cette légion d'interprètes ni indifférence, ni réticence, ni scepticisme. Chefs d'orchestre, instrumentistes, chanteurs et choristes, tous ont la religion du maître; tous possèdent l'ardeur, la volonté et la foi.

Wagner a su hypnotiser son public et le convertir à des mœurs artistiques spéciales. En adoptant l'emplacement de Bayreuth pour construire son théâtre, il savait bien ce qu'il faisait. « La ville choisie, écrivait-il à un ami, ne devait pas être une capitale avec un théâtre déjà existant, ni une ville d'eaux amenant en été un nombreux public absolument impropre à pareil spectacle. » Wagner ne voulait pas de spectateurs d'occasion ; il était nécessaire qu'ils fissent le voyage expressément pour assister à ses représentations : ils devaient venir là « en pèlerinage. » Il ne fallait pas que les pèlerins pussent trouver, à côté du théâtre modèle, soit des distractions trop vives, soit un autre théâtre dont les anciens erremens et les mœurs artistiques fussent contraires aux tendances du nouvel art.

Toutes les conditions requises par le réformateur, Bayreuth les

réunit à souhait. C'est une ville non pas insignifiante, mais dénuée d'attractions assez grandes pour que l'attention du voyageur soit distraite de son but unique : Wagner! Le théâtre, situé à une petite distance de la ville, est construit sur une colline et adossé à une forêt. Les représentations commencent à quatre heures. Avant chaque acte, des fanfares placées à droite et à gauche du théâtre annoncent au public qu'on va commencer. Ces fanfares lancent aux coins de l'horizon un des thèmes typiques de l'œuvre représentée. Cinq ou six minutes s'écoulent pour laisser aux spectateurs le temps de se placer, avant que l'obscurité, remplaçant les trois coups traditionnels, ne se fasse dans la salle. Aussitôt que la lumière a disparu, l'orchestre commence, et un silence religieux s'établit. Le profond recueillement du public ne se dément pas pendant toute la durée de l'acte : personne ne cause, personne ne bouge. Le spectateur est si bien pris par l'illusion scénique, qu'il n'éprouve pas d'autre désir que de s'y laisser aller. Les applaudissemens sont interdits avant la fin de l'acte et réservés surtout pour la fin de la pièce. Pendant les entr'actes, — il y en a deux et leur durée est d'environ trois quarts d'heure, — ceux que n'attirent pas les séductions de la bière et de la saucisse allemandes, mais qui éprouvent le besoin de digérer leurs impressions musicales, trouvent dans la forêt l'occasion d'une promenade ravissante. Du haut de la colline, dont les pentes ombreuses s'étagent derrière le théâtre, on embrasse un large et pittoresque horizon. Les représentations ayant lieu dans les plus beaux mois de l'année, d'ordinaire le soleil éclaire et vivifie ce séduisant paysage. Les entr'actes se font, l'un vers cinq heures et demie, l'autre vers sept heures, un peu avant le coucher du soleil, à l'heure la plus poétique du jour. Lorsque les fanfares retentissent de nouveau, le promeneur se dirige vers le théâtre, rafraîchi et reposé. A dix heures le spectacle finit, et ceux qui n'ont pas « consommé » pendant les entr'actes s'en vont souper gaiement, en causant de leurs impressions. Parfois les émotions artistiques se prolongent jusque dans le sommeil, ou le contrarient; mais aucune affaire urgente ne sollicite le pèlerin-amateur : le lendemain il lui sera permis de se lever tard, et il aura une demi-journée de loisir pour se détendre, avant de recommencer l'ascension vers le temple. Parmi tous les prodiges accomplis par Wagner, le plus étonnant peut-être est d'avoir fourni aux admirateurs du beau l'occasion de vivre cinq jours entiers sans autre préoccupation que celle de l'art et le loisir de savourer leurs impressions « sans se hâter. »

J'ai pu faire cette année le pèlerinage de Bayreuth : mes impressions ont été profondes ; je voudrais les dire ici afin d'inspirer

à ceux qui ne l'ont pas encore fait, le désir de suivre mon exemple. Voici quel fut l'emploi de mon temps et l'ordre des représentations auxquelles j'assistai : premier jour, *Parsifal;* second jour, *Tristan et Iseult;* troisième jour, « repos »; quatrième jour, *Tannhäuser;* cinquième jour, les *Maitres Chanteurs de Nuremberg.* J'éprouvai d'abord un sentiment de contrariété en apprenant que *Parsifal* ouvrait ma série : la dernière œuvre de Wagner étant considérée comme l'expression la plus complète de son génie, j'aurais préféré la voir représenter en dernier, afin de m'élever jusqu'à la plus haute cime par une ascension progressive. Je ne regrette plus aujourd'hui l'ordre des représentations. L'impression que laisse *Parsifal* est si profonde, si grandiose, elle déracine si bien toute résistance de la volonté qu'il vaut mieux la goûter de prime-saut, avant de s'être familiarisé avec le milieu où elle se produit. L'initiation, pour être plus rapide, n'en est que plus complète.

Dans *Lohengrin*, l'ouvrage précurseur de *Parsifal*, Wagner s'est inspiré de la pieuse légende du Graal : le saint Graal! le vrai sang du Rédempteur, recueilli par Joseph d'Arimathie, dans un calice d'or que garde à Monsalvat une confrérie de chevaliers. Lohengrin, fils de Parsifal, en quittant la montagne sainte pour venir défendre l'innocente Elsa, nous apporte dans son poétique incognito comme un reflet de mystère, comme un parfum d'au-delà. Mais nous ne voyons que par la pensée la patrie mystique qu'il a quittée pour se mêler à des intérêts terrestres. Dans *Parsifal*, le mythe est abordé de front; Wagner transporte le spectateur à Monsalvat, en plein sanctuaire du Graal, et découvre à ses yeux la profonde poésie des mystères chrétiens.

Du sujet de *Parsifal*, qui semble convenir à l'oratorio plutôt qu'au théâtre, Wagner a su dégager l'élément tragique en représentant la lutte des deux forces qui se combattent partout dans le monde : le mal et le bien. Les pouvoirs conjurés contre les gardiens du Graal sont le magicien Klingsor et la sorcière Koundry, sa vassale. La mission de Parsifal, le héros au cœur « simple et pur, » est de triompher d'eux et d'opérer le salut de Koundry en domptant sa force séductrice. Ce duel donne à l'ouvrage un caractère dramatique et son côté profondément humain. Le personnage d'Amfortas, — cette victime de Koundry, — que son incurable blessure rend inapte à remplir ses fonctions de roi, a fourni également à Wagner des épisodes dramatiques d'un effet puissant.

Tout d'abord, aussitôt que le rideau s'est ouvert après le prélude grandiose, on est saisi par la religiosité d'une mise en scène qui est une révélation. Tous les personnages, — même de simples figurans, — se meuvent avec une conviction, un respect de la

situation et de la couleur qui vous étonne et vous subjugue. Vous n'êtes point ici dans un théâtre ordinaire! La tenue, la démarche, les gestes, les attitudes, tout est calculé et réglé avec minutie, avec amour, en vue d'une impression religieuse à produire. Les écuyers de la suite d'Amfortas vous ont une façon de s'agenouiller et de faire leur prière qui impose aux plus indifférens. En présence du cortège funèbre rendant les derniers honneurs à l'oiseau sacré qu'a frappé étourdiment la flèche de Parsifal, nul ne sent le sourire lui monter aux lèvres : chez les plus blasés et les plus sceptiques, le prestige du spectacle a maté la gouaillerie impuissante. Ce premier tableau, consacré tout entier à l'exposition du sujet, paraîtrait un peu long peut-être... Mais il contient de si belles envolées musicales! En même temps que se posent poétiquement les premières assises du drame, l'orchestre expose dans une langue éloquente, au coloris chatoyant, aux entrelacemens ineffables, les principaux thèmes de l'ouvrage; celui du Dieu caché dans le mystère d'amour; celui de la séduction et du rire sarcastique de Koundry; celui qui caractérise le héros attendu!..

Ce début est gros de promesses : il fait pressentir qu'on va s'acheminer bientôt vers le pays des merveilles, en pleine révélation, en plein idéal.

J'ai dit l'immense impression produite à la fin du premier tableau par le « truc » qui conduit le spectateur jusqu'à Monsalvat en lui faisant traverser des montagnes solitaires et de sauvages régions. La fusion de l'effet musical et de l'effet du décor inspire au spectateur une angoisse sacrée : il est bouleversé par ces perspectives inconnues, par ces sonorités inouies, par le timbre des cloches, entendu d'abord dans le lointain, qui se rapproche peu à peu et annonce le voisinage du sanctuaire. De l'obscurité profonde où la scène est plongée surgissent des contours indécis, des formes vagues... Puis l'apparition prend corps : l'œil distingue de plus en plus nettement la colonnade supportant la coupole du temple; et la salle mystérieuse du Graal émerge des ténèbres, comme si l'imagination du spectateur en engendrait la merveilleuse vision. Tout ce qui va suivre jusqu'à la fin de l'acte est indescriptible et sublime. La scène du Graal est d'un bout à l'autre l'expression la plus transcendante de l'art lyrique moderne. Tout est prodigieux et nouveau : conception, musique, mise en scène. Dans maint opéra se rencontrent des scènes que j'admire profondément! Jamais, selon moi, avant Wagner, on n'avait compris si bien ce qu'un geste, une pose ou une évolution collective coïncidant avec telle intention musicale, soulignant et ponctuant telle phrase d'orchestre ou de chant, peut donner de renfort à l'ex-

pression dramatique. Il y a dans la scène du Graal une combinaison d'effets pour l'oreille et pour l'œil qui hypnotise le spectateur. On sent que Wagner a « vu » la mise en scène en même temps qu'il « entendait » sa musique. Une conception unique a présidé à l'agencement si complexe de tous les élémens de l'illusion théâtrale. Tous les arts différens, concourant à l'expression du drame, et qui s'emparent du spectateur par l'intelligence et le sentiment, par l'audition et la vision, obéissent à lui seul; il a fait à chacun sa part; il a réglé d'avance leurs relations réciproques, il les a tous subordonnés au but suprême : créer l'illusion de la vie! Ces tables circulaires où prennent place les chevaliers divisés en deux groupes qui débouchent d'un côté différent de la scène et se croisent en s'avançant d'un pas solennel, ces chants d'un caractère vraiment céleste, la mimique expressive qui accompagne les péripéties du divin sacrifice, le baiser de paix que les chevaliers se donnent à la fin de la cérémonie, tout conspire à faire naître l'impression la plus religieuse et la plus haute, et en même temps la plus humaine. Toute la partie musicale qui accompagne cette scène a une valeur « plastique, » indépendante de son admirable connexité avec le drame; elle serait belle, même sans l'attrayante variété des « timbres, » rien que par sa substance mélodique et harmonique; elle vaut, non-seulement par l'expression et la couleur, mais par la proportion, la symétrie, le plan si ferme et nettement défini de l'ensemble. Goethe a dit de l'architecture qu'elle est comme une « musique rigide ». En retournant la pensée, on pourrait dire que la musique de la scène du Graal est une architecture vivante et fluide. Et, dans cette scène prodigieuse, la musique n'emprunte pas seulement de l'architecture le noble dessin, l'impeccable contour, la pure silhouette, les belles relations d'harmonie, d'ordonnance et d'équilibre; elle présente un échafaudage matériel de quatre foyers de sonorité qui se superposent. Wagner a vraiment édifié une construction sonore : au-dessus de l'orchestre invisible chantent le chœur et les acteurs visibles sur la scène; à mi-hauteur de la coupole se fait entendre un chœur de jeunes gens invisibles, et tout en haut de la coupole, des voix d'enfans également cachés semblent venir directement du ciel. De partout les ondulations sonores enveloppent l'auditeur. On dirait que le temple s'anime et que son âme chante et prie en présence du grand mystère qui s'accomplit véritablement grâce au génie tout-puissant de l'artiste créateur.

Au point de vue esthétique, on ne sait qu'admirer le plus de la plainte tragique d'Amfortas, quand il refuse de découvrir le Graal dont l'aspect redouble ses tortures; des mélodies vraiment divines

qui accompagnent la consommation du sacrifice; des chants mystiques émanant des hauteurs de la coupole, ou de l'hymne entonné par les chevaliers qui traduit avec une si mâle noblesse la robustesse morale conférée par le sang du Sauveur. On ne saurait trop le remarquer chez Wagner : cette musique n'a pas une valeur purement esthétique; elle exerce une influence pacifiante et saine, elle est douée d'une haute efficacité morale. Wagner a eu véritablement, en l'écrivant, la révélation directe de ce qu'il y a dans le principe eucharistique de vivifiant et de régénérateur.

Malgré tout le génie de Wagner qui a su rencontrer ses effets les plus intenses dans le domaine religieux, la conception de *Parsifal* eût été impossible à réaliser dramatiquement sans l'élément de contraste du deuxième acte où il a concentré l'expression des forces malignes de Klingsor et de la puissance séductrice de Koundry. Le chœur célèbre des Filles-Fleurs, qui ouvre le second tableau du second acte, est un morceau d'une suavité infinie, à la séduction duquel ajoute encore une interprétation d'une perfection presque invraisemblable. Mais, par une exception regrettable, le décor, qui devrait, conformément aux habitudes de Bayreuth, corroborer le charme et concourir à la fascination, m'a paru d'un goût exaspérant. Le décorateur a représenté, sous prétexte de « splendeur florale, » un ramassis de fleurs obèses rappelant vaguement les expositions de légumes monstres. Rien n'égale la répugnante lourdeur de ces plantes-phénomènes, dont la vue afflige le regard, tandis que la voix délicieuse des Filles-Fleurs enivre l'oreille. Quant à ces dernières, si leurs accens expriment le maximum de charme et de séduction que puisse revêtir la vie, je souhaiterais je ne sais quoi de plus aérien, de plus féerique et de plus rare à leur costume, qui rappelle un peu trop la prose de l'existence. Le duo très développé où *Parsifal* triomphe des séductions de Koundry m'a paru plus captivant par l'expression des angoisses terribles du lutteur que par les accens mêmes de la voluptueuse tentatrice. L'acte se termine sans grand éclat; et l'on se demande si l'absence d'effet à la fin de « l'acte du milieu » n'est pas un parti-pris chez Wagner, car elle se remarque dans plusieurs de ses ouvrages. Y aurait-il là un procédé destiné à mieux lier l'action et à ne pas rompre la pente de l'intérêt dramatique par une arête trop vive?

Dans le tableau d'intérieur qui ouvre le troisième acte, l'auditeur ressent une impression d'accalmie complète; mais il est envahi par une poésie ambiante qui le tient en haleine, même quand l'action paraît stagnante. L'entrée de Parsifal, en chevalier noir, qui cause d'abord quelque surprise, prépare une des scènes les plus gran-

dioses qui se soient produites au théâtre, entre Gournemans, Parsifal et Koundry.

Le personnage de Koundry a un double caractère, à la fois surnaturel et humain. Au second acte, Koundry est « magicienne, » elle tient son pouvoir du sorcier Klingsor dont elle subit la domination. Dans les autres actes, elle est « femme » et aspire à être délivrée de la servitude du démon. Ainsi, son rôle se trouve lié à l'action dans toutes les parties du drame. Un grand poète seul était capable de créer ce personnage double, qui, par une opposition puissante, déploie au second acte toutes les ruses de la séduction et au troisième concourt à la représentation la plus pathétique de l'idéal chrétien. Dans cette dernière scène, Wagner s'élève aux plus hautes régions de la pensée et y transporte avec lui le spectateur fasciné. Au moment où Parsifal a dévêtu sa sombre armure et apparaît dans les longs plis de sa robe blanche, quand Koundry, humiliée et repentante, lui lave les pieds avec l'eau trempée des larmes de son cœur, nous sommes transportés à deux mille ans en arrière : nous vivons au jour du premier vendredi saint.

Si Wagner, renouvelant les drames du moyen âge, avait mis directement Jésus sur la scène, peut-être le spectateur, effarouché par l'idéalité presque inaccessible du personnage, eût trouvé l'œuvre d'art inférieure au sujet. Avec Parsifal, c'est le contraire qui arrive. L'impression produite par cette scène dépasse tellement ce que le spectateur attendait que son imagination électrisée s'élance bien au-delà du sujet. Les mystères sacrés se dévoilent dans leur majesté primordiale; les personnages visibles ne sont plus que des symboles; à la place de Parsifal et de Koundry, c'est Jésus le Rédempteur et Madeleine la rachetée que le spectateur voit vivre devant lui. Quelle musique enchanteresse Wagner a trouvée pour cette scène! On raconte que cette mélodie divine, dont l'audition vous laisse si rafraîchi, si renouvelé, fut composée par lui un vendredi saint pendant une première sortie de convalescence. Il faisait doux, le soleil brillait, la nature renaissait; le poète se sentait revivre. Son imagination fut tellement frappée de la coïncidence entre les souvenirs évoqués par ce grand jour et cette résurrection de la nature qu'il condensa cette impression poétique dans une phrase musicale qui est un trésor. Plus tard, il s'en souvint en écrivant la scène de *Parsifal* désignée sous le nom « d'enchantement du vendredi saint. »

Le contraste créé par Wagner entre cette scène et le duo du second acte le place au premier rang des poètes tragiques. La sorcière tentatrice, l'être diabolique dressé à la séduction, nous apparaît transformée, pécheresse purifiée par le repentir, créature régé-

nérée par l'eau du baptême qu'elle reçoit de celui-là même qu'elle n'a pas pu corrompre. Ce qu'il y a de plus profond et de plus humain dans le christianisme, Wagner a su l'exprimer dans *Parsifal* par la forme la plus sensible et la plus irrésistible : celle du drame musical.

Le dernier tableau nous ramène, grâce au mécanisme ingénieux du décor mouvant, au temple du Graal. Nous revoyons avec une impression délicieuse le même décor qu'au premier acte, — moins les tables de la communion ; — nous réentendons les mêmes harmonies supra-terrestres ; nous nous laissons bercer par les concerts mystérieux qui planent au plus haut de la coupole : et, quand le rideau nous dérobe la scène, il semble que ce soit le ciel qui se ferme, le ciel un instant entrevu avec sa perspective radieuse de paix infinie et de joie éternelle. Si le spectateur s'arrache avec regret à la contemplation du monde idéal créé par la pensée de Wagner, du moins il emporte avec lui une impression sereine de paisible extase et de douce béatitude. Il sort du théâtre pacifié et raffermi. *Parsifal* n'est pas seulement un chef-d'œuvre, c'est une œuvre de paix, de clémence et de foi ; sa création ne pouvait être possible que dans la période d'accalmie victorieuse dont a joui le grand lutteur pendant les dernières années de sa vie. *Parsifal*, c'est plus qu'une entrée triomphante dans la gloire ; c'est déjà une prise de possession de « l'au-delà. »

Ma première soirée de Bayreuth m'avait plongé dans un tel ravissement que je croyais impossible de goûter une émotion aussi vive deux jours de suite. Ce n'est pas sans une certaine défiance que je me rendis le lendemain au théâtre pour assister à la représentation de *Tristan et Iseult*. Je ne connaissais cette partition que pour l'avoir lue et en avoir entendu des fragmens dans les concerts : malgré mon admiration pour Wagner, *Tristan* m'inspirait une certaine répugnance, presque de la répulsion ; je ne voyais dans cette œuvre qu'une efflorescence maladive, qu'un cas pathologique de *delirium chromaticum*, qu'une intoxication de la pensée musicale... Après la représentation, je sortis du théâtre, je ne dirai pas plus enchanté, mais aussi enthousiasmé de *Tristan* que je l'avais été la veille de *Parsifal*. Ce qui prouve une fois de plus qu'il faut s'abstenir de juger Wagner comme un simple compositeur de musique. Wagner est un dramaturge avant tout : sa musique, hors de la scène et présentée par fragmens détachés, ne peut donner qu'une idée très incomplète et souvent très fausse de son génie.

Tristan est une œuvre maîtresse ; c'est peut-être la plus personnelle des œuvres de Wagner. Sa composition date de 1859 : —

« Je conçus et j'achevai cet ouvrage, dit-il, lorsque j'avais déjà fait la musique d'une très grande partie de ma Tétralogie des *Nibelungen*. Ce qui m'amena à interrompre ce grand travail, ce fut le désir de donner un ouvrage de proportions plus modestes et de moindres exigences scéniques, plus facile, par conséquent, à exécuter et à représenter. » — Plus loin, il ajoute : — « On peut apprécier cet ouvrage d'après les lois les plus rigoureuses qui découlent de mes affirmations théoriques. Non pas qu'il ait été modelé sur mon système, car j'avais alors oublié absolument toute théorie ; ici, au contraire, je me mouvais avec la plus entière liberté, la plus complète indépendance de toute préoccupation théorique, et, pendant la composition, je sentais de combien mon essor dépassait même la limite de mon système. Croyez-moi, il n'y a pas de félicité supérieure à cette parfaite spontanéité de l'artiste dans la création, et je l'ai connue, cette spontanéité, en composant mon *Tristan* (1). »

Tristan est un drame dans toute l'acception du mot : la plus rigoureuse et la plus vigoureuse. L'action est concentrée, ramassée, tendue comme l'attitude d'un athlète qui ménage à son adversaire un coup décisif. Dans ce drame, il n'y a de personnages que le nombre strictement nécessaire à l'action ; de chœurs, il en existe à peine. Tout hors-d'œuvre, tout ornement étranger en est sévèrement proscrit. L'ouvrage a une cohésion telle qu'on ne peut en détacher aucune partie, même par la pensée : si l'on évoque le souvenir d'un acte isolé, l'image des deux autres se dresse en même temps et s'impose irrésistiblement à la mémoire. *Tristan* est une création spontanée émanant d'une poussée unique et géniale ; c'est un *monolithe* dramatique. Sa formation peut être comparée à celle des roches volcaniques produites par éruption. Malgré la simplicité de sa contexture et la sobriété de sa charpente, l'œuvre est essentiellement plastique et théâtrale ; mais c'est surtout par la prodigieuse richesse avec laquelle sont décrites les dispositions intérieures qui précèdent et engendrent les actes que *Tristan* mérite une place unique dans l'histoire de l'art. Wagner a exprimé dans cet ouvrage des choses qu'on n'avait encore jamais dites et qu'on ne redira probablement jamais.

La pièce débute en pleine crise, et l'exposition se fait en pleine ébullition dramatique. Nous sommes sur le navire qui mène en Cornouailles la sombre et douloureuse fiancée. Meurtrie dans son orgueil et dans son amour, Iseult se répand en imprécations contre

(1) Lettre sur la musique publiée en tête des *Quatre poèmes d'opéras traduits en prose française*. Paris, 1861.

l'homme qu'elle aimait, — qu'elle aime encore, — bien qu'il ait osé demander sa main pour un autre. Et quel entourage pittoresque encadre ce tableau! Quand la tente où Iseult abrite sa colère s'entr'ouvre, on aperçoit le tillac du navire, les marins étendus sur le pont ou travaillant dans les cordages; les chants des matelots, les cris de la manœuvre se mêlent avec un réalisme poignant au développement du drame. Avec quelle puissance les personnages sont sculptés! Iseult frémissante, appelant la vengeance, — Tristan d'abord impassible, retranché dans une réserve que sa loyauté lui commande, — Brangœne, la nourrice d'Iseult, tantôt affolée et tantôt caressante, redoublant de câlinerie et de zèle familier! Le drame se précipite fiévreusement à mesure que le navire approche du but; sa marche même est un ressort dramatique, car chaque minute qui s'écoule nous achemine vers une catastrophe. L'orage qui s'est amoncelé et qui gronde dans le cœur d'Iseult est près d'éclater; elle compte éperdue les instans qui la séparent du rivage, c'est-à-dire du supplice d'appartenir au roi Marke et d'être conduite dans ses bras séniles par ce Tristan qu'elle adore. Dans la belle scène où Iseult se montre si impérieuse que Tristan consent enfin à l'écouter, la catastrophe est imminente; on la sent fatale, inévitable... et elle serait « finale, » si Brangœne, pour sauver sa maîtresse, ne substituait le breuvage d'amour au philtre de mort... Surpris de vivre encore, après avoir cru boire le poison, les deux amans, qu'une influence magique entraîne, se précipitent furieusement dans les bras l'un de l'autre. A ce moment le rivage est en vue; le roi Marke s'approche, le canot qui le conduit vers le navire est tout près d'aborder. Au milieu des cris de joie des matelots, des hurrahs frénétiques lancés au roi et au sol natal, Tristan et Iseult restent enlacés, inconsciens, isolés du monde, ensevelis, murés dans leur amour. Quel tableau! Et par quelle musique Wagner l'a vivifié!

Dans tout ce premier acte, l'action marche avec une rapidité vertigineuse, comme emportée à toutes voiles. Dans l'acte suivant, je n'ai pu me défendre de quelques impressions de longueur. Si la scène très pittoresque et très vivante qui ouvre le second acte (entre Iseult et Brangœne) est admirablement comprise au point de vue de la mimique et de l'optique théâtrale, le duo d'amour, d'une intensité poétique inouie, me paraît se dérober par ses proportions aux exigences de variété plastique que requiert toute représentation scénique. Le discours du roi Marke, malgré la noblesse de sentimens dont Wagner a paré son infortune, me semble trop retarder un dénoûment violent. On devine que le sang va couler, et le discours du roi est si long que le bras de Mélot aurait vingt fois le

temps de s'engourdir. J'en demande pardon à l'ombre de Wagner; mais dans cette fin d'acte j'échappe à l'illusion dramatique, et, ce sentiment si pénible quand on assiste à la représentation d'une œuvre qui vous dompte, je n'ai pas été seul à l'éprouver. Mais, si les reproches adressés par l'oncle au neveu paraissent interminables, qu'elles sont exquises, les phrases d'amour échangées entre Tristan et son amie, sans souci de la présence du roi et de sa suite, et dont l'inexcusable liberté provoque enfin l'agression de Mélot!

La moralité de *Tristan* est dans l'inflexible logique du drame. Le philtre d'amour, en jetant les deux amans dans les bras l'un de l'autre, leur donne la soif irrésistible de la mort. La vie, pour eux, c'est l'obstacle au désir, c'est la prison cellulaire de l'amour; la mort, c'est l'élargissement suprême, l'embrassement définitif de deux êtres unis, soudés, fondus en un seul!

Le décor du troisième acte, où nous revoyons Tristan, que le fidèle Kurwenal a ramené blessé dans le manoir familial, est d'une poésie intense. La scène représente la cour de ce manoir : à droite, une tour; de chaque côté, à l'horizon, la mer!.. On entend les sons d'une mélodie rustique jouée par un pâtre. Ce refrain n'est point un hors-d'œuvre : s'il revêt un caractère épisodique la première fois qu'il se présente, il revient ensuite, associé à l'orchestre, et s'unit profondément à la vie même du drame. La « vieille mélodie, » Tristan la reconnaît; elle évoque en lui de lointains et mystérieux souvenirs. Il l'a déjà entendue plusieurs fois : quand son père est mort, quand il a perdu sa mère. Et voilà qu'elle résonne encore comme l'écho d'un passé douloureux ravivé par les angoisses présentes! L'aspect placide de l'antique demeure et son poétique horizon contrastent d'une manière poignante avec la crise intérieure du personnage, avec l'intimité d'une souffrance dont la puissance de Wagner nous fait ressentir l'acuité presque intolérable. Tristan est là, gisant sur un lit de douleur. Plus encore que sa blessure corporelle, l'incurable plaie de son âme lui inflige les tortures d'une soif inextinguible; un seul cri s'échappe de ses lèvres : Iseult, Iseult! Mais plus haut que le désir de revoir Iseult, de sentir encore son souffle et son baiser, parle son aspiration à une étreinte éternelle que la mort seule peut donner. Après la scène où la seconde vue de la passion lui montre le navire qui ramène Iseult, quand il touche enfin à l'objet du désir, qu'il sent le retour de l'amante, qu'il entend sa voix, il se lève malgré sa faiblesse, il reste debout par un effort surhumain, il se traîne, il veut devancer d'une seconde l'instant de la félicité, dût-il en mourir; et il veut vraiment en mourir, car il arrache l'appareil de sa blessure et tombe inanimé dans les bras d'Iseult, afin que cette

réunion soit définitive, sans séparation possible, afin qu'il sente mieux sa présence et qu'il la sente éternellement dans la mort. Le drame se termine par un cantique d'actions de grâces, hosanna suprême qu'Iseult, avant de mourir, entonne triomphante et dressée près du corps de Tristan : jamais l'union de la voix humaine et de l'orchestre n'a produit d'aussi ineffables accens. C'est bien la félicité de l'au-delà qu'exprime cette musique, c'est bien l'union de deux âmes affranchies de l'obstacle du corps et de la vie, frémissantes et enivrées d'une possession éternelle.

Après l'audition de deux ouvrages comme *Parsifal* et *Tristan*, on est heureux d'avoir une journée entière pour se remettre. Ce jour de repos, je l'employai délicieusement à visiter Nuremberg. Il est très doux, après les grands drames wagnériens, de pouvoir savourer les poétiques créations d'Albert Dürer. Le génie du peintre délasse merveilleusement de celui du poète-musicien.

On comprend que Wagner ait choisi Nuremberg comme « milieu » d'une action dramatique. S'il existait un musée assez vaste, la ville entière serait digne d'y figurer; on ne trouverait pas dans tout Nuremberg un seul coin qui ne pût fournir le motif d'un très pittoresque décor. Dans l'antique cité où l'on croirait revivre en plein moyen âge se dresse, au milieu d'un parterre de roses et de résédas, le monument du poète-cordonnier Hans Sachs. Fort renommé de tout temps dans son pays, Hans Sachs doit aujourd'hui à Wagner d'être universellement connu et visité, car tous les pèlerins de Bayreuth viennent saluer le doyen des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*. Le maître d'autrefois a inspiré au maître moderne un type ravissant de délicatesse tendre et de bonhomie fine. Le milieu nurembergeois, la vie du moyen âge, la légende locale, ne sont dans l'œuvre de Wagner que le vêtement d'une idée abstraite: la lutte du génie contre la routine, de la libre inspiration contre le pédantisme. On ne trouve, dans la contexture de cette comédie lyrique, ni les arêtes puissantes, ni les escarpemens profonds qui guident le spectateur dans la compréhension d'un drame. L'intelligence du « mot, » qui n'est pas indispensable pour apprécier *Parsifal* et *Tristan*, devient nécessaire à qui veut ne rien perdre d'une action tempérée dont l'intérêt s'éparpille en détails familiers et en causeries intimes. Pour bien juger les *Maîtres Chanteurs* à Bayreuth, il faut posséder la langue allemande à fond. Ce n'est pas mon cas: aussi je ne considère pas mon impression comme définitive et je ne la donne que sous toute réserve et sans développemens.

L'ouvrage m'a paru contenir de nombreuses beautés, de la grâce, du charme, de la verve comique, un finale prodigieux, des

mélodies étincelantes et « faciles à retenir, » sans parler de l'orchestration, qui est d'une opulence surprenante et parfois d'une délicatesse inouie. Pourtant, j'ai ressenti à la représentation des *Maîtres Chanteurs* plus de fatigue que ne m'en ont causé les autres ouvrages de Wagner. A quoi cela tient-il? Peut-être à une exubérance de richesses, à une surabondance d'effets. Dans cette partition très compacte, où l'on voudrait les doses plus légères, l'habileté dans le maniement des procédés techniques va jusqu'à la satiété et la science polyphonique jusqu'à la pléthore. Après l'audition des *Maîtres Chanteurs*, j'avais soif d'une simple mélodie populaire, chantée « sans accompagnement. »

Les *Maîtres Chanteurs* ont joué un rôle si important dans la vie de l'ancienne Allemagne que Wagner, jaloux de créer un art sorti des entrailles du sol, devait s'en préoccuper avec une véritable prédilection. Il les a mis en scène dans deux ouvrages écrits à un assez long intervalle l'un de l'autre. Les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* ont été conçus en 1861 et achevés en 1867. *Tannhäuser*, commencé en 1842, était terminé en 1845, deux ans avant l'achèvement de *Lohengrin*. C'est le seul opéra de la jeunesse de Wagner qui ait été représenté à Bayreuth; au point de vue du choix du sujet et de la conception poétique, c'est l'une de ses créations les plus élevées et les plus attachantes. A l'époque où il entreprit cet ouvrage, Wagner balançait encore entre l'histoire et la légende; à partir de *Tannhäuser*, son choix se fixa définitivement sur les sujets légendaires. Il en explique les raisons dans l'opuscule que j'ai déjà cité : « Tout le détail nécessaire pour écrire et représenter le fait historique et ses accidens, tout le détail qu'exige, pour être parfaitement comprise, une époque spéciale et reculée de l'histoire, et que les auteurs contemporains de drames et de romans historiques déduisent pour cette raison d'une façon si circonstanciée, je pouvais le laisser de côté... La légende, à quelque époque et à quelque nation qu'elle appartienne, a l'avantage de comprendre exclusivement ce que cette époque et cette nation ont de purement humain et de le présenter sous une forme originale très saillante, et dès lors intelligible au premier coup d'œil. »

Le fond de la légende de *Tannhäuser* est, comme dans *Parsifal*, la lutte entre le mal et le bien, l'appétit et l'âme, la chair et l'esprit : les Grecs auraient pu dire entre Bacchus et Apollon; mais, dans l'idéal antique, les deux principes antagonistes étaient conciliés, tandis que, suivant l'esprit chrétien, ils demeurent incompatibles. Dans la légende dont Wagner s'est inspiré, Tannhäuser, le fougueux maître chanteur de la Wartbourg, obéit alternativement aux deux forces contraires; l'un d'elles l'entraîne du côté de

Vénus qui l'a initié aux voluptés maudites, l'autre vers Élisabeth qui lui a révélé les joies du chaste amour. Le personnage de Wolfram, type de l'abnégation suprême et de la plus haute idéalité dans l'amour, apporte dans l'ouvrage une note mélancolique et sereine qui contraste excellemment avec le caractère tourmenté du personnage principal. La partition de *Tannhäuser* est fort inégale; à côté de grandes beautés, elle contient des traces d'imitations nombreuses de l'école allemande et de l'école italienne. Wagner déploie déjà sa toute-puissance de symphoniste dans l'ouverture, dans la scène du Vénusberg, dans le beau récit du *Voyage à Rome;* mais dans l'ensemble de l'œuvre, il reste sous l'influence de son maître Weber. L'expression musicale est le plus souvent concentrée dans la ligne de chant; Wagner n'a pas encore arboré la devise: « Tout à l'orchestre ! » qui fait le caractère original et personnel de sa seconde manière. Il ne pouvait pas non plus à cette époque posséder cette maîtrise dans l'art de la mise en scène qui l'a tant servi plus tard. On s'aperçoit de suite à l'audition que *Tannhäuser* n'a pas été écrit en vue de l'organisation spéciale du théâtre de Bayreuth. La disposition de l'orchestre enfouie sous la scène, si favorable aux puissantes sonorités de *Parsifal* et de *Tristan*, est préjudiciable à l'instrumentation de *Tannhäuser,* qui s'en trouve souvent par trop atténuée et assourdie. En entendant cet ouvrage après les deux autres, on constate les progrès immenses réalisés par Wagner à mesure que l'expérience mûrissait son génie.

Tannhäuser est le seul ouvrage joué à Bayreuth qui contienne de la danse. Rien que pour ce motif, sa représentation devait avoir un vif attrait pour moi. J'avais eu l'occasion d'admirer à Paris les résultats surprenans obtenus par Mlle Fonta dans ses tentatives de restitution des danses anciennes. Maintes fois, en voyageant en Italie, en Grèce, en Suisse même, j'avais remarqué la puissance expressive des danses populaires. Convaincu de l'appoint précieux que l'art chorégraphique apporterait à l'opéra, le jour où il se proposerait pour but, non la difficulté vaincue, mais l'expression du beau, non la recherche de la virtuosité, mais la traduction des sentimens, j'espérais voir au théâtre modèle de Bayreuth mon rêve réalisé. Je l'avoue, cet espoir a été déçu. La bacchanale où les nymphes et les amans du Vénusberg s'efforcent d'exprimer avec le plus de réalisme possible les emportemens ou les langueurs de la passion m'a paru, comme intensité expressive, bien au-dessous des danses égyptiennes de notre dernière exposition. La scène où devant Tannhäuser et Vénus, demeurés seuls, trois danseuses viennent exécuter des poses plastiques, m'a laissé complètement

froid. Sous le rapport de la danse, on ne trouve pas réalisés à Bayreuth les perfectionnemens merveilleux apportés aux autres élémens du théâtre musical. Même après Wagner, la réforme de la danse, dans ses rapports avec le drame, reste à accomplir.

Dans les deux premiers actes de *Tannhäuser*, l'inspiration mélodique, — sauf le chœur des pèlerins, — n'est pas à la hauteur de la création poétique; mais le troisième acte tout entier me paraît un chef-d'œuvre au point de vue musical.

Dès l'ouverture du rideau, nous sommes pris par la vie du drame. Dans un site automnal d'une mélancolique poésie, Élisabeth et Wolfram attendent le retour de Tannhäuser, qui est allé à Rome en pèlerinage pour implorer l'absolution papale.

Les pèlerins arrivent et font retentir la campagne de leurs joyeux hosannas! Élisabeth les compte avec angoisse : Tannhäuser n'est pas avec eux! Rien n'est émouvant comme cet hymne de pèlerins au troisième acte. Au premier acte, où la même mélodie chorale se produit presque identique, elle ne cause pas à beaucoup près la même impression. C'est qu'au troisième acte elle a une signification dramatique qu'elle n'avait pas au premier. Là elle est en relation directe avec l'action; elle exprime l'ivresse religieuse des pèlerins qui reviennent de Rome « pardonnés. » Seul, Tannhäuser a été excepté de la clémence divine, et sa condamnation est un coup de mort pour Élisabeth, qui n'a plus qu'un espoir : aller au ciel intercéder pour le maudit. C'est alors, tandis qu'elle s'élève vers les hautes sphères, que Wolfram chante la *romance de l'Étoile*, ce chef-d'œuvre incomparable de poésie. Tannhäuser arrive enfin désespéré, l'œil hagard. Il raconte son voyage à Rome, son repentir, ses prières, le refus inflexible auquel il s'est heurté. C'en est fait, puisque le monde l'a frappé d'anathème, il retourne au Vénusberg! Aussitôt, dans des vapeurs transparentes éclairées d'une lueur rose, la déesse de l'amour apparaît, souriant à Tannhäuser qui lui tend les bras. En vain Wolfram veut détourner son ami du chemin de la damnation éternelle, Tannhäuser le repousse, il va s'élancer... A ce moment, on entend un chant religieux : c'est le cortège funèbre d'Élisabeth qui s'approche. L'intervention de la sainte a obtenu le pardon du pécheur; l'enfer est vaincu, le mirage de perdition s'évanouit : Tannhäuser meurt, mais il est sauvé!

Jamais l'idée de la lutte du bien et du mal, — selon l'esprit du moyen âge et de la légende, — n'a été révélée par le théâtre d'une manière aussi foudroyante qu'à l'instant où le chant sacré du cortège d'Élisabeth chasse l'apparition de Vénus. A ce moment du drame, la même commotion qui foudroie Tannhäuser et déracine

en lui le péché remue le spectateur jusqu'aux moelles. Dans ses chairs, jusqu'à l'os, pénètre le tranchant du glaive qui purifie. En même temps que l'émotion du beau l'étreint et le bouleverse, son esprit, inondé de clartés, sent pénétrer en lui le sens de la légende, avec son enseignement éternel.

Ce qui appartient bien en propre à Wagner, c'est le don de nous transporter dans un état d'âme particulier et nouveau, de nous arracher à nous-même pour nous faire vivre de la vie de ses personnages; et cela, non-seulement dans les situations violentes et pathétiques, mais dans les momens d'accalmie et de détente dramatique. Certaines impressions de longueur, ressenties à la lecture, disparaissent à Bayreuth en vertu de l'émotion « acquise. » Ailleurs qu'à la scène, la prière d'Élisabeth, accompagnée d'un bout à l'autre par des « tenues, » sans aucune figure rythmique, et succédant à deux autres mouvemens lents, paraîtrait interminable. Il n'en est pas de même à la représentation : l'auditeur, préparé par l'admirable prélude, ressent, quand le rideau s'entr'ouvre, une impression indéfinissable provenant à la fois de la situation, de la musique et du décor. Un courant irrésistible de sympathie l'envahit; toute sa sensibilité se trouve absorbée par celle des personnages, il est magnétisé : chez lui, plus de volonté, plus de résistance, plus d'extériorité par rapport au drame. Wagner a soutiré son individualité et substitué à son existence propre une vie « autre » que sa fantaisie crée et gouverne despotiquement. Et cela dure ainsi depuis la première note de l'acte jusqu'à la dernière. Dites-moi qui vaut le mieux, d'être empoigné ainsi, ou de rester paisiblement assis dans sa stalle, goûtant en dilettante toujours maître de lui le froid plaisir de l'analyse?

Dans ce troisième acte, le style de Wagner ne diffère pas sensiblement de la manière de Weber : ce n'en est pas moins du théâtre « nouveau. » Pourquoi? C'est que chez Wagner la conception philosophique du poète penseur prime tout. C'est la profondeur de la pensée abstraite, incarnée dans les formes vivantes du drame lyrique, qui produit la nouveauté de ces scènes sublimes. Wagner a voulu que les forces de l'opéra fussent appliquées « à arracher un peuple aux intérêts vulgaires qui l'occupent tout le jour pour l'élever au culte et à l'intelligence de ce que l'esprit humain peut concevoir de plus profond et de plus grand. » Pour donner un corps à ses conceptions de penseur, il a recours à la légende. La légende sert de lien à une race; elle est en quelque sorte le point d'appui moral d'une collectivité, le centre de gravité de l'intelligence d'un peuple. Wagner a su s'approprier cet apport collectif et national, et s'y tailler des créations

bien personnelles. Les légendes exploitées par lui n'appartiennent point toutes à l'Allemagne : plusieurs, et ce ne sont pas les moins belles, sont françaises ou celtiques; mais sa façon de les dramatiser leur a donné une couleur bien allemande. Wagner n'est pas entièrement préoccupé, comme on l'est trop exclusivement en France, de la « forme. » Il a un souci égal du « fond » et peut-être un souci plus grand encore. Il exalte les souvenirs légendaires et les paysages poétiques du pays dont il consolide l'unité dans l'ordre esthétique : la Wartbourg, le Rhin, Hans Sachs, Nuremberg. Il agite tous les grands problèmes qui passionnent l'humanité : les mystères religieux, la lutte du bien et du mal, la fatalité dans l'amour... En même temps qu'il est très Allemand, il reste profondément humain; car il s'inspire du mythe. Or le mythe, bien qu'il paraisse revêtir une origine nationale, n'a pas de frontières : la légende appartient à tous, elle est le patrimoine éternel et universel de l'humanité.

L'importance qu'a aux yeux de Wagner le fond même de la conception, et l'extraordinaire puissance avec laquelle il la réalise par tous les moyens d'expression que le théâtre lui donne, font que la partie musicale de l'œuvre d'art, tout en conservant une très grande importance, est loin d'être son unique mérite. La musique proprement dite n'est plus « qu'un des moyens » employés pour faire valoir la conception d'ensemble ; elle y demeure subordonnée et ne conserve plus une prépondérance exclusive. Il s'ensuit qu'on peut aimer le « théâtre » de Wagner sans être un partisan fanatique de son « système » musical. On aurait tort d'attribuer la grandeur des impressions produites par Wagner à l'emploi de tel ou tel procédé; la preuve, c'est qu'il obtient des effets immenses en se servant de procédés diamétralement opposés, dans *Tannhäuser* et dans *Tristan et Iseult*. Il y a dans la réforme de Wagner deux parts bien distinctes : le but et le système. Le but, qui consiste à relever la dignité de l'opéra, à faire de la musique un agent expressif, très puissant sans doute, mais serviteur respectueux de la pensée du poète, ce but n'a pas été poursuivi uniquement par Wagner. Né grand poète en même temps que grand musicien, il a pu réaliser l'unité dans ses créations lyriques à un degré plus élevé que tous ses devanciers. Mais d'autres avant lui avaient eu la pensée généreuse de réconcilier la musique avec le drame. Le premier venu des compositeurs dramatiques, le Florentin Péri, et plus tard les Vénitiens Cesti et Cavalli, avaient ressenti, aussi eux, le désir d'introduire la vraisemblance scénique dans l'opéra. La « bonne doctrine, » apportée sur le sol français par Cavalli, fructifia avec Lulli et Rameau, ces ancêtres trop oubliés de notre théâtre musical. La vocation de la France pour

la vérité dramatique permit à Gluck de réaliser chez nous sa réforme et d'appliquer dans cinq chefs-d'œuvre les principes éternels méconnus par l'école italienne dégénérée. Son influence féconde domina, pendant la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe, notre école nationale, qui devait retomber un peu plus tard sous l'influence dissolvante de l'Italie. Wagner, avec des moyens nouveaux et le puissant levier d'un talent poétique supérieur, a apporté à la solution du problème sa forte volonté et aussi cette âpre intransigeance qui fait le fond de sa nature. Il a secoué la léthargie. Le problème ardu s'impose actuellement à la méditation de tous les compositeurs qui ont l'ambition d'écrire pour le théâtre. Il n'est plus possible aujourd'hui de travailler « selon la formule. » Ceux qui croiraient pouvoir échapper à l'obligation de réfléchir, en copiant servilement Wagner, tomberaient dans une bien dangereuse erreur. Ce n'est pas à l'application d'un système, quel qu'il soit, que Wagner doit les prodigieux effets qu'il produit, c'est à la puissance de ses conceptions poétiques et aux réformes qu'il a apportées à l'organisation matérielle du théâtre musical. C'est sans doute aussi beaucoup à son génie de musicien, mais ce n'est pas à l'emploi d'un « procédé » musical.

En subordonnant l'élément simple, la « monodie, » aux combinaisons polyphoniques, la voix humaine aux instrumens, Wagner a obéi à un besoin de sa nature, à une vocation impérieuse de symphoniste. Ses premiers opéras, vraiment originaux (sauf *Rienzi*) par la conception poétique et le coloris instrumental, sont souvent, au point de vue de l'invention « monodique » ou mélodique, entachés de réminiscences et parfois de vulgarités. Wagner n'a secoué le joug de l'imitation, son génie n'a été vraiment émancipé et n'a battu son plein que le jour où il a osé reléguer au second plan la monodie vocale. Wagner est un géant : ce qu'il a fait est bien fait, puisqu'il nous a mis à même de jouir de ses conceptions d'une grandeur parfois surhumaine. Tout artiste a non-seulement le droit, mais le devoir de travailler à conquérir la plus haute spontanéité dont sa nature soit capable. Ce libre développement, Wagner ne pouvait l'atteindre qu'en subordonnant ses facultés limitées de créateur monodiste à ses facultés presque illimitées de symphoniste. Est-ce à dire que la relégation de la voix comme interprète direct du sentiment soit une condition *sine qua non* de la vérité dans le drame lyrique et de l'unité dans l'œuvre d'art? Nous ne le croyons pas. Tous les *leitmotiv* du monde ne vaudront jamais une belle phrase mélodique originale, inspirée, adéquate aux paroles, confiée directement au chanteur. Le plus éloquent interprète du sentiment humain, c'est la voix : on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Si Wagner, outre ses dons incomparables, avait reçu en partage l'invention mélodique d'un Rameau, il eût certainement modifié son système, en faisant une part plus large à l'élément vocal. La preuve, c'est que dans tous les cas où la Muse lui a suggéré une idée simple, une pensée originale, d'un contour saisissable et défini, il apaise son orchestre, il subordonne ses accompagnemens, *il fait comme les autres*. Et ce ne sont pas les parties de ses œuvres où il gouverne le moins sûrement le sentiment du spectateur!

Le Français a reçu en partage le goût littéraire, ce qui lui fait attacher une grande importance à la valeur intrinsèque du drame et à sa mise en valeur par la composition musicale. La réforme de Wagner devait trouver plus d'écho en France que partout ailleurs; car c'est chez nous qu'a été de tout temps poursuivie avec le plus de passion et de vigueur la solution du problème lyrique, du mariage de la musique avec le drame. Mais si le Français a une prédisposition à devenir wagnérien au point de vue de l'harmonieuse unité à réaliser dans l'œuvre d'art, il ne doit pas non plus abdiquer les qualités originales de son tempérament et de son génie : le don naturel et primesautier, la spontanéité qui est le fond de sa nature. Il ne doit pas mépriser l'élément simple, l'apport divin, l'*idée*, la monodie, la ligne de chant. Car c'est par une concentration de l'expression dans la ligne de chant que nos ancêtres ont réussi à fonder notre art national; c'est par là que valent tant de belles œuvres, — oubliées — peut-être, — vieillies — jamais! Ces titres de gloire de l'école française doivent servir de gouvernail aux plus hardis. Ne délaissons pas cette tradition sacrée pour un système : un système vieillit; cette tradition est l'essence même du pur génie de notre race.

Ce que nous pouvons imiter de Wagner sans péril, c'est l'unité plus grande à réaliser dans l'œuvre d'art, c'est l'agencement très perfectionné de son théâtre: son excellente acoustique, l'obscurité dans la salle, l'orchestre invisible, la logique de la mise en scène, le mouvement et l'animation expressive chez les masses chorales. Mais gardons-nous bien de copier ses procédés servilement, nous perdrions nos qualités, sans gagner les siennes. Restons nous-mêmes! N'oublions pas que si Wagner s'est élevé si haut, c'est en suivant la voie la plus conforme à sa nature et à son génie!

L.-A. Bourgault-Ducoudray.

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON

I.

LA TERRE AU PAYSAN, MOBILISATION ANCIENNE DU SOL.

L'état des personnes, et surtout les formes de la propriété, ont été fixés au début du moyen âge d'une façon qui ne demeura pas invariable, qui au contraire ne cessa de se modifier avec les années, mais qui *partout* subsista dans ses grandes lignes, comme un squelette, comme une carcasse vidée, toujours debout cependant. De sorte que l'on ne pourrait étudier la propriété foncière dans les temps modernes, ceux qui la possèdent et ceux qui la font valoir, sans connaître les origines des règles auxquelles ils sont soumis et des lois qui les régissent.

Les choses de l'époque chevaleresque, que l'on nous présente sous des formes poétiques et légendaires, sont tout aussi prosaïques que les nôtres, et les nôtres sont tout aussi poétiques qu'elles ; les mêmes intérêts, les mêmes appétits existent toujours. La seule différence est que les phénomènes économiques changent avec les milieux. De même que les minéraux existaient avant la chimie, et avant la nomenclature de Lavoisier, ainsi les principes et les doc-

trines que l'économie politique s'est appliquée à formuler, depuis environ cent cinquante ans qu'elle a pris rang parmi les sciences, ne sont, ou du moins ne doivent être, que la constatation de faits éternels. La difficulté est de dégager avec une clarté suffisante, de faits mal connus eux-mêmes, leurs causes naturellement moins connues encore; de décrire dans ce corps social de l'an 1200, qui offre si peu de rapports avec le corps social de l'an 1900, le jeu de muscles, l'action de nerfs, la circulation d'un sang que les révolutions physiques et intellectuelles ont tant modifiés.

I.

La plus grande de ces révolutions, dans le passage des temps féodaux aux modernes, c'est le changement de point de vue et d'appréciation : 1° sur les choses qui peuvent *être possédées;* 2° sur *les formes* et les degrés de la possession. Tout ce qui concerne la propriété étant convention, chaque peuple, chaque temps a droit d'avoir la sienne; il a également droit de trouver bizarre celle des autres. Les gens du XIIe siècle estimaient que la personne humaine est une marchandise, ils n'estimaient pas que l'argent en fût une. Ils proscrivaient le commerce des métaux précieux, ils admettaient le commerce des hommes. Les vertueux scrupules qui les empêchaient de tirer un revenu de leurs capitaux *mobiliers*, — il n'en allait pas de même de leurs capitaux fonciers, — ne paralysaient nullement la conclusion de marchés de toutes sortes dont leurs frères et sœurs en Jésus-Christ étaient l'objet. De là le servage, les hommes et femmes « de corps » et le cortège des droits, perceptions et produits variés que l'on retirait d'eux; propriété d'une espèce depuis longtemps abolie, mais qui entre pour une part notable dans la fortune privée au moyen âge.

Ne nous abusons pas; cette opinion qu'un homme peut appartenir à un autre homme, que nous jugeons fausse, les plus déterminés philanthropes de nos jours l'eussent trouvée toute simple s'ils avaient vécu au Xe ou au XIe siècle, soit qu'ils fussent seigneurs, soit qu'ils fussent serfs. On en dirait autant de toute la mise en scène des investitures, transmissions ou simplement reconnaissances de propriété : quand un locataire « avouait, » en 1350, être tenu d'embrasser la serrure de son propriétaire, ou lui devoir « l'hommage à genoux, avec le baiser du pouce, » il faisait une chose qui paraît intolérable aujourd'hui, où personne ne se met plus à genoux devant personne, mais qui semblait tout à fait naturelle en un temps où tout le monde se mettait à genoux devant tout le monde.

C'est absolument comme ce terme salutatoire de « votre très

humble serviteur, » en usage il y a cent ans d'égal à égal, qui vaut tout au plus la « considération distinguée » de nos jours, dont le voile banal n'est lui-même destiné qu'à exprimer la plus complète indifférence. Supériorité, infériorité, étaient jadis monnaie courante; la possession, la jouissance, la donation de choses assez mesquines, prenaient une forme hiérarchique et respectueuse. On se passait les uns aux autres ce respect légal, minutieusement dosé dans les chartes ; et ce respect, attaché à des valeurs matérielles, était en quelque sorte immeuble par destination. Question de mœurs; comme ces guerres privées qu'entreprenaient alors les uns contre les autres, non-seulement les guerriers de profession, appelés « nobles, » mais même les roturiers et les gens de métier, qui jouissaient ainsi de prérogatives que notre société, pourtant très libérale, ne reconnaît plus qu'à des souverains. Quoi de plus singulier que de voir, en 1565, un portefaix et un laveur de laine, ou bien un cordonnier et un courtier, signer chez un notaire, à Perpignan, « une paix et trêve pour une durée de cent un ans; » fière manifestation de l'indépendance individuelle, admise et prévue par acte public, dans un temps où l'individu est si généralement déprimé.

De pareilles contradictions ne sont pas rares au moyen âge, et il est possible que les siècles futurs en relèvent dans le nôtre d'aussi fortes, que nous n'apercevons pas. Une distinction, par exemple, qu'il convient de faire dès à présent, c'est celle du bien-être matériel et du bien-être moral. Le second dépend de la législation, le premier dépend de la nature. Les sociétés humaines sont maîtresses du second, non du premier. Le bien-être matériel consiste dans une vie large, le bien-être moral dans une vie honorée. L'un peut exister sans l'autre; ils ne sont ni nécessairement unis, ni nécessairement divisés. C'est, je crois, pour n'avoir pas suffisamment séparé ces deux aspects des siècles passés, que l'on a porté sur eux des jugemens contradictoires. L'ouvrier, dans un pays barbare, mais fertile, et à population clairsemée, peut être bien nourri, quoique traité en esclave; dans un pays civilisé, il peut manquer du nécessaire, tout en étant fort estimé. A de certains égards, le serf affranchi du moyen âge était un heureux méprisé; le journalier d'il y a quatre-vingts ans était un misérable respecté; le paysan d'aujourd'hui jouit à la fois du respect social et de l'aisance, dans la mesure du possible.

Le servage, son origine, son essence, sa constitution, ses règles et sa disparition, tout cela est très vague; il y avait d'infinis degrés dans le servage selon les localités; et il y eut à travers les âges des nuances dégradées de libération successive, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe, où la servitude atténuée des non-affranchis se

confondit avec l'indépendance encore entravée de quelques affranchis.

L'histoire enseigne souvent que le servage différait de l'esclavage antique, en ce que le serf était attaché à la terre; ce n'est pas exact. « Pendant la féodalité, dit M. Guérard, depuis la fin du règne de Charles le Chauve, l'esclavage se transformant en servage, le serf retire sa personne et son champ des mains de son seigneur; il doit à celui-ci non plus son corps ni son bien, mais seulement une partie de son travail et de ses revenus; il a cessé de servir, il n'est plus qu'un tributaire. » D'autres historiens vont plus loin, et assimilent les terres féodales, vendues *avec leurs serfs*, aux fermes actuelles cédées *avec le fermier*. Je n'ai pas besoin de faire ressortir l'absurdité de cette dernière comparaison. Quant à faire du serf un simple tributaire, cette théorie n'est nullement acceptable.

Le serf non-affranchi ne possédait, ni sa personne, puisqu'on en disposait, ni son champ, puisqu'il n'avait pas de champ, ni son bien, puisqu'à sa mort le seigneur héritait de lui. D'abord, il existe un très grand nombre de serfs qui ne sont attachés à aucune terre, mais seulement à la personne de leur maître, comme les esclaves antiques; la domesticité qui peuplait ce petit État: le domaine féodal, devait pourvoir, non-seulement aux besoins qu'un riche propriétaire, habitant la campagne, tient à satisfaire aujourd'hui, — les mêmes, à peu de chose près, que ceux d'un grand seigneur du siècle dernier, — mais elle devait encore exercer la totalité des industries, et se livrer à la totalité des besognes, que chacun trouve depuis bien longtemps avantage à laisser à des artisans travaillant pour le public, et non pour l'usage exclusif d'un seul maître.

Outre l'intendant, le portier, le maître d'hôtel, le sommelier, le panetier, le cuisinier, le cocher et leurs aides hiérarchisés, les valets de chambre et de pied, laquais plus ou moins nombreux, veneurs et gardes forestiers, du seigneur d'il y a cent ans, il fallait au châtelain du XII[e] siècle, qui avait tous ces domestiques sous d'autres noms, le personnel d'un grand faire-valoir rural : bergers, charretiers, vignerons, valets de charrue ou de prairies, et un échantillon des professions multiples auxquelles incombent le vêtement, l'ameublement, la construction, la préparation des objets alimentaires, depuis le meunier et le boulanger jusqu'au cordonnier, tisserand, charpentier ou maçon; il lui fallait des messagers et chevaucheurs, puisqu'il n'y avait pas de poste, etc. Ce dont une société organisée fait jouir pleinement et à bon compte chacun de ses membres, le riche, en l'absence de toute organisation sociale, devait, pour en jouir, se le procurer isolément.

Et tous ceux qu'il y employait étaient des serfs, si peu inséparables de son fief ou de sa personne, qu'il les vendait, les donnait, les échangeait à sa volonté avec d'autres. On cédait, au XIIIe et au XIVe siècle, le fils ou la fille d'un de ses « hommes de corps » dont on gardait le père ; et, réciproquement, on vendait les parens sans les enfans.

L'évêque de Soissons fait don, en 1220, d'un « homme de corps » à un sergent royal, en échange d'une serve, fille d'une « femme propre, » appartenant à ce sergent. Ce sont des marchés très usuels. On partage en mourant ses serfs et serves entre ses parens, on en laisse à des amis, en souvenir, comme on leur laisserait aujourd'hui un tableau ou un cheval.

On sait que le servage découlait de la filiation et non de l'habitation. D'où, pour les serfs, l'obligation très stricte de ne se marier qu'avec des serves du même seigneur. Tolérer des croisemens, c'était compromettre la perpétuité de l'espèce sur sa terre ; une serve unie à un mâle étranger, ce serait une poule pondant dans le nid du voisin. C'est ample matière à procès. Tel village, près de Châtillon, en Bourgogne, appartient à trois seigneurs : l'évêque de Langres, le duc de Bourgogne et l'abbé de Châtillon ; chacun d'eux y a ses serfs (1251). De là, par suite des mariages contractés sous ces diverses dépendances, un enchevêtrement d'intérêts si compliqué qu'il était inextricable, même pour les légistes. Quand les affranchissemens se multiplièrent, les fruits des alliances entre les deux catégories de personnes, franches et serviles, donnèrent lieu à de délicates consultations de droit coutumier. Charles VI prescrivait, en 1399, au bailli de Sens, de faire procéder *au partage des enfans*, issus du mariage des bourgeois et bourgeoises du roi avec des « hommes et femmes *de condition* » (serfs) appartenant au chapitre de Sens.

Au XIe siècle, en Périgord, un seigneur affranchit un de ses serfs, par bonté, pour lui permettre d'épouser une serve d'un autre propriétaire, qui ne voulait pas consentir au mariage de cette fille, pour n'en pas perdre les produits. Cet homme, une fois libéré par-devant trois témoins servant de cautions, épouse sa fiancée et redevient serf de nouveau. Les exemples d'époux acceptant le servage par amour conjugal ne sont pas très rares. D'autres serfs volontaires ont moins de mérite, en Alsace : ce sont des condamnés à mort qui, au XVe siècle, deviennent la propriété d'un châtelain, et lui donnent aussi leurs enfans, s'obligeant pour toute leur postérité, en échange de la vie qu'on leur accorde. Mais ce qui est plus extraordinaire, ce sont les hommes d'un seigneur qui promettent (1239) à un commandeur du Temple, en Limousin, 34 livres, s'il les achète à leur maître ; ils offrent ainsi, pour chan-

ger simplement de mains, une somme correspondante à 3,300 fr. de notre monnaie. Il est vrai que, ces contractans n'ayant pas payé les 34 livres en question, l'affaire donna lieu plus tard à litige.

Comme l'esclave antique, le serf pouvait parfois posséder des meubles; il pouvait même posséder des serfs. On rencontre des « serfs de serfs » dès le VIIIe siècle, à Wissembourg. Un propriétaire vend « un serf avec sa femme et ses deux serfs mâles et femelles. » Quant à la terre détenue par le serf, elle ne lui est jamais concédée qu'à titre d'usufruit révocable. La seule propriété foncière compatible avec le pur servage est viagère : les serfs *questaux* du midi, comme les « hommes de poeste » ou de « mainmorte » du nord furent longtemps la chose du seigneur, eux, leurs enfans et leurs biens. Ceux qui faisaient valoir des « manses » ou des « bordes, » d'étendue variable, pour lesquels ils payaient à leur maître une redevance annuelle, en corvées, en produits du sol, ou en argent, pouvaient réaliser quelques économies; mais ce pécule, à leur décès, appartenait intégralement au seigneur.

De plus, il n'y avait rien de fixe, rien de contractuel, ni dans le nombre des corvées qu'ils étaient tenus de faire, ni dans la redevance qu'ils étaient tenus de payer. Tout cela était réglé par le propriétaire, suivant son bon plaisir, « à merci. » Pour la famille serve, nulle hérédité à la mort, nulle sécurité durant la vie: « Homme serf de chef et de corps, dit-on en 1385, à Neung en Sologne, vif-taillable et mort-taillable à volonté, ne peut vendre de ses héritages (il s'agit ici des biens qu'il a acquis par lui-même) sans l'autorité et licence de son seigneur. »

Seulement, ces deux lois si dures se contredisaient un peu : si le seigneur dépouillait le serf vivant à mesure qu'il épargnait, il ne recueillait rien à sa mort; il le décourageait même d'épargner. Dans le diocèse de Troyes les successions des mainmortables, figurant dans les recettes de l'évêché de 1350 à 1500, ne s'élèvent qu'à 5, 6 ou 7 livres; il en est souvent de 2 ou 3 livres. L'héritage ne consiste en général que dans le produit de la vente des meubles. Un « homme de corps » en 1410 laisse pourtant 60 écus, — c'est-à-dire 510 francs selon le poids de la monnaie, et, relativement à la puissance d'achat de l'argent à cette époque, 2,300 francs. — Si ce détenteur de 60 écus avait eu des parens proches, il est probable qu'il se fût racheté. Dès le milieu du XVe siècle, ce genre de transaction est fréquent : un seigneur vend à une serve la succession de sa mère pour 40 livres. On s'y prenait à l'avance : tel chapitre vend à un serf, pour 30 livres, l'héritage *à venir* de son père. Ce que l'on continuait d'appeler, dans des temps plus récens, droit de *mainmorte*, *morte-main*, ou *mortuaire*, sorte de taxe de transmission, due par les héritiers d'un

roturier à leur seigneur, d'où est issu notre moderne droit de mutation, était un progrès que durent souhaiter longtemps les déshérités du moyen âge, un abonnement qui ne prenait qu'une partie au lieu du tout.

Le pur socialiste, en supprimant la propriété héréditaire et en faisant de notre seigneur l'État l'héritier universel de chacun de nous, rétablirait donc aujourd'hui, sous une forme rajeunie, la mainmorte du XIIe siècle. Un autre tempérament à la rigueur de la dépossession féodale, ce fut le *chevage*. Les serfs « de la condition du *cheval* » ne paient aucune redevance durant leur vie, et le seigneur leur succède seulement quand ils meurent sans héritiers directs. Parfois on allège le joug davantage : l'abbaye de Saint-Nicolas, dans l'Aisne, concède à ses « hommes et femmes de corps » (1402), moyennant une rente de 5 livres, le droit de se succéder entre eux et aux personnes de condition libre ; cela, *pour empêcher que les terres ne deviennent incultes*, que ces endroits ne soient abandonnés par les tenanciers, pour aller en habiter d'autres où leur situation serait meilleure.

II.

Nous touchons ici à la cause économique qui adoucit d'abord et fit disparaître ensuite le servage : le besoin de bras. La disproportion de l'étendue du sol avec le nombre des habitans était telle, au XIIe siècle, que la terre n'avait pas par elle-même un prix réel et certain. Le propriétaire qui n'aurait possédé que le fonds, sans les hommes nécessaires pour le mettre ou le maintenir en valeur, se serait vu à la tête d'une terre en friche, par conséquent eût été absolument gueux. Les serfs étaient donc partie intégrante de la fortune foncière.

Quand, comment et pourquoi cet état de choses fit-il place à un autre tout différent, où le seigneur perdit à la fois sa terre et ses hommes et ne conserva plus qu'une rente ; état aussi préjudiciable au propriétaire que le précédent lui était avantageux, et si avantageux au contraire au paysan, que les communistes n'en pourraient guère concevoir pour lui un plus favorable, et que, pour faire jouir le laboureur du XIXe siècle des prérogatives qui ont été bénévolement accordées au serf affranchi du XIVe siècle, il faudrait procéder à une révolution agraire, auprès de laquelle les changemens politiques et sociaux de 1789 et 1793 ont été peu de chose ?

Quelle a été la date de l'abolition du servage et surtout quels ont été les motifs de l'affranchissement ? L'histoire ne paraît pas les avoir nettement définis. Que cet affranchissement ait été un grand acte de justice, accompli libéralement et, qui plus est,

spontanément, par les puissans au profit des faibles, par les riches au profit des pauvres, sans être bien enclin au scepticisme, on a quelque peine à le croire. Jamais les Grecs ou les Romains ne s'étaient avisés d'affranchir en masse tous leurs esclaves, et les Américains du Sud n'ont pas montré, en ce siècle, plus de bonne volonté. En général, ceux qui proposent d'abolir l'esclavage sont ceux qui n'ont pas d'esclaves.

Faire de bonne grâce, par bonté et générosité pure, une chose contraire à ses intérêts, se dépouiller pour l'amour du prochain est trop contraire à la nature humaine pour que l'on assigne à ce désintéressement apparent des causes morales et philosophiques, voire même une cause religieuse. Évidemment, le christianisme était, en principe, hostile au servage et à l'esclavage; mais, en pratique, il s'accommodait de l'un et de l'autre, comme d'un mal nécessaire auquel on est habitué. Le clergé, régulier ou séculier, ne prit aucune part, — comme clergé, — à la disparition du servage; et il n'y prit, comme seigneur féodal, qu'une part identique à celle des seigneurs laïques; affranchissant ses paysans comme ils affranchissaient les leurs, sans plus d'enthousiasme, ni plus tôt ni plus tard, et selon que les circonstances l'exigeaient. Telle charte « de grâce, » ou de libération, accordée par une abbaye bénédictine à ses vassaux, est un expédient financier : — « Le monastère est criblé de dettes! » dit le rédacteur du document, pour s'excuser de laisser ainsi dépérir ses droits, de manger en quelque sorte son capital en aliénant la mainmorte pour de l'argent.

Cette propriété de l'homme est si naturelle, si bien dans les mœurs, que les religieux de l'ordre le plus sévère, des chartreux, qui vivent en pénitens et se condamnent, pour l'amour de Dieu, aux plus rudes privations, vendent en 1376, — époque où beaucoup de serfs étaient déjà affranchis, — leurs serfs de Coulommiers en Duesmois au duc de Bourgogne, en échange d'autres biens que ce prince leur abandonne ailleurs. Les transactions sur l'homme, après des dizaines de siècles de servitude, avant et depuis l'ère chrétienne, ne pouvaient sembler choquantes à personne.

Ce n'est pas qu'il n'y ait eu de tout temps des affranchissemens, individuels et isolés, de serfs que l'on rend *tanquam de ingenuis parentibus nati*; on en voit sous Charlemagne, sous les Mérovingiens; aussi bien en avait-on vu des centaines de milliers dans l'antiquité païenne; et très certainement la doctrine d'égalité et de charité, prêchée par l'Évangile, ne pouvait qu'accentuer le mouvement. Un propriétaire, au milieu du xe siècle, s'exprime ainsi : — « Au nom du Christ, me rappelant ces paroles de l'apôtre que, libres et serfs, nous sommes tous un, convaincu

que le Seigneur affranchira de leurs péchés ceux qui affranchissent, et leur accordera en compensation les grâces de la vie future, je donne la liberté à un de mes serfs, nommé Darem, et à une serve, nommée Pergo. A partir de ce jour, eux et leur postérité, comme s'ils étaient nés de parens libres, auront le droit et le pouvoir de faire ce qu'ils voudront. Qu'ils soignent pour eux, qu'ils travaillent pour eux ; que, comme des citoyens romains, délivrés de tout joug servile, ils perçoivent les fruits de leur labeur... » — Il faut remarquer que ce particulier qui, par des motifs si justes, affranchit deux de ses gens, en a peut-être cinquante autres qu'il n'affranchit pas.

Sautons six siècles : un gentilhomme bourguignon, en 1530, tient le même langage : — « Nostre-Seigneur Jésus-Christ étant venu en ce monde pour nous délivrer des biens et servage du mauvais, c'est *œuvre méritoire* aux siens d'affranchir leurs serfs qui, selon la première loi, sont aussi comme nous des hommes francs et libres... » — Comme le contemporain de Hugues Capet, le contemporain de François I[er], qui parlait ainsi, avait d'autres serfs qu'il ne songeait pas à affranchir. C'est que, si l'affranchissement était œuvre méritoire, ce n'était pas œuvre indispensable.

Ce sont là des affranchissemens *humanitaires ;* ils n'ont rien de commun avec ce grand affranchissement *économique*, qui transforme l'exploitation du sol et en transfère la propriété d'une classe à une autre, depuis la fin du XIII[e] siècle jusqu'au commencement du XVI[e]. Non que je veuille restreindre à cette période de deux cents ans l'abolition du servage, qui commença beaucoup plus tôt et finit beaucoup plus tard : on ne connaît d'affranchissemens, en Bretagne, que pour le pays de Léon; là seulement les tenanciers sont appelés serfs, ce qui ne se voyait pas dans le reste de la péninsule armoricaine depuis le IX[e] siècle. En Normandie, M. L. Delisle ne constate aucune trace de servage dès le XII[e] siècle; et dans le Bas-Languedoc, il n'y en avait plus guère au XIII[e]. L'Alsace pratique, à la même époque, un régime de tenure assez doux; et des seigneurs de Roussillon, libérant leurs hommes en 1240, déclarent « les affranchir de toute queste, force, *tôlte* et *autres mauvais usages...* » C'était un joli pas déjà de considérer ces usages comme mauvais; ceux qui les établirent, et qui en jouissaient, les trouvaient bons sans doute, et cependant ce furent les jouisseurs qui les abolirent; car ils furent abolis par contrat et non par violence.

D'un autre côté, il existe encore en bien des provinces, aux environs de 1500, beaucoup d'hommes et de femmes *de corps*. L'une de ces femmes, à Trouan-le-Petit, en Champagne, est affranchie en 1504, moyennant 10 livres; et c'est seulement sous Henri IV que l'abbaye de Lugny, dans la Côte-d'Or, affranchit ses serfs de la

mainmorte moyennant une taille annuelle de 5 sous et la dîme « à la onzième gerbe. »

Avec les temps modernes, le servage, là même où il ne fut pas aboli en principe, devint si doux qu'on le sentit à peine. Dans un aveu de la baronnie de Fins (Berry), rendu en 1773, figure encore « le droit *de suite* aux hommes et femmes partant de ladite terre, et allant habiter ès chastellenies,.. » dont suit la nomenclature. Mais il est vraisemblable que cette entrave imposée à l'émigration par le seigneur féodal, qui craignait toujours de voir sa terre se dépeupler, n'existe plus que pour la forme, lorsqu'un édit de Louis XVI, en 1779, la déclare « éteinte et supprimée dans tout son royaume, dès que le serf ou mainmortable aura acquis un véritable domicile dans un lieu franc. » De même le préambule philosophique de cet édit nous fait l'effet d'enfoncer une porte ouverte, quand il fait dire au roi que : « Constamment occupé de tout ce qui peut intéresser le bonheur de nos peuples,.. nous n'avons pu voir sans peine les restes de servitude qui subsistent dans plusieurs de nos provinces; nous avons été affectés de ce qu'un grand nombre de nos sujets, servilement encore attachés à la glèbe, sont regardés comme en faisant partie... » Deux ans avant la Révolution, en 1787, dans un « Mémoire pour l'affranchissement de 23 communautés de serfs, appartenant à l'abbaye de Luxeuil » (Franche-Comté), les serfs se plaignent si peu du servage qu'ils réclament contre l'affranchissement qu'on veut leur imposer au prix d'une modique somme!

Quant au vaste mouvement d'abolition du servage, datant de la fin du XIIIe siècle, le lecteur, qui veut bien y reconnaître un phénomène presque exclusivement économique, où il est puéril de chercher des intentions charitables, des influences religieuses, est en droit de demander la cause de cette évolution. Quel choc ou quelle alliance d'intérêts lui a donné naissance? La politique y a-t-elle joué un rôle? Peut-être, mais bien effacé, et, en tout cas, indirect.

Écartons d'abord le banal édit de Louis le Hutin (1315), si souvent cité et mal interprété, où le monarque promulgue que, « selon le droit de nature, chacun doit naître franc,.. et que, pour rendre la chose accordante au nom, il veut que la franchise soit accordée *à de bonnes conditions* à ceux de ses sujets tombés en l'état de servitude... » Si cet édit avait eu la portée que certains historiens lui ont attribuée, ce roi, en le signant, eût fait l'acte le plus révolutionnaire qui se pût imaginer à l'époque. Il eût sapé dans sa base l'organisation rurale du pays, violé la propriété, qui se composait à la fois du sol et des hommes.

Nous savons au contraire que le règne de Louis X fut une période de réaction féodale, que personne mieux que lui ne respecta les prérogatives des grands feudataires, et celles de ses petits vassaux

immédiats, qu'en ce qui concerne l'affranchissement des serfs, le branle était déjà donné, et que le souverain, loin de prendre la tête d'un mouvement nouveau, se mettait à la remorque d'un mouvement qui battait son plein, suivait le courant, et voyait, dans la liberté qu'il offrait aux *homines proprii* de ses domaines de leur vendre, un moyen de battre monnaie, comme lorsqu'il rouvrait aux Juifs, pour 122,000 livres payées comptant, les portes de son royaume.

Pour apprécier la part de la royauté dans la disparition du servage, il faudrait la chercher dans l'institution des « communes; » mais il est plus impossible encore d'assigner une date précise à l'affranchissement des serfs urbains, réunis en ces sociétés d'assurance mutuelle que l'on nommait des « communes, » qu'à l'affranchissement des serfs villageois eux-mêmes. On en a fait longtemps honneur à Louis le Gros, c'est-à-dire à un roi qui n'avait pour ainsi dire pas de villes dans son domaine direct. Or, s'il est vrai que le suzerain supérieur créait des « communes » dans des territoires qui ne lui appartenaient pas immédiatement, ce ne pouvait être qu'avec l'assentiment du seigneur immédiat. Si le comte de Blois accorde à Châteaudun (1197) une charte par laquelle tous les hommes y demeurant, « excepté ceux du bourg de Chamars, » seront exempts de taille et de servitude, possèderont l'administration et la justice en premier ressort; s'il agit ainsi dans cette localité qui a pour propriétaire le vicomte de Châteaudun, c'est évidemment d'accord avec ce vicomte. Autrement, si le suzerain le plus élevé avait pu disposer à sa guise de la propriété de ses vassaux, il n'y eût plus eu, par ce seul fait, ni fiefs ni féodalité.

Et le roi n'était pas, à cet égard, surtout du temps de Louis le Gros et de Louis le Jeune, plus en mesure de se passer de l'assentiment des grands seigneurs, que les grands seigneurs ne pouvaient eux-mêmes aller à l'encontre des châtelains qu'ils avaient dans leur dépendance. Au XIVe siècle, quand l'affranchissement fonctionnait sur une large échelle, les serfs de la campagne se libéraient souvent par leur admission frauduleuse dans une ville. Dès le XIIIe siècle, ce *droit d'attrait* existait déjà en plusieurs contrées ; et c'était une manière, entre seigneurs voisins, de se soutirer les hommes les uns aux autres. Non-seulement le roi, mais la plupart des princes usaient tant qu'ils pouvaient de cette escroquerie chevaleresque, vis-à-vis des fieffés, clercs ou laïques, de moindre envergure. La fuite devint ainsi le grand argument des populations mécontentes ; les cultivateurs, en maintes seigneuries, *déguerpissent* quand la vie leur est trop difficile, et ne rentrent dans leur ancien domicile qu'après un accord avec l'abbé, le châtelain ou le chapitre, qui améliore singulièrement leur situation.

Mais, au XIIe siècle, ce droit d'attrait ne fonctionne pas encore. Souvent même les charges des « communes, » les *abonnemens*, *franchises* ou *bourgeoisies* (tous ces termes représentant une même idée et rentrant les uns dans les autres) que le roi leur a consentis pour une somme censée invariable, mais qui en fait varie fort, sont assez lourds pour que les serfs du voisinage n'aient pas avantage toujours à s'incorporer à la cité. Les « hommes de corps » de l'évêque de Laon résident dans la ville de ce nom, sans être astreints au paiement de la taille communale ; ils tiennent à n'être pas soumis à la justice laïque de la municipalité, mais bien à celle de l'évêque. Le statut personnel est ainsi réclamé par chacun selon son intérêt ; les uns préfèrent être « bourgeois, » les autres « hommes de corps ; » c'est une question de point de vue. Les bourgeois eux-mêmes doivent y regarder à deux fois avant d'autoriser l'accession de nouveaux-venus, vis-à-vis desquels, une fois admis, la responsabilité du phalanstère va se trouver engagée. Le règlement fait par les prud'hommes et consuls d'Agen (1196) oblige la ville à prendre fait et cause pour ses bourgeois, même contre le roi d'Angleterre, son seigneur ; et si elle ne peut obtenir réparation des dommages causés, elle doit faire elle-même les frais de l'indemnité.

D'ailleurs, cet affranchissement qu'eût conféré au serf son habitation dans une ville franche ne lui eût pas donné des rentes ; il ne suffisait pas d'être libre, il fallait encore avoir du travail. En quittant sa terre, le serf se débarrassait de son maître, mais il perdait aussi son pain. Les petites villes de ce temps-là, sans riches, sans besoins, sans dépenses, leur population de rentiers médiocres et d'artisans limités, n'auraient offert ni travail, ni pain, aux hommes des champs qui seraient venus en trop grand nombre leur demander asile.

En certains districts, par les conditions dans lesquelles des semi-affranchissemens avaient été accordés au « plat pays, » le suzerain lui-même s'était lié les mains : quand la taille seigneuriale est, pour me servir du langage moderne, un « impôt de quotité, » une sentence de justice pourra tolérer l'affranchissement de la « femme de corps » par son mariage avec un homme libre, et condamnera seulement le ménage à payer à l'ancien seigneur d'un des conjoints la taxe qui lui est due. Mais quand les obligations des serfs, converties en un impôt de répartition, sont collectives, la serve qui épouse un bourgeois de ville franche ne peut échapper à sa condition première, sans le consentement de la communauté dont elle est issue.

En somme, les « communes, » dont l'origine se perd dans la nuit mérovingienne, et remonte même, sous d'autres noms, à la

domination romaine, — beaucoup de chartes de 1100 et 1200, que l'on a prises longtemps pour leurs actes de naissance, n'étant que des actes de confirmation, — les communes continuèrent à être « instituées, » fortifiées et augmentées en nombre jusqu'aux xve et xvie siècles. Le mouvement communaliste se poursuivit durant quatre cents ans, parallèlement au mouvement d'abolition du servage ; comme il lui est antérieur, il est vraisemblable qu'il exerça sur lui quelque influence, que le voisinage de gens, qui n'étaient ni seigneurs ni serfs, dut faire concevoir aux laboureurs de la plaine l'idée de jouir d'une condition analogue. Mais, de la conception de ce désir à sa réalisation, il y avait un abîme : cet abîme, comment ont-ils pu le franchir ?

Quand Charles VII accordait à Langres les mêmes privilèges que saint Louis avait concédés à Paris : « que toute personne, de quelque état, condition ou servitude qu'elle soit, qui aura demeuré en ladite ville de Langres un an et un jour, sans être poursuivie ou réclamée par son seigneur, y demeure franc-bourgeois, *excepté les sujets de Châteauvillain et Grancey..*, » il est fort possible que ces derniers, ainsi exclus de la licence, *soient les seuls qui auraient eu intérêt à en profiter,* les seuls peut-être qui, dans les environs, ne soient pas encore affranchis. Il ne faut pas s'imaginer que jamais personne ait fait de bonne volonté le sacrifice de son bien, et que les seigneurs n'aient pas pris leurs précautions contre les menaces de dépossession que contenait, à leur égard, la création d'un centre d'affranchissement à proximité de leur donjon.

Admettre que le servage ait été aboli, comme on l'a dit quelquefois, parce que les serfs, devenus riches, se firent à eux-mêmes un pont d'or pour passer à la condition d'hommes libres, que l'aisance de la caste esclave ait été la cause, ou même l'une des causes premières de l'affranchissement, cette opinion est peu soutenable. Beaucoup de « manumissions, » ou libérations, se firent, il est vrai, pour de l'argent, donné au propriétaire, soit par l'individu, soit par la collectivité qui était l'objet de cette mesure favorable ; mais cet argent même payait-il l'affranchissement ou bien la terre, dont la concession est faite simultanément au mainmortable de la veille ? Les gens de l'abbaye de Saint-Seine appartenaient à leurs maîtres, corps et biens, pécules et enfans ; ils étaient assujettis aux tailles et aux corvées « à merci. » En 1323, ils s'affranchissent, moyennant paiement de 6,000 livres ; mais ils ne deviennent pas seulement libres alors, ils deviennent propriétaires. Est-ce la *liberté* ou la *propriété* qu'ils ont achetée ? L'abbaye ne conserve que la dîme « au treizième, » c'est-à-dire une redevance très minime : personne aujourd'hui ne donnerait un domaine (labour, prairie ou bois) pour le treizième du produit brut.

De même, quand un serf isolé se rachète de la taille annuelle par une somme une fois payée, il s'exonère d'une lourde rente par le versement d'un capital assez léger. En apparence, par l'affranchissement qui fait du tenancier serf, à redevances arbitraires, un tenancier libre, à charges fixes, le seigneur conclut une mauvaise affaire. Lorsqu'il touche quelque monnaie, c'est peu de chose; et, le plus souvent, il ne reçoit absolument rien que la promesse de quelques journées de travail, d'une rente en numéraire ou en nature, très inférieure à celle qu'il recevait auparavant, et la jouissance de droits de mutation éventuels.

Ce sur quoi le seigneur est inflexible, ce qui revient sans cesse dans les chartes d'indépendance, c'est l'obligation pour le colon de ne pas quitter le domaine. Les habitans de Saint-Aubin, en Franche-Comté, reconnaissent solennellement (1261) que « leurs terres doivent appartenir au seigneur du lieu, s'ils quittaient sa seigneurie; » les vassaux du seigneur de Torrelles, en Roussillon, sont dispensés de l'obligation où ils étaient de fournir caution pour lui, « pourvu qu'ils s'engagent, eux et leur postérité, à faire toujours leur résidence à Torrelles. » Des mainmortables affranchis promettent, dans l'acte même qui les libère, « de ne se point marier hors la terre. » Cette clause fait partie intégrante de l'acte; n'en a-t-elle pas été même la cause déterminante?

III.

L'homme est, à la fin du XIIIe siècle, le bien le plus précieux, source de toute richesse et de toute puissance; on se l'arrache, et la poursuite que l'on en fait a dû influer d'une façon décisive sur l'abolition du servage. Cette abolition, l'adoucissement du sort des classes rurales a dû venir, à mon sens, d'un manque d'équilibre entre la terre et les hommes. Il y eut, à certain moment, pénurie d'hommes. En devenant rare, l'homme renchérit; on se mit les laboureurs aux enchères, et le prix dont on les paya fut la liberté et le sol, concédé à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Ce changement du rapport de la terre cultivable avec la masse des cultivateurs a-t-il été causé par l'augmentation de la quantité d'hectares exploités, ou par la diminution du nombre des colons? Il est assez difficile de se prononcer là-dessus, dans l'ignorance où nous sommes de tout ce qui concerne la population au moyen âge (1). La densité de la population rurale était très grande au milieu du XIVe siècle, avant la peste de 1348; mais cet accroissement peut, et je dirai même *doit être attribué*, en grande partie,

(1) Voyez E. Levasseur, *la Population française*, t. Ier.

à la disparition du servage. Il y eut, entre la fin du règne de saint Louis et le commencement de la guerre de cent ans (1270-1350), quatre-vingts ans de prospérité matérielle indéniable. On a mille preuves de l'activité avec laquelle le mainmortable, devenu libre et censitaire, peupla et se reproduisit; ce fut un lapin dans une garenne. Chacun sait que quatre-vingts ans suffisent amplement à doubler le chiffre d'une population; nous en avons des exemples en notre siècle; et les découvertes modernes n'ayant à cet égard rien innové, les procédés de multiplication étant demeurés les mêmes, rien n'empêche que ce qui s'est produit en 1800 ne se soit produit en 1250.

Nous savons par les chartes, d'une façon certaine, que l'agriculture prit du temps de saint Louis un vif essor, et que les défrichemens de forêts et de terres « vaines et vagues, » appartenant, soit au roi, soit aux seigneurs, et non exploitées jusqu'alors, s'exécutèrent avec une ardeur excessive. La terre était relativement chère à la fin du XIIIe siècle : après avoir été de 135 francs seulement, en 1201-1225, et beaucoup moindre encore dans les cinquante années précédentes, le prix moyen de l'hectare monta à 206 francs en 1251-1275 et à 261 francs en 1276-1300. Les cultures furent entreprises partout à la fois, et tout naturellement les bras manquèrent.

C'est une remarque qui a l'air d'un paradoxe, mais qui n'est que strictement vraie : que le manque de bras prouve la prospérité de l'agriculture. A la fin du règne de Louis XV, on se plaignait que l'agriculture manquait de bras; du temps de Sully aussi; et l'on s'en est plaint en général à toutes les époques de progrès rural. Cette plainte prouve de deux choses l'une : ou la mise en valeur d'une superficie plus grande que précédemment, ou la hausse des salaires agricoles; parce que, quand les propriétaires ou fermiers disent que les bras sont rares, cela veut surtout dire qu'ils les trouvent chers, et reculent à les payer le prix demandé.

Le prix dont on paya les services de ces serfs, à la fin du XIIIe siècle, paraît exorbitant, puisque ces malheureux qui n'étaient maîtres, ni de leur corps, ni de celui des enfans qu'ils avaient procréés, reçurent à la fois pour salaire leur propre personne, appelée à la vie civile, et un morceau de propriété foncière. Cette opération ne se fit pas, je le répète, d'une manière générale et simultanée; il y eut entre les différentes provinces de France, et souvent dans la même province à quelques lieues de distance, de longs intervalles; mais les régions où elle tarda le plus à s'effectuer sont précisément les portions du territoire les plus déshéritées de la nature, les pays infertiles et pauvres. Il est clair aussi

que, si le besoin de bras a été la cause *première* de l'amélioration des conditions dans lesquelles ces bras furent employés, ce ne fut pas la cause unique. Une fois le mouvement commencé, il dut continuer par sa seule force; les serfs, qui voyaient leurs voisins s'enrichir, en labourant un sol qu'ils avaient reçu ingrat et qu'ils avaient fait productif, furent amenés à exiger de leurs maîtres le même traitement; et les maîtres durent l'accorder de leur plein gré, par le seul souci de leur revenu, qui leur fit craindre, s'ils refusaient, d'être abandonnés de leurs hommes.

Ils s'arrangèrent pour profiter eux aussi de l'affranchissement, en se réservant certains droits (droits féodaux), en imposant certaines restrictions. C'est le secret de ce contrat: les deux parties ont estimé y avoir avantage, comme dans tous les contrats possibles. Il y eut aussi des degrés dans cette transformation: tel individu est libre pour moitié et, *pour moitié*, serf de l'évêché (1409); il y eut des tentatives de retour en arrière, tout au moins des temps d'arrêt: tel chapitre, en Champagne, constate la diminution de ses hommes de corps (1361) « causée par le nombre trop grand des affranchissemens accordés. »

Il faut tenir compte, sans vouloir plaider la cause de ces temps reculés, que le *droit de l'homme sur l'homme*, restreint ou absolu, étendu ou mitigé, est le droit commun du moyen âge: des nobles même sont l'objet de transactions commerciales, comme les serfs. Un seigneur en engage à un autre. On acquiert, dans le sud-ouest, pour quatre-vingts sous, une *albergue* de « trois chevaliers, trois écuyers et deux setiers d'avoine. » Le dauphin de Viennois exerçait, vis-à-vis d'un certain nombre de vassaux nobles, hommes-liges, le droit de mainmorte: il héritait d'eux, jusqu'au milieu du XIVe siècle, quand ils ne laissaient pas de descendans directs. Le chapitre de Soissons jouit du même droit, et en outre de celui de *formariage* (défense de se marier hors le domaine) sur le *chevalier* de Chelles. Les chanoines réduisent sensiblement leurs prétentions sur ce vassal (1189), à la condition expresse que « chacun de ses descendans mâles, âgé de trente ans, non impotent, sera chevalier, et que chacune de ses filles avant l'âge de vingt-cinq ans devra épouser un chevalier, s'il n'y a empêchement manifeste. » Sa postérité, pour un motif quelconque, viendrait-elle à tomber en *villenage*, les avantages stipulés disparaîtraient. Si ce chapitre tient à conserver ainsi ses vassaux dans leur condition noble, c'est-à-dire militaire, c'est dans une vue d'intérêt, tout simplement, pour qu'ils lui rendent des services militaires à défaut de services financiers.

Le seigneur regimbe seulement contre l'idée de n'en tirer aucun parti, ni d'une façon ni d'une autre. Aussi est-ce un vrai privilège que celui qui est confirmé aux habitans d'Eymet, en Périgord (1519),

de « pouvoir tenir leurs enfans en école, et iceux faire chanter messe, sans requérir le vouloir du seigneur ni d'autre... » En effet, aller à l'école, c'est, au moyen âge, aller à la cléricature, au couvent, et par conséquent au célibat, ne pas faire souche, tarir le revenu du seigneur en diminuant la population. Il faut une faveur de lui pour cela.

Il y eut du reste, dans le passage de l'état du serf du XIIe siècle à celui du citoyen laboureur de nos jours, une gradation douce, pendant laquelle on est parfois en présence d'exploitans semi-libres et semi-asservis, d'un fermage rude ou d'un servage mitigé. Un particulier se fera « homme propre, » — synonyme d'homme de corps, — d'un seigneur, ainsi que sa famille et ses biens, mais en conservant la faculté de « se désister de cette dépendance quand il lui plaira. » Évidemment, cet individu y trouve des avantages, puisqu'il offre de payer pour cela un sou par an. A côté des « hommes propres, » il y a les « hommes assermentés » ou « jurés » d'une ville franche, situation qui ressemble beaucoup à celle des bourgeois, et que certains paysans acquièrent, au mépris des droits de leurs seigneurs, malgré ses vaines réclamations et les procès qu'il leur intente, « à la condition de tenir toujours un feu, sauf pendant la moisson et la vendange, dans la localité à laquelle ils se sont affiliés. » Il y a aussi les « hôtes, » les « voisins, » les « cliens, » les « hommes communs ; » ces derniers venus de loin, ou vivant sur des terres sans maîtres définis, ressemblent à des biens indivis.

Pour les « hôtes, » il est reconnu qu'ils ont le droit de déménager; ils ne sont donc pas plus une propriété que les « hommes de corps affranchis. » Lorsqu'il les donne ou qu'il les vend, le suzerain transmet seulement les droits de patronage qu'il a sur eux et les revenus, variables ou fixes, qui y sont attachés. C'est une transaction semblable à celle du marchand qui passe à un autre sa clientèle. L'indemnité payée à un propriétaire par un autre, à Brétigny (1100), pour deux « hôtes » qu'il lui avait transmis et qu'il est reconnu ne pas posséder est de 20 sous, 10 sous par tête, ou, en valeur relative, 60 francs de notre monnaie. Entre les exploitations libres ou esclaves, on distingue des catégories : les « bordes » et les « manses » qui sont les mêmes en Normandie qu'en Roussillon, en Alsace ou en Dauphiné.

IV.

A côté du servage subsista chez nous, dans le midi surtout, l'esclavage pur et simple des anciens jusqu'à la fin du XVIe siècle. Le parlement de Bordeaux rendit, par arrêt de 1571, la liberté aux

Éthiopiens et autres esclaves qu'un marchand avait mis en vente sur le port, « la France ne pouvant admettre aucune servitude; » ce qui n'empêchait pas ce commerce d'être très prospère encore dans les villes de Provence, où un enfant nègre de douze ans coûtait environ le double d'un perroquet. Nos voisins de Gênes prenaient grande part à ce trafic.

On ne doit donc pas être surpris si, du XIIe au XIVe siècle, il n'y a pas de château, pas de bonne exploitation en Languedoc ou en Gascogne, à laquelle ne soient attachés un ou plusieurs « sarrasins, » immobiliers, dépendances du domaine. Au XVe siècle encore, cette région fourmille d'esclaves de toute couleur : noirs, blancs, olivâtres; de toutes nations : Turcs, Russes, Égyptiens; et appartenant à toutes les classes de la société. Dans l'inventaire d'un marchand figurent six esclaves dont « quatre femmes jeunes et blanches. » Un habitant de Perpignan écrit à un notaire de Barcelone (1438) pour le prier de lui acheter une esclave de plus de trente ans. Il lui demande en même temps à quel prix pourrait se vendre, à Barcelone, l'enfant naturel d'un esclave, âgé de quatre ans et demi environ, dont on lui offre déjà 35 livres.

Le prix variait, au XIVe siècle, depuis 290 francs de notre monnaie, pour une esclave enceinte âgée de vingt-trois ans, achetée par un apothicaire, jusqu'à 367 francs pour une fille blanche de race tartare, baptisée, achetée par un prêtre. Le bétail humain était meilleur marché à Constantinople : une jeune femme esclave n'y valait que 226 francs (1367). En France, au XVe siècle, un « sarrasin noir » coûte 672 francs, un esclave blanc 650 francs. Ces esclaves servaient à toutes fins, puisque le comte de Roussillon défend (1431) « à tout homme marié, dans les ordres ou religieux, de tenir une esclave dans sa maison ou dans une maison étrangère, *per usar ab aquella carnalmente*.

Nos idées sur l'esclavage, on ne saurait se le dissimuler, ne se sont modifiées que d'hier. Au XVIIe siècle, notre gouvernement s'efforçait de paralyser la piraterie qui avait pour objet, non la traite des *blancs,* mais la traite des *Français*. Il n'y a guère plus de cent ans, tandis que l'esclavage temporaire des blancs, — il pouvait durer jusqu'à huit ans, — était encore admis dans toutes les colonies de l'Amérique du Nord, la législation de Saint-Domingue, de la Guyane, etc., interdisait aux habitans d'affranchir leurs esclaves sans en avoir obtenu par écrit la permission du gouverneur. Il était également défendu aux maîtres « de faire baptiser, comme libres, des enfans dont les mères sont esclaves, et qui, par ce moyen, sont réputés affranchis. » Et comme il paraît que, malgré tout, ces défenses étaient violées, une ordonnance de Louis XV porte que « Sa Majesté, *voulant faire cesser des abus aussi dange-*

reux, » renouvelle et renforce les prohibitions antérieures, dont le but était de restreindre l'affranchissement.

Vers la même époque, la traite des noirs sur les côtes d'Afrique était considérée, par notre conseil d'État, comme un commerce digne d'encouragement. Les nègres valaient alors environ 1,400 francs, les négresses 1,300, et les négrillons en âge de travailler, un millier de francs. L'intérêt, à 5 pour 100, de ces sommes n'était guère inférieur que d'un tiers au prix que l'on payait, en France, le service des domestiques de ferme entretenus dans les mêmes conditions, vers 1789. Et si l'on compare les avantages et les inconvéniens des esclaves, dont la reproduction compense, moins que celui de tout autre bétail, la déperdition résultant de mort naturelle, d'infirmités ou d'accidens, et qui fournissent toujours une somme de travail beaucoup moindre qu'un manœuvre indépendant, on en viendra à se demander si le travail esclave n'était pas beaucoup plus cher, il y a cent ans, que le travail libre.

V.

Si la propriété privée du moyen âge comprend plus de choses que la nôtre, — des choses qui ne sont plus susceptibles de propriété, comme l'homme ; ou qui ne sont plus susceptibles de propriété individuelle, comme les fleuves, la mer, — elle est d'un autre côté, sur ce qu'elle embrasse, beaucoup moins entière que la propriété moderne, grevée de plus de servitudes, plus enchevêtrée, plus entravée dans son exercice. Elle a plus d'étendue et moins de profondeur.

Le droit de propriété n'étant qu'une convention, on peut avoir sur lui des opinions très différentes, en théorie ; sur sa forme, par exemple : propriété nationale, provinciale, communale, familiale ou individuelle... Y a-t-il une de ces propriétés qui soit plus légitime qu'une autre? Pourrait-on seulement soutenir qu'il y ait des propriétés *légitimes* et d'autres qui ne le soient pas, au point de vue du droit « naturel? » Le droit naturel, oserait-on même affirmer qu'il existe, en matière de propriété? Que l'homme en puise vraiment la source dans la nature, dans l'instinct de sa raison? Comment se ferait-il alors que ce droit, chez les divers peuples de l'univers et aux diverses périodes de l'histoire du monde, revête des formes si différentes? Et comment se fait-il aussi que l'on ne soit pas d'accord pour déterminer nettement les choses qui peuvent être soumises au droit de propriété?

Nous venons de voir que la personne humaine était jadis sujette à possession ; l'abolition de l'esclavage a été, en son temps, non-seulement une atteinte à la propriété du maître d'esclaves, mais

encore une violation de la propriété de l'homme libre, qui aurait voulu se vendre comme esclave et qui ne le peut plus, qui n'a plus la liberté de renoncer à la liberté, de disposer de lui-même en s'aliénant pour la vie à son semblable. Nos lois modernes, qui interdisent à l'homme de se vendre, ne lui permettent de se louer que pour une durée très bornée. Elles ont enlevé à l'individu la pleine propriété de son travail *futur*, mais elles lui ont laissé la propriété absolue de son travail *présent;* elles ont voulu que le travail demeurât, dans les mains du travailleur, comme une valeur dont le revenu lui appartiendrait toujours, parce qu'il ne pourrait se dessaisir du capital. Et c'est uniquement afin qu'il conserve intacte, à toute heure, la jouissance de cette propriété, que notre législation a cru devoir ôter au travailleur le droit de la dissiper en un jour. En enchaînant sa liberté d'aujourd'hui, elle sauvegarde sa liberté de demain.

Plus on étudie les conditions dans lesquelles était jadis produit et échangé le travail national, les règles auxquelles il était soumis, et plus on trouve, dans l'examen des erreurs et des abus du passé, de motifs d'admirer le régime excellent, inauguré par Turgot et complété par la révolution de 1789. Plus on se sent porté aussi à haïr les vieilleries socialistes, présentées aujourd'hui comme des doctrines originales et d'avenir, tandis qu'elles ne sont que les langes loqueteux de notre enfance économique, secoués hier par nos pères. Nous sortons en effet du socialisme, — le mot est nouveau, mais non l'idée, — pour le travail comme pour le reste.

Les municipalités d'autrefois estimaient que les citoyens étaient propriétaires en commun du travail communal. Par suite, ils s'attribuaient le pouvoir de disposer de ce travail en maîtres, conférant à chacun d'entre eux le monopole des diverses professions : l'un aura le droit exclusif de vendre de la viande, à condition de la vendre à un prix déterminé ; l'autre, hôtelier unique, jouira du privilège de loger les étrangers de passage et paiera pour cela une redevance. Les gens qui agissaient ainsi voyaient dans le travail une propriété *collective* de la communauté, au lieu d'y voir seulement une propriété *individuelle.* D'une autre appréciation fausse, du fait de considérer le travail, non comme une propriété *naturelle*, mais comme une propriété *acquise* au premier occupant, et par suite transmissible, sont venus tous les vices des corporations.

Si différentes des nôtres sur la propriété en général, les idées anciennes ne l'étaient pas moins sur la propriété foncière en particulier. La jouissance, possédée par l'universalité des habitans, sur les bois, sur les prés, ces droits de vaine pâture si tenaces, que leurs vestiges n'ont été effacés par notre parlement que depuis un tout petit nombre d'années, paralysaient l'autorité des détenteurs du sol et ne leur laissaient qu'un titre nominal de propriétaire.

Le développement de la propriété terrienne, personnelle et entière, est un résultat récent du progrès. Au sortir de la barbarie, les Germains n'avaient pas une idée nette de la propriété; ils n'avaient même pas de mot pour la désigner, ils la confondaient avec l'usufruit. Peu leur importait qu'un roi s'arrogeât la propriété d'une terre; dès qu'on respectait leurs droits d'usage, qu'on leur reconnaissait la liberté d'envoyer leurs troupeaux dans les pâturages, de chercher leurs bois dans les forêts, ils s'inquiétaient peu d'une prétention qu'ils jugeaient sans conséquence.

De même la distinction se fit-elle assez tard entre la propriété *privée* d'un sol et sa propriété *politique*. Ainsi les Normands passent la mer en 1066, et la conquête de l'Angleterre consiste à s'emparer, non pas seulement du gouvernement, mais de la terre et des habitans. Les Anglo-Normands repassent le détroit lors de la guerre de cent ans, trois siècles après; ils s'emparent politiquement de la moitié de la France, mais ne dépouillent privément personne de son bien, du moins d'une façon légale. Avant que cette délimitation ne fût admise en principe, les membres de la société féodale avaient rattaché au domaine particulier tous les services publics. Les impôts, la justice, s'étaient vus englobés dans la propriété foncière; les eaux et forêts aussi. Les rivières n'étaient pas le patrimoine banal de tous, la propriété nationale qu'elles sont aujourd'hui; chaque seigneur les arrêtait au passage, elles lui appartenaient dans la traversée de son fief. Le duc d'Orléans afferme le Loiret, le duc de Guyenne afferme la Garonne. Le noble, d'ailleurs, n'était pas plus propriétaire de sa terre noble, que le roturier ne l'était de sa terre roturière. Si le roturier avait au-dessus de lui son seigneur, ce dernier était, pour toute vente, donation ou échange de sa terre, subordonné à son suzerain. Le suzerain prélève une forte part, — le sixième souvent, — du montant de la vente des fiefs de ses vassaux, pour prix de la ratification qu'on lui demande; et cette ratification qui, aux temps modernes, n'était plus qu'un impôt, était de plus, aux temps féodaux, un acte facultatif du suzerain dont l'absence rendait le contrat caduc.

Et si l'on remonte au-delà des temps féodaux, on trouve la propriété individuelle plus étroite encore, et ne subsistant qu'à l'état d'exception. La règle, c'est la propriété collective, de famille, de clan, ou de commune. Les Bretons, suivant le régime des Gallois, possédaient *indivis* au VIIIe siècle les terres et les esclaves. Les logemens et quelques labours étaient seuls susceptibles d'être partagés; encore le maximum d'un domaine d'homme libre était-il de quatre-vingts ares. Par amour d'une égalité farouche, les membres du clan font passer et repasser le niveau sur leurs têtes; ils se livrent à des lotissemens compliqués de la masse agraire, qu'ils

reforment à la mort du père, du fils, du petit fils, etc., pour uniformiser des parts que la nature, le nombre des enfans, dérangeaient sans cesse. C'est là, sans doute, ce que rêve pour nous le vrai communiste. A l'Est, dans l'histoire des Burgondes, comme à l'Ouest, dans celle des Bretons, on trouve la trace de ce modèle d'établissemens. Forêts immenses pour la chasse, vastes pâturages pour les troupeaux, c'est la *marche*, qui appartient à tout le canton, au *pagus*. Les villages s'y taillent leur communal à part, et les habitans leur lot séparé; mais avec quelle parcimonie!

Les hommes primitifs ont, par une sorte d'instinct de bêtes, longtemps lutté contre la propriété individuelle; partout on les voit se défendre d'elle et la repousser. Ils imaginent, pour l'empêcher de prendre pied, mille combinaisons et stratagèmes. Pourtant elle les a terrassés; la civilisation l'imposait; il n'y avait pas de civilisation possible sans elle. Au XVe siècle, disparut ainsi la colonge alsacienne, type du franc-alleu rural de jadis. A la forme ancienne d'exploitation socialiste succéda, sur la demande des intéressés, le bail héréditaire : « Une grande partie des terres, disent les chartes, demeure inculte, parce que, les fermiers d'une tenure étant solidaires les uns des autres, les bons cultivateurs craignent d'être punis pour les mauvais. »

Ce n'est donc pas sur je ne sais quelle tradition sacro-sainte, sur un fondement antique et mystérieux, qu'il convient d'asseoir la propriété foncière individuelle. C'est, comme tous les économistes se sont attachés à le démontrer, sur l'utilité générale qu'elle repose, c'est l'utilité générale qui l'a créée, qui l'a maintenue malgré bien des atteintes passagères ou partielles, qui lui a valu d'être mise au rang des « droits naturels et imprescriptibles » de l'homme, par la révolution française. Cette révolution, quoique, — suivant en cela de mauvais précédens monarchiques, — elle ait violé effrontément à plusieurs reprises la propriété privée, l'affranchit néanmoins de ses dernières entraves, la simplifia, et finit par la laisser plus entière et plus forte. L'histoire nous apprend que la propriété foncière, sous sa forme actuelle, loin d'être, comme certains esprits ignorans sont portés à le croire, un vestige du passé qu'on a omis de faire disparaître, est au contraire une conquête du présent que l'on vient de consolider.

Il est vraisemblable que, sous la domination du chef barbare à peine décrassé, dans la France à peine peuplée des temps mérovingiens, la plus grande partie de la terre était ce qu'elle est aujourd'hui sur les confins du monde civilisé : une *res nullius*, un bien à peu près sans maître parce qu'il est sans valeur.

Ce fut l'époque de la formation de la fortune ecclésiastique : le Gallo-Romain, mâtiné de Franc, de Goth ou de Burgonde, qui

possédait le sol, ou croyait le posséder, ou en usait comme s'il le possédait, en faisait cadeau au couvent ou au clerc avec d'autant plus de facilité que son désintéressement ne lui coûtait guère. Était-ce même toujours pour le salut de son âme que le laïque se dépouillait si volontiers? N'était-ce pas aussi pour le bien-être de sa vie? Après les donations pures, il y eut, sous les races Carolingienne et Capétienne, bien des locations et bien des ventes; car le moine, non content de ce qu'on lui donne, achète encore tout autour de lui. Il colonise et défriche pour l'amour de Dieu et pour l'amour de l'art.

Bien mieux, il se multiplie. Ce que le seigneur, homme lai, vivant sous la loi du mariage, n'avait pas su accomplir : l'accroissement de la population, l'homme clerc, vivant sous la loi du célibat, y réussit. Le tronc, coupé à ras de terre, produit mieux et plus que l'arbre librement étalé, muni de toutes ses branches. Énorme est le territoire ainsi absorbé par le monastère : il accepte de toutes mains, sans trop regarder à l'origine. Tel lui donne des droits contestés, déclare lui céder « tout ce qu'il possédait actuellement sur un *mas* de terre, à droit ou à tort, justement ou injustement. » De là, comme on peut l'imaginer, de nombreuses difficultés avec les anciens propriétaires, parfois tout récemment évincés, et qui n'estimaient pas que la spoliation pût être validée par son transfert à une église. Pour avoir raison des ligues qui se formaient alors contre eux, les religieux en appelaient à un seigneur puissant et l'associaient à leur possession, le mettaient de moitié ou d'un quart dans l'affaire. Au lieu des ravisseurs, quelquefois c'étaient les victimes qui venaient à l'église, et lui transportaient la propriété ou la jouissance de biens dont elles avaient été volées. Ayant perdu l'espérance de les regagner, elles se décidaient, sans s'imposer au fond un très grand sacrifice, à abandonner leurs titres à un chapitre ou à un couvent, qui réussissait le plus souvent, sinon à tout reconquérir, du moins à tirer profit de la cession.

Après la période du clerc qui dure longtemps, avec beaucoup de vicissitudes, vient celle du paysan : c'est l'affranchissement. Le paysan affranchi va devenir propriétaire, au moment où il vient de devenir libre, — révolution économique en même temps que révolution politique. — Il dispute la terre au seigneur et au couvent. Car le couvent, lui aussi, en a trop pris. Le recrutement des moines n'est plus en rapport avec les besoins de leur exploitation rurale qui doit se modifier. La pénurie de frères convers amène, au XIIIe siècle, les abbés bénédictins à appliquer cet article de leur règle qui permet de donner à bail, à des laïques, les biens du monastère. Après avoir appartenu à l'homme d'épée, puis, de con-

currence avec lui, à l'homme d'église, le guéret tombe aux mains de l'homme de charrue.

Ce domaine, aux trois quarts inculte, qui nourrissait maigrement un guerrier et des serfs inertes, des centaines de moines y avaient trouvé la vie, et son prix allait décupler sous le rude effort du manant travaillant pour lui-même. Sous le règne de saint Louis, les gens du roi et, à leur exemple, les intendans des seigneurs, les procureurs des abbayes, « baillent, fieffent » ou « accensent » (car tous ces mots sont synonymes) des millions d'hectares de terre qui jusque-là n'avaient pas été dans la circulation, dont peut-être on eût été embarrassé de nommer les possesseurs.

Aussi la notion de la propriété s'affirme et se précise. Saint Thomas l'appuie de toute l'autorité de la loi canonique, dont il est, pour les contemporains, le plus haut interprète. Il se demande « s'il est permis à quelqu'un de posséder une chose en propre ; » et il répond que « le pouvoir de se procurer et de dispenser ses biens convient à l'homme ; » et que « le droit de propriété est nécessaire à la vie humaine, parce qu'on est plus soigneux de cultiver ce qu'on possède en propre, que ce qui est commun à tous ou à plusieurs ; car chacun fuit le travail et laisse à un autre ce qui regarde le bien commun... » De fait, il n'était pas indifférent au clergé d'étayer de l'autorité divine l'immutabilité de la propriété foncière ; car, avec la valeur qu'elle commençait à prendre, les revendications pouvaient aller loin, et beaucoup de descendans des donateurs primitifs prétendaient reprendre aux couvens des biens dont ils disaient avoir été dépouillés par leurs prédécesseurs au profit des moines. Il était intéressant, au moment où la possession du sol se transformait si radicalement, que la religion sanctionnât tous ces contrats. Le « docteur angélique » ajoutait, en faveur de la propriété individuelle, cet argument qui plairait aux agitateurs de nos jours, que « la paix est par là même plus facilement conservée quand chacun est content de ce qu'il a. »

Seulement il était plus facile de contenter chacun, aux XIIIe et XIVe siècles, qu'il ne le serait au XIXe, s'il plaisait à l'État de faire aujourd'hui, de vive force, ce qui fut exécuté alors de bonne grâce : l'abandon de la terre à tous les laboureurs qui voulurent en prendre, moyennant un très faible intérêt annuel à payer aux anciens propriétaires. La transaction consentie par ces derniers, en un temps où la terre était abondante et l'homme rare, où par conséquent le travail humain était plus recherché que la terre, se reproduit aujourd'hui en tous les pays placés dans des conditions identiques à celles de la France de l'an 1300. Mais il est curieux d'observer que le libre jeu des rapports naturels ait réalisé, à une époque barbare et qui ne se piquait pas d'humanitairerie, le rêve que les

utopistes croient être le but final des sociétés policées, — la terre au travailleur, — tandis qu'au contraire il accompagne seulement l'aurore des sociétés en formation.

VI.

Le « bail à cens, » « l'accensement, » n'est pas, comme le nom semble l'indiquer, une location ni un fermage ; c'est une vente positive, effectuée pour un revenu invariable, au lieu de l'être pour un prix principal une fois payé. Je parle ici de l'accensement postérieur à l'affranchissement, de l'accensement fait en faveur d'un colon libre. Sous le régime du servage, le mot de « cens » était déjà employé, mais dans une acception tout autre. Le serf censitaire, qui ne possède pas son propre corps, ne peut par là même posséder le sol qu'il cultive. Le cens était alors une redevance variable, susceptible d'augmentation, suivant le bon plaisir du seigneur, tandis que le bail à cens du paysan affranchi est une aliénation formelle.

Le bailleur, c'est-à-dire l'ancien propriétaire, a, selon la formule du temps, « livré, cessé, quitté, transporté et octroyé, à toujours et à perpétuité, au preneur et à ses successeurs, » la terre qui fait l'objet du contrat. Il « s'en est démis, dévêtu et dessaisi, et a vêtu et saisi le preneur ; » il l'a « mis en bonne possession, et fait vrai seigneur, comme en sa propre chose et domaine. » Tels sont les termes solennels que l'on emploie, et il semble que l'on ait recherché les expressions les plus fortes que la langue juridique ait pu fournir, pour marquer la transmission expresse du fonds, du bailleur qui vend au preneur qui acquiert. En outre, le seigneur se rend légalement responsable de tout obstacle qui serait apporté à la jouissance de son cessionnaire : « il est et sera tenu de le garantir et défendre perpétuellement envers tous et contre tous, de tous empêchemens et perturbations ;.. » il promet « rendre, payer, restituer et amender tous les coûts, mises, dépens et dommages,.. » qui pourront incomber au preneur, par défaut de ladite garantie. Les pléonasmes de ce jargon nous révèlent la cauteleuse défiance du rustre, qui multiplie ses sûretés. Cette clause avait son prix ; le vilain, en devenant son maître, se gardait un gendarme gratuit et une caution vis-à-vis des tiers.

Peu à peu, par le développement que prirent les baux, ou mieux les ventes à cens, presque toute la terre noble et une partie de la terre ecclésiastique glissa en roture, et elle y resta. Une seule restriction avait été apportée à l'indépendance du nouveau possesseur ; il ne pouvait céder son domaine à des gentilshommes ou à des clercs : « Ne pourra le preneur mettre les fonds en main-

morte ni privilégiée, mais pourra les aliéner à tous autres, à la charge par les acquéreurs d'en payer la rente et les *lods et ventes* au seigneur, à raison du denier six... » Ces « lods et ventes » ne sont autre chose que les droits de mutation que perçoit aujourd'hui, pour le compte de l'État, l'administration de l'enregistrement et que percevaient, avant 1789, les héritiers des possesseurs primitifs, sur le territoire où ils avaient conservé *la directe*. La *directe* ou *censive*, et quelques droits féodaux, profitables ou honorifiques, étaient en effet le seul revenu que les bailleurs à cens se réservaient au moyen âge, en perdant le *domaine utile*, c'est-à-dire la propriété réelle et effective.

Et c'est parce qu'ils craignaient de voir ces droits compromis, par le retour en mains seigneuriales de la terre qui en était la base, qu'ils interdisaient à ceux qui recevaient cette terre « de la céder, ou autrement aliéner, à église ni à personne ecclésiastique ou gens privilégiés. » Au contraire, ils sont maîtres de la transférer « *à gens pur lais*, suivant leur plénière volonté, à vie et à mort... » On ne peut voir un obstacle à cette libre disposition de la terre censuelle, dans le droit de *prélation* que l'on reconnaît au seigneur, « pour tel et semblable prix qu'un autre en voudrait donner, bien et loyaument sans fraude. »

Ce fut le *retrait censuel*, qui avait en vue le maintien des fiefs, comme le *retrait lignager* avait pour objet l'immobilité des biens dans les familles; mais ni l'un ni l'autre ne devaient arrêter, ni même ralentir les mouvemens de la propriété transformée. Un statut de Roussillon (1210) défend l'aliénation des biens tenus en censive, sans le consentement du seigneur direct, ce qui prouve que, dès lors, on s'en passait. En Champagne, les censitaires paraissent, au début, n'avoir la faculté de vendre leurs biens qu'aux vassaux du même seigneur; mais ces entraves tombèrent très vite, tandis que la défense de vendre les immeubles aux gens d'église ou aux nobles ne disparut qu'au XVIe siècle, quand, les droits féodaux s'étant partout relâchés et amincis, les privilégiés, en acquérant un domaine « ignoble, » s'avouèrent tenus, vis-à-vis du seigneur dont il relevait, aux mêmes obligations que les manans ou les bourgeois.

Jusqu'alors, pendant toute la seconde partie du moyen âge, les nobles n'avaient pu acquérir la terre roturière, tandis que les roturiers pouvaient acquérir la terre noble.

La vente censuelle, comme tous les contrats librement consentis, dut être une opération également avantageuse aux deux parties. Le censitaire et le seigneur y trouvèrent chacun leur compte : voyons donc les bénéfices que l'un et l'autre en retirèrent. Pour le censitaire ils sont évidens; sans bourse délier il devient proprié-

taire, grevé d'obligations, mais d'obligations beaucoup moindres que ne l'était la redevance antérieure. Cette redevance antérieure, celle du serf, était elle-même, pour le dire en passant, bien plus modique que tous les fermages actuels : un sixième ou un septième des récoltes ; il n'y a pas de fermier d'aujourd'hui qui ne donne davantage à son maître. Cette censive minime, ce cens *coltier*, comme l'appelle en Bretagne Beaumanoir, est payable en nature ou en argent ; dans ce second cas, il va se réduire à peu près à rien, par l'avilissement de la valeur numéraire et du pouvoir des métaux précieux ; dans un cas comme dans l'autre, il ne représente qu'une portion très petite du rendement de la terre exploitée.

Le censitaire profitait donc seul de toute la plus-value qu'acquérait cette terre, soit par son industrie personnelle, soit par l'industrie de ses voisins, par l'accroissement de la population, par le progrès général du pays, causes multiples qui ont fait hausser la valeur du sol. Cette plus-value, le censitaire la monnayait ; ce bénéfice, il le réalisait, en vendant à de nouveaux-venus, pour une somme souvent très forte, ce bien qu'il avait reçu gratis et qui demeurait, dans toutes les mains où il passait, chargé du cens originel, devenu, dans son immutabilité féodale, plus imperceptible et plus dérisoire de siècle en siècle. Si les familles des premiers censitaires, de ceux qui avaient pris le bien à son entrée en *villenage*, l'avaient conservé jusqu'aux temps modernes, on verrait, sous Louis XVI, l'hectare loué seulement trois ou quatre sous, c'est-à-dire pour le montant du cens, tandis que la terre, vingt fois vendue et revendue, rapportait alors 27 francs l'hectare en moyenne, soit 150 ou 200 fois plus.

Il y avait eu, depuis l'accensement, trois ou quatre races, trois ou quatre couches superposées de propriétaires ; et l'histoire des défricheurs primitifs, si les détails en étaient connus, serait hautement instructive pour les amateurs du partage agraire. De tous ces colons, égaux devant la nature, avec leurs bras et quelques instrumens rudimentaires pour tout capital, qui reçurent, du XIIIe au XVe siècle, des lambeaux de terrains d'une importance variant entre 10 et 150 hectares par famille, selon les provinces, les uns eurent des descendans qui, par une marche constamment ascensionnelle, entrèrent dans la bourgeoisie, puis dans la noblesse ; d'autres se ruinèrent et retombèrent dans le prolétariat. Un certain nombre mourut sans postérité, ou émigra sans laisser de trace.

Vingt et une familles des environs de Gien (Loiret) ont été suivies, par un patient observateur, pendant deux siècles, de 1450 à 1650 : au début, c'est l'aisance et presque la richesse : besoins très circonscrits et facilité très grande d'y pourvoir. Aussi est-ce mer-

veille comme on pullule; de chaque foyer sort une tribu: plus on est de bras, plus on cultive. En 1550, les vingt et une souches avaient fourni deux cents branches. Puis vient le mouvement inverse, on est trop nombreux, on se gêne; on s'arrache des miettes de pré et de labour: plus on a de bouches, moins on a de quoi les nourrir. En 1650, sur les deux cents branches anciennes, il n'en restait plus que six; les autres avaient été remplacées, sur tout ce territoire, par des étrangers.

L'immutabilité du cens n'offrait, pour le preneur, aucun danger; car s'il ne faisait pas ses affaires, il était bien rare qu'il ne fût pas admis à rendre la terre, « reçu au déguerpissement, » comme on disait, en même temps que déchargé des redevances. On nommait *exponction* cette faculté que la coutume accordait à l'exploitant de remettre le fonds au bailleur, afin de s'affranchir de ses engagemens. Le fermier moderne n'a pas le même droit, bien que parfois il le prenne; et sa situation n'est pourtant pas à comparer avec celle de ce censitaire qui rend la terre quand il lui plaît, et à qui on ne peut la reprendre. Pour les propriétaires de maisons, le *bail-vente* à cens est encore plus onéreux que pour les propriétaires de terres: non-seulement ils n'ont aucune part à l'augmentation de leur valeur, mais la clause qui permet (ou qui tolère) que le preneur à cens casse son bail, en rendant la chose baillée, est, — pour une maison qui, dans une certaine mesure, se consomme par l'usage, — désastreuse pour le bailleur. Le fait ne se produisit pas, parce qu'en général la plus-value du terrain compensa très amplement la ruine de la bâtisse. Cependant, au XVe siècle, où le désastre financier s'étendit aux constructions urbaines, y compris celles de la capitale, on vit des maisons, à Paris comme ailleurs, rendues par les propriétaires-censuels aux seigneurs; et ceux-ci, pour ne pas les reprendre, durent abaisser le loyer, c'est-à-dire le prix du cens.

L'aliénation, ou location à cens, fut donc un système offrant au preneur du moyen âge des avantages inouis, tels que l'ouvrier ou le paysan de nos jours ne peut ni ne doit en espérer d'analogues d'aucune réforme sociale, d'aucune révolution économique, parce qu'ils avaient leur source dans un état matériel auquel nous ne pourrions revenir que par l'anéantissement des deux tiers, des trois quarts peut-être de notre population et des neuf dixièmes de nos richesses nationales.

La rareté du numéraire dut être une des causes du bail à cens, car on le voit presque disparaître à la fin du XVIe siècle, et l'autre motif qui détermina les propriétaires à se dessaisir ainsi de leurs immeubles fut le désir d'en tirer un meilleur parti. Beaucoup de ces concessions de terrain, dans les villes, sont faites « à la charge

de bâtir; » elles sont faites toujours dans les campagnes « afin de peupler » des solitudes improductives ; parce que ces maisons qui surgiront et ces hommes qui se multiplieront seront, pour le seigneur, — il l'espère du moins, — la source de produits abondans et variés. En effet, le cens n'est pas à lui seul toute la rente de la terre; comparer le cens du XIII[e] siècle au fermage du XIX[e], c'est être exact au point de vue du fermier, non au point de vue du propriétaire. Il y faut joindre les « lods et ventes, » — droits de mutation, — et quelques autres taxes indirectes, qui ne sortent pas de la poche du tenancier, mais qui entrent bien dans la poche du seigneur de la censive. Il y faut joindre aussi des *champarts* et *agriers*, des redevances en nature, qui peuvent être considérés comme équivalens aux impôts actuels, qui, par conséquent, ne grèvent pas l'exploitation plus que ne font nos contributions foncières, mais qui profitent à un particulier, qu'on nomme le suzerain, et non à l'État. A vrai dire, ce suzerain est un peu lui-même l'État: il en a les charges les plus essentielles: justice et police. Seulement il s'en acquitte à peu de frais, et l'on n'attend de lui ni des routes, ni de l'instruction, ni aucun de ces services multiples dont l'accomplissement exige un prélèvement annuel sur la fortune publique.

On rencontre un terrain, à Nîmes, concédé sous le cens d'un « *bonjour, payable* à la Saint-Michel, » c'est-à-dire pour rien, pour un « aveu » de dépendance, qui rapportera occasionnellement quelque chose. Des terres sont abandonnées en Berry, par un seigneur, à un paysan, « à charge d'y tenir et hyverner ses bœufs et brebis perpétuellement, *afin d'avoir la dîme, par chacun an...* » On s'est beaucoup insurgé contre la perpétuité, l'immutabilité de ces droits féodaux « non rachetables; » si l'on réfléchit aux conditions dans lesquelles ils furent créés, on verra que les censitaires, tout autant que les seigneurs, ont dû tenir à l'irrévocabilité des charges qui assuraient l'irrévocabilité de la donation elle-même.

Le cens, que l'on appelait aussi « rente féodale, » a plus d'un rapport avec la « rente foncière; » mais il s'en distingue en ce qu'il emporte avec lui droit de suzeraineté, et toutes les conséquences de ce droit. Il suit de là qu'*un seul cens* pouvait peser sur une terre. Elle pouvait être vendue cent fois, elle ne pouvait être « accensée » qu'une seule. Le cens, comme ces sacremens de l'église catholique que les fidèles ne reçoivent qu'une fois en leur vie, ne se renouvelait pas. Il marquait le sol, à sa sortie du patrimoine noble ou clerc, d'un cachet d'origine unique, qui lui demeurait à jamais attaché, et dont un des effets était de l'empêcher de rentrer, sous aucun prétexte, dans le patrimoine clerc ou noble.

Si quelques domaines paient, en plus du cens, un *surcens* ou *arrière-cens*, c'est qu'ils sont revenus, pour un motif quelconque, entre les mains du seigneur censier qui, avant de les aliéner à nouveau, les frappe d'une surtaxe représentant la plus-value acquise par eux, depuis leur concession primitive. Ces retours de la propriété foncière, de la chaumière au donjon, s'effectuèrent à beaux deniers comptans dans les époques prospères : les habitans de Chanac (Limousin) vendent au seigneur de ce nom, en 1349, un bois que leur « ancêtres avaient *anciennement* pris à rente de Pierre de Chanac, chevalier. » Les exemples de terres rachetées par le seigneur à ses vassaux sont rares au XIVe siècle, mais elles sont chose courante au XVIIe et au XVIIIe siècle, où se constituèrent toutes les grandes propriétés qui existent encore.

Au moyen âge, dans la période qui suivit l'accensement, il ne resta plus d'autres agglomérations de terrains que celles qui étaient l'objet d'une propriété collective, grandes forêts, vastes pâtures, sur lesquelles s'exerçaient d'ailleurs les empiétemens avides et continus des riverains. Tout cultivateur, ayant moyen de devenir propriétaire, eût dédaigné de travailler pour autrui ; et tout seigneur, dans l'impossibilité où il se trouvait de faire valoir son fonds par les mains de fermiers libres, se vit obligé, pour vivre, de s'en dessaisir en l'accensant. Cependant la misère du XVe siècle lui ramena une certaine partie de ces « héritages : » le résultat de bien longs efforts fut alors perdu en quelques années.

De ce mouvement rétrograde viennent les nombreux baux à cens, datant des règnes de Charles VIII et de Louis XII, que l'on trouve dans des contrées fertiles ; en Beauce, par exemple, entre Chartres et Dreux, ils abondent. Ces accensemens de terres à un et deux sous l'arpent, vers 1490 et 1500, nous prouvent que, là, le sol était en friche ; autrement il eût été déjà « baillé à cens. » Mais n'avait-il jamais été exploité précédemment ? Était-il demeuré ainsi depuis la conquête franque, depuis Charlemagne, depuis saint Louis ? N'avait-il pas été une heure dans l'histoire où la main de l'homme l'avait fouillé ? Sans doute il était en valeur avant les guerres anglaises, et c'était pour la seconde ou la troisième fois que la civilisation s'emparait de lui.

A la même époque, au début du XVIe siècle, survient dans la campagne un nouveau prétendant à la possession de la terre : c'est le bourgeois, qui n'est ni d'épée, ni de robe sainte, ni de charrue. Grâce à la paix, il sort de ses murailles, de son *burg*, grand ou petit, et vient disputer, lui quatrième, au manant, au seigneur et au moine, le fonds rural auquel il donne ainsi un nouveau prix. Ce bourgeois achète indistinctement la terre roturière qui paie le cens

et le domaine noble qui le perçoit. Dans le second cas, avec le domaine, il acquiert aussi le rang social qui en est inséparable : la terre noble n'étant pas seulement une propriété, mais aussi une dignité. Quoique l'ordonnance de 1579 ait aboli l'anoblissement par acquisition de fiefs, les droits nobles faisaient partie de la vente ; le bourgeois les payait, il avait droit d'en jouir, et il en jouit en seigneur, eût-il été, fût-il encore apothicaire, perruquier ou tondeur de chiens sur le Pont-Neuf, comme on en vit un exemple sous Louis XIII, en la personne de Lionnet qui se fit encenser, à force d'arrêts de justice, par son curé longtemps réfractaire.

Cependant tout avait été combiné par l'ancienne société pour immobiliser le domaine, organe, sinon unique, du moins le plus puissant de la vie sociale, à cause duquel surgissaient les grandes inégalités, pour empêcher de sortir de la famille cet héritage foncier que l'on nomme l'*honneur ;* — en Bretagne, comme en Roussillon, on dit « l'honneur de son père, » « l'honneur de sa mère, » pour désigner le bien principal, qui vous vient de l'un ou de l'autre, auquel est attaché le titre d'héritier. — De peur que les partages, qui avaient organisé la féodalité, ne finissent par l'anéantir, on avait institué, puis renforcé, le droit d'aînesse, d'abord pour les grands fiefs, — « baronnie ne se départ mie entre frères, » — ensuite pour les petits. L'aîné des garçons, et, à défaut de garçons, l'aînée des filles faisait « provision à ses cadets *à son pouvoir.* » Dans certaines provinces où le droit d'aînesse était peu usité, comme le Languedoc, l'un des enfans, au choix du père, reçoit toujours la part du lion.

Ce bien que l'on espère conserver intact, dans son passage d'une génération à l'autre, on a cherché les moyens de forcer le détenteur à en jouir, sans le diminuer : en quelques districts de l'Est, la maison ne peut être vendue sans le consentement de l'héritier. La loi, de l'autre côté du Rhin, n'obligeait cet héritier à payer les dettes de son prédécesseur, qu'autant qu'elles ne dépassaient pas la valeur mobilière. Dans le Midi, le droit romain mettait à la disposition des vendeurs repentans ou de mauvaise foi, ou des héritiers de ces vendeurs, des « exceptions » sans nombre, qui tendaient à rendre les transmissions d'immeubles plus difficiles, en les rendant moins sûres. Le sire d'Albret, vendant une châtellenie à un seigneur du pays (1484), renonce dans l'acte, de la manière la plus solennelle, à toute réclamation ultérieure ; il trouve moyen pourtant, douze ans plus tard, de se faire donner un supplément triple du prix primitif en menaçant l'acheteur de faire valoir contre lui une clause de rescision du marché.

Le fief sortait-il, pour n'y plus rentrer, du patrimoine d'une

famille, au moins fallait-il éviter qu'il sortît de la caste noble elle-même ; que, ce qu'un gentilhomme perdait, un vilain le gagnât, que le roturier y eût quelque part. Chimériques efforts! Malgré la législation, le sol noble se morcelle et les fonds changent de propriétaires.

Aux XIIIe et XIVe siècles, j'ai relevé des mutations tous les vingt ans, tous les quinze ans, et les domaines qui en sont l'objet ont successivement pour maîtres des personnes de tout acabit : à Plebs, près d'Avignon, de 1274 à 1328, la même terre est revendue six fois, et, parmi les possesseurs, figurent l'un après l'autre un boucher et un cardinal. Les races se succèdent, et la classe privilégiée est tout entière envahie ; les défenses expresses et répétées d'aliéner les fiefs aux roturiers, autant que les permissions nominales, données à un grand nombre d'individus, de posséder des fiefs et d'en jouir « féodalement, » bien qu'ils ne fussent ni nobles, ni chevaliers ; les interdictions, aussi bien que les autorisations, nous apprennent que, *dès ces temps reculés*, la terre noble coulait entre les doigts de la noblesse, ou mieux que la noblesse était prise d'assaut par les roturiers enrichis, à qui la terre roturière ne suffisait plus.

Le sol aussi changeait souvent de condition et, s'élevant avec son maître, d'échelon en échelon, de serf devenait franc-alleu roturier, et de roturier libre il était promu au rang de fief. Quand le tiers-état demandait, en 1614, que « tout habitant pût acquérir et posséder immeubles, même en pays de serve condition et mainmortable, » en payant une indemnité au seigneur, il n'existait presque plus, en France, de provinces soumises encore à ce régime ; et quand le roi d'Espagne permettait (1628), à un de ses sujets de Franche-Comté, de vendre des biens féodaux « à gens ignobles, » jusqu'à concurrence de 16,000 francs, il y avait beau temps que notre noblesse se passait de permissions semblables pour aliéner ses biens au plus offrant.

Ainsi, à la pénétrer profondément, l'histoire de la propriété nous en montre la mobilité continuelle, et la triple impossibilité d'empêcher les riches de se ruiner, les pauvres de s'enrichir, et les pauvres à moitié enrichis de retomber dans le dénûment. Le passé tout entier nous offre le spectacle des forces économiques se jouant des combinaisons législatives, que ces combinaisons soient l'œuvre d'aristocrates ou de démocrates, qu'elles aient pour but de maintenir ou d'empêcher certaines inégalités des conditions.

Vte G. d'Avenel.

TURCARET ET L'OPINION PUBLIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

La Bruyère, tout en épuisant ses traits les plus amers contre les manieurs d'argent, ces « âmes sales, pétries de boue et d'ordure, » écrivait avec découragement : « Un projet assez vain serait de vouloir tourner un homme fort sot et fort riche en ridicule : les rieurs sont de son côté. » Lesage osa espérer qu'ils seraient du sien, vingt ans après. On exalte d'ordinaire l'audace de son calcul, il vaudrait mieux en montrer l'adresse, et prouver qu'en dépit de certaines apparences, la cour et la ville étaient d'accord, vers 1709, pour soutenir et applaudir *Turcaret,* et que la scène de Molière elle-même était préparée à recevoir cette satire sociale quand son auteur l'y porta. La réputation de hardiesse de Lesage en souffrirait peut-être, mais l'intérêt historique de sa comédie s'en accroîtrait, et ne suffit-il pas que la vérité y gagne? Il y aurait lieu de se demander ensuite si le personnage de Turcaret répondit à l'attente du parterre et quel accueil il en reçut. On aurait ainsi l'état de l'opinion publique sur les hommes d'argent, pendant une des périodes les plus calamiteuses de notre histoire. Cela vaut bien la peine d'interroger les mémoires et les pamphlets du temps, les précurseurs immédiats de Lesage au théâtre, *Turcaret* lui-même et les archives de la Comédie-Française. Au surplus, la question est une de celles dont

la lutte des classes, toujours ardente, ne laisse guère vieillir l'intérêt.

I.

Turcaret fut achevé dans les premiers jours de 1708, car nous relevons cette mention sur le « livre des feuilles d'assemblée » de la Comédie-Française : « Aujourd'huy mardy, 15e may 1708, la compagnie s'est assemblée extraordinairement dans la salle de son hostel pour entendre la lecture d'une pièce en cinq actes de M. Le Sage. » Le moment pouvait paraître mal choisi pour faire applaudir une satire contre les traitans. N'étaient-ils pas au pinacle, et, quelques jours auparavant, le roi, qui était encore Louis XIV, ne s'était-il pas promené dans Marly, entre Bergheyck, qui gouvernait en Flandre les finances d'Espagne, et Samuel Bernard lui-même, *en disant autant* au traitant qu'au ministre, au vu et au su de toute la cour ? Ne semblait-il pas qu'un nouveau pouvoir s'installât dans l'État et avec quelle assurance ! Contemplez, au Cabinet des estampes, certaine gravure d'un portrait peint par Hyacinthe Rigaud. Le personnage, dans un accoutrement fastueux, trône sous un péristyle, au haut d'un perron magnifique, accoudé sur une table où s'arrondit une grosse mappemonde et, tournant majestueusement sa face vers un public invisible, il lui désigne d'un geste royal des vaisseaux dans un port, cependant qu'un vent de victoire fait flotter au-dessus de sa tête un dais de draperies. Est-ce Louis XIV disant : *l'État, c'est moi*, ou au moins Colbert montrant sa flotte ? Non, c'est Samuel Bernard, « chevalier de l'ordre de Saint-Michel, comte de Goubert, conseiller d'État, » d'après le cartouche, maltôtier et banqueroutier avéré, d'après l'histoire, et dont Saint-Simon vous dira les *infamies*.

Mais, pour n'être pas plus dupes de cette apparente grandeur que ne le furent les contemporains, regardons-en les fondemens. Les complaisances du pouvoir pour les traitans lui étaient commandées par une affreuse détresse dont il faut bien se rendre compte. On en trouvera le bilan dans le mémoire officiel de Desmarets, neveu et élève de Colbert, que le roi venait d'appeler au contrôle des finances. Le total des dépenses prévues pour 1708 s'élevait à près de 700 millions, et, pour y faire face, il restait 20 millions de fonds libres. D'ailleurs, les revenus avaient été consommés d'avance jusqu'en 1717 par des assignations anticipées. L'État ne pouvait même plus manger son blé en herbe, et il avait si bien *joué du hautbois*, selon la recette et le calembour de Panurge, que les forêts du

domaine étaient rasées. La guerre se faisait à crédit, la famine décimait l'armée, et les soldats demandaient lamentablement à leurs généraux *le pain quotidien*. Pour vaincre, les alliés comptaient moins sur leurs troupes que sur notre détresse financière. Pour sauver la France, il ne fallait rien moins qu'un *miracle :* le mot est dans Desmarets comme dans Saint-Simon. Grâce à 30 millions d'or et d'argent que rapportèrent des mers du Sud et prêtèrent au roi les armateurs malouins, et à 40 millions qu'on tira encore des traitans en 1709; grâce à l'héroïque boucherie de Malplaquet et à la pitié intéressée de la reine Anne; grâce surtout à Denain, le « miracle visible » attendu par Saint-Simon se fit, et Louis XIV put du moins commencer à descendre avec majesté, selon l'expression risquée, mais expressive de Michelet, le *Niagara de la banqueroute* où allaient s'engouffrer ses successeurs.

Cependant les partisans trouvaient honneur et profit dans la honte et dans la détresse publiques, et ne savaient pas s'en taire. A Samuel Bernard, qui se vantait d'avoir soutenu l'État, quelqu'un de la cour répliqua pour tous qu'il l'avait soutenu comme la corde soutient le pendu. Au fond, le pouvoir avait pour ces corsaires, qui le rançonnaient effrontément, les bonnes grâces grimaçantes d'un fils de famille aux prises avec un usurier. Aussi les laissera-t-il avec une joie secrète tomber en proie au mépris public dont les pamphlets et la scène allaient être les organes, en attendant qu'il satisfît sa sourde colère par les rigueurs de ses enquêtes et de ses chambres de justice.

Même patelinage et même irritation chez les nobles à l'endroit des traitans. Au temps des *Caractères*, leurs voleries et leurs ridicules n'indignaient guère que des philosophes clairvoyans comme La Bruyère, ou envieux et chagrins comme le provincial dont se moque si agréablement Gourville dans ses Mémoires ; mais la noblesse s'accommodait aisément des financiers, moyennant finances. Un bon mot vengeait alors d'une mésalliance ou d'une impertinence : Il faut bien *fumer ses terres*, dira Mme de Grignan, pour se consoler de marier son fils à la fille du financier Saint-Amand. « Les millions sont de bonne maison, » ajoutait la spirituelle grand-mère ; et puis ne fallait-il pas payer *la cruelle chère de Grignan* et *se tirer des pattes* de La Reinié, la marchande à la toilette qui apportait si bruyamment ses notes jusque chez M. le lieutenant gouverneur de Provence ? A quelqu'un qui la plaint de faire antichambre chez Berryer, un champignon de la finance, mêlée à la foule des laquais, Mme Cornuel confiera : « Hélas ! j'y suis fort bien, je ne les crains point tant qu'ils sont laquais. » Mais voici qu'ils ont l'oreille du roi et le pas-devant sur les ducs et pairs.

Quel frémissement de rage alors, dans les rangs des courtisans! « J'admirais, dit Saint-Simon, regardant Louis XIV faire les honneurs de Marly à Samuel Bernard, et je n'étais pas le seul, cette espèce de *prostitution du roi.* » Constatons aussi que Dangeau, dans son journal, en relatant cette fameuse promenade de Marly, qui coûta onze millions à Samuel Bernard, ne nomme que Bergheyck et reste muet sur le second compagnon de Sa Majesté, et ce silence du fidèle Dangeau nous paraîtra encore plus significatif que le gros mot de Saint-Simon. Hélas! le roi n'était pas le seul à se prostituer, et Saint-Simon oublie que son propre beau-père, le maréchal de Lorges, « ce pauvre diable de qualité, » nous dit Bussy, « n'avait eu de solide que le bien de la fille du laquais qu'il avait épousée, » lequel était le financier Frémont. Duclos remarquera que la finance et la cour portent souvent les mêmes deuils. Il est vrai : ils portaient en même temps les uns le deuil de leur argent, les autres celui de leur honneur.

La bourgeoisie elle-même s'aigrissait contre les traitans. Longtemps elle n'avait vu dans le faste des financiers qu'une aristocratie d'argent qui rivalisait avec celle de la naissance et il n'y avait pas là de quoi l'offusquer, bien au contraire. N'était-ce pas une aristocratie ouverte et dont les insolences la vengeaient de celles de l'autre? Et puis la foule bourgeoise des rentiers de la ville prenait fort aisément son parti du faste et des pires débauches des partisans, pourvu qu'ils maintinssent un semblant de stabilité dans les revenus de l'État, et lui évitassent, en prêtant au roi, ces odieuses réductions de rentes, auxquelles Mazarin et Colbert avaient eu recours sans vergogne, comme leurs pires prédécesseurs. Mais ces calculs bourgeois venaient d'être singulièrement brouillés par la détresse financière qui avait suivi nos désastres. La création incessante de papier-monnaie sous différens noms, *assignations, billets de subsistance, de monnaie,* etc., avait mis en circulation une somme énorme de 413 millions d'effets à terme. Les ajournemens de ces billets à l'échéance, ou les cessations brusques de paiement, prolongées jusqu'à dix-huit mois (1708-1709), mettaient la foule des porteurs, des malheureux petits rentiers, à la merci des gros spéculateurs. Et ces derniers en profitaient avec une effronterie incroyable, faisant l'escompte à un taux énorme et agiotant sur les billets même qu'ils avaient souscrits et dont ils étaient la caution. On pense si les *bons bourgeois* avaient cessé de voir dans les traitans les garans de leurs revenus, et s'ils étaient prêts à faire chorus avec les nobles contre Turcaret! D'ailleurs, à ces grandes friponneries, à ces « usures énormes qui feraient horreur si on les rapportait, » dit un contemporain, il faut joindre toutes ces

fourberies des prêteurs à la petite semaine, renouvelées d'Harpagon, et que les rois même de la finance n'avaient jamais dédaigné de faire pratiquer par leurs hommes de paille, par leurs *Rafles* de tout acabit.

Quant au peuple, il reportait sur les partisans sa rancune séculaire contre la brutalité et les coquineries de la perception des impôts qui s'opérait, alors plus que jamais, par voie de *doubles frais*, de *forcemens arbitraires*, etc., et surtout contre l'assiette de quelques-uns d'entre eux, de la gabelle par exemple, si vexatoire, qu'une famille n'ayant pas épuisé son lot de sel de table, ne pouvait, sans une procédure nouvelle, employer le surplus à saler son lard. Dès lors, l'impopularité des traitans se résumait dans l'expression formidable de « sangsues d'état..., sangsues du peuple, » qui courait partout, que nous trouvons sous la plume de Vauban, comme dans le *Beauchêne* et le *Théâtre de la foire* de Lesage, et qui, retentissant encore à la fin du siècle devant la Convention, dans la bouche de Bourdon de l'Oise, sera un arrêt de mort pour trente-deux fermiers-généraux, parmi lesquels on a la douleur de compter Lavoisier.

Ainsi s'amassait contre les traitans, dès le début du siècle et dans toutes les classes de la société, un trésor de haine. Mais avant de faire explosion dans *Turcaret*, cette haine, croissant avec la détresse publique, avait grondé dans des pamphlets fort curieux. Interrogeons-les, car Lesage les avait certainement lus. Ils auraient même suffi à lui donner le ton et à lui offrir de vivans modèles pour son héros, à défaut de ses observations personnelles et de sa rancune légendaire contre les gens de finance.

II.

Le plus curieux de tous ces libelles a pour titre : *Nouvelle école publique des finances ou l'Art de voler sans ailes*, et sa seconde édition, corrigée et augmentée, porte la rubrique de Cologne et la date de 1708. Il est donc exactement contemporain de la conception de *Turcaret* et traduit les mêmes sentimens publics sur les financiers. On y dénonce pêle-mêle à l'indignation des Français cette « poignée de canailles qui cause les malheurs de millions d'âmes : » les Choppin, les Thévenin, les Lacourt, les Rousselin, les Masson, les Farcy, les Desbuttes, les Taillefert de Soligny, etc., etc. On en comptait quatre cents. Mais faisons l'honneur d'une mention spéciale à quelques-uns d'entre eux : à Deschiens qui avait établi le papier timbré, si odieux qu'on s'en servit à

Bordeaux pour brûler le directeur des commis, et à propos duquel courut ce quatrain :

On a toujours bien dit : *le papier souffre tout;*
Et malgré la blancheur qui fait son innocence,
Le roi lui fait donner la fleur de lis en France,
Et le donne à Deschiens qui le barbouille tout;

à Bourvalais encore, que l'on désignera couramment comme l'un des originaux de *Turcaret*, et qui, au sortir de la Bastille, sera hébergé et choyé par d'Argenson, garde des sceaux et président des finances; à La Noue enfin, cet autre modèle de Turcaret, d'après les contemporains, auquel l'auteur de notre pamphlet prête, dans une orgie de traitans, une apologie des coquineries, des vices et des inénarrables débauches de ses pareils, dont le cynisme naïf rappelle par le ton, sinon par le style, la harangue du sieur de Rieux, dans la *Ménippée*.

Notons surtout dans ces pamphlets, pour nous en souvenir en lisant *Turcaret*, que l'insolence des partisans qui insultaient à la misère publique était singulièrement aggravée aux yeux des contemporains par la bassesse originelle de la plupart d'entre eux. La Noue, par exemple, était fils d'un paysan des environs de Dreux. Mais ouvrons *la Vie privée de Louis XV*, ou mieux certain manuscrit, plus explicite, de la Bibliothèque nationale, contenant les « noms et origines de MM. les fermiers-généraux des fermes unies de France; » nous en apprendrons de belles sur les pairs et compagnons des Grimod de La Reynière, des Dupin, des Saint-Valery, des Héron de Villefosse, des Le Mercier, tous nés et bien nés, eux, comme « les gentilshommes associés de M. Turcaret. » Voici, par exemple, Bragouze, venu de Montpellier à Paris, avec le bagage de Figaro « sans autre équipage qu'une trousse garnie de rasoirs; » de La Bouexière, Dangé, anciens laquais, Frontins pris sur le vif; Audry, fils d'un pauvre boulanger; de La Gombaude, fils d'une blanchisseuse de Rennes, etc. Turcaret devait paraître bien comique au parterre, en s'écriant : « Je vais à une de nos assemblées, pour m'opposer à la réception d'un pied-plat, d'un homme de rien, qu'on veut faire entrer dans notre compagnie. »

Bref, après avoir écumé, comme il convient, tous les pamphlets précurseurs ou contemporains de *Turcaret*, auxquels *l'Art de voler sans ailes* a plus ou moins servi de modèle, et en tenant compte de tous les grossissemens inhérens au genre, on y voit clairement que l'opinion publique rendait les maltôtiers responsables, à tort et à raison, des misères et des hontes qui avaient

suivi Blenheim et Ramillies. Un de ces pamphlétaires déplore même, en 1709, que le projet récent d'une chambre de justice n'ait pas abouti. Il demande qu'on livre « cent de *ces petits tyrans* à la juste fureur des peuples, un petit jour de halle, » et qu'on enferme toutes leurs maîtresses aux Madelonnettes après leur avoir donné le fouet : — « J'admire encore, s'écrie-t-il, la docilité du peuple qui les fournit, qui se laisse éclabousser par tous ces beaux carrosses qu'*ils* ont payés malgré eux et qu'*ils* ne se déchaînent pas contre ceux qui les remplissent en les assommant lorsqu'ils passent sous leurs yeux. Quoi ! des millions d'âmes dont Paris est rempli ne peuvent détruire quatre cents misérables laquais revêtus qui leur coupent journellement la bourse ! » — Voilà ce qui s'écrivait à Paris, sous la rubrique de Cologne, à la date même où l'on répétait *Turcaret* à la Comédie-Française.

De là les efforts des partisans pour en prévenir la représentation, en achetant l'auteur, qui ne voulut se vendre à aucun prix. De là aussi la connivence du pouvoir, tout heureux de détourner de lui sur les fermiers et sous-fermiers la colère et l'inquiétude publiques. Nous lisons, en effet, dans un pamphlet, daté de l'année même où fut joué *Turcaret*, un passage qui indique clairement la tactique officielle. Qu'on pèse ces *distinguo* d'une délicatesse au moins officieuse : — « Ce qui attire aux partisans *cette haine générale des hommes*, dit l'auteur des *Partisans démasqués*, ne provient que de la manière orgueilleuse et sans miséricorde dont ils se servent pour lever les impôts que le *roi est forcé* d'exiger de ses sujets *pour soutenir sa gloire et les intérêts de sa couronne*, contre tant d'ennemis ligués et jaloux de sa grandeur... *Elle fait mille fois plus de peine à tous les peuples que l'impôt même.* »

On comprend maintenant à merveille pourquoi la première représentation de *Turcaret* était reculée indéfiniment par les comédiens et les comédiennes, plus accessibles sans doute que l'auteur aux argumens et aux espèces de messieurs les partisans, pourquoi ce dernier en appelait à l'opinion publique par des lectures réitérées dans les salons, pourquoi enfin la pièce fut jouée *par ordre*. L'ordre officiel de « Monseigneur » n'existe plus aux archives de la Comédie, mais il y a été vu et copié par les frères Parfaict. Il porte la date du 13 octobre 1708 et les considérans en sont précieux. Les voici : « Monseigneur étant informé que Messieurs les comédiens du roi font difficulté de jouer une petite pièce intitulée : *Turcaret ou le Financier*, ordonne auxdits comédiens de l'apprendre et de la jouer incessamment. » Cet ordre, sans réplique possible, put être donné ou par le grand-dauphin, qui s'était vu *refuser d'argent* par les traitans, ou par le duc de Bourgogne et son conseil, « le gou-

vernement des saints, » alors tout-puissant et qu'inspirait Fénelon. On sait, en effet, les sentimens de l'archevêque de Cambrai pour ces fastueux créanciers de l'État, et qu'il proposait de leur faire faillite tout simplement, l'Église interdisant l'usure.

D'ailleurs, si cet ordre faisait violence à messieurs les comédiens, il ne violait nullement la scène de Molière, qui était toute prête, elle aussi, à recevoir *Turcaret*. On ne compte pas, en effet, moins d'une douzaine de pièces de théâtre qui avaient préparé les voies et offert des modèles à Lesage. Une revue rapide de ces antécédens littéraires de *Turcaret* achèvera de déterminer l'opportunité et la portée historique de cette comédie, tout en mesurant l'originalité de son héros.

III.

Une esquisse de Molière fut le premier modèle de Lesage. M. Harpin, receveur des tailles des 269 paroisses de l'élection d'Angoulême taxée à 400,000 livres, est un financier notable. Il a le verbe haut, et quand il vient troubler la fête, en déclarant « qu'il n'est point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres, » il a déjà le ton et l'encolure de Turcaret. Poussez le rôle au premier plan; prêtez à M. Harpin les versets grotesques de Tibaudier; affinez la comtesse d'Escarbagnas et son chevalier, et vous avez là, à n'en pas douter, le germe d'où naquit *Turcaret*.

Voici, d'ailleurs, d'autres variétés du même type dont Lesage fera son profit et qui ont contribué à lui préparer un parterre capable de supporter et d'apprécier toutes les audaces de sa pièce. C'est d'abord le financier *Persillet*, introduit par le malin Noland de Fatouville sur cette scène italienne que Le Sage connaît bien et à laquelle il empruntera même le nom de M. Rafle. Persillet, qui est, en outre, un usurier comme tous ses pareils, a le faste et le mauvais goût de Turcaret dans son costume « tout chargé de rubans rouges » et aussi dans le langage de ses déclarations, témoin celle-ci: — « Madame, si un peu de fortune broyée avec beaucoup d'amour pouvait rendre un homme comme moi supportable... » — Et quelle impertinence sur le chapitre des femmes! « Il faut avouer, s'écrie le fat, que les femmes de qualité ont bien de la peine à se rendre; il n'en échappe pourtant guère à nous autres financiers. » Il ne disait que trop vrai, comme le prouvent surabondamment les papiers secrets du surintendant Fouquet, et tant de marchés honteux, conclus, au rapport de Saint-Simon et de Mme de Sévigné, par des baronnes plus authentiques que celle

de Turcaret. Ce coquin appelle sa corporation « la pépinière de la noblesse, » ce qui fait songer au mot de Montesquieu sur *le corps des laquais*, qui est, en France, *un séminaire de grands seigneurs*. Il débite une cynique apologie de la banqueroute et en exécute une avec la complicité de sa femme, qui, d'ailleurs, aidée de sa fille, le ruine par son luxe. Du moins celle de Mercadet sera honnête! Ce *banqueroutier* de Fatouville, tout contemporain qu'il soit des *Caractères*, est déjà fort près, ce nous semble, de Turcaret, pour ses hardiesses.

Puis vient Dancourt avec ses croquis si alertes et si réalistes de financiers qui auront tant de traits communs avec le héros de Lesage. M. César-Alexandre Patin, dans *l'Été des coquettes*, est décrassé par Mlle Angélique. Il lui donne à souper avec un musicien qui fait des paroles sur des vers de son cru, et il paie scrupuleusement à sa belle ses dettes de jeu, en ornant son billet doux du style de la finance. M. Farfadel dans *la Foire Saint-Germain*, dont toutes les femmes, « grisettes et femmes de qualité, » sont folles, à l'en croire, dit à l'une qu'il veut l'épouser, donne de l'emploi aux frères ou aux cousins de l'autre, et lorsqu'il a soupé trois ou quatre fois avec la demoiselle, « crac, il les révoque, » ce qui est justement l'accident redouté par Flamand et qu'il prie la baronne de lui épargner. Mme Thibaut, l'héroïne de *la Femme d'intrigues*, la faiseuse, nous offrira, dans la scène avec Gabrillon, son homme de paille, un défilé de dupes, saluées au passage de mots crus et durs, qui est tout à fait analogue à celui de la fameuse scène entre Rafle et Turcaret. Mais *le Retour des officiers* provoquera un rapprochement plus notable encore. M. Rapineau, sous-fermier, qui rêve d'épouser une femme de qualité, y voit ses projets rompus par son frère Maturin, lequel joue un rôle fort semblable à celui de la sœur de Turcaret. Pour se venger d'avoir été dépouillé par Rapineau de la commission de *rat de cave de campagne*, qui était le prix de son silence, ce Maturin vient crier leur parenté et celle d'une sœur Nicole, « qui garde des vaches auprès de Corbie, » ce qui fait un dénoûment fort semblable à celui de Turcaret. Ce ne sont pas là des rencontres fortuites. Elles ne diminuent pas la gloire de Lesage, mais elles commandent qu'on y associe ceux qui eurent l'honneur de lui servir de modèles et qu'on oublie trop aisément.

Il faut compter enfin au premier rang, parmi les pièces qui facilitèrent les audaces de *Turcaret*, *l'Ésope à la cour*, de Boursault. M. Griflet, *homme important* qui veut *mourir au lit d'honneur*, *être fermier*, tout comme le Valette, du *Duc Job*, voudra être agent de change et *monter au parquet*, y donne une cynique

explication du *tour de bâton* et de tous les revenans bons du métier sur lesquels Turcaret sera trouvé trop discret. Cette pièce aura même l'honneur de venger la morale, à l'époque du *Système*, en suppléant, sur la scène de Molière, *Turcaret* que les démêlés de l'auteur et des comédiens en tenaient exilé.

Quant aux autres ridicules des gens de finance que la comédie de Lesage résumera et incarnera devant la postérité, on pourrait les trouver épars dans le reste du théâtre de Dancourt, dans *la Critique du légataire* et *le Joueur* de Regnard, dans *la Coquette* et *la Fausse prude* de Baron, dans *l'Esprit de contradiction* de Du Fresny.

Mais il suffit. On voit que la scène, comme le pouvoir, la cour, la ville et, au besoin, le peuple, étaient préparés à accueillir et à goûter *Turcaret*. Les documens foisonnaient autour de l'auteur; les circonstances sollicitaient sa verve; il n'avait plus qu'à s'inspirer de son honnêteté et de son génie.

IV.

Turcaret procède, sans doute, de tous les financiers de théâtre que nous venons d'énumérer, et notamment de M. Harpin dont il cumule les ridicules avec ceux de M. Jourdain, étant usurier d'ailleurs, comme Harpagon ; mais il est surtout, suivant la recette de Molière, peint d'après nature.

Il personnifie ces ridicules, ces travers et ces vices des traitans qui défrayaient les pamphlets du temps, comme nous l'avons montré, autant du moins que la bienséance le permet.

Sa condition d'abord est définie avec une précision suffisante pour que nul n'en ignore. Il est fils d'un maréchal de Domfront et époux volage de la fille de M. Briochais, pâtissier dans la ville de Falaise. Après avoir été laquais du grand-père du marquis de La Tribaudière, il est devenu *traitant*, réalisant le rêve de Crispin. Il fait partie d'une *compagnie* où l'on se pique de ne pas laisser entrer un pied-plat et il a pour associés des gentilshommes. Il fait des commis et même des directeurs, et il les envoie jusqu'en Canada. Sa prose est signée et approuvée de quatre fermiers-généraux. N'en doutons pas, il traite de pair à compagnon avec les Bourvalais, les La Noue, les Deschiens, les Soligny et autres héros des libelles que nous avons exhumés. Il a leur faste ou leur rapacité, selon l'occasion et la tentation : il envoie à sa maîtresse des billets au porteur de 10,000 écus, mais il lésine sur la pension de sa femme et il fait tenir un bureau d'usure par un homme de

paille, gardant d'ailleurs à travers ses fureurs d'amant trahi qui brise tout, ce coup d'œil de l'homme d'affaires qui lui permet d'évaluer au plus juste le prix de la casse. Il a aussi leur insolence et leur sottise, et cette insolence a un accent plébéien qu'on démêle aisément dans la grande scène de jalousie, très curieuse à comparer, pour la différence si naturelle du ton, avec celle du *Misanthrope;* et cette sottise, immortelle d'ailleurs chez ses pareils, n'est-elle pas peinte au vif, sous le grossissement nécessaire à la scène, quand il assure de sa flamme sa Philis,

Comme il est certain que trois et trois font six,

ou quand, pour prouver qu'il a le goût de la musique, il s'écrie qu'il est abonné à l'Opéra et qu'une belle voix soutenue d'une trompette le jette dans une douce rêverie! Enfin il a au plus haut degré l'immoralité et la sécheresse de cœur de ses odieux modèles. Il laisse gueuser les siens, justifiant cet autre mot de La Bruyère : « Il y a une dureté de complexion : il y en a une autre de condition et d'état. Un bon financier ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfans. » Enfin ne va-t-il pas jusqu'à faire horreur dans la magistrale scène avec M. Rafle, où il décèle cyniquement les infamies de ses usures et de ses pots-de-vin, avec ce mot féroce sur le pauvre diable de directeur qu'on a volé, qui crie pitié et qu'il va faire révoquer afin de donner son emploi à un autre pour le même prix : « Trop bon! Trop bon! Eh! pourquoi diable s'est-il donc mis dans les affaires!.. Trop bon! Trop bon! »

Mais ce sont là des traits sur lesquels Lesage s'est bien gardé de revenir. Il lui suffisait de prouver dans cette scène et aussi dans celle de M. Furet que, si « les affaires ont des mystères qui ne sont point ici développés, » l'auteur connaissait néanmoins tous ces mystères, mais qu'il voulait se borner à montrer « l'usage que les partisans font de leurs richesses. » Et certes aucune autorité ne le gênait ici. Pour des raisons analogues à celles qui lui avaient fait donner l'ordre de jouer *Turcaret*, le pouvoir n'eût pris aucun ombrage d'un tableau des secrets de l'agio et de la maltôte. On en a la preuve, puisque Dancourt pourra le tracer en toute liberté, un an plus tard, dans sa comédie des *Agioteurs*. C'est une raison de goût qui a décidé Lesage à ne pas insister sur les dessous du rôle de Turcaret. Il voulait éviter l'odieux, et c'est pour permettre le rire qu'il grossit le côté plaisant des rôles du marquis, de Mme Jacob, de Turcaret lui-même, qui est si bonne dupe que la baronne s'écriera avec le parterre : « Il me paraît qu'il l'est trop, Lisette : Sais-tu bien que je commence à le plaindre? »

L'ensemble de la peinture n'y perd rien en vérité, elle y gagne en souplesse et, à cette estime et à ce respect près pour certains financiers, que Lesage a relégués avec malice dans sa *Critique*, la lecture de *Turcaret* nous jette dans le même tumulte de sentimens que les partisans de La Bruyère : « Ils nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre : l'on commence par le mépris à cause de leur obscurité ; on les envie ensuite, on les hait, on les craint, on les estime quelquefois et on les respecte ; *l'on vit assez pour finir à leur égard par la compassion.* » C'est en effet avec de la compassion, ou quelque chose d'approchant, que nous apprenons que Turcaret a été emporté vers une maison de sûreté, dans un fiacre, ce « corbillard du spéculateur, » selon le mot de Mercadet.

V.

Turcaret eut sept représentations, *dans sa nouveauté*, comme on disait alors. La modestie de ce chiffre ne saurait se passer de commentaires, surtout après ce que nous avons dit sur la conformité de cette satire des traitans avec le sentiment public à leur endroit. Depuis les bourgeois du parterre jusqu'aux gentilshommes des loges et de la scène, les spectateurs n'eussent-ils pas dû être à peu près unanimes à porter aux nues la pièce et l'auteur? Il semble pourtant qu'il n'en fut rien. On s'est beaucoup plus étonné du fait, qu'on n'a cherché à en donner une explication satisfaisante.

Audiffret, le consciencieux biographe de Lesage, après avoir cité, à son tour, l'ordre officiel de jouer *Turcaret*, ajoute : « La rigueur du mémorable hiver de 1709 retarda encore, jusqu'au 14 février, la première représentation de cette comédie, qui fut interrompue après la septième, parce que la continuité du froid excessif obligea de fermer les spectacles. » C'est une erreur. On lit sur le registre de la Comédie, à la date du samedi 12 janvier 1709 : « Le froid excessif qu'il fit hier et le peu de monde qui vint à la Comédie mirent dans la nécessité de fermer le théâtre, » et à la date du 23 janvier : « La continuation du grand froid et les voyages de Versailles ont obligé de donner relâche au théâtre depuis le lundi 14 jusqu'à aujourd'hui. » Mais à partir du 23 janvier, le théâtre rouvrit, pour ne plus fermer. Or, la première de *Turcaret* eut lieu, le 14 février, avec une recette tout à fait extraordinaire de 2,320 livres, et la septième et dernière le 1er mars, avec une recette de 653 livres 4 sols. La rigueur de l'hiver ne peut donc pas être rendue responsable du prétendu insuccès de *Turcaret*. D'ailleurs, le dégel eut

lieu le 3 mars, comme l'a fait remarquer quelque part M. Brunetière.

Mais avant de chercher les vraies causes de l'échec de *Turcaret*, mesurons-en l'étendue exacte. Pour interpréter ces chiffres de sept représentations et de 653 livres de recette, il faut se reporter aux mœurs théâtrales de l'époque. Or, si l'on prend la moyenne des représentations et des recettes pendant une douzaine d'années, avant 1709, on constatera d'abord que sept représentations étaient un chiffre honnête alors. Passons sur les comédies sans lendemain, mort-nées, comme dira Figaro, telles que *l'Aventurier* de De Visé, ou qui ne vont même pas jusqu'au bout de leurs cinq actes et sont arrêtées net au troisième par les sifflets du parterre, comme *la Malade sans maladie* de Du Fresny. Mais voici *l'Esprit de contradiction* et *le Double Veuvage*, les deux chefs-d'œuvre de Du Fresny, tenus pour deux succès par les frères Parfaict : ils ont l'un et l'autre dix représentations. Dix est encore le chiffre que ne dépasse pas *Ésope à la cour*. *Le Joueur* et *le Légataire universel*, dont le succès d'argent fut célèbre, atteignirent l'un dix-huit représentations, l'autre vingt. Nous ne voyons que Dancourt qui franchisse la vingtaine, trois ou quatre fois, et même une fois la trentaine avec *le Diable boiteux*, en un acte, et encore sa *Madame Artus*, qui aura tant de reprises, s'était arrêtée à la cinquième en 1708, avec une recette de 211 livres 16 sols. Et puis Dancourt était de la maison et pouvait obtenir une survie pour ses pièces, même quand elles étaient *tombées dans les règles*, c'est-à-dire quand la recette avait été inférieure à 500 livres en hiver, à 300 en été, selon le règlement en vigueur depuis 1697. Or on voudra bien remarquer précisément que *Turcaret* n'était pas tombé dans les règles quand on en suspendit les représentations. Et pour ne pas faire trop fi de ce chiffre de 653 livres 4 sols, on le comparera à celui de 454 livres 16 sols qui est le total de la recette de *Madame Artus* dès la seconde; à celui de 173 livres 4 sols où était tombée, le mois précédent, à la quatorzième et dernière, *Électre*, soutenue du *Florentin;* enfin à « la chambrée » du Cid qui fut de 333 livres, le 2 mars, le lendemain de la septième et dernière de *Turcaret*.

Pourquoi donc la comédie de Lesage ne fournit-elle pas une plus longue carrière? Nous n'hésitons pas à affirmer, avec les frères Parfaict, que ce fut pour des causes étrangères au mérite de cette comédie, qui est à tout prendre un chef-d'œuvre, la première en date de nos grandes comédies de mœurs. Nous croyons que seule la cabale organisée par les traitans « en suspendit le plein succès. »

Impuissans à empêcher la première représentation de la pièce,

qui avait eu lieu par ordre, ils intriguèrent dans la salle et dans les coulisses pour la faire tomber. Le mot d'ordre fut donné au parterre avec une grande habileté. *Les mœurs peintes de trop près*, l'insuffisance de la peinture des *mystères des affaires*, la *sécheresse de l'intrigue*, tous les personnages *haïssables*, voilà les objections que les *clefs de meute* criaient *auprès de l'orchestre.* Leur portée dépasse fort l'esprit des Turcarets, et décèle la main des bons confrères, le *venin des auteurs*, plus ou moins cinglés déjà par *le Diable boiteux* et que Lesage nous montre dans sa *Critique de Turcaret*, formant des *pelotons dans le parterre* et faisant chorus avec les *commis.* Elle est singulièrement avisée, cette *Critique* qui, au témoignage des frères Parfaict, encadra les *premières représentations.* Il fallait bien, pour aller si vite et si droit au-devant de toutes les censures, que Lesage les eût devinées, ou qu'il les eût entendu formuler dans les salons où il avait cherché et trouvé des appuis, en faisant des lectures multipliées de sa pièce, avant la représentation. Il y constate d'ailleurs que « les ris sans cesse renaissans des personnes qui se sont livrées au spectacle » triomphaient *des cabales.*

Mais, tenus en respect par le parterre, les traitans l'emportaient depuis longtemps dans la coulisse, témoin les retards calculés qu'avait subis la pièce et dont fait foi la teneur même de l'ordre de *Monseigneur.* Obligés de jouer *Turcaret* par ordre, les comédiens durent se dédommager sur l'auteur, avec leur impertinence ordinaire, au temps jadis, celle qu'il peindra au vif dans *Gil Blas!* C'est même dans cet épisode qu'il faut chercher, de toute évidence, la vraie cause de cette brouille de Lesage avec la Comédie-Française, qui le fit aller droit chez les *forains*, ces ennemis jurés de messieurs les comédiens du roi, plaisamment baptisés par eux *les Romains.* D'ailleurs, l'année théâtrale finissait, cette année-là, le 16 mars, et les comédiens n'eurent garde de reprendre *Turcaret* à la réouverture, qui eut le lieu 9 avril.

Tels sont les faits, d'après les documens ; il est donc inexact de dire que le parterre fit échec à *Turcaret.* Nous pouvons d'ailleurs prouver que, dès qu'il fut libre de manifester ses sentimens sur la pièce, ils furent aussi élogieux qu'on devait s'y attendre. Nous nous disions que Montmesnil, étant entré à la Comédie-Française, avait dû réconcilier son père avec ses confrères et qu'une reprise de *Turcaret* avait dû être le premier gage de cette réconciliation. En effet, le registre de la Comédie nous apprend que *Turcaret* eut neuf représentations, du 13 au 29 mai 1730, et dix-huit pour l'année théâtrale de 1730 à 1731, avec une triomphante recette de 1,037 livres le 24 mai. La question nous paraît tranchée.

Non, le parterre contemporain de Lesage, tout ému qu'il ait pu

être par les objections des *clefs de meute* contre *Turcaret*, n'en méconnut pas le mérite, et il en goûta l'amertume vengeresse. Sans doute il ne sut ni saluer ni deviner dans son auteur le seul comique qui fût alors capable de relever la scène de Molière, réduite au répertoire ou retombant en proie au pêle-mêle des pochades de Dancourt, aux *Dancourades*, comme on disait alors, ou à des farces telles que *la Foire Saint-Laurent*, de Legrand, ou à des platitudes comme *le Jaloux désabusé*, de Campistron, ou à de gauches décalques du don Quichotte comme *le Curieux impertinent*, de Destouches, car voilà les plus heureux et immédiats successeurs de *Turcaret*. Toutefois le public de 1709 lui-même accorda à Lesage, en dépit des cabales, un succès d'estime qui avait bien son prix, dans l'espèce, puisque le parterre de nos jours en refuse l'équivalent aux plus authentiques disciples de l'auteur de *Turcaret*, à celui des *Corbeaux* par exemple.

Mais ne nous laissons pas entraîner à considérer la postérité littéraire de *Turcaret* et encore moins à apprécier les différens accueils qu'elle a reçus du public, suivant les fluctuations de cette *question d'argent*, que le socialisme pose aujourd'hui avec tant d'âpreté. On vient de voir qu'il est déjà assez malaisé de faire la part de la politique et celle de la littérature à propos d'un chef-d'œuvre, vieux de deux siècles. Nous avons pu du moins constater que *Turcaret* vint à son heure et même que l'auteur devait se hâter, s'il voulait faire rire le public à sa pièce, car, quelques années plus tard, l'étendue des ruines accumulées par le *Système* eût obligé tout le monde d'y pleurer de rage. Et c'est ainsi que la comédie de *Turcaret*, inspirée peut-être par des rancunes personnelles de Lesage, mais à coup sûr écho fidèle de la haine publique contre les hommes d'argent, vers 1709, se trouve marquer avec éclat une phase curieuse de la longue histoire de la *ploutocratie* moderne, comme dira, dans *les Effrontés*, d'Auberive, ce marquis de la Tribaudière qui a fini de rire.

EUGÈNE LINTILHAC.

EN TURQUIE

L'ILE DE CHIO.

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

Les Grecs de Chio, afin de mieux affirmer leur ancienne possession du sol, ont organisé, près de leur gymnase d'enseignement secondaire, un petit musée d'antiquités. Les souscriptions nécessaires à cet établissement n'ont pas été difficiles à réunir. Il a suffi qu'Ambrosios, évêque, rappelât à ses ouailles le but libéral et patriotique de cette fondation (2). Ce musée, si l'on excepte les inscriptions trouvées en 1878 par M. Haussoullier (3), ne contient pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1892.

(2) Ἐπὶ τῷ φιλομούσῳ καὶ φιλοπάτριδι σκοπῷ τούτῳ καὶ ἐφ' οἷς ἀνωτέρω διελάβομεν ὅροις, παρακαλοῦμεν ὑμᾶς, ἀξιότιμοι συμπολῖται, ν' ἀναλάβητε τὴν φροντίδα τῆς καταγραφῆς συνδρομητῶν... κ. τ. λ.

(3) Voyez le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. III, p. 10, 105, 322; t. VI, p. 151, 165. — Un jeune savant autrichien, M. Studniczka, a fait une courte exploration de Chio et en a rendu compte longuement dans les *Mélanges* de l'école allemande d'Athènes, t. XIII, p. 160. — Les travaux les plus récens sur les antiquités de Chio sont énumérés et très clairement résumés dans les *Chroniques d'Orient* de M. Salomon Reinach. Paris, 1891; Firmin-Didot.

beaucoup de monumens importans. A première vue, l'antiquité semble absente de Chio. Point de colonnes éparses, de fragmens d'architecture, de débris de marbres. Les temples anciens ont été si bien détruits et si soigneusement rasés, qu'il n'en reste pas pierre sur pierre. D'abord, on songe malgré soi au moyen âge byzantin. La vieille forteresse, bâtie sans doute par les Génois sous l'empereur Michel Paléologue, domine tout, avec ses gros murs, ses tours rondes, ses remparts effrités et dorés. Les lourds canons de bronze ont disparu de l'embrasure des créneaux, et la sérénissime république ne met plus, dans les chemins de ronde, ses routiers, la pertuisane au col. N'importe, ce vieux donjon raconte une histoire dramatique; il faut écouter ce qu'il dit, et noter les visions qu'il évoque.

Justement, la communauté grecque a installé, près de son église, de son musée et de son gymnase, une grande et belle bibliothèque, qui a hérité de presque tous les livres et manuscrits du savant Adamantios Koraïs, docteur de la faculté de Montpellier, illustre philologue et pédagogue, dont les Chiotes sont très fiers. Grâce à l'obligeance du proèdre Zolôtas, de l'éphore Hornstein et de l'épimélète Alimonakis, j'ai pu profiter de tous ces trésors. Pendant les chaudes journées de la saison claire, j'ai passé là de longues heures en tête à tête avec les vieux chroniqueurs, Anne Comnène, Nicéphore Gregoras, Nicétas Choniate, George Pachymère, Michel Ducas, sans compter les excellens voyageurs Belon, Stockhove, Tournefort, Paul Lucas, Galland, Olivier, et l'admirable *Mémoire* de Fustel de Coulanges.

A mesure que je lisais, toute l'histoire locale, si profondément mêlée aux grands événemens de l'Orient et de l'Occident, se levait, du fond du passé, en images nettes et colorées. J'apercevais la décrépitude de Byzance à la fin du XIe siècle, sous des empereurs indolens et frivoles, la race affaiblie et épuisée, ayant perdu jusqu'à ses qualités les plus vivaces : l'esprit commercial et le don de trafiquer; les Italiens s'emparant peu à peu de tout le négoce; les îles sans défense, abandonnées, proie facile pour les aventuriers audacieux. Je songeais à l'arrivée des Génois en 1346, et à ce débarquement, qui fut une conquête par actions, une entreprise commanditée par un syndicat de capitalistes, à peu près comme celles que nous tentons aujourd'hui vers le lac Tchad et l'Adamaoua. Les galères de Simon Vignoso avaient été frétées grâce aux avances de trente-deux particuliers qui, après le succès de la campagne, exigèrent leur remboursement. La république leur montra ses coffres vides, et leur demanda un délai de vingt années. Ce sursis écoulé, le doge ne se trouva pas plus riche, et dut, pour payer ses dettes, abandonner l'île à ses créanciers.

Ainsi l'île de Chio devint non pas une colonie de Gênes, mais une sorte de capital, un terrain d'exploitation, une propriété de rapport. Peu à peu, les Justiniani parvinrent à posséder la créance entière, et à constituer à eux seuls la compagnie privilégiée, la *mahone*, investie du droit exclusif de fixer et de percevoir l'impôt. La suzeraineté nominale de la république ne se manifestait que par l'envoi périodique d'un podestat. Ce magistrat ne tarda pas à être choisi dans le sein même de la mahone, et une famille de marchands enrichis devint insensiblement, par le fait, sinon par le titre, une dynastie de princes souverains.

Le caractère essentiellement mercantile de cette domination n'était pas fait pour rendre populaire la famille des Justiniani. Leur origine étrangère suffisait déjà à rendre leur présence odieuse. Des sujets qui, à la rigueur, consentent à payer l'impôt quand ils le voient contribuer, sous leurs yeux, à l'intérêt général, se soumettent avec répugnance à une taxe qui est le revenu pur et simple d'un seigneur et maître. Dans ce cas, la sujétion est trop voisine du servage; la soumission politique ressemble trop à une série de prestations arbitraires. Enfin, les Justiniani étaient catholiques, vassaux du pape, prêts, en toute occasion, à soutenir les intérêts de l'Église latine; nouvelle raison pour mériter la haine persévérante et active de leurs administrés.

On peut définir en quelques mots l'histoire de Chio pendant toute la durée du moyen âge : c'est une lutte entre le culte latin et le culte grec. Les premières rencontres des Latins et des Grecs ne furent point cordiales. Lorsque l'empereur Alexis eut appelé à son secours les chevaliers d'Occident, il fut effrayé de ce qu'il avait fait. « Dès la première entrevue, dit Fustel de Coulanges, les deux races se jugèrent : chacune détesta les défauts et encore plus les qualités de l'autre. La haine fut égale entre elles; seulement elle fut mêlée pour l'un de mépris, et pour l'autre de crainte. C'est à partir de ce jour que s'est établie, chez les Latins, cette opinion que le Grec n'est que mensonge et fourberie; de ce jour aussi le Grec a regardé le Latin comme son brutal ennemi. La religion, qui devait apaiser les haines, les a envenimées. »

Le sultan Abd-ul-Hamid n'oblige pas les raïas à faire la prière musulmane en se tournant vers La Mecque. Les Génois, au contraire, se sont amusés, par piété, à humilier l'amour patriotique des Grecs pour leur religion nationale. L'île fut peuplée de prêtres et de capucins. Quatre fois par an, aux fêtes de Pâques, des saints Apôtres, de Noël et de la Circoncision, le podestat, avec un goût tout italien pour la mise en scène, ordonnait que les maisons fussent fleuries d'orangers et de myrtes et décorées de tapis. Les pappas grecs, rangés en ordre par des huissiers armés

de baguettes, s'assemblaient sur la grande place, devant le palais. Un crieur public montait sur un tréteau, et les Génois, du haut de leurs terrasses pavoisées, assistaient à une petite comédie solennelle dont voici le scenario :

Le crieur. — Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte-Trinité (roulement de tambours) et de la très glorieuse Vierge Marie (roulement de tambours) et du saint martyr Jean-Baptiste (sonnerie de clairons), prions pour la longue vie, la gloire et l'honneur de notre très saint père le Pape.

Les pappas. — Longues années !

Le crieur. — Prions pour notre invincible empereur !

Les pappas. — Longues années !

Le crieur. — Prions pour la sérénissime république de Gênes !

Les pappas. — Longues années !

Le crieur. — Prions pour la très illustre et la très noble famille des Justiniani. Que Dieu la protège et la conserve !

Les pappas et le peuple. — Nous prions. Evviva ! Evviva !

On juge aisément quelles semences de haine ces manifestations commandées devaient faire germer dans les cœurs. Souvent cette rancune éclata en complots avortés, en insurrections, vite étouffées, dont l'histoire ne se souvient même pas. Une fois, il s'en fallut de peu qu'une conspiration, longuement préparée et tenue dans le plus grand secret, n'aboutît au meurtre des tyrans. La veille du jour fixé pour l'exécution, une jeune Grecque, qui aimait un Justiniani, révéla tout... Et ce fut, pendant plus d'une semaine, une longue suite d'épouvantables supplices. Quelles déchirantes tragédies, quels romans d'amour et de larmes ont dû, pendant ces siècles obscurs, ensanglanter ce coin reculé de l'Archipel !

On croit d'ordinaire que les Turcs ont été partout mal reçus, lorsqu'ils s'installèrent en conquérans dans la masure délabrée de l'empire byzantin. C'est une erreur. Les Vénitiens et les Génois avaient tout fait, dans leurs possessions d'outre-mer, pour inspirer à leurs sujets le désir d'un autre envahisseur, quel qu'il fût. Ce sont les chrétiens d'Occident, il faut le dire avec franchise, qui ont préparé la naissance de la domination ottomane. On a la sensation presque physique de cette vérité, lorsqu'on s'arrête à loisir dans les villes et dans les villages du Levant, lorsqu'on cause avec les petites gens et que l'on saisit, dans leurs paroles, l'hérédité des ressentimens anciens. Fustel de Coulanges a fait cette remarque très profonde : « Les habitans de Chio n'ont jamais aimé le Turc ; mais, comme ils détestaient davantage les Latins, le Turc prit pour

de l'affection ce qui n'était qu'une nuance dans la haine. » Et l'illustre historien explique à merveille, avec sa lucidité pénétrante, ce point de psychologie historique : « Entre deux religions, la distance est trop grande pour que les animosités soient bien vives. Mais deux sectes si rapprochées se touchent par trop de points ; la comparaison est trop facile, la discussion trop inévitable, les prétentions trop ardentes, pour qu'une implacable haine ne remplisse pas les cœurs. »

Les Latins ont accusé les Grecs d'avoir provoqué, par de sournoises intrigues, l'expédition de 1566, dans laquelle Piali-Pacha, par ordre du sultan Soliman, prit possession de l'île. Ce fut une joie, dans toutes les églises et dans tous les couvens orthodoxes, lorsqu'on apprit que le dernier des Justiniani avait été emmené en esclavage et relégué à Caffa (1). Les Grecs de Chio ne négligèrent aucune occasion de dénoncer la population franque à l'animosité du sultan. Ce fut une véritable campagne de délations, menée par l'évêque orthodoxe Ignace Neochoris et par un prêtre grec, si dévoué aux Turcs, qu'on l'appelait dans l'île le « pappas Moustapha. » La papauté, inquiète, crut que, pour vaincre des Grecs, il fallait à tout le moins des jésuites. Les pères de la Compagnie de Jésus envoyèrent des missionnaires à Chio. Une diplomatie insinuante et souple négocia une espèce de réconciliation.

(1) Il fut mis en liberté grâce à l'intervention de l'ambassadeur de France, comme en témoigne le document suivant, qu'on nous saura gré de reproduire : « Nous, Guillaume de Granterie, sieur de Montceaux et de Granchamp, conseiller du Roy, gentil-homme de sa chambre et ambassadeur pour Sa Majesté près le Grand-Seigneur, certifions à tous qu'il appartiendra, comme N. Joseph Justinian a esté et est un des grands seigneurs de l'isle de Chio, qui, en l'an 1566, au mois d'avril, fut prise par Pially-Pacha, pour lors capitaine général de l'armée de l'Empereur des Turcs, et que les principaux seigneurs en furent chassés et privés de revenus et profits, qui leur appartenoient sur le domaine de ladite isle, dont plusieurs furent menez à Constantinople, et là détenus prisonniers plusieurs mois et puis exilés en Caffa, bourg de Tartarie ; desquels estoit ledit N. Joseph, qui a esté détenu deux ans avec sa femme et sa famille sans espoir d'aide ny secours, comme la longueur de leur délivrance le témoigne, mais par l'aide de Dieu tout-puissant, et grâce de son Saint-Esprit ; nostre roy très chrestien nous a commandé par ses lettres que nous demandassions de sa part audit Grand-Seigneur la liberté desdits seigneurs de Chio, lequel, en considération de Sa Majesté très chrétienne, me l'a accordée ; et sont depuis retournés icy à Constantinople ceux qui sont demeurez en vie, d'où, non sans grand'peine, sous la faveur de nostre Roy très chrestien, les uns sont retournés à Chio, et les autres à Gennes, païs natal de leurs ancestres, desquels est ledit Joseph, à la prière duquel nous avons fait la présente attestation, faicte sous nostre scel et signée de nostre propre main.

« Donné à Péra, le deuxiesme jour du mois de juillet 1570.

« *Signé :* DE GRANTERIE, ambassadeur de France en Levant, et SILLÉ, et à costé COURTAY, secrétaire de Monseigneur l'ambassadeur. »

Des archimandrites se confessèrent aux curés. On put croire à un accord possible entre l'église romaine et le schisme de Photius. Un jour, l'évêque latin officia au monastère de Néa-Moni, et les moines lui servirent la messe. Les comptes rendus des *Missions des îles*, pour les années 1619, 1635, 1636, 1637, insistent à plaisir sur cette trêve. La catholicité dut à ce persévérant travail de propagande quelques années de répit et comme une renaissance de sa suprématie dans le Levant. A Chio seulement, elle fonda ou occupa, pendant cette période, plus de quatre-vingts églises.

Cette apparence de concorde n'était, pour les Grecs, qu'un jeu et qu'un rôle. Ils ménageaient à leurs rivaux un tour de leur façon et se montrèrent supérieurs aux Jésuites par leur habileté à se débarrasser de leurs ennemis. Ils trouvèrent le moyen, dans la même occasion, de payer leurs dettes. Voici comment : la communauté grecque de Chio devait quelque argent à plusieurs fonctionnaires de la Porte. Elle fit croire à ces puissans seigneurs qu'elle les paierait sur l'heure, si les revenus de l'Église latine lui étaient livrés. Il fut alors décidé par le divan : que la juridiction de l'évêque latin passerait aux mains de l'évêque grec; — qu'aucune consécration d'église, aucune ordination de prêtres, aucun mariage n'auraient lieu qu'avec l'autorisation de l'évêque grec; — que les églises des Latins seraient, comme nous disons aujourd'hui, « désaffectées; » — que l'évêque latin rendrait compte à l'évêque grec des revenus et des dépenses de son administration, et qu'après les restitutions exigées, il sortirait de l'île.

Ce n'est pas tout. Il arriva, en 1694, que l'amiral vénitien Antonio Zeno parut dans les eaux de Chio avec une escadre, et débarqua ses matelots qui prirent la ville sans peine. Les familles italiennes de l'île, les Grimaldi, les Fornetti et ce qui restait des Justiniani, écrivirent une lettre de félicitations à l'amiral de la sérénissime république. Cette lettre tomba, on ne sait comment, entre les mains des Grecs, qui la firent voir aux Turcs. Le sultan Ahmed fut saisi d'une colère terrible. Il avait alors à son service un renégat écumeur de mers dont on ne sait pas le véritable nom et qui était connu, dans tout le Levant, sous le sobriquet de Mezzomorto. Il lâcha ce corsaire sur les Vénitiens et sur les Latins de Chio. Antonio Zeno rencontra les Turcs à la hauteur des Spaldamores, se battit quelque temps et dut quitter la partie. C'est par une série d'aventures, ainsi préparées par la subtilité des Grecs, que l'île de Chio cessa d'appartenir à la domination spirituelle de l'Église romaine. Si le culte catholique ne disparut pas totalement de l'île, c'est que l'ambassadeur de France intervint en faveur des Latins poursuivis et fugitifs, et que le consul français fit aménager

pour eux, dans sa maison, une petite chapelle. Dès l'année 1704, l'exercice public de leur religion était interdit. Beaucoup de fidèles, persécutés tout à la fois par les Grecs et par les Turcs, s'étaient sauvés dans les îles voisines. « On me fit voir, dit Paul Lucas, plus de trente églises latines, que les Grecs avaient détruites ou usurpées, ou même fait convertir en mosquées. Les plus considérables étaient la cathédrale, l'église et le collège des révérends pères jésuites, celle des révérends pères capucins et des *Socolans*. De ces cinq églises, la cathédrale et celle des dominicains ont été converties en mosquées; les autres, dont ils ne se sont point emparés, ont été abattues; et leurs ruines seules, où il ne reste que les quatre murailles, font connaître la beauté dont elles étaient et tirent presque les larmes des yeux. Par toutes ces violences, les Grecs avaient en vue d'éteindre chez eux le rit latin ; mais ils n'ont point réussi dans leurs entreprises; et, selon toutes les apparences, ils n'y réussiront pas; les nouveaux catholiques romains sont plus fermes que jamais; et on les voit tous dans la résolution de mourir plutôt que d'abandonner leur religion. Leurs enfans reprochent tous les jours à leurs adversaires que le rit grec est le rit des esclaves et des gens de rien, au lieu que le rit latin est le rit des princes et des plus grands rois. » Ainsi, c'est grâce à la conquête turque que Chio est redevenue grecque. Il ne faut pas s'étonner si le voyageur européen qui s'aventure parmi les maisons de bois de *Tatarla*, faubourg grec de Constantinople, est appelé, par les mégères du quartier, *skylofranco* (chien de Franc), et si les ouvriers italiens du Laurium disent en parlant des Hellènes qui travaillent avec eux dans la mine : *Questi grecacchi, che racaglia* (1)!

De toutes les contrées de l'ancien empire byzantin, l'île de Chio, qui devait, en 1822, être ravagée par le plus horrible massacre, est peut-être celle qui, pendant plusieurs siècles, s'est le mieux accommodée du régime turc. Le Chiote est paisible, patient, un peu poltron même et peu patriote, s'il faut en croire les Palikares *irrédentistes* du Magne, de l'Attique, de Samos. Il n'a guère qu'une passion : celle de s'enrichir. C'est la seule besogne où il apporte de la hardiesse et de l'audace. Il est malaisément homme de guerre; il devient très vite un excellent homme d'affaires. Quand il s'agit

(1) Les rapports des provéditeurs vénitiens sont curieux à consulter sur ce point. On y retrouve sans cesse des formules moins violentes, mais aussi sévères que celles que l'on vient de citer. D'autre part, les sentimens des Grecs envers les nations occidentales n'étaient guère plus cordiaux. Dans un document de 1234, émané du patriarcat, l'expédition des Croisés est désignée par les mots ἐπιδρομῇ τῶν ἀθέων Λατίνων. On se servait de la même expression pour les Turcs : πρὸ τῆς τῶν ἀθέων Ἀγαρηνῶν ἐπιδρομῆς. — Edmond About a été, sans s'en douter peut-être, l'héritier de cette tradition de défiance mutuelle entre l'Orient et l'Occident.

d'amasser de l'argent, les plus dures fatigues et les plus lointains voyages ne l'effraient pas. J'ai connu un garçon de vingt-cinq ans qui avait suivi au Soudan l'armée anglaise, achetant aux Arabes des troupeaux qu'il revendait en détail aux officiers du général Wolseley. Il y a des gens de Chio dans tous les comptoirs où l'on trafique et où l'on gagne. L'île envoie des colonies de commerçans à Alexandrie, Odessa, Marseille, Trieste, Manchester, Bombay, Calcutta. Ces colons ont une préférence marquée pour l'Angleterre et pour les possessions anglaises. De fait, leur flegme pratique et raisonnable ressemble assez au calme britannique. Ils ont, comme les Anglais, l'aptitude au calcul, le don des combinaisons commerciales, l'amour d'un certain confortable pratique, la capacité de s'associer et de s'organiser en groupes sociaux, selon des règles et des coutumes, qui ressemblent assez, malgré la présence d'un maître étranger, à une sorte de *self-government*.

Cet exil volontaire et ces lointaines absences n'affaiblissent point leur amour du sol natal, et leur désir d'y garder, à défaut d'un bon gîte, une bonne renommée. Il y a, dans ce patriotisme tenace, à la fois un réel attachement au sol et une grande envie d'étaler, aux yeux des compatriotes qui sont restés chez eux, le prestige des richesses acquises. Lorsqu'ils ne peuvent revenir autour du clocher, ils envoient de loin des sommes d'argent pour l'entretien des écoles, la construction des églises, la fondation des établissemens de bienfaisance. Grâce à ces contributions spontanées, la caisse de la communauté grecque de Chio a pu bâtir et conserver, en pays conquis, à deux pas de la caserne des nizams, malgré tous les fléaux et tous les meurtres, une espèce de ville libre, rattachée à la Porte ottomane par l'obligation de payer certaines taxes, mais gardant ses institutions, ses coutumes, ses métiers, véritable îlot de richesse, de culture intellectuelle et d'industrie, dans le délabrement et la torpeur de l'empire turc. Soixante ans avant la révolution grecque, il y avait déjà dans l'île un hôpital qui pouvait contenir deux cents malades, un lazaret, une école publique où l'on enseignait le grec ancien et la langue française, une bibliothèque, une imprimerie. Les soies, les taffetas et les velours de Chio faisaient concurrence aux produits d'Alep, de Damas, de Brousse, même de Lyon (1). Choiseul-Gouffier disait: « Scio est la ville du Levant la mieux bâtie. Les maisons, construites par les Génois et les Vénitiens, ont une élégance et des agrémens qu'on est étonné de rencontrer dans l'archipel... L'aspect

(1) Chio n'est pas la seule communauté qui ait donné cet exemple. Il y aurait une très intéressante monographie à faire de la ville d'Ambélakia, en Thessalie, qui a trouvé, elle aussi, le moyen de vivre et de prospérer en pleine barbarie, jusqu'au jour où les industries occidentales ont tué son commerce.

de son port est très agréable. » Un autre voyageur moins connu, le citoyen Olivier, qui fut envoyé en mission scientifique dans le Levant par le conseil exécutif provisoire de 1792, et qui ne rapporta guère de son voyage que l'horreur de la tyrannie et de la superstition, décrit ainsi l'état politique de l'île: « Le législateur qui voudra observer l'influence des institutions et des lois sur les mœurs, le caractère et l'industrie de l'homme, doit principalement tourner ses regards vers un peuple qui, vivant sous le même ciel, sur le même sol, professant la même religion, diffère cependant de lui-même au point qu'il paraît méconnaissable. Après avoir franchi un petit bras de mer, je me suis cru transporté dans une autre région, sous un autre climat; j'avais vu le Grec courbé sous le joug du plus affreux despotisme: il était fourbe, grossier, timide, ignorant, superstitieux et pauvre; il jouit ici d'une ombre de liberté; il est probe, civil, hardi, industrieux, spirituel, instruit et riche. Je ne retrouve plus ici ce mélange de fierté et de bassesse, qui caractérise les Grecs de Constantinople et d'une grande partie du Levant; cette timidité, cette poltronnerie, qui occasionnent une crainte perpétuelle, cette bigoterie qui n'empêche aucun crime. Ce qui distingue les habitans de Scio des autres Grecs, c'est un penchant décidé vers le commerce, un goût vif pour les arts, un désir d'entreprendre; c'est un esprit enjoué, plaisant, épigrammatique; c'est quelquefois une sorte de gaîté folle et burlesque, qui a donné lieu au proverbe suivant: *Il est aussi rare de trouver un cheval vert qu'un Sciote sage*. Quelque vrai que soit le sens outré de ce proverbe à l'égard de quelques habitans de Scio, il en est un plus grand nombre qui savent allier la prudence la plus circonspecte à l'enjouement le plus vif et le plus aimable. Nulle autre ville, dans le Levant, ne présente une si grande masse d'instruction; nulle autre ne renferme autant d'hommes exempts de préjugés, pleins de bon sens et de raison, doués d'une tête mieux organisée (1). »

Le bon sans-culotte Olivier, dans la fougue de son enthousiasme, s'est fait peut-être quelques illusions sur l'esprit d'indépendance qui, à l'entendre, animait les habitans de Chio. En réalité, c'est à force de souplesse politique et de flatterie envers les puissans, que les Chiotes assurèrent le maintien de leurs franchises. Ils avaient, presque toujours, aux abords de la Sublime-Porte, un protecteur puissant, quelqu'un des leurs, arrivé par l'adresse et l'intrigue, et capable de leur servir de ministre pléni-

(1) G.-A. Olivier, *Voyage dans l'empire ottoman, l'Égypte et la Perse, fait par ordre du gouvernement, pendant les six premières années de la république*, t. II, p. 103. Paris, an IX.

potentiaire auprès du divan. Tel fut, au XVIIe siècle, Panayotis Nicosis, drogman de l'ambassadeur d'Autriche, espion du sultan auprès du même ambassadeur, et plus tard secrétaire intime du grand-vizir Ahmed Kupruli; tel fut encore le médecin Alexandre Mavrocordato, natif de Chio, homme fort savant qui, au dire de ses biographes, parlait le slave, l'italien, le français, le turc, le persan et l'arabe; c'était plus qu'il n'en fallait pour réussir auprès des Osmanlis, gens soigneux de leur santé et peu polyglottes; en Turquie, les médecins et les interprètes sont en passe d'arriver à tout, parce qu'on les emploie à toutes sortes de petites commissions. Alexandre Mavrocordato devint un homme si indispensable, qu'on le surnomma le *Confident des secrets*, ὁ ἐξ ἀποῤῥήτων. D'intermédiaire officieux, il devint ambassadeur et plénipotentiaire ottoman au congrès de Carlowitz. Les méchantes langues prétendent que, dans cette célèbre réunion de diplomates, il servit de son mieux les intérêts autrichiens. En tout cas, dévoué, comme tous ses compatriotes, aux progrès de sa religion et de sa race, il profita de son crédit pour assurer aux Grecs la possession du Saint-Sépulcre, et pour établir, partout où il le pouvait, des écoles helléniques.

Soutenue et préservée par ces influences très efficaces, la cité de Chio, administrée par ses démogérontes, fut pendant très longtemps, malgré la présence des Turcs, plus heureuse et plus prospère qu'elle ne l'avait été au temps de l'empire byzantin. Aujourd'hui, un péril incessant et de perpétuelles inquiétudes ont obligé les Turcs à resserrer les liens, autrefois très lâches, de leur régie administrative. Le moutessarif et les trois moudirs de l'île sont un peu plus tracassiers qu'autrefois. Bien que l'*idaré* (ce que nous appellerions le conseil de préfecture) se compose de l'archevêque, du mufti, de deux membres musulmans et de deux membres chrétiens, en réalité l'Islam, par la police du *bin-bachi* et le tribunal du cadi, tient en main toutes les affaires de l'île. Les attributions des démogérontes sont à peu près réduites à la perception des impôts. Mais, en 1850, malgré le sinistre souvenir du récent massacre, Fustel de Coulanges pouvait dire encore : « Il faut qu'à l'exemple des Chiotes eux-mêmes, nous considérions les Turcs comme n'existant pas dans l'île. Chio est un État grec, ayant un gouvernement, des lois, des finances, une politique. »

II.

Il était nécessaire d'évoquer ce long passé confus, pour comprendre l'installation précaire et comme provisoire des conqué-

rans, dans les masures en ruines d'où sont partis les podestats de Gènes et de Venise, et pour bien sentir la détresse du quartier musulman, petit troupeau de maisons basses, blotties contre le konak, la caserne, la mosquée et la citadelle, comme si elles reculaient peu à peu devant l'invasion pacifique de l'aristocratie grecque.

Je désirais visiter la citadelle génoise, le *Castro*, comme on dit là-bas. On sait que, depuis la débâcle de l'empire romain, tous ceux qui ont construit, en Orient, des ponts, des églises ou des châteaux, ont fait, avec les marbres anciens, des soubassemens, des seuils, des claveaux ou des parapets. Je ne pouvais manquer de trouver des inscriptions dans les casemates de la sérénissime république. Mais il est très malaisé de pénétrer dans les forteresses de l'empire ottoman. Les autorités civiles et militaires croient volontiers que l'épigraphiste qui inspecte obstinément les vieux murs dissimule un ingénieur chargé de surprendre le secret de la puissance ottomane, et de révéler aux Occidentaux, gens arriérés, l'art des fortifications. Le commandeur Spadaro me fut encore d'un grand secours dans cette importante affaire. Nous allâmes ensemble rendre une nouvelle visite au moutessarif, pour engager ces délicates négociations. Kiémal-Bey, après nous avoir offert du café et des cigarettes, nous dit, avec force salamalecs, que cela ne le regardait point, et qu'il fallait s'adresser au pacha qui commandait la place.

Nous sommes allés voir ce dignitaire. Nedjib-Pacha est *liva*, ce qui équivaut, à peu près, à notre grade de général de brigade. Il a sous ses ordres environ quatre cents hommes, qui se répartissent en un bataillon d'infanterie et en une batterie d'artillerie. J'avoue n'avoir pas vu de canons, hors quelques obusiers en bronze patinés de vert, qui gisent dans des terrains vagues. On me dit cependant qu'une petite batterie de montagne, composée de six canons et cachée dans une tourelle, est chargée de défendre Chio. En attendant, elle répond aux saluts des navires de guerre, et fait un tapage d'enfer, le jour de la fête du Baïram.

Le liva habite une maison de pauvre apparence, tout contre la caserne. Point de factionnaire. Un nizam, dont la tunique bleue est fort râpée, sommeille devant l'entrée, à l'ombre d'une vigne dont les larges feuilles éventent son visage brun. Il se lève à notre approche, va prévenir son maître, et nous introduit dans une chambre, blanchie à la chaux. Son excellence fait le geste de ramasser de la poussière en notre honneur, ordonne à son fidèle nizam de nous apporter du café et des cigarettes, et nous sourit aimablement. Mais son excellence est absorbée par une besogne où semblent se concentrer toutes ses facultés : armé d'une loupe, Nedjib considère attentivement une orange. Et nous buvons notre café, lente-

ment, à petites gorgées, très silencieux, tandis qu'au dehors le soleil embrase le chemin blanc, et que des oiseaux dorment, la tête sous l'aile, parmi les feuilles de pampre, au-dessus du bon nizam qui a repris, lui aussi, son somme interrompu.

Enfin, le pacha, tendant vers nous son grand nez qui s'allonge sous le front fuyant et le fez rejeté en arrière, nous adresse quelques mots d'un air éteint. Nedjib parle mal le français et ne le comprend que si l'on prononce les mots très lentement; par-dessus le marché, il est un peu sourd, ce qui complique singulièrement les difficultés de la conversation. Nous comprenons, toutefois, que le général est fort inquiet : il y a une maladie sur les oranges. Comment faire? Est-ce que le célèbre Pasteur n'inventera pas quelque nouveau remède pour détruire ce fléau? Nous rassurons de notre mieux son excellence, et nous tâchons, par des transitions savamment graduées, de passer de la maladie des oranges à l'objet de notre visite. Le liva écoute, d'un air défiant, les explications du commandeur Spadaro, essaie de me décourager en m'assurant que je ne trouverai rien, et finalement propose de me guider en personne dans mes recherches archéologiques.

La caserne est construite en terre battue, consolidée par des pans de bois et par quelques assises de pierres de taille. Deux factionnaires portant l'uniforme bleu de l'infanterie, quelques officiers de grade incertain, sont debout sur le perron de l'entrée. L'approche de notre cortège et la vue du général mettent tout le monde sur pied. Quand nous passons devant les guérites, une voix formidable retentit : *Hast our!* Les sentinelles présentent les armes. Les hommes du poste se lèvent et saluent. Le clairon sonne...

A ce moment, Nedjib-pacha m'a paru tout autre; son visage a pris une expression que je ne lui avais point vue tandis qu'il regardait, à travers sa loupe, la peau picotée de son orange malade. Il s'est redressé dans sa tunique noire, sobrement ornée, aux manches, de trois galons d'or, et soudain, il m'a paru très grand... Une vision rapide de la vieille Turquie, nation militaire que la paix use et épuise, a illuminé brusquement cette pauvre caserne mal tenue. Confusément, j'ai revu, comme en un songe, vite effacé, les splendeurs de Soliman le Magnifique, la gloire éclipsée de la Horde, l'héroïsme de cette résistance désespérée, dans un camp retranché qui se rétrécit de plus en plus, et j'ai pensé qu'avant la solution de la question d'Orient, il y aura encore de nouveaux Plewna.

Nous traversons des corridors, des chambrées où les sacs gisent à terre, et où les râteliers de fusils dénotent un astiquage insuffisant, des salles obscures où des paperasses, sans doute les archives du régiment, dansent sur le sol, entraînées en gais tourbillons par

le vent qui vient des fenêtres ouvertes et du toit démoli. Puis, nous nous asseyons, avec le général et son état-major, dans un petit corps de garde, où est pendu, parmi les toiles d'araignée, un fort beau sabre à poignée d'argent. Deux vigoureux gaillards m'apportent un énorme pavé, une *pierre avec des lettres (iasli-tach)*, qui sert de siège dans le mess des officiers. Hélas! c'est simplement l'épitaphe latine d'une haute et puissante dame, épouse vertueuse d'un Justiniani. Heureusement, dans le mur extérieur de la caserne, une inscription grecque assez ancienne montre ses lettres pointues et régulières. Vite, Kharalambos, muni de son éponge et de sa brosse, en prend l'estampage au milieu d'un cercle de curiosités et de commentaires; et cette bonne fortune me sauve du ridicule d'avoir dérangé pour rien un général et tout un bataillon.

Le Castro a été si solidement bâti, qu'il a résisté aux nombreux tremblemens de terre qui ont secoué et dévasté l'île. Les grosses tours rondes, dentelées de créneaux, compliquées de bastions et surchargées d'échauguettes, sont encore debout. Au-dessus de l'arc des hautes portes, dans la lourde maçonnerie, on aperçoit l'écusson martelé des Justiniani ou les armes de la république de Venise. Le podestat, la mahone, les nobles habitaient dans cette enceinte de hautes murailles, autour de l'hôpital et de la cathédrale Saint-Dominique. Les Turcs ont voulu s'y installer aussi, et y sont restés quelque temps. Mais les tremblemens de terre ont jeté bas leurs maisons, leurs mosquées, leurs bains, dont on voit encore les salles béantes et les voûtes défoncées, toute leur cité caduque et éphémère, œuvre fragile d'un peuple nomade qui ne reconstruit jamais ce qui tombe, et qui laisse derrière lui des gîtes abandonnés, comme au temps où il plantait ses tentes de peaux de chèvres dans la steppe natale. Ces pans de mur resteront ainsi, penchés et croulans parmi les éboulis de pierres; l'herbe poussera dans l'amoncellement des ruines, jusqu'au jour où la ferme volonté d'un nouveau conquérant viendra remplacer la résignation de l'Islam.

En se promenant sur le dallage des larges remparts, parmi les bombardes enclouées et les boulets épars qui dorment au soleil dans des lits de fleurs, on songe au passé mort, et l'on évoque le moyen âge occidental. On aperçoit, dans les chemins de ronde, des reflets de piques, des profils d'arquebusiers casqués et corsetés de fer. Mais l'éclatant décor où la vieille forteresse achève de mourir rappelle si peu les verdures humides, les ciels brouillés et les horizons flottans où les châteaux d'Occident dressent leur masse grise! L'embrasure de chaque créneau encadre un paysage de vives et nettes couleurs. Vers l'Anatolie, les côtes prochaines sont roses au bout de la mer bleue. Dans la rade claire, les caïques enluminés se reflètent

dans l'eau, en images bariolées, qui tremblent. Du côté du couchant, la ville éparpille, parmi des jardins d'orangers, ses maisons blanches aux toits rouges et aux balcons verts. Le ciel ardent arrondit au-dessus de ces splendeurs et de ces misères sa coupole de flamme ; et, dans cette clarté qui précise les contours et avive les couleurs, les décombres sont encore plus tristes ; ce délabrement fait mal à voir dans cette fête de lumière ; il y a, entre ce désastre et la sérénité joyeuse du soleil, une opposition navrante. L'éternité de la mer chuchotante, des collines, de la lumière, n'a pas souci de nos peines, de nos labeurs, des rapides aventures qui nous réjouissent ou nous affligent, de la mort des hommes et de la fin des choses. L'ironie des êtres immuables se moque de nos transformations historiques, de nos changemens de rôle et de costume, de nos victoires et conquêtes, comme de nos abaissemens et de nos esclavages. La métropole grecque, les mosquées turques, la chapelle catholique, la citadelle génoise, ont une valeur égale devant le ciel immobile, qui fait flamboyer, sur les haines, les luttes et les ravages que ces ruines racontent, des gerbes de rayons et des pluies de flèches d'or.

Lorsqu'on sort du chef-lieu de Chio, on chemine pendant assez longtemps par des ruelles étroites et tortueuses, bordées de murs très hauts. Les Chiotes, gens pratiques, n'aiment pas à perdre inutilement du terrain. Ils prennent le plus d'espace possible pour leurs jardins et pour leurs cours. Il y a beaucoup de villas dans les verdures du *Campos*. Les unes sont habitées toute l'année ; les autres servent de résidences d'été à de riches marchands d'Alexandrie, d'Odessa et de Smyrne. Toutes sont bien tenues. Les propriétaires ont remédié à la sécheresse qui leur fait souvent beaucoup de mal, en recueillant dans de vastes citernes l'eau des pluies, des sources et des torrens ; une machine appelée *noria*, roue munie d'une série de seaux en chapelet, qui s'emplissent au fond du réservoir, et viennent se vider à l'extérieur, leur permet de fertiliser leurs terres par un système d'irrigation très simple et très ingénieux. Mais les Chiotes sont moins fiers de leurs choux et de leurs laitues, que de leur mastic.

Le « pays du mastic, » *mastikho-khôra*, s'étend au sud de la région alpestre de Chio. Je l'ai parcouru en tous sens, à cheval, soit seul, soit en compagnie de James Aristarchi. Autrefois, on était obligé de grimper fort péniblement, à dos de mulet, le long des côtes raides, par des sentiers ravinés, véritables ruisseaux de pierres. Maintenant on peut chevaucher sur les chaussées récemment commencées ; il est vrai qu'elles aboutissent parfois à des précipices taillés à pic et obligent le voyageur trop confiant à retourner sur ses pas. Charmante mésaventure, dont on se réjouit

intérieurement, parce qu'elle autorise la flânerie et permet aux yeux de se reposer sur les parties douces et caressantes du décor. Au premier aspect, ce paysage semble trop sec, trop brûlé de soleil. La poussière du chemin, les pierres des murs, les flancs argentés et nus des montagnes donnent soif. Les collines sont pelées comme des dos d'ânes, semées, par place, de maigres buissons qui se cramponnent aux roches calcaires. On a banni du pays du mastic toutes les futaies qui pourraient attirer à elles la sève de la terre. A peine, çà et là, quelques caroubiers et quelques cyprès. Tout a été abandonné au petit lentisque nain qui tord ses branches parmi les cailloux, et qui est la richesse et la gloire de l'île. Le cavalier, plus haut que les arbres, chemine à ciel ouvert, sans ombre. Mais cette aridité donne au pays un charme particulier, une coloration chaude, légèrement atténuée par des verdures pâles. Un peu avant d'arriver au village d'Aghios-Georgios, près d'une tour génoise dont la masse soutient un aqueduc ancien, la vue est très étendue et très belle. Au loin, le *Campos* étale, comme une oasis, ses bouquets d'orangers, d'amandiers, de citronniers et d'oliviers. Le triangle du mont Korakari est gris perle, moucheté de petites plaques vertes, par les broussailles clairsemées, marbré d'ombres mobiles par les nuages qui passent. Vers l'Orient, la mer luit, incandescente, étamée d'éclairs qui éblouissent, et plissée de remous qui chatoient. Les caps sombres s'allongent sur l'azur. L'île de Psara ébauche sa silhouette bleuâtre à l'horizon. Des baies et des anses, où dorment des barques amarrées, creusent leurs lignes courbes dans les terres, au pied des falaises. Au large, des caïques lointains ouvrent leurs voiles, qui s'étendent comme de grandes ailes blanches et semblent frissonner d'aise au souffle des brises qui attiédissent l'ardeur du jour.

Les soirs sont très doux dans cette sauvage contrée. Le soleil disparaît derrière les collines, mais, au-dessus des eaux violettes, le ciel d'or est semblable à un immense vitrail, tandis que la première étoile s'allume dans des pâleurs nacrées, comme une paillette d'argent.

On rencontre, dans les chemins qui courent entre les lentisques, des paysans en tarbouch écarlate et en culottes à la zouave; ils poussent devant eux, avec un petit bâton pointu qui sert à piquer les croupes rétives, de grands mulets chargés de foin et de paille. De robustes filles passent, assises sur des baudets, parmi des paniers et des cruches. Parfois, on croise un solide gaillard, tenant en main la bride d'une jolie mule qui porte, sur un cacolet rouge constellé de clous d'or, un flottement de voiles multicolores, protégés par une large ombrelle : c'est une femme riche, une

madama, qui va visiter ses terres. On échange un joyeux bonjour avec les passans : *Hora Kali.... Katevodio*, formules naïves, qui écartent de la route les mauvais présages et les aventures fâcheuses. Un Grec devant qui vous ne prononceriez pas cet exorcisme serait triste pour toute la journée, et s'attendrait, pour le moins, à recevoir sur la tête, comme le poète Eschyle, une écaille de tortue.

On traverse souvent, avant d'arriver dans le riche « pays du mastic, » des décombres abandonnés. Les frêles cases, de construction récente, se sont écroulées comme des châteaux de cartes, pendant le tremblement de terre de 1881. Au contraire, les bâtisses contemporaines des Justiniani sont encore solides, à peine lézardées par les terribles secousses. Les villages du pays du mastic sont tous bâtis sur le même plan, et je n'en sais pas dont l'aspect soit plus imprévu. Les chefs de la mahone avaient eu l'idée d'emprisonner leurs sujets, ou plutôt les serfs qui travaillaient pour les enrichir, dans de véritables bastilles, dont les quatre portes étaient fermées, le soir, par des barrières de fer. Partout, à Aghios-Georgios, à Élata, à Mesta, à Olympi, à Pyrghi, cet appareil défensif est le même. Les habitans sont cernés dans un carré de maisons contiguës, qui tournent le dos à la campagne, et dont le mur extérieur, percé de quelques fenêtres étroites et closes, a l'air d'un rempart aveugle et farouche. Les autres logis sont rassemblés à l'intérieur, comme un troupeau serré ; rien ne déborde au-delà des limites marquées d'avance ; point de ces hameaux égarés, dispersés au hasard, avant-coureurs ou arrière-garde de nos villes et de nos bourgs. L'accueil de ces villages étranges donne une impression inoubliable, lorsqu'on arrive, parmi les champs de sésame, de coton et d'anis, devant la haute muraille, grise et fermée. Forteresse ? prison ? couvent ? On ne sait au juste comment définir l'aspect de ces enclos où des hommes et des femmes sont parqués comme un bétail. Les cases, avec leurs petites portes cintrées et basses, ressemblent à des cellules, et les ruelles enchevêtrées sont d'étroits corridors. J'ai passé de longues heures dans ces bizarres décors, qui semblent sortir, à peine touchés par les siècles, du moyen âge italien. Je m'arrêtais dans les ruelles montantes d'Aghios-Georgios, causant avec des vieillards qui aspiraient, à longues bouffées, la fumée des narghilés ; un babil d'enfans sonnait en notes claires et en exclamations aiguës ; des petites filles passaient, poussant, à grands coups de triques, des vaches rousses et débonnaires ; je voyais, au bout de la double rangée des maisons plates, un donjon qui semblait chanceler, et une colline jaune, jonchée de rochers gris. Quand nous avions pris notre frugal repas devant la porte

d'un *cafedgi,* à l'ombre d'une vigne ou d'un figuier, Kharalambos entrait parfois, pour faire sa prière, dans des églises peintes et fleuries, où flottait une odeur de cire, et où souriait, parmi les verts et les rouges de l'iconostase, le visage mince et penché de la Panaghia.

A Tholo-Potami, un couple de braves villageois, Nicétas et sa femme Calliope, m'ont donné, pour de l'argent, leur meilleure chambre. Les murs et le plafond sont badigeonnés de fresques barbares. Un coffre vert, une abondante collection de paniers aux formes diverses, des chaises où moisissent des Évangiles et des Bibles, sont épars dans la vaste salle. C'est dans cet ameublement que je reçois le principal personnage du lieu, l'instituteur, natif de Silivri en Roumélie, ancien drogman et homme à tout faire sur les paquebots du commerce, débordant d'impressions et de souvenirs, qu'il a recueillis à Saïgon, Singapour, Java, Ceylan.

A Élata, mon hôte Loukis est un pauvre vieux, d'intelligence courte et de parole lente, un peu résigné et morne dans ses larges braies noires, sous son haut bonnet rouge, que l'usure a pâli et tourné au rose. Il n'est jamais sorti de l'île et parle de la Grèce comme d'un pays lointain, presque irréel... Il en parle d'ailleurs sans passion et sans tendresse. Si Chio recouvre jamais sa liberté, ce n'est pas à Loukis qu'elle le devra. Quand l'animal humain est attaché depuis longtemps, il s'accoutume à sa niche et ne tire même plus sur sa chaîne. Loukis a une peur horrible des autorités turques. Le pauvre homme n'est pas tranquille : le moudir de Nénita lui a fait dire par un zaptié de venir au konak. Il se méfie. J'ai toutes les peines du monde à calmer ses inquiétudes, assis près de lui, devant un plat de pilaf et d'œufs durs. Et Kharalambos fait trembler Loukis, sa femme, ses enfans, plus un vieux médecin de Céphalonie qui s'est joint à nous on ne sait pourquoi, en disant brusquement, sans préambule, de sa voix féroce et saccadée:

— Eh bien? Ces Turcs, quand est-ce que vous les jetez à l'eau?

A Olympi, je suis entré dans une maison où un jeune homme venait de mourir. Les démogérontes, les notables, un grand nombre d'amis s'étaient réunis chez les parens pour leur dire des paroles douces. Cette coutume, à laquelle on ne manque jamais chez les Grecs, s'appelle la *parigoria*, la consolation. Dans une petite cour carrée, auprès d'une vieille femme qui pleurait, les visiteurs étaient attablés, et causaient à voix basse, en mangeant, dans des plats de terre brune, des poissons noyés d'huile.

Dans tout le « pays du mastic, » il n'est pas de village plus beau que Pyrghi. Avec sa grosse tour carrée, crénelée en queues d'aronde, ses maisons grises, rugueuses, rébarbatives comme les

palais florentins, son *livadi*, où l'on s'assemble le dimanche et qui rappelle l'étroite place du Palazzo-Vecchio, ses ruelles qui découpent, entre les toits, une mince bande d'azur clair, ses portes barrées de chaînes et fermées de grilles comme celles des communes italiennes, ses voûtes d'arcades interrompues qui laissent des flaques de lumière dorée tomber et s'étaler sur le pavé, Pyrghi est un morceau d'histoire vivante, presque intact, laissé en Orient par la mahone génoise.

J'y suis arrivé le jour de la fête, au moment où les gens du pays se rendent à la panégyrie. Les hommes sont amusans, presque comiques, avec leurs longues jupes de toile blanche qui tombent jusqu'aux pieds, leurs vestes noires trop courtes, les calottes blanches, trop petites, qui tiennent par miracle sur leurs crinières. Mais on regarde à peine cet accoutrement des Grecs de Pyrghi, car leurs femmes, qui se sont parées coquettement, à loisir, ont un costume d'une originalité fort nouvelle. Les jeunes filles, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sont coiffées d'une barrette blanche, plate, allongée, effilée à droite et à gauche en deux pointes, fleurie de minces broderies, posée crânement en bataille sur leur chevelure courte, qu'elles coupent un peu au-dessus des sourcils, et qui retombe sur les oreilles, en riches boucles. Sur une longue chemise de toile blanche, dont les plis lourds descendent jusqu'aux pieds nus, elles portent une tunique blanche aux manches larges, plissée à la taille par une écharpe nouée, qui retombe par devant en lanières de pourpre. Une pièce d'étoffe voyante, ordinairement orange ou écarlate, agrafée aux épaules, dissimule la poitrine sous des plis de péplum antique, et découpe un corsage carré sur la blancheur de l'ajustement. Ce costume drape plutôt qu'il n'habille; il laisse deviner les formes riches et amples que l'on soupçonne, accuse à peine la cambrure des reins et la robuste rondeur des hanches, dignes d'être modelées, par le ciseau de Polyclète, dans le marbre pur. Quand les jeunes filles sont en âge d'être mariées, elles entourent leur barrette d'une bande de soie blanche ou jaune, dont les franges pendent à gauche jusqu'à l'épaule, et dont l'agencement rappelle tout à la fois le « chapel » des dames du temps passé, et le *mezzaro* des femmes corses. Leurs visages sont charmans. Presque toutes ont le teint bruni : quelques blondes semblent dépaysées dans ce milieu oriental. Sur la place étroite, au pied de la grande tour, dorée par le ciel ardent, elles allaient par groupes, se donnant la main, ou bien s'asseyaient immobiles, sur des bancs de pierre, le long des murs, comme des saintes de mosaïque. Des garçons essayaient de les amuser, en chantant de lentes cantilènes. Elles écoutaient, tranquilles, d'un air sage et recueilli, silencieuses,

mais très contentes, et lentement apprivoisées par ces hommages naïfs et discrets.

Je n'oublierai pas Marou Ianniri, la plus grande et la plus belle de toutes. Son écharpe de soie écarlate était incendiée de ramages d'or; sa chevelure flottante, très noire, encadrait son visage brun, cuivré d'une coloration chaude, ses grands yeux noirs, étincelans et épanouis. Tantôt rieuse et tantôt grave, elle avait une fierté superbe de statue, et un charme effarouché de tzigane. Devant les jeunes gens, qu'arrêtait une admiration craintive, parmi les femmes vêtues de couleurs claires, elle passait, toute scintillante de bijoux enfantins et d'amulettes de métal, parée et souriante comme une reine barbare...

Autrefois, le jour de la panégyrie, les garçons et les filles dansaient sur la place. Depuis le tremblement de terre, le village ayant été miraculeusement épargné, les gens de Pyrghi ont résolu de renoncer, par dévotion, à ces réjouissances profanes. Dans l'année qui suivit la catastrophe, le village, ou plutôt la tribu de Pyrghi ressemblait à un monastère. Défense de boire du raki et de chanter. Le loukoum et l'eau pure étaient les seuls plaisirs permis. Depuis, on s'est relâché quelque peu de cette dure abstinence. Mais une véritable loi somptuaire, consentie par la communauté, et exécutée par les démogérontes, a modéré la parure des femmes, et proscrit pour jamais la danse sur les pavés du *livadi*.

James-Bey voulut user de son influence pour qu'on fît en notre faveur une exception. Il exposa timidement sa requête au conseil des anciens, et ces vieillards moroses furent d'abord scandalisés. Enfin, après bien des conciliabules, on nous accorda une danse d'une demi-heure, en dehors du village : il eût été sacrilège d'autoriser, à l'intérieur de Pyrghi, les anciens divertissemens.

Hors des murs, près de la vieille porte, les garçons s'étaient déjà rassemblés, tout joyeux, au milieu d'un va-et-vient d'enfans curieux, éveillés et criards. Un tambourin gronde; une cornemuse chevrote. Sur la crête des murs, sur la terrasse des maisons, les femmes sont debout et regardent. Quel délicieux tableau, si lumineux et si complexe, si lointain avec ses souvenirs du moyen âge, et ses brusques échappées vers des visions d'Afrique arabe! Est-ce une assemblée de châtelaines aux remparts? Est-ce, aux murs de quelque cité sarrasine, la venue des femmes, qui attendent le retour des goums? Elles ont des poses naturelles d'idoles vivantes, et c'est plaisir de voir ces gestes vifs de causerie juvénile, ces yeux gais, ces jolies têtes encadrées de boucles brunes, sous les franges de soie, qui chatoient à tous les mouvemens. La splen-

deur du couchant auréole cet épanouissement de jeunesse et de beauté, met une poussière d'or et de safran dans la transparence des mousselines, fait flamboyer les plastrons cramoisis et les broderies écarlates, précise la silhouette un peu diabolique des petites barrettes pointues, avive l'éclat des bijoux piqués dans la noirceur des cheveux. Ouvrés et gemmés par le soleil, les pauvres joyaux de cuivre, de fer battu et de verroterie étincellent en pointes d'émeraudes, en colliers de perles, en chaînes de diamans.

Quel dommage qu'un sot trouble-fête soit venu déranger fort inopinément cette féerie! Déjà les mains s'entrelaçaient pour la danse, lorsqu'un certain Dimitraki, dont le fanatisme était surchauffé par de nombreuses outres de vin résiné, s'emporta violemment, montra d'un geste de prophète notre appareil photographique, déjà mis en batterie, et dit qu'il était honteux d'offrir en pâture, à de vils étrangers, les plus belles filles du pays. Nous remontrâmes à Dimitraki, d'un air un peu froissé, que nous ne venions point, comme les anciens conquérans, réclamer un tribut de vierges, que nos mœurs étaient innocentes et nos intentions pures. Dimitraki cria encore plus fort. Un vacarme confus s'ensuivit, et la foule se partagea en deux camps, les uns approuvant cet ennuyeux personnage, les autres le blâmant. J'ai cru que les coups de poing allaient tomber dru comme grêle, mais les gens de Chio ne sont pas belliqueux. Ils s'en tiennent d'ordinaire à des mines terribles, à un tumulte de cris aigus, à un tapage assourdissant de gros mots, d'épithètes retentissantes et d'invectives homériques. Dans le Magne, en pareil cas, les Palikares se regardent de côté, d'un air mauvais, et les couteaux sortent de leurs gaines.

Pendant toute la soirée, on causa longuement de cette aventure chez mon hôte, père de la belle Marou Ianniri. La famille était réunie dans une petite cour, couverte, comme la bergerie du vieil Eumée, par un treillis de branches et de feuilles sèches. La fraîcheur de la nuit entrait par une fenêtre qui découpait un carré d'azur profond où brillaient les étoiles. On entendait, au loin, des gens attardés qui chantaient, en frappant les mains, d'une voix traînante, des psalmodies anciennes. Une lampe accrochée au mur faisait flotter sur les visages des clartés tremblantes, noyées d'ombre. Le vieux était assis à terre, les jambes croisées, fatigué et ensommeillé. La vieille était près de lui, toute cassée et ridée. Marou était assise sur un banc de pierre et son sourire laissait briller dans l'ombre ses dents blanches. Près d'elle, sa sœur aînée, dont le mari était absent, tenait sur ses genoux un bel enfant aux boucles blondes et aux yeux câlins. J'écoutais à peine le murmure cadencé, un peu dolent, du patois local. Je regardais la réussite de ces

plantes heureuses, que la pensée ne fatigue pas, qui poussent en pleine terre et en plein soleil, loin des contraintes et des entraves inventées par notre civilisation.

Je quittai Pyrghi avec regret. J'aimais peut-être encore mieux ce village dans sa simplicité de tous les jours, que dans sa parure de fête. Je ne me lassais pas de regarder ces ruelles ensoleillées, compliquées d'arceaux, d'appentis, de toits en surplomb, de maçonneries dures, où couraient des plantes grimpantes, toutes vermeilles de fleurs. Au seuil des maisons, les vieilles, les mains croisées sur un bâton, se chauffaient au soleil. Le soir, les jeunes filles allaient puiser de l'eau à une fontaine, hors du village, dans un chemin fleuri d'asphodèles; elles portaient sur leurs épaules avec une grâce antique des vases de grès ; et c'était une procession de formes blanches dans le crépuscule embaumé.

Je partis un beau matin, réveillé dès l'aurore par des abois de chiens, des fanfares de coqs, l'enclume d'un forgeron qui sonnait à coups rythmés et rapides, et les appels aigus d'une voisine qui hélait son fils : « Eh ! Nestor... Eh ! Nestor... »

Sitôt qu'on a dépassé la porte de Pyrghi, on est au cœur des plantations de mastic. C'était justement la saison de la récolte. Le temps était gai, charmant : un bon vent tempérait de fraîches bouffées l'ardeur de l'été. On sentait la présence bienfaisante de la mer, cachée par les montagnes prochaines. Les petites feuilles lustrées des lentisques luisaient sur les branches tordues, un peu au-dessus du sol. La résine, lentement distillée, perlait en larmes transparentes aux blessures du tronc, et tombait, goutte à goutte, sur des toiles étendues ou sur de minces couches de cendre. Les filles de Pyrghi recueillaient soigneusement, en prenant garde de la souiller de terre, la précieuse manne, semblable à une rosée d'ambre pâle. J'aperçus parmi ces travailleuses matinales Marou Ianniri. De loin, à travers le chemin où flottait un arome subtil de lavande sèche, elle me lança, de sa voix claire, dans son langage enfantin, des paroles d'adieu...

Hélas ! pourquoi faut-il que sur les délices de cette île longtemps heureuse flotte encore un affreux cauchemar de violence et de sang ? Le massacre de 1822 a laissé à Chio des traces visibles et des souvenirs vivans. Au couvent de Saint-Minas, un vieux moine m'a montré le plus effrayant reliquaire qu'il soit possible de voir. La chapelle de ce couvent a été brûlée; on n'y peut plus dire la messe; mais on a voulu que cet asile fût consacré à ceux qui furent tués injustement, et qui attendent encore la vengeance qu'on leur a promise. Les ossemens des massacrés, pieusement ramassés dans les champs d'alentour, ont été amoncelés dans la nef et sur l'au-

tel. Ce sont là des témoins qui attestent, mieux que tous les récits, l'atrocité du carnage. J'ai tenu dans mes mains une des têtes éparses dans cet ossuaire : le crâne était tailladé de cinq coups de sabre ; quatre de ces blessures avaient entamé l'os ; la cinquième seule avait donné la mort.

Le célèbre tableau d'Eugène Delacroix représente un cavalier du désert, qui traîne à la queue de son cheval une vierge échevelée et nue, dont les beaux bras sont tordus d'épouvante. Le romantisme a fait trop d'honneur aux bourreaux de l'île de Chio. Ils ne furent pas si poétiques. Ils n'eurent point cette grandeur farouche ni cette magnificence dans la férocité. Le massacre de Chio n'a pas été une horreur sublime, mais un crime vulgaire et mesquin, une collection d'assassinats sans risques, froidement commis. Ce « coup » fut longuement prémédité. Le sultan Mahmoud avait l'habitude de répondre à tous les succès des Grecs insurgés, en ordonnant des massacres, des viols et des rapts, dans des pays sans défense où il n'y avait que des femmes, des enfans ou des marchands inoffensifs. Après le premier exploit de Kanaris, vite on avait brûlé la ville commerçante et tranquille de Cydonie. L'amiral turc fut vaincu à Samos : c'est pourquoi on coupa des têtes à Chypre pendant trente jours. La ville de Tripolitza, en Morée, ayant été prise par les Palikares, les habitans de Cassandra, en Macédoine, furent livrés à des bandes d'Arnautes. Le sultan voulait de nouvelles représailles pour terrifier les raïas et faire réfléchir les nations de l'Europe. Il n'eut garde de fixer son choix sur l'île de Crète, où ses nizams auraient été reçus à coups de fusil. Chio était une proie facile et ne s'attendait à rien, ayant toujours vécu en bonne intelligence avec la Porte, ayant même refusé de prendre part à l'insurrection de l'Hellade et des îles. Les Chiotes avaient toujours été les plus doux, les plus dociles, les plus timides de tous les raïas. Les sociétés secrètes qui se proposaient de réveiller le peuple grec n'avaient pas même daigné les initier à leurs projets de résurrection nationale. Le 8 mai 1821, l'intrépide Tombasis, avec quinze bricks d'Hydra et dix goélettes de Psara, s'était présenté devant l'île, et, ses avances patriotiques ayant été mal accueillies, il s'était retiré. Les habitans de Chio, pour donner de nouvelles garanties de leur soumission, avaient remis aux Turcs beaucoup d'argent, de nombreux otages et toutes leurs armes : on leur avait enlevé jusqu'aux petits couteaux qui leur servaient à couper leur pain.

C'est à ce moment, le jour de Pâques de l'année 1822, que le capitan-pacha vint mouiller dans la rade, avec sept vaisseaux et huit frégates. Comme beaucoup de gens, affolés par la vue de cette flotte, s'étaient sauvés dans la montagne, on les fit descendre, en

leur promettant l'aman, et en envoyant vers eux quelques consuls qui furent assez naïfs pour se prêter, de bonne foi, à cette ignoble supercherie. L'amiral turc amenait avec lui ses exécuteurs: des bachi-bozouks de Roumélie, des zeybecks et des iourouks d'Asie-Mineure, tout ce que l'empire contenait de plus féroce et de plus lâche. Les aventuriers étaient venus en grand nombre, ardens à la curée, attirés par ce pays riche en récoltes, en monnaies d'or et en femmes. Au jour fixé pour le guet-apens, toute cette meute fut empilée dans des barques, avec des pistolets et des couteaux, et le carnage commença. Des régimens entiers assiégèrent courageusement des villages de trois cents âmes. Pour beaucoup, cette tuerie fut une bonne affaire, un gigantesque bakchich. On égorgeait, on brûlait tout le jour; le soir, on comptait les paras sur lesquels on avait fait main basse; on supputait le prix des esclaves, des moutons, des chèvres, entassés pêle-mêle dans les églises profanées. Les enfans et les femmes échappaient à la mort : leur jeunesse et leur beauté les sauvaient du massacre pour les livrer sur place à un assaut de violences, ou pour les réserver à la honte du harem. On les emmena en longs troupeaux; on les exposa et on les vendit dans les bazars de Smyrne, de Constantinople et de Brousse. Tout ce qui résistait était tué sans merci. A Mesta, une jeune fille criait et se débattait contre un Arnaute : le forcené empoigna la chevelure dénouée, renversa le col, et trancha, d'un coup de sabre, la tête charmante. Celui qui m'a raconté cette scène l'a vue de ses propres yeux.

En effet, longtemps après cette boucherie, quelques-uns de ceux qui avaient été vendus comme esclaves sont revenus dans l'île dépeuplée. Presque toutes les femmes ont été perdues pour jamais, malgré les efforts que leurs parens ont faits pour les retrouver. Mais plusieurs enfans ont été rachetés, et ils achèvent, dans le village natal, une vie attristée par de trop cruels souvenirs. J'ai connu deux ou trois de ces pauvres gens; j'ai vu leurs yeux, quand je leur parlais de l'année terrible, se voiler de stupeur, et, malgré leur hésitation à conter de pareilles misères, j'ai pu recueillir leur témoignage. L'un avait douze ans lorsqu'arriva l'inoubliable désastre. Un bey l'emmena sur une barque, à Kara-Bournou, en Anatolie, et le donna comme esclave à sa femme. On ne le garda pas dans cette maison parce qu'il pleurait sans cesse, ayant peur d'un grand nègre qui servait avec lui. Il fut conduit à Smyrne et mis en vente. Il se rappela que les acheteurs lui regardaient les mains, les bras, et qu'il pleurait. Un nouveau maître l'emmena à Kiutahia. De là, d'étape en étape, il vint jusqu'à Alep, où la femme du consul anglais l'acheta et lui rendit la liberté.

Un autre, qui habite Élata, avait à peu près quinze ans en 1822.

Les Turcs vinrent une première fois, sous prétexte de pourchasser des gens de Khora, qu'ils avaient l'autorisation de tuer. Un homme nouvellement marié, dont la jeune femme était enceinte, fut tiré de la maison où il se cachait, amené dans la rue, les mains liées derrière le dos. On le fit mettre à genoux, sous les yeux de sa femme, et on lui coupa la tête. Un paysan fugitif fut emmené hors du village; un iourouk le poussait, lui frappant la nuque avec un couteau qui coupait mal. Le meurtrier, renonçant à se servir du tranchant ébréché, voulut trouer le cou avec la pointe. Pour faire entrer la lame, il frappait sur le manche avec une pierre. Comme l'homme ne mourait pas, il lui tira un coup de pistolet à bout portant. Le témoin put se sauver et se réfugier à Andros.

Je ne multiplierai pas ces dépositions. Le procès est instruit, et le jugement de l'histoire est définitivement fixé sur ce forfait. Au reste, le châtiment ne s'est pas fait attendre. La fin du capitan-pacha fut terrible et grotesque. La razzia terminée, il avait invité à son bord les réis-effendi, commandans des navires placés sous ses ordres. On avait fait de grands préparatifs pour célébrer la dernière nuit de la lune de Ramazan. Les vergues étaient illuminées. Sur les grands plats de fer battu, les monceaux de pilaf attendaient les convives. Les hauts dignitaires de la marine ottomane avaient compté sans un pauvre marin de Psara, très humble et très illettré, qui n'était pas convié à ces ripailles, mais qui rôdait dans l'Archipel, en quête d'héroïques aventures. Pour faire éclater cet énorme vaisseau en une débandade de planches éparses, pour faire sauter, dans un immense incendie, toute cette mascarade de pachas ivres, il a suffi d'une chose presque invisible et insaisissable : le brûlot, j'allais dire la torpille de Kanaris. Le bon brûlotier avait été prévenu que la cale du vaisseau-amiral recélait un grand nombre d'esclaves chrétiennes : il n'hésita pas...

Et maintenant, la mer est redevenue souriante; la terre a continué de fleurir; le cœur souffrant des hommes s'est repris à l'espoir; mais, dans la transparence des eaux, dans les profondeurs du sol rajeuni, dans l'accueil confiant des visages, on retrouve toujours, en brusques visions de débris, de deuils et de ruines, l'horreur des douleurs récentes et l'amertume des ressentimens inapaisés.

GASTON DESCHAMPS.

L'ÉLOQUENCE SACRÉE

AU MOYEN AGE

I. *La Chaire française au XIIe siècle, d'après les manuscrits,* par l'abbé L. Bourgain; Paris, 1879. — II. *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIIIe siècle,* par A. Lecoy de La Marche; Paris, 1886. — III. *Histoire littéraire de la France,* t. XXVI. — IV. B. Hauréau, *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale;* Paris, 1890-92, 5 vol.— V. *The Exempla of Jacques de Vitri,* publiés par Th.-Fr. Crane; Londres, 1890.

La littérature latine du moyen âge a été dédaignée, en bloc, pendant longtemps, comme barbare au point de vue de la forme et vide au point de vue du fond. C'est que, pendant longtemps, on n'a pas eu le courage de la lire. Les hommes de la renaissance, qui la connaissaient bien, l'ont beaucoup goûtée, en ce qu'elle a de louable; et l'on n'est pas médiocrement surpris de constater la vogue, attestée par une foule d'éditions incunables, dont les écrivains latins, contemporains de saint Bernard, jouirent auprès des contemporains lettrés de Léon X. Il y eut, au XVIe siècle, une très remarquable survivance de l'art et de la littérature du moyen âge. Cependant, la face du monde s'étant renouvelée, ces choses du passé tombèrent peu à peu dans un profond discrédit. On continua de chanter dans les églises les hymnes d'autrefois; les théologiens feuilletèrent encore les sommes scolastiques; des moines érudits déchiffrèrent encore de temps en temps, dans les manuscrits de leurs bibliothèques conventuelles, des chroniques et des poèmes jadis fameux; mais le public n'y prit plus garde; le moyen âge était mort;

il fut bientôt scellé dans sa tombe, tout entier, par des préjugés hostiles.

De nos jours, on a dû l'exhumer avec toutes les précautions qui avaient été jadis et qui sont encore observées pour l'exhumation de l'antiquité classique. Les fouilles, très pénibles, ne sont pas achevées, tant s'en faut. On a déblayé d'abord, et avec plein succès, le terrain artistique : l'art roman et l'art gothique sont aujourd'hui restaurés, connus, compris, admirés dans leur évolution historique. On s'est attaqué ensuite à la littérature, et le plus grand nombre des explorateurs, les explorateurs les plus habiles, se sont portés du côté de la littérature en langue vulgaire, moins peut-être à cause de sa valeur propre que de l'intérêt qu'elle présentait pour la constitution de sciences nouvelles, la philologie romane, la philologie germanique. Grâce à cette circonstance, la bibliothèque des écrits en langue vulgaire du moyen âge publiés depuis trente ans a pris de vastes proportions; et la bibliographie raisonnée que M. Gaston Paris a récemment dressée des seuls écrits en vieux français est déjà une excellente histoire de notre ancienne littérature laïque, où toutes les œuvres notables sont groupées en catégories naturelles, classées suivant l'ordre des temps et distinguées conformément aux lois d'une perspective exacte (1). Mais le monde des laïques n'était rien, au moyen âge, en comparaison du monde des clercs, asile presque exclusif des bonnes lettres, de la pensée et de la science. Or les clercs parlaient, écrivaient en latin ; ils dédaignaient les idiomes populaires : *Lingua romana,* dit Robert de Lincoln, *coram clericis saporem suavitatis non habet.* La littérature cléricale en langue latine sera donc, on le prévoit, infiniment plus abondante, plus savante et plus « littéraire, » sinon plus instructive, que celle des écrivains en langue commune qui s'adressaient à des auditoires illettrés. Néanmoins, elle a été relativement délaissée par l'érudition moderne. Peu de personnes possèdent, en effet, dans notre société laïcisée, assez de science ecclésiastique pour travailler utilement dans certaines parties de ce vaste domaine. En outre, peu de personnes ont le courage de s'engager dans des recherches qui passent pour être particulièrement rebutantes. Des médiévistes de profession, qui ont cependant l'habitude de s'occuper de choses fort ennuyeuses, tiennent, dit-on, pour une marque de vertu ascétique de lire nos vieux poètes, nos vieux sermonnaires, nos vieux philosophes cléricaux ; ils prétendent que, pour s'y résigner, des grâces d'état sont nécessaires. Voilà pourquoi les hommes très éminens qui dirigent aujourd'hui ces études mal famées, en

(1) *La littérature française au moyen âge* (XIe-XIVe siècle), par G. Paris. Paris, 1890 ; 2e édit.

France et en Allemagne, MM. B. Hauréau et Wattenbach, ont réuni autour d'eux si peu de disciples. La liste des écrits latins du moyen âge est encore bien loin d'être complètement établie; la plupart des manuscrits sont mal datés, mal publiés, déguisés sous de fausses attributions. Le chantier des fouilles est encore tout encombré d'échafaudages. Il n'en est pas moins vrai, toutefois, que les résultats obtenus sont dès à présent considérables, et que, en dépit de la méfiance traditionnelle, le travail, dans cette section particulière de l'histoire littéraire, est largement rémunéré. Quelques noms seulement affleuraient naguère à la surface du sol, ceux d'Abailard, de saint Bernard, de Thomas d'Aquin, de Bonaventure : l'œuvre de ces grands hommes et de beaucoup d'autres, comparables aux plus illustres d'époques mieux connues, les Gautier de Châtillon, les Hugues de Saint-Victor, les Hildebert de Lavardin, a été habilement dégagée; déjà se dessinent des écoles, des périodes, des filiations. Certaines régions qui ont eu l'heureuse fortune d'attirer de bonne heure l'attention ont même reparu presque intégralement à la lumière. C'est dans une de ces régions bien éclairées, d'accès commode, désormais convenables, comme quelques quartiers déblayés de Pompéi, pour des promenades d'antiquaires et de touristes, que nous nous proposons de conduire le lecteur.

I.

L'attention a été attirée de bonne heure sur les sermons du moyen âge, bien qu'il fût nécessaire d'aller chercher les plus intéressans dans des manuscrits très hérissés d'abréviations, parce que ce sont des documens précieux pour l'histoire des mœurs et pour celle des fables populaires. Les anecdotes dont la plupart foisonnent, si vivantes, si typiques, sont des matériaux de choix que recueillent avidement le sociologue et le folkloriste. Aussi les livres des savans qui ont étudié les monumens de l'ancienne éloquence sacrée sont-ils tous divisés en trois parties : les prédicateurs, les sermons, la société d'après les sermons. De ces trois parties, la troisième est traitée d'ordinaire avec un soin particulier. Nous nous contenterons, nous, de parler ici des deux autres, qui sont seules certainement comprises dans la province de l'histoire littéraire.

Des centaines, des milliers de sermons en latin se sont conservés dans des recueils manuscrits du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle. C'est là un fait qui paraît très étonnant à la réflexion, et qu'il convient, avant tout, d'expliquer.

Il n'est pas aisé de comprendre, en effet, que notre première littérature parénétique soit en latin. On prêche, en général, pour être entendu. Or nous savons de source certaine que les ouailles

paroissiales n'entendaient, autrefois comme aujourd'hui, que la langue vulgaire. Un prédicateur discourant en latin dans la chaire élégante de Sainte-Clotilde ou de la Madeleine perdrait son temps, il faut le craindre ; les fidèles de Sainte-Clotilde et de la Madeleine sont cependant bien plus instruits que les grossières congrégations du temps de saint Bernard et de saint Louis. Si tous les sermons latins du moyen âge avaient été prêchés devant des moines, des ecclésiastiques ou des écoliers, nous ne serions pas si surpris, car il serait tout naturel que des clercs se soient exhortés en chaire, les uns les autres, dans la langue de leur profession. Mais parmi les harangues que nous avons, beaucoup sont visiblement adressées à des gens du peuple, à des foules simples et ignorantes. On se demande, non sans quelque inquiétude, si elles ont été prononcées telles qu'elles nous ont été transmises par écrit.

La plupart des sermons latins à l'usage des laïques sont entrelardés de mots, de proverbes, ou même de phrases en langue vulgaire. Ils sont rédigés, comme l'on dit, en latin macaronique. D'une particularité si bizarre, trois éditeurs successifs de l'*Histoire littéraire de la France*, MM. Daunou, Victor Le Clerc et Hauréau, ont conclu que l'on prêchait jadis en style farci, mi-latin, mi-français : « En mêlant du français à leur latin, disent-ils, les orateurs voulaient sans doute se faire mieux comprendre, tout en conservant leur *decorum* de lettrés. » Cela ne revient-il pas à dire que les prédicateurs se seraient résignés, par *decorum*, à jouer avec les fidèles aux propos interrompus? Un phare à feux intermittens, qui projette par saccades des éclairs dans la nuit, voilà, en effet, l'image d'un sermon macaronique, dont les mots seraient tour à tour intelligibles et inconnus. Que pareille combinaison ait jamais été en honneur, c'est ce que personne ne croira que sur de bonnes preuves. Mais il n'est pas nécessaire de le croire : les progrès de la science, loin de justifier l'hypothèse invraisemblable de l'*Histoire littéraire,* l'ont, au contraire, complètement ruinée. MM. Lecoy de La Marche et Bourgain ont en effet prouvé que tous les discours prononcés, au moyen âge, devant le peuple, l'ont été, comme on ne saurait se défendre de le supposer *a priori*, dans la langue du peuple. Les recueils manuscrits les offrent, à la vérité, en latin, mais c'est qu'ils ont été transposés de l'idiome vulgaire dans l'idiome savant. L'usage de publier en latin des sermons composés et récités en langue laïque a toujours été de tradition dans l'Église. Le père de Lingendes et le père Giry, sous Louis XIV, agissaient encore ainsi, « parce que le latin abrège plus que le français » et parce que les collections parénétiques, destinées à servir de modèles à des clercs de tous les pays, devaient être rédigées dans la

langue universelle du clergé. C'est ainsi que nous avons, sous un uniforme habit latin, les homélies catalanes de Raymond Lull, les homélies allemandes de Jean Tauler, les homélies françaises de Jacques de Vitri. Quant aux textes farcis, dont la barbarie choque les puristes, ils ont aussi une raison d'être. D'une part, certains latiniseurs de sermons ont cru bon de gloser quelques expressions latines par les expressions françaises correspondantes; ou bien, embarrassés pour transposer les idiotismes, les proverbes de la langue vulgaire, ils les ont insérés tels quels dans le cadre de leurs phrases latines; ils suggéraient de la sorte à ceux de leurs confrères qui auraient à se servir en chaire de leurs thèmes oratoires, le mot propre, technique, qui ne leur serait peut-être pas venu opportunément à l'esprit. D'autre part, nombre de sermons macaroniques sont des brouillons écrits au courant de la plume, ou bien des sténographies hâtives, prises au vol par un clerc, au pied de la chaire d'un improvisateur; ce clerc ne s'est pas gêné pour bigarrer son rapport de mots français et de mots latins, afin d'aller plus vite. Dans des notes rapides, ou à l'état de glose systématique, le mélange des idiomes, le jargon hybride de nos manuscrits est parfaitement légitime; il aurait été déplacé, pour ne pas dire plus, sur les lèvres d'un orateur.

En résumé, les sermons latins du moyen âge sont de deux sortes: « Autre, dit Jacques de Vitri, est la prédication qui s'adresse aux clercs, autre celle qui s'adresse aux laïques. Lorsque nous parlons dans les couvens et les assemblées de savans, en langue latine, nous pouvons dire beaucoup de choses, parce que nous ne sommes pas obligés de descendre aux explications minutieuses; mais avec les laïques [en langue vulgaire], il faut mettre les points sur les *i*, pour que la parole sacrée soit pour eux claire et lucide comme la pierre d'escarboucle. » — Les sermons pour les clercs, non-seulement rédigés, mais prononcés en latin, seront les plus corrects, les plus élégans, les plus doctes, les plus intéressans au triple point de vue de la littérature, de la philosophie et de la théologie. Les autres, « rapportés » directement par un auditeur, en jargon mi-parti, ou bien traduits à loisir et d'un bout à l'autre en langue cléricale, seront plus vivans, plus familiers, plus récréatifs; l'historien les préférera; mais c'est à peine s'ils ont droit de cité parmi les monumens de la littérature latine : — « Ma fille, écrivait Adam de Perseigne à Blanche, comtesse de Champagne, vous me demandez de faire transcrire mes sermons et de vous les envoyer. Je le ferais si vous pouviez comprendre par vous-même le latin de ces homélies; mais vous vous les ferez traduire. Sachez-le donc, ma fille : il est difficile que la pensée conserve sous une traduction, dans un

idiome étranger, l'expression et la saveur qui lui sont propres. La liqueur qu'on transvase perd toujours quelque chose de sa couleur, ou de sa saveur, ou de son parfum. » — Eh bien, les sermons populaires du XIIe et du XIIIe siècle, que nous n'avons plus qu'en latin, sont de la liqueur transvasée.

II.

On distingue et on oppose fréquemment le moyen âge et les temps modernes. A bon droit. Mais il faut distinguer davantage. « Moyen âge » est une expression générique qui sert à désigner des momens très divers de l'histoire de l'esprit humain. Jamais siècles voisins, par exemple, n'ont été plus différens l'un de l'autre que ces deux grands siècles littéraires, le XIIe et le XIIIe. Il y a des abîmes entre le temps de saint Bernard et celui de saint Thomas. — Le XIIe siècle, c'est l'âge de la renaissance médiévale, presque aussi intéressante que l'autre, bien qu'elle ait été moins féconde : âge de raffinemens esthétiques, de culture quintessenciée, en littérature, et de fécondité créatrice en art. Les écrivains de ce temps, d'ailleurs barbare et débordant d'énergie grossière, se sont guindés aux sommets du mysticisme et de l'élégance cicéronienne et virgilienne. Les artistes (architectes, sculpteurs, verriers) ont réalisé avant 1130 les plus purs chefs-d'œuvre romans, et, pendant la seconde moitié du siècle, les plus délicates merveilles du style gothique. — Les hommes du XIIe siècle ont été amoureux, en un mot, de la beauté ; ceux du XIIIe ont brûlé, au contraire, d'une passion austère pour la science, la raison, la philosophie, la vérité. Ils ont décrété la vanité de la littérature. De même que nous rayons aujourd'hui des programmes classiques les vers et les discours latins, vestiges d'une rhétorique surannée, pour y substituer des notions positives de mathématiques et de chimie, exprimées en formules brèves, claires seulement pour les initiés, de même les universités, vers le temps d'Innocent III, ont remplacé par des notions (qu'elles croyaient positives) d'aristotélisme, condensées en langage chiffré, les subtilités grammaticales et les allégories poétiques qui avaient régné auparavant dans les écoles. Le XIIIe siècle s'est occupé de substances, d'essences et de combinaisons abstraites ; il a trop dédaigné la forme, la couleur et la vie. On l'admirera toujours, mais on ne l'aime pas : il a eu horreur d'être aimable. Erasme et ses amis, après l'avoir criblé d'épigrammes, l'ont enjambé, pour ainsi dire, afin de fraterniser avec ces lointains précurseurs de leurs doctrines, ces très anciens humanistes, Hildebert, Gautier de Châtillon, si durement chassés, vers 1200, de la république des lettres par la horde des métaphysiciens.

— Il ne faut donc pas s'étonner que les prédicateurs du temps de saint Louis ne ressemblent en aucune manière à ceux de la période précédente. L'éloquence sacrée fut entraînée, comme toutes les autres formes de l'art, dans le torrent de la révolution scolastique.

Les orateurs en renom étaient, au XIIe siècle, des stylistes consommés, nourris à la forte école de Priscien et de Donat, fidèles conservateurs de la tradition antique. Ils avaient des scrupules, des mièvreries et des susceptibilités de beaux esprits. Pierre de Celle enviait naïvement la bonne fortune de l'archange Gabriel qui, lui, n'a jamais commis de solécismes; rhéteur émérite, il nous apprend qu'il ne savait comment satisfaire les personnes qui lui demandaient des exemplaires de ses œuvres. On se passait, en effet, de main en main, copie des morceaux réussis. Abailard envoyait galamment ses sermons à l'abbesse du Paraclet. On échangeait, entre monastères, des recueils homilétiques, comme, plus tard, les hôtes des cours italiennes échangèrent des pastiches de Tite-Live, pour quêter des approbations ou solliciter des conseils : Hugues de Saint-Victor prêtait ses homélies sur l'*Ecclésiaste* à l'abbaye de Clairvaux; saint Bernard, les siennes sur le *Cantique des cantiques* à Bernard le Chartreux. Bernard de Cluni, soumettant les produits de son inspiration à un « aristarque » anonyme, prenait soin de joindre au manuscrit un grattoir pour effacer les mots « douteux au jugement. » « Recevez, très cher frère, ce petit présent que je vous ai promis... » On devine à ces dédicaces musquées, à ces réticences, à ces coquetteries, que l'éloquence qui circulait ainsi devait être très soigneusement travaillée et légèrement précieuse. C'est une induction qui n'est pas contredite par les monumens qui subsistent.

Les chroniqueurs racontent merveilles de l'action exercée sur les foules par les improvisations passionnées des prédicateurs des croisades, comme Pierre l'Ermite et Foulques de Neuilli, et de certains prédicateurs hétérodoxes, comme Tanchelm et Pierre de Bruis; les biographes ne tarissent pas sur les effets miraculeux de l'éloquence de saint Norbert, de saint Anselme, de Robert d'Arbrissel; mais, de tant de paroles, aucun écho n'est parvenu jusqu'à nous. D'autre part, nous avons quelques sermons de clercs qui se sont illustrés par des écrits poétiques ou philosophiques, comme Hildebert, Pierre de Blois, Alain de Lille; mais ces sermons sont malheureusement peu nombreux, médiocres : ou bien ces personnages n'étaient pas nés pour la chaire, ou bien la meilleure partie de leur bagage a péri; on est en droit de négliger ce qui en reste. — Pour juger, autant que cela est possible aujourd'hui, la glo-

rieuse école parénétique de la première Renaissance, ce n'est pas à eux, c'est à la pléiade des moralistes victorins et cisterciens qu'il convient de s'adresser.

Les chanoines du fameux monastère de Saint-Victor, à Paris, faisaient de l'éloquence sacrée un exercice journalier. Ces religieux, qui ont laissé des traces si brillantes dans l'histoire de la théologie et de la pensée du moyen âge, étaient alors les plus rigides, les plus savans des réguliers; la vie spirituelle était, parmi eux, plus sincère et plus intense qu'ailleurs. Les fleurs les plus exquises du mysticisme se sont épanouies à Saint-Victor, avant de renaître sous les mains de l'apôtre d'Assise. A Saint-Victor, on ne raisonnait pas, on n'argumentait pas, on n'avait pas la prétention d'expliquer les saints mystères : on croyait fermement, avec passion, avec attendrissement, avec amour. Nulle part la science humaine n'a été regardée avec tant de hauteur, attaquée avec tant d'âpreté; jamais on n'a tenté avec plus de persévérance de l'écraser sous la majesté de la foi. Or chacun des chanoines du monastère était appelé, à son tour, à exposer devant ses frères le fruit de ses pieuses méditations. De ces homélies quotidiennes, il existe de très précieuses collections de la seconde moitié du XIIe siècle. Elles sont consignées là telles qu'elles ont été prononcées, il y a sept cents ans, au chapitre, au réfectoire et dans le cloître des Victorins.

« Si l'amour des lettres vient à vous tenter, dit l'abbé Absalon de Saint-Victor, rappelez-vous qu'ordinairement les ignorans vont au ciel et les lettrés dans les profondeurs de l'enfer. » Le prieur Gautier blâme ceux qui estiment davantage, dans un sermon, la forme que le fond. Les Victorins, qui méprisaient les vaines gloires du monde, auraient donc, s'ils avaient observé les conseils d'Absalon et de Gautier, méprisé aussi cette vanité, la plus illusoire de toutes, qui est l'élégance du langage. Mais non; ils n'allaient pas si loin. Le goût aristocratique des phrases bien faites était très vif dans le monastère; car le mysticisme ne séduit les gens bien nés que s'il est paré de certaines grâces. Tous les sermons victorins, même ceux d'Absalon et de Gautier, sont d'un style laborieux et tendu. Que de précautions oratoires chez les moins habiles ! « Mes très chers frères, vous savez comme je suis arriéré en fait d'éloquence. Je ne sais pas faire de discours; j'ai la prononciation embarrassée; oh! quelle fatigue!.. vous avez, vous, l'abondance des mots à votre service, et moi, je suis dans l'extrême disette. Voilà pourquoi je tremble. Les quelques miettes que j'ai ramassées de la table des riches, je pourrais encore les offrir à ceux qui sont pauvres : mais je n'ai qu'un seul recours devant vous, qui êtes pleins de sagesse et de science : rappelez-vous que le royaume des

cieux n'est point promis à la parole, et que la sainteté est plus nécessaire que l'éloquence. » En dépit de ces protestations artificieuses qui ne trompaient personne, tous les Victorins ont été dévorés du souci de bien dire, et leurs œuvres, quand elles sont anonymes, se reconnaissent à une certaine gravité noble, sans abandon, qui était comme l'uniforme de la maison. Sous cet uniforme transparaissent d'ailleurs des différences individuelles. Quelques physionomies originales, celles d'Hugues de Saint-Victor, du prieur Gautier, de maître Achard, se détachent avec vigueur.

Après saint Augustin, patron de l'ordre victorin, Hugues de Saint-Victor, *magister Hugo*, était la gloire, le maître et le modèle de nos chanoines; maître Hugues, qui fut, suivant l'expression du cardinal de Vitri, « la harpe du Seigneur, l'organe du Saint-Esprit. » « Sa mémoire est demeurée parmi nous comme un parfum délicieux, comme un concert dans un festin. » Ce n'est pas à titre de prédicateur qu'il est surtout célèbre ; cependant, ses homélies sur l'*Ecclésiaste*, que des générations de clercs ont sues par cœur, ne laissent pas de contribuer à sa renommée. Il s'y applique, en vrai fondateur de la tradition victorine, à démontrer la faiblesse de l'esprit humain réduit à ses propres forces. « Les plus grands génies philosophiques ont tâtonné dans les ténèbres, » tel est son thème. Il était tout à fait digne de servir de commentateur à l'écrivain désenchanté de l'*Ecclésiaste :* « Celui qui affirme se trompe; celui qui nie se trompe. Dieu a livré le monde à leurs disputes; et lui, il demeure caché jusqu'à la disparition de ces artisans de mensonges. » Quant à son style, toujours correct, il l'agrémente d'images éclatantes qu'il emprunte volontiers aux forces et aux phénomènes de la nature. « Autant, dit-il, il y a de propriétés dans les objets visibles et corporels, soit dans leurs qualités internes, soit dans leurs qualités externes, autant on peut trouver d'applications pour la vie intérieure de l'âme. » L'âme humaine, c'est tour à tour l'arbre, le nuage, le lis, le navire. Hugues excelle à manier ces métaphores, à prolonger ces allégories qui plaisaient tant aux hommes d'autrefois : « il n'y a que lui, dit un bon juge, pour les interpréter sur ce ton à la fois majestueux, simple et tendre. »

Hugues de Saint-Victor est mort en 1141. La royauté qu'il avait exercée dans le cloître fut partagée, après lui, entre Achard et Gautier. — Achard, abbé de monastère, puis évêque d'Avranches, fut entouré jusqu'à sa mort, arrivée en 1171, d'une grande réputation; mais le discrédit qui frappa bientôt après l'école victorine, en même temps que toute littérature, l'a fait injustement oublier : ses sermons sont encore inédits. Ils mériteraient cependant d'être connus. S'ils étaient convenablement traduits en

français (il paraît qu'un certain père Gourdon entreprit jadis cette tâche), maître Achard apparaîtrait, au sentiment de M. Hauréau, comme le Massillon du XIIe siècle. En théologie, il est autoritaire au même degré que ses confrères, mais son âme est douce et distraite : *inquietudo spiritus mei...* Il a des effusions de prières et de larmes, des élancemens, des extases : de savantes extases où les allégories s'entrelacent avec un art si subtil que nos yeux, déshabitués de tels tours de force, ne parviennent pas toujours à les distinguer. Et quelle adresse à cueillir les plus belles fleurs dans les parterres de l'antiquité profane et sacrée ! quelle abondance d'antithèses ! quelle riche garde-robe de périodes synonymiques pour habiller de costumes variés les banalités inévitables ! Ces virtuosités d'humaniste seront sans doute condamnées comme puériles par plus d'un censeur moderne ; encore n'y aurait-on pu atteindre sans une forte culture littéraire et beaucoup d'esprit naturel. Il ne faut pas dire trop de mal de la rhétorique : quand elle charme ceux que la dialectique n'aurait pas réussi à convaincre, elle atteint le but même de l'orateur ; que resterait-il des éloquences les plus vantées, si l'on en retranchait les artifices ? — Bien différent d'Achard et de son continuateur, l'abbé Absalon, fut, sans contredit, le prieur Gautier. Celui-là est un homme de combat, fougueux, tumultueux et colérique. Il s'est fait connaître dans l'école par des libelles d'une violence extrême contre tous les philosophes de son temps : Abailard, Gilbert de La Porrée, Pierre de Poitiers, Pierre le Lombard. Il apportait dans la prédication claustrale la même fureur contre ceux qui refusent de s'en tenir à la foi du charbonnier ; elle suppléait chez cet athlète du mysticisme au talent et à la grâce.

D'une spiritualité moins haute, peut-être, que l'institut de Saint-Victor, l'institut bénédictin dans ses grandes abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, filles des réformes de saint Robert de Molesmes et de saint Bernard, brilla, au XIIe siècle, d'une lumière aussi vive. Les orateurs cisterciens furent alors légion : il suffira de citer ici Isaac de l'Étoile et Adam de Perseigne. Les conférences d'Isaac de l'Étoile, adressées aux moines de l'île de Ré, en plein champ, au bord de la mer, ou bien à l'ombre des chênaies, pour les délasser des travaux manuels, ont infiniment de bonhomie et d'onction : « Allons, mes frères, nous sommes fatigués, reposons-nous un peu ici. Je vais répondre à la question de ce frère qui s'étonne que le Seigneur ait repoussé la Chananéenne, tandis que les disciples ont intercédé pour elle... » Ou bien : « Regardez là-bas cette barque à l'horizon de la mer. O les malheureux qui affrontent la mort sur des planches si fragiles ! Croyez-moi, mes bien aimés, suivant notre coutume qui est de tirer de la vue des objets exté-

rieurs une instruction profitable à notre âme, comparons la vie à cette mer... » Adam de Perseigne, c'est Fénelon : directeur préféré des consciences mondaines, surtout des consciences féminines. La comtesse de Champagne, fille de Louis VII, veuve d'Henri le Libéral, ne voulut pas avoir d'autre confesseur que lui à l'article de la mort; la comtesse du Perche lui demanda un règlement de vie pour se conduire chrétiennement dans le monde; nous avons de lui une épître sur les vanités du siècle dédiée à la comtesse de Chartres, qui l'avait appelé à sa cour ; il avait pour sœur spirituelle une certaine Agnès, dame pieuse de l'entourage de la reine de France. Adam prêchait de préférence dans les monastères de femmes et sur la vierge Marie; ses homélies en l'honneur de la Vierge ont été réunies et publiées à Rome, en 1662, sous le titre de *Mariale*. Mort en 1204, il vécut cependant à l'extrême lisière du XIIe siècle, en un temps où le mouvement scolastique s'était déjà dessiné nettement; mais il fut, à cette époque de transition, un des meilleurs représentans du passé. Il aimait le beau langage, les termes choisis, les phrases qui cachent des pointes sous les dentelles; son éloquence, où les « plaintes de la tourterelle » et les « harmonies de la cithare » reparaissent un peu trop souvent, est souriante, discrètement fardée, comme il sied à la diction d'un prélat, qui, de nos jours, aurait prêché à Paris les carêmes aristocratiques. — A Clairvaux, la grande voix de saint Bernard résonne et couvre toutes les autres, celles de ses disciples directs et indirects, les Geoffroi d'Auxerre, les Guerric d'Igni, les Pierre de Celle, qui disparaissent dans le rayonnement de la gloire du maître. L'ordre de saint Benoît a tenu à honneur, au XVIIe siècle, de procurer une édition complète des sermons du fondateur de Clairvaux; cette édition est l'un des chefs-d'œuvre de dom Mabillon, encore qu'au sentiment d'un critique moderne, dom Mabillon, n'ayant pu consulter qu'un nombre relativement peu considérable de manuscrits, ait mis entre nos mains quelques textes fautifs et laissé dans les ténèbres plus d'un morceau digne de voir le jour. Saint Bernard, cependant, est déjà tout entier dans les sermons réunis par Mabillon. Voilà bien le style étudié du grand homme, nourri de réminiscences de saint Jérôme et de Sénèque, d'une latinité aisée et irréprochable, presque entièrement exempt d'ornemens de mauvais goût, et dont le seul défaut est d'être quelquefois trop copieux. Voilà son allure cassante, ses formules dures, la sévérité redoutée de sa morale. Voilà cette érudition théologique un peu imparfaite qui fait contraste avec la solidité proverbiale d'Hugues de Saint-Victor. Voilà, enfin, dans le classique commentaire du *Cantique des cantiques*, ces apostrophes véhémentes, cette fougue

bourguignonne, qu'un biographe compare à « la flamme qui brûle les grands bois. » — « Quelle parole de persuasion il avait reçue de Dieu ! comme il savait le temps et la manière de prier, de consoler, de conseiller! Ceux qui le liront en feront peut-être la remarque, mais nul ne le sait mieux que ceux qui l'ont souvent entendu. Lettré avec les érudits, simple avec les simples, sage et parfait avec les âmes spirituelles, il se faisait tout à tous, dans son désir de gagner tout le monde à Jésus-Christ... Le Seigneur, qui avait prédestiné Bernard à l'œuvre de la prédication, lui avait donné une voix forte dans un corps débile... C'est pourquoi, lorsqu'il prêcha les peuples de la Germanie, les Germains semblèrent entendre ses discours (qu'ils ne pouvaient comprendre à cause de l'idiome étranger) plus pieusement que la traduction des interprètes. »

Les prédicateurs victorins et bénédictins sont les représentans les plus notables de l'éloquence sacrée jusqu'au triomphe de la scolastique. Les autres instituts monastiques, Prémontré, Cluni, etc., ne produisirent guère de personnalités originales. Mais le clergé séculier ne céda pas entièrement aux réguliers les charges et les prérogatives de la chaire. A la vérité, la plupart des curés de campagne étaient trop paresseux et trop ignorans pour enseigner publiquement; quelques-uns allaient jusqu'à salarier des prêcheurs ambulans qui parlaient au peuple à leur place; un concile normand dut défendre en 1214 aux compagnies commerciales qui s'étaient constituées pour affermer la prédication dans les paroisses, de confier ce ministère à des laïques, et prohiba d'une manière générale ces étranges contrats de louage. Mais si de pareils abus déshonoraient trop souvent les églises rurales, chaque église cathédrale comptait, au pis-aller, parmi ses dignitaires, plusieurs hommes cultivés: l'évêque, le chancelier, l'écolâtre, les archidiacres, les chanoines du chapitre. Les noms et les ouvrages de quelques-uns de ceux qui ont exercé ces hautes fonctions au XIIe siècle, surtout dans l'église de Paris, sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont des noms que les seuls érudits connaissent; ils ont été entourés pourtant, il y a bien longtemps, d'une légitime auréole de célébrité : plaçons, au premier rang, Geoffroi Babion, chef de l'école épiscopale d'Angers dès 1095, orateur correct, concis, agréable, l'un des meilleurs latinistes d'un temps fertile en pasticheurs de l'antiquité; ses sermons ont été constamment cités comme modèles pendant l'âge d'or de la littérature médiévale; le XIIIe siècle, cependant, l'ignora, et l'on n'a déterré au XVIIe siècle une partie de son bagage que pour l'imprimer indûment parmi les œuvres et sous le couvert d'Hildebert de Lavardin. Combien de confrères et d'émules de Geoffroi Babion ont reçu récemment de MM. Hauréau et Bour-

gain, et mériteraient ici, une tardive réparation : Gébouin, archidiacre de Troyes en 1150, écrivain antithétique, symétrique, impassible et subtil, fervent élève de saint Bernard ; Pierre de Poitiers, chancelier de Paris, théologien d'ailleurs renommé, qui fut un moraliste excellent, très jaloux de bien dire, scrupuleux observateur des bienséances de la chaire ; Amédée, évêque de Lausanne, et Raoul Ardent, prêtre poitevin, déclamateurs nerveux, abondans en images grandioses et en citations des poètes, depuis Juvénal jusqu'à Ovide. — Mais c'est déjà trop allonger une liste que les bibliographes de profession aimeraient seuls à savoir complète.

En résumé, l'art de prêcher fut pratiqué au XIIe siècle, tant dans les chaires de Saint-Victor, de Cîteaux et de Clairvaux que dans la chaire séculière, par de très habiles rhéteurs. Gardons-nous de prendre au sérieux les professions de simplicité évangélique qu'ils se sont crus parfois obligés de faire : « Autrefois, déclare Nicolas de Clairvaux, Tullius et Virgile me charmaient; c'étaient comme deux sirènes qui pour ma perte m'avaient enchanté par la douceur de leurs voix; mais maintenant tout me paraît insipide où ne se trouve pas le nom de Jésus. » « Non, s'écrie Étienne de Tournai, ce n'est pas dans les fictions, ni dans les règles de Priscien, que le chrétien doit placer ses études. La lecture des païens n'éclaire pas notre intelligence, elle l'enténèbre, au contraire. La loi du Seigneur est immaculée ; écoutez-la, et vous prêcherez. » Gardons-nous de croire que les conseils donnés avant 1124 par Guibert de Nogent, dans son traité d'éloquence sacrée, aient été suivis à la lettre : « L'homme de Dieu descendra dans les replis de son cœur ; il analysera ses faiblesses et ses contradictions ; il lira longtemps dans ce livre intérieur, s'il veut devenir capable de peindre le vrai caractère des passions. » Ce sont là des banalités théoriques dont on n'a jamais manqué de se recommander, sans s'y astreindre. En réalité, faire preuve de connaissances et de souplesse d'esprit en interprétant en bon style des allégories supposées, tel est l'exercice où les Geoffroi Babion, les saint Bernard et les Hugues de Saint-Victor sont passés maîtres. Leur méthode commune consiste à « moraliser » les textes sacrés, c'est-à-dire à découvrir sous chaque syllabe, sous chaque détail grammatical ou numérique d'un passage de l'Ancien ou du Nouveau-Testament, des intentions mystérieuses, des combinaisons cachées, en vue d'en dégager des préceptes de morale abstraite. Saint Paul n'avait-il pas dit aux Romains (XV, 4) : *Quæcumque scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt?* on en concluait que tous les versets de l'Écriture contiennent une leçon de morale, et que l'office du prédicateur est, en interprétant ces versets, d'en dégager l'enseignement

profond. Cette méthode, assurément, n'est pas bonne ; elle n'en a pas moins produit, maniée par des mains expérimentées, des œuvres vraiment belles. Mais comme elle côtoie de très près le ridicule, elle a été funeste aux maladroits, qui se sont complu à d'enfantines étymologies, à des explications aussi folles que froides, à des rapprochemens monstrueux, et, sous prétexte d'atticisme, à toute une quincaillerie d'assonances et de calembours. Garnier, évêque de Langres, explique gravement pourquoi l'âme s'unit au corps quarante-six jours après la conception : c'est parce que les quatre lettres qui forment (αδαμ), dans l'alphabet grec le nom d'Adam, souche de la race humaine, valent respectivement 1 + 4 + 1 + 40, c'est-à-dire 46. L'enfant, suivant Pierre le Mangeur, pleure en naissant *quia quotquot nascuntur ab Eva clamant vel E vel A*. Le genre allégorique tout entier a été longtemps perdu de réputation auprès des critiques par ces déplorables sottises.

D'ailleurs, au moment où ces excès d'une rhétorique épuisée se multiplièrent, des tendances nouvelles avaient commencé à poindre çà et là, et l'avenir se préparait. — En 1179 mourut au monastère de Saint-Victor un ancien chancelier de l'église de Paris, qui, après une brillante carrière séculière, était venu chercher dans cet asile la paix du cœur. Pierre le Mangeur était un savant, un compilateur, un « mangeur » infatigable de textes. Il garda sous la robe des Victorins des habitudes d'érudition, bien étrangères au mystique institut de maître Hugues. De nos jours, on a jugé sévèrement ses sermons, publiés, du reste, en grande partie sous le nom d'Hildebert et de Pierre de Blois, encore que l'auteur, en bibliographe prévoyant, eût pris soin de les terminer tous par certaine formule qui doit être considérée comme sa véritable signature. Il est vrai qu'il manque parfois de distinction. Sa manière est solide, pédantesque : il argumente, cite, divise, glose, embarrassé d'un lourd appareil scientifique. A ces traits, reconnaissons un précurseur des générations qui devaient renoncer à la recherche de la beauté pour s'enivrer de faits et de logique. — A côté du grand chancelier qui, dès 1170, annonça, dans la citadelle même de l'humanisme mystique, l'avènement d'un autre idéal de prédication, plaçons maintenant son contemporain, Maurice de Sulli, l'évêque qui a posé la première pierre de Notre-Dame de Paris, mort en 1196. Nous n'avons pas de lui des homélies proprement dites, mais des canevas, des « thèmes » de sermons destinés à guider l'inexpérience des orateurs novices : « Si quelqu'un d'entre vous, dit, dans son prologue, Maurice qui s'adresse à ses prêtres diocésains, ne possède pas la science d'instruire les laïques, qu'il lise ce livre : il y trouvera le nécessaire. » Dans ces « thèmes, » appropriés à l'enseignement des laïques, la méthode des Victorins, habitués à discourir devant des clercs instruits, n'aurait pas été de mise ;

l'évêque s'est en effet gardé de la suivre : au lieu d'orner de colifichets littéraires ses modèles d'exhortations aux fidèles, il les a sagement illustrés d'exemples, de proverbes et de comparaisons. Il a inauguré de la sorte un genre qui, pratiqué certainement de toute antiquité, n'était pas jusque-là représenté dans la littérature écrite, celui de la causerie familière, aisée et sans apprêt, qui risque malheureusement de dégénérer, dans certaines bouches, en trivialités choquantes. La prédication populaire, à l'usage des laïques, qui fut si florissante au XIIIe siècle, remonte à Maurice de Sulli, comme la prédication scolastique, à l'usage des clercs, remonte à Pierre le Mangeur. — Observons enfin que le recueil des « thèmes » de Maurice de Sulli est, avec la *Summa de arte predicandi* d'Alain de Lille (qui contient, après quelques conseils généraux, une collection d'esquisses de sermons sur les sujets les plus ordinaires), le plus ancien manuel d'éloquence sacrée, c'est-à-dire le plus ancien spécimen d'une littérature qui ne devait pas tarder, comme nous le verrons, à encombrer le marché de la librairie. — Presque tous les sermonnaires du siècle de Louis IX se rattachent à l'un ou à l'autre des types ébauchés en Pierre le Mangeur et en Maurice de Sulli. Les derniers imitateurs de saint Bernard durent comprendre très vite que la fortune allait à ces nouveaux-venus et que la vieille rhétorique avait vécu. Ont-ils eu tort de la regretter ? Nous ne le croyons pas. Elle avait de grands mérites, le respect de sa dignité et le respect du style. Ses défauts, tels que l'abus des tropologies imaginaires ou « moralités, » jeux d'esprit trop souvent doublés de jeux de mots, sont surtout fâcheux chez les sots qui les ont lourdement accentués. Bossuet, qui n'eut jamais de commerce avec les prédicateurs d'école et de carrefour du XIIIe siècle, a cité saint Bernard, les Victorins, Amédée de Lausanne ; il avait lu Raoul Ardent ; il a imité Geoffroi d'Auxerre. N'est-ce pas là le plus bel éloge de ces maîtres archaïques que des mains pieuses ont enfin vengés récemment des injures du temps ?

III.

L'éloquence sacrée du XIIIe siècle n'est point, comme celle du XIIe, une rivière limpide qui roule des eaux pareilles, d'un bout à l'autre de son cours ; on y distingue à première vue trois courans de couleur et d'intensité différente.

D'abord la tradition de la période précédente se conserva, bien qu'affaiblie de jour en jour, surtout parmi les membres de certains ordres anciens, Cîteaux, Prémontré, Saint-Victor, le Val des Écoliers, etc. Ces ordres adhérèrent alors d'autant plus étroitement aux souvenirs de leur passé, qu'ils voyaient prospérer davantage

leurs acharnés concurrens, les ordres révolutionnaires de Saint-François et de Saint-Dominique. Le cistercien Élinand, le cluniste Barthélemi, l'abbé Jean de Saint-Victor, furent, sous Philippe-Auguste et pendant la régence de Blanche de Castille, les plus recommandables des beaux esprits surannés. Mais leur filet d'eau claire s'est perdu bientôt dans le remous d'affluens plus puissans. Vers 1240, il a disparu. Barthélemi de Cluni, symboliste déjà travaillé d'appétits quodlibétiques, meurt en 1236 ; Élinand, le trouvère converti, l'amant mystique de la Vierge, l'admirateur de Perse, de Juvénal et de Térence, en 1237. A cette date, les quelques clercs séculiers qui avaient oscillé entre la vieille mode et la nouvelle, au cours des années de transition, ont vécu. Étienne Langton, archevêque de Cantorbéry, succomba dès 1228 ; de l'Italien Prévostin, chancelier de l'église de Paris en 1206, on n'entend plus parler après 1231 ; un autre chancelier de la même église, l'un des meilleurs poètes lyriques d'un siècle qui n'en a guère produit, Philippe de Grève, passa en même temps qu'Élinand. Encore Étienne Langton, Prévostin, Philippe de Grève, ne se rattachent-ils guère à l'école de saint Bernard que par la constante gravité de leur langage, leurs subtilités antithétiques et leur habitude de « moraliser » les Écritures. *Sacras scripturas*, dit Bale, en parlant d'Étienne Langton, *quam superstitiose per allegorisationes et moralisationes exposuit*. Mais le style de Langton est déjà négligé, brusque, non périodique ; Prévostin a déjà plus d'entrain que de raffinement, et, comme Philippe de Grève, il fut, hors de la chaire, dans ses livres, un adepte éminent des théories scolastiques. — En somme, les infiltrations de l'art du XII[e] siècle dans celui du XIII[e] ont été peu durables et presque inappréciables. Je sais que le nimbe de saint Bernard n'a jamais sensiblement pâli, et que, après 1240, Jacques de Vitri, Eudes de Châteauroux, Albert le Grand, furent encore, de leur propre aveu, illuminés de ses reflets, mais ce phénomène isolé ne tire pas à conséquence : malgré leur respect pour une gloire consacrée à l'égal de celle des pères apostoliques, quels hommes ont été jamais plus complètement « de leur temps » qu'Albert le Grand, Eudes de Châteauroux, Jacques de Vitri ?

Le second courant, le courant dialectique, est sans comparaison plus fort. Il traverse toute l'éloquence savante, proprement cléricale, jusqu'au règne de Philippe le Bel. Il est sombre, glacé, et pour en reconnaître les vertus, il faut en faire une analyse très minutieuse : « Au XIII[e] siècle, dit un docteur de Sorbonne, Ellies Dupin, qui vivait au XVII[e], les sermons étaient pleins de divisions, de distinctions continuelles. Il est rare qu'on y trouve quelques points de morale développés dans toute leur étendue, mis dans

leur jour, établis sur des principes solides et poussés avec éloquence ; on se contente de les proposer sèchement et de les appuyer sur quelques passages de l'Écriture pris dans un autre sens que le naturel. » Les sermons « scolastiques » du XIIIe siècle sont en effet caractérisés par un appareil rebutant de divisions, de subdivisions, de définitions, de distinctions, emprunté à la méthode des logiciens ; et par l'emploi exclusif de cette langue barbare, forgée à Séville et à Tolède par les philosophes arabisans, qu'Abailard n'aurait pas comprise. Ils sont à peu près inintelligibles si l'on n'a pas fait de ce dialecte convenu une étude particulière ; et quand on a réussi à les entendre, Ellies Dupin n'a pas tout à fait tort, ils sont encore fastidieux. Quelles accumulations de textes, quel pédantisme, quelle lourdeur ! « Il fallait savoir prodigieusement, suivant le mot de La Bruyère, pour prêcher si mal. » Lisez le meilleur orateur de l'école, saint Thomas d'Aquin : comme tous ses contemporains, il traîne, dans ses sermons authentiques, un pesant bagage de citations ; il en torture le texte, avec ordre, d'un air triste, pour en tirer ce qui n'y est pas ; il produit des thèses frivoles pour en démontrer la frivolité ; il ne se singularise que par les profondes réflexions qui jaillissent parfois, à l'improviste, de son puissant cerveau, ordinairement appliqué à de chimériques commentaires. Seul peut-être, parmi les docteurs fameux de l'Université de Paris, Bonaventure a su laisser glisser de ses épaules, lorsqu'il prêchait, le manteau magistral ; seul, à travers le grillage des argumentations obligatoires, « ce tendre médecin des cœurs malades » a su faire entendre des paroles humaines et douces. « S'il y a quelques mouvemens de l'âme chez saint Bonaventure, dit M. Victor Le Clerc, c'est qu'il accepta moins l'apprentissage servile que l'école imposait aux plus nobles esprits. » — D'ailleurs, les doctes théologiens, émules ou disciples de Thomas d'Aquin ou de Duns Scot, ont été bien punis d'avoir voulu convaincre à tout prix en des matières où il suffit d'émouvoir, et démontrer ce qu'il suffit de persuader. « Je ne vois pas, déclare un auteur de la seconde moitié du XVIIIe siècle, le fruit que peuvent produire leurs sermons sur l'esprit des auditeurs. » Sentence dure, mais légitime. Que valent des argumens rouillés dans une monture grossière ? La postérité a le droit de les dédaigner ; ils ne sont même pas bons à mettre, comme les pièces ciselées des rhétoriciens, sous les vitrines d'un musée (1).

Aussi bien, l'immense majorité des prédicateurs du siècle de

(1) Ajoutons à la décharge des orateurs scolastiques que leurs discours ne nous ont pas été transmis tels qu'ils ont été prononcés. Nous n'en avons que des résumés, des canevas, géométriquement tracés. L'improvisation, brodant sur ces canevas, en dissimulait peut-être la laideur.

saint Louis n'a pas prêché à la manière des docteurs, dans « l'argot de la rue de Garlande; » la postérité de Maurice de Sulli a été plus nombreuse que celle de Pierre le Mangeur. Pour la première fois, au moyen âge, la prédication populaire hausse alors la voix, et triomphe. C'est que, à la renaissance littéraire, réservée à un cénacle de clercs cultivés, a succédé dans le sein de l'Église un renouveau de christianisme, un *revival* religieux. Bien différens des chanoines de Saint-Victor, les frères mendians, fils de saint François et de saint Dominique, ne sont pas des moines cloîtrés, riches et bibliophiles ; les fondateurs des instituts dominicain et franciscain les ont voués à la pauvreté évangélique et à l'enseignement du peuple. Il y en a bientôt qui annoncent, avec véhémence, la bonne parole sur toutes les grandes routes de l'Occident. Le clergé séculier, d'abord surpris, hostile et apathique, est entraîné à les imiter. Un jour vient où, dans les églises de Paris, des cardinaux comme Jacques de Vitri, des maîtres en théologie comme Robert de Sorbon, ne dédaignent point d'exhorter familièrement des assemblées d'illettrés.

Aujourd'hui l'éloquence sacrée est à peu près morte en France ; cela tient à des raisons profondes; le « cours de rhétorique » que l'on proposait récemment d'instituer en faveur du père Monsabré n'y changerait rien. En Angleterre, au contraire, où tant de choses du moyen âge sont vivantes, le genre parénétique est encore florissant. Allez à Cambridge, par exemple, et écoutez le sermon qui est prêché, chaque dimanche, dans l'église universitaire de Saint-Mary-the-Great par l'un des plus brillans dignitaires du clergé anglican; allez entendre ensuite au Tabernacle de Londres, où vibre encore la voix formidable de Spurgeon, un pasteur non conformiste. Ne dédaignez même pas de prêter l'oreille aux déclamations des prêcheurs forains de l'Armée du salut. Eh bien, l'orateur disert, gourmé, méthodique de Saint-Mary-the-Great représente, *mutatis mutandis*, et proportions gardées, saint Bernard ou saint Thomas ; le non-conformiste et le salutiste, c'est l'image du prédicateur populaire d'il y a six cents ans. Si vous ne vous endormez pas, vous louerez sans doute la science et l'urbanité de l'un ; mais ne riez pas des autres : s'ils sont souvent ridicules, ils sont sincères, instructifs et touchans.

L'aristocratie de la critique moderne n'est pas très favorable, avouons-le tout de suite, aux sermons populaires que le XIIIe siècle nous a laissés par centaines. Ils sont mal écrits (1), ils parlent aux bonnes gens la langue des bonnes gens ; ils sont semés de néo-

(1) On remarquera toutefois que, comme ils ont été prononcés en langue vulgaire, la barbarie du latin de nos manuscrits ne saurait être mise à leur charge.

logismes, de mots crus, de plaisanteries épaisses, de comparaisons bizarres, et même sacrilèges : « les dictons les plus vulgaires et les gaudrioles les plus profanes y sont mêlés aux citations des textes sacrés. » — « Florence, dit Dante, n'a pas autant de citoyens du nom de Lapi ou de Bindi qu'il se débite de fables en chaire dans le courant d'une année. On prêche maintenant avec des mots et des bouffonneries : pour peu que l'on fasse rire l'auditoire, le capuchon se gonfle d'orgueil; on n'en demande pas davantage. » De très savans personnages, nos contemporains, se sont prononcés plus énergiquement encore que Dante. Mais ils ont jugé peut-être en humanistes plutôt qu'en hommes. D'ailleurs, ils ont été pénétrés eux-mêmes, à la longue, par le charme de ces qualités excellentes de spontanéité et de naturel, qui font des causeries de Robert de Sorbon, de Nicolas de Biard et de quelques autres moralistes enjoués de la même école un si délectable bréviaire. M. Hauréau, qui a plus d'une fois condamné, d'une manière très rigoureuse, la chaire populaire du XIIIe siècle, au nom de la grammaire et de la décence, ne l'a-t-il pas absoute à moitié quand il a reconnu en ces termes, avec son habituelle exactitude, ce qui lui assure, à nos yeux, un grand prix : « Rien ne fait mieux connaître, dit-il, que ces sermons populaires les sentimens des personnes. Ils sont généralement médiocres au point de vue littéraire, et souvent même détestables, mais les uns vifs, les autres lourds, tous sont d'allures franches... On y trouvera des inconvenances de toutes sortes, mais pour faire bien apprécier l'état moral d'un orateur, il n'y a rien de tel que ses naïves offenses aux règles du goût. Dans un discours composé suivant les règles, il dit ce qu'il doit dire, non peut-être ce qu'il pense. Le ton plus ou moins vif de sa sincérité nous apprend en outre ce qu'il peut se permettre devant son public ou ce qu'il juge utile d'oser pour lui plaire... La liberté du genre familier autorise chacun à parler suivant son humeur propre... D'où l'on recueille d'intéressantes informations sur les mœurs. »

Il suffit, en effet, d'assister à quelques sermons populaires pour apprécier à bon escient et l'orateur et l'auditoire. L'un et l'autre se profilent nettement dans les sermologes du XIIIe siècle. Le public qui se réunissait autour des chaires populaires de ce temps ne ressemble nullement à celui des prêches anglais de nos jours, d'une ferveur passionnée et grotesque : c'est un brave public français, médiocrement dévot, crédule, léger, curieux d'histoires merveilleuses et de bonnes farces. Certes, il n'est pas dévot ; il assiste au sermon sans zèle ; des plaintes s'élèvent fréquemment des rangs du clergé, parce que les églises sont presque désertes quand on prêche : « Ont-ils perdu leur ânesse, ils feront bien deux lieues

pour la chercher, et, pour venir entendre le sermon, ils ont peine à quitter leur maison. » « J'ai vu, rapporte un anonyme, un chevalier qui n'avait jamais assisté au sermon ; aussi ne soupçonnait-il pas ce qu'est le saint sacrifice, et se figurait-il qu'on le célèbre uniquement pour recueillir l'offrande. » Les bourgeois de Paris avaient l'habitude de quitter l'église au prône et de n'y rentrer qu'au *Credo :* « ainsi font les crapauds quand la vigne fleurit, le parfum de la fleur les chasse et les tue, comme la douceur de la parole de Dieu met en fuite ces bourgeois. » — Si les fidèles se décident à venir, il faut encore savoir les retenir, car s'ils s'ennuient, ils sommeillent. En pareil cas, Jacques de Vitri conseille d'user d'artifice, par exemple de s'écrier très haut : « Celui qui dort là-bas, dans ce coin, ne connaîtra pas mon secret, » ou bien de raconter des anecdotes : « le glaive affilé de l'argumentation, dit-il, n'a point de pouvoir sur les laïques ; à la science des Écritures, sans laquelle on ne peut faire un pas, il faut donc joindre des *exemples* encourageans, récréatifs et cependant édifians. Ceux qui blâment ce mode de prédication ne soupçonnent pas les fruits qu'il peut produire. » L'*exemple*, c'est-à-dire une anecdote terrible ou amusante, réveille l'attention et sert de véhicule à la vérité. Telle est aussi l'utilité des comparaisons instituées entre les abstractions de la théologie et les choses les plus communes de la vie courante : entre la confession et la saignée, entre la préparation à la communion et le lavage de sa maison par une bonne ménagère ; entre « maître Ourry, » le patron légendaire des vidangeurs, et ceux qui ne sentent plus la mauvaise odeur du péché. Le bon peuple dressait l'oreille à ces grossièretés familières, s'épanouissait d'aise aux narrations plaisantes, frémissait, comme à la veillée, aux contes tragiques. Un prédicateur expérimenté, pour varier ses effets, devait avoir en réserve une provision d'apologues dans le goût d'Ésope et de Marie de France, des anecdotes empruntées aux chroniques, aux compilations d'histoire ancienne, ou bien aux « vies des saints ; » un assortiment de souvenirs de voyage, de faits divers, de bons mots, un bric-à-bric de renseignemens extraits des « bestiaires » à la mode, sur les mœurs bizarres des plantes et des animaux exotiques. Mais il y avait un art de mêler tous ces ingrédiens et de les faire valoir. Jacques de Vitri nous en prévient : « Tel *exemple* paraîtra insipide à la lecture, qui plaira au contraire beaucoup dans la bouche d'un habile homme. »

L'orateur populaire du moyen âge connaît ses ouailles, et, sans les flatter bassement, il les sert à leur convenance. Que de plus austères l'en blâment ; s'il n'avait pas eu recours à ce stratagème, il aurait vu son troupeau émigrer aux représentations des jongleurs. *Plus habet auditores joculator quam predicator !* — « Il y

a par ici des gens, dit Robert de Sorbon, qui aiment moins à entendre parler de Dieu que de Roland et d'Olivier; » et cependant, observe Gérard de Liège, cela n'est pas juste, car la mort du Christ est bien aussi dramatique que celle de Roland; *multi tamen compatiuntur Rolando et non Christo*. L'orateur cède donc au torrent de la mode, mais il y cède volontiers, autant par goût que par nécessité, car lui-même est d'ordinaire du peuple, dont il a la psychologie élémentaire, les croyances puériles et les passions. S'il conte si bien des histoires de revenans, d'effroyables thaumaturgies, des aventures improbables, c'est, sachez-le, parce qu'il est le premier à s'en édifier, comme il est le premier à rire de ses farces. Alerte et de belle humeur, puisque « un bon serviteur de Dieu doit avoir le cœur gai, » il parle à ses gens, de même qu'ils l'écoutent, en toute simplicité. Il ne recherche pas les applaudissemens; il raille au contraire ceux qui s'épuisent pour en récolter. « L'araignée, dit le bon Nicolas de Biard, fabrique avec ses entrailles de la toile pour prendre des mouches; je connais des clercs qui s'étripent de même (*eviscerant se*) pour tisser des sermons afin d'attraper la mouche de la vaine gloire et des avantages temporels. » Telle n'est pas la méthode de Nicolas, dont les discours sans prétention ont eu tant de succès. Ni fanatique, ni pédant, il n'effleure jamais les problèmes épineux du dogme; il cause tout bonnement de morale pratique, pour qu'il y ait dans le monde plus de charité et de vertu; et il compte bien que les pécheurs, à force de l'entendre, finiront par s'amender: *Non est lupus adeo incarnatus in ove quin fugiat si pastores continuent clamare :* Ha, ha! *Unde bonum est frequentare sermones.* A la vérité, il n'est pas toujours moraliste de bonne compagnie: il ignore la discrétion, les sous-entendus. « Nous sommes les chiens de garde du Seigneur, disaient les prêcheurs dominicains, chargés d'aboyer dans sa maison; » ce n'est pas à des aboyeurs qu'il faut demander de la mesure. Frère Nicolas, pour sa part, était naturellement indulgent : il admoneste les pécheurs avec une aimable mansuétude, que ses confrères n'ont pas tous imitée. Cependant il aboie souvent, lui aussi, mais c'est contre les riches, les puissans de la terre, les dignitaires de toutes les hiérarchies : en quoi il est resté encore sous la robe de saint Dominique un membre de ce peuple égalitaire et frondeur qu'il exhorte : « Puisque nous sommes tous de même condition, celui-ci ne doit pas être fier à l'égard de celui-là. Des vases fabriqués par le même potier, avec la même argile et pour le même usage, n'ont aucune raison d'être orgueilleux. Or nous sommes tous l'œuvre du même ouvrier, formés de la même matière et pour la même fin, le service de Dieu. » On s'étonne à bon droit des hardiesses politiques que les prédica-

teurs plébéiens, protégés par l'immunité ecclésiastique, se sont permises au XIIIe siècle. Ils ont provoqué plus d'une fois à la haine des bourgeois, des baillis, des clercs prébendiers et fainéans : « Les gouverneurs de notre temps, dit Évrard du Val des Écoliers, sont comme les aveugles qui ont des chiens pour les conduire. Ces chiens s'appellent conseillers, baillis, prévôts, et ce sont bien, à proprement parler, des chiens, qui toujours applaudissent à leurs maîtres avec leurs queues caressantes et poursuivent les étrangers, surtout les petites gens, les bonnes gens, pour les mordre et les déchirer. » Les rois même n'étaient pas épargnés. « C'est la coutume, dit Daniel de Paris, de faire une grande fête quand naît le fils d'un roi ; j'ai vu cela en France. A plus forte raison doit-on fêter en ce jour de Noël la naissance du fils du roi du Paradis. Les autres princes viennent au monde, non pour nous donner quelque chose, mais au contraire pour nous prendre du nôtre. Quand ils ont quelque dette, il faut que les sujets la paient ou soient mis en prison pour eux, et la prison même ne les dispensera pas de payer. Mais le fils du roi céleste est venu, lui, pour solder nos dettes ; et pour nous racheter, il a subi la captivité. » Frère Daniel n'est pas dupe non plus de la noblesse : « Chevaliers de carton, s'écrie-t-il, s'ils étaient au moins comme ceux qui sont peints sur ces murailles, ne faisant ni bien ni mal. » — Quand un prédicateur du XIIIe siècle est amené à nommer l'un ou l'autre de ces deux éternels ennemis du pauvre, l'usurier (c'est-à-dire, en ce temps-là, le financier, voire le trafiquant), et l'avocat, c'est un déluge d'invectives. Au fond de cette pieuse horreur des diseurs de messes pour les professions lucratives, n'y avait-il point un peu d'envie ? Le naïf dépit d'Eudes de Cheriton l'a laissé croire : « O la belle science que celle de la loi Turpilienne et de la loi Aquiline ; elle rapporte plus en une heure que les offices et les cantiques d'un curé pendant toute l'année! »

On possède les noms et des fragmens plus ou moins étendus de deux ou trois cents prédicateurs de cette espèce. De cette vaste bibliothèque, encore presque entièrement manuscrite, quelques figures sympathiques ressortent avec un relief saisissant. M. Hauréau a magistralement retracé naguère, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* (1), la plus curieuse, celle de Robert de Sorbon. — Ah! l'honnête homme, le brave homme que ce fondateur, trop longtemps méconnu, de notre maison de Sorbonne ; si fin, d'une finesse de bon bourgeois, sous sa fruste apparence, si abondant en propos malicieux, si français, si vif, si fier. Il était chanoine de Paris ; il était devenu riche après avoir été

(1) Tome XXXI, 2e partie.

pauvre ; il vivait dans la familiarité du roi et de sa cour; jamais cependant « il ne hurla, » comme il dit, « avec les loups; » il resta le plus simpliste et le plus clairvoyant des moralistes. Il ne se gêna jamais pour dire rudement qu'il n'aimait pas les beaux habits, le luxe des repas, les chansons profanes des ménestrels. A l'égard des usuriers, il ne s'exprime pas autrement que les plus intransigeans aboyeurs des ordres mendians: « Je professe que tous les usuriers, les thésauriseurs qui détiennent la chose d'autrui, sont des larrons, et qu'au jour de la mort le diable les saisira comme des larrons pour les conduire à ses gibets. Ils ont maintenant les mains si serrées que rien ne s'en échappe, mais à leur mort on ouvrira leurs coffres, qu'ils ont tenus si bien fermés, pour en extraire les richesses qui leur étaient chères comme leurs entrailles. Je les compare à des pourceaux, qui sont, tant qu'ils vivent, de grande dépense. Un pourceau coûte beaucoup à celui qui veut le bien nourrir, et pourtant il ne rapporte rien tant qu'il vit et ne fait que souiller la maison. Mais un pourceau mort est de grand prix! » — Robert est maître en théologie; il a installé sa demeure à l'usage des écoliers besogneux; il ne prise pas davantage pour cela les docteurs de l'Université qui font passer la religion pratique après leurs spéculations contentieuses: « Ce sont des gens pleins d'orgueil, qui, dans le cours d'une année, ne gagnent pas une âme au Seigneur. Le curé sans tache, sans reproche, qui observe la loi de Dieu, voilà le théologien dont les leçons profitent. » Et ailleurs: « Les livres de Priscien, d'Aristote, de Justinien, de Gratien, d'Hippocrate, de Galien sont, j'en conviens, de fort beaux livres, mais ils n'enseignent pas la voie du salut... Voulez-vous savoir quel est le plus grand clerc? Ce n'est pas celui qui, après avoir veillé longtemps devant sa lampe, s'est fait recevoir à Paris maître ès-arts, docteur en décret, c'est celui qui plus aime le Seigneur. » Au-delà de la perfection morale, conçue à la manière puritaine, Robert de Sorbon ne voyait rien, ni la science, ni la beauté. Il n'eut jamais l'ambition de passer pour un bel esprit; son discours a toujours le ton de la conversation la plus familière : « il ignorait ce que c'est que composer son visage avant de paraître en public : telle était son humeur, tel est son style. » Cet Alceste bourru, borné, bienveillant au fond, n'en a pas moins mérité un titre qu'il aurait sûrement dédaigné, s'il suffit, comme nous le pensons, pour être un écrivain, d'avoir une manière d'écrire savoureuse et personnelle. Sa manière, à la vérité, aurait déconcerté, cent ans auparavant, chez un prédicateur de la cour; car c'est celle d'un improvisateur de la rue, énergique et haute en couleur. Entendez-le déclarer que la vilenie qui souille l'âme est plus grave que celle qui salit le corps: « Quand une bonne

femme tient à la main un chiffon pour essuyer les souliers et qu'un ribaud s'approche d'elle pour y torcher ses pieds, il ne lui fait pas grande injure; mais s'il voulait prendre pour le même usage un coussin d'écarlate, elle ne le laisserait pas faire. » Les sermons de Robert foisonnent d'images de cette espèce, mais on pourra se convaincre bientôt qu'elles sont toujours employées avec à-propos, avec esprit, avec ce tact naturel qui ne s'enseigne point, grâce à l'édition partielle des œuvres du maître qui se prépare présentement en Sorbonne.

A côté d'un Robert de Sorbon ou d'un Nicolas de Biard, la liste des prédicateurs populaires du temps compte naturellement plus d'un lourdaud, à la fois sans tenue et sans esprit. Mais à quelle époque les modes, bonnes ou mauvaises, n'ont-elles pas été exagérées, compromises par des maladroits? Les énormes facéties d'un Jean des Alleus ne tirent pas davantage à conséquence que les absurdes allégories des Victorins les plus mal doués. Il convient d'observer cependant que le ton des sermons de la fin du XIIIe siècle est, en général, d'une octave au-dessous de celui des sermons contemporains de saint Louis. Une décadence se marque, amenée, comme il arrive, par le développement de germes qui, longtemps inoffensifs, manifestèrent tout à coup une activité dissolvante. Les premiers prédicateurs populaires avaient le mot pour rire; les derniers, pour stimuler des auditoires blasés, ont employé avec excès le gros sel et les pitreries. Les uns égayaient le discours d'anecdotes choisies, les autres l'ont surchargé de « contes de bonnes femmes, » *aniles fabulas*, pour employer l'expression d'un concile scandalisé.

La décadence fut d'ailleurs singulièrement accélérée sous le règne de Philippe le Bel par deux agens très efficaces: l'habitude du plagiat et l'enseignement par les professeurs d'éloquence sacrée de procédés mécaniques. Ç'a été l'une des manies du moyen âge de croire fermement à la valeur des machines intellectuelles et d'en confectionner beaucoup: machines mnémotechniques, machines à penser, machines à prier, machines à prêcher. Ni au XIIe siècle, ni au commencement du XIIIe, la prédication n'avait eu de règles fixes, de recettes imposées: elle avait été d'abord grave, affectée, littéraire, puis familière et vivante, mais elle avait toujours été originale; et c'est pour cela que, à des degrés divers, elle sait plaire encore. Des théoriciens vont malheureusement mettre bon ordre à cet état de choses; ils formuleront les lois du genre parénétique; ils substitueront à l'invention individuelle une série d'opérations automatiques, et les praticiens ne manqueront pas pour construire les pièces et les ressorts du mécanisme indiqué par la théorie.

Ainsi « le métier, comme dit M. Victor Le Clerc, succèdera à l'inspiration; » à l'ère de la composition artistique succèdera celle de la fabrication industrielle. D'un autre côté, le moyen âge n'a jamais eu clairement la notion de la propriété littéraire; les écrivains se copiaient alors les uns les autres, sans vergogne; pourquoi les prédicateurs novices n'auraient-ils pas fait des emprunts aux prédicateurs émérites? A quoi bon imaginer du nouveau, puisque, par des apports séculaires, un trésor d'historiettes, de lieux-communs et de formules persuasives s'était constitué, auquel il suffisait de puiser? Les maîtres dirent de bonne heure aux écoliers: « Faites comme les marchands de blé; ayez, comme eux, la prévoyance d'emmagasiner des amas de blé pour les produire ensuite et les vendre en temps opportun. » Quelques-uns, comme Nicolas de Biard, profitèrent mal de ces préceptes: « Le marchand de drap, dit Nicolas, a plusieurs espèces d'étoffes; de même l'orateur sacré doit avoir en magasin des sermons de différentes espèces. Hélas! moi, pauvre ignorant, je suis bien mal approvisionné. » Mais la plupart des jeunes clercs s'accoutumèrent à recueillir, pour la resservir à l'occasion, la desserte de la table d'autrui; ils ne s'appliquèrent plus qu'à combiner des larcins inavoués. Les plus paresseux s'empressèrent bientôt d'établir et de propager des principes encore plus funestes: ils ne rougirent pas de débiter textuellement les discours stéréotypés d'orateurs célèbres, ou bien ceux que rédigèrent à leur usage des auteurs compatissans. Il y eut des clercs qui prêchèrent durant toute une année *Abjiciamus* et *Suspendium*, c'est-à-dire les deux parties de la « Somme » des sermons dominicaux de Guillaume de Mailli, qui commencent respectivement par *Abjiciamus opera tenebrarum* et par *Suspendium elegit anima mea.* Il existe plus de trente éditions d'un manuel dont le titre impudent lui fit sans doute une belle réclame: *Dormi secure*, « Dors tranquille, » ton sermon est prêt pour demain.

Il ne nous reste plus qu'à examiner sommairement cette littérature de guide-ânes qui, inaugurée, nous l'avons dit, par Maurice de Sulli, régna sans rivale, au XIVe siècle, dans les chaires d'Occident. C'est le marais, stérile et désolant, où toutes les sources de l'éloquence médiévale ont abouti et se sont perdues.

IV.

Soit un clerc sans instruction et sans zèle (ce type n'était pas rare vers l'an 1300), qui n'a pas reçu de la nature le don de conter avec agrément, qui n'a point de lectures, point de souvenirs. Il s'agit de le mettre, à peu de frais, en état de prêcher convenablement. Rien n'est plus aisé! Qu'il entre dans la boutique d'un

libraire; il s'y procurera, pour une somme modérée, taxée par les autorités de l'Université, les instrumens indispensables. Et il n'aura que l'embarras du choix, car la boutique en est pleine.

Il songera d'abord, je suppose, à se rendre acquéreur d'un recueil d'anecdotes, car il sait fort bien qu'au dire des experts, l'anecdote est le plus utile condiment du discours. Jacques de Vitri n'a-t-il pas dit et répété : « Employez beaucoup de proverbes, de traits d'histoire, d'exemples, surtout quand l'auditoire est fatigué. » Des « exemples, » notre clerc, s'il était érudit, aurait pu en extraire lui-même des *Vitæ patrum*, des *Dialogues de saint Grégoire*, du *Dialogus miraculorum* de Césaire d'Heisterbach, du livre de Valère Maxime et des légendes hagiographiques. Mais il n'est pas érudit, et ce qu'il cherche, c'est justement une compilation dont l'auteur ait fait à sa place les dépouillemens nécessaires. Si ledit auteur a joint aux exemples classiques des récits de son cru ou ramassés dans la tradition orale, l'ouvrage n'en vaudra que mieux. Or, de tels ouvrages ont été jadis de vente courante. Plusieurs, qui sont anonymes et d'un volume énorme, sont commodément disposés en forme de dictionnaire alphabétique, de sorte que l'on y trouve sous les mots *abstinencia*, *amicitia*, *apostasia*, *avaricia*, etc., de quoi illustrer un sermon sur n'importe quel sujet; ils sont intitulés *Alphabetum exemplorum* ou *Alphabetum narrationum ;* l'un d'eux est attribué, peut-être gratuitement, à Étienne de Besançon, huitième général des dominicains. Ils sont restés en usage jusqu'au xve siècle, qui vit paraître à Bâle un nouveau *Promptuarium* alphabétique d'exemples, celui d'Hérolt, dont on connaît trente-quatre éditions antérieures à l'an 1500. — Mais les libraires du moyen âge ne tenaient pas seulement des dictionnaires d'anecdotes, les Larousse de ce temps-là. Ils avaient aussi des répertoires méthodiques. Des sermons de Jacques de Vitri, on avait tiré, dans l'ordre des commémorations de l'année liturgique, de nombreuses collections d'*exempla*. Un dominicain, Étienne de Bourbon, avait réuni sous ce titre : *Liber de septem donis Spiritus Sancti,* quantité de narrations édifiantes à propos des sept dons mystiques du Saint-Esprit: crainte de Dieu, piété, science, force (1), etc.; Étienne était un homme simple et sans talent, mais il avait beaucoup connu l'illustre cardinal de Vitri, beaucoup vu et beaucoup retenu; presque tous ses *exempla* ont une saveur originale et ne se retrouvent pas ailleurs. Un anonyme, que d'aucuns croient être le général des dominicains Humbert de Romans, l'a imité; mais en l'imitant il l'a dépassé, parce que la nature

(1) On a de l'ouvrage d'Étienne une édition partielle : *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'Étienne de Bourbon;* Paris, 1887, 1 vol. in-8°.

l'avait mieux doué ; il a rubriqué d'une manière significative son ouvrage, jadis fort estimé : *Tractatus de abundantia exemplorum in sermonibus*. Citons encore la « Somme » du moraliste Guillaume Peraut et le *Speculum exemplorum* de Nicolas de Hanapes, le dernier patriarche latin qui ait résidé en Orient. Quant aux anonymes, ils sont, à vrai dire, innombrables; quelques-uns, qui ne rapportent guère que des aventures particulières et locales, à l'usage des prédicateurs d'une certaine province, offrent aujourd'hui le plus vif intérêt; on a fait connaître récemment un recueil tourangeau, un recueil irlandais ; la plupart attendent encore d'être utilisés.

L'*exemple* proprement dit est une anecdote. Autre chose est le conte moralisé, anecdote sertie dans une morale subtilement déduite et dans un commentaire tropologique. Les clercs ignorans préféraient souvent, on le croira volontiers, les répertoires de contes moralisés aux répertoires d'exemples, puisque ceux-ci leur laissaient à faire un effort d'interprétation dont ceux-là les dispensaient. Eudes de Cheriton, cistercien anglais du XIIIe siècle ; Robert Holkot, professeur de théologie à Oxford, et le dominicain provençal, Jean Gobi, l'auteur de la fameuse *Scala cœli*, au XIVe, ont trouvé dans le clergé séculier et régulier une foule de cliens, sans cesse renouvelée, pour leurs dictionnaires alphabétiques ou méthodiques de moralités fabuleuses. La *Scala cœli* fut jusqu'à la Renaissance l'un des livres de chevet des prédicateurs ; après les *Gesta Romanorum*, autre recueil d'histoires moralisées, traduit de bonne heure en langue vulgaire, et populaire surtout dans le monde laïque, ce fut un des plus gros succès de librairie du moyen âge. — Mais il y avait des clercs ambitieux qui, prétendant à une réputation de profondeur ou de mysticité, ne se contentaient point d'Eudes de Cheriton, d'Holkot ou de Gobi. Pour ces trois auteurs, en effet, le conte est le principal, l'allégorie est l'accessoire; c'est le contraire dans d'autres compilations qui paraissent avoir été presque aussi recherchées : l'*exemplum* y est réduit au strict nécessaire, la « moralité » s'allonge indéfiniment : tel se présente, entre autres, l'ouvrage de Jean de Saint-Géminien, dominicain toscan, *De exemplis et similitudinibus rerum ;* c'est une encyclopédie parénétique : *universum prædicabile ;* l'auteur y traite en dix livres, à l'usage de ses confrères, de toutes les « moralités » qui se peuvent extraire de la comparaison des choses spirituelles avec celles de la nature physique. Chose notable, Jean de Saint-Géminien eut, comme Jean Gobi, l'honneur d'être imprimé en plusieurs éditions incunables.

Pour fabriquer suivant les règles l'assaisonnement d'un sermon, des « exemples » même « moralisés » ne suffisaient pas; il fallait y joindre le sel des textes bibliques, patristiques et profanes. Com-

bien de discours anciens et modernes, qui valent surtout par les citations dont ils sont savamment saupoudrés! L'*auctoritas*, c'est-à-dire la maxime consacrée, n'était pas considérée, en effet, au moyen âge comme un élément moins indispensable que l'anecdote. Il y avait donc sur le marché des dictionnaires « d'autorités » rédigés sur le même plan que les répertoires d'exemples. Alain de Lille et saint Antoine de Padoue avaient entrepris, dit-on, de dresser de ces « cahiers d'expressions » dès le XIIe siècle. On en a rédigé depuis sans relâche. Un théologien anglais, nommé Maurice, s'est fait connaître en composant sous le titre de « Distinctions, » ou de « Dictionnaire de l'Écriture sainte, » un bouquet de onze cent onze passages célèbres des livres saints avec des explications appropriées aux besoins de l'apologétique chrétienne. Que dire de l'*Alphabetum in artem sermocinandi* de Pierre de Tarentaise qui fut pape sous le nom d'Innocent V, lexique de textes et de commentaires rangés par ordre alphabétique de sujets ; et du *Manipulus florum* du sorbonniste Thomas d'Irlande, commencé par Jean de Galles, qui est un florilège d'apophtegmes de tous les moralistes célèbres, depuis saint Augustin jusqu'à Pierre de Blois? L'ouvrage de Thomas d'Irlande ne rencontra de concurrence sérieuse que vers 1350 environ, époque où Pierre Bercheure, le traducteur de Tite-Live, arrangea un nouvel herbier de citations ou de fleurs séchées, avec des étiquettes et des références. Le *Reductorium* ou *Repertorium morale utriusque Testamenti* de Pierre Bercheure est, hélas! un des principaux monumens de la littérature sacrée au XIVe siècle.

En résumé, notre clerc est entré en possession, moyennant quelques écus, de deux répertoires confortables, l'un de citations, l'autre « d'exemples. » Il a de quoi donner l'illusion de la science et de l'esprit. Mais sera-t-il abandonné à ses propres forces pour dessiner le plan de ses harangues? Non, certes; le canevas, comme la broderie, lui sera complaisamment fourni, s'il achète, pour achever de meubler sa bibliothèque, un recueil de *Themata*. — Il faut distinguer avec soin deux sortes de recueils de « thèmes » ou de modèles de sermons. Les uns ont été formés par des amateurs qui, s'étant amusés à prendre des notes lorsqu'ils avaient eu l'occasion d'entendre de bons discours, ont un jour mis au net leurs cahiers; nous sommes ainsi redevables à Pierre de Limoges, l'auteur du traité jadis célèbre de l'*Œil moral*, l'un des premiers associés de la maison de Sorbonne, l'un de ces amateurs éclairés dont nous parlons, de la conservation de beaucoup de monumens originaux; la majorité des sermons populaires du XIIIe siècle nous est arrivée par cette voie. D'autres sont de véritables traités d'homilétique, des formulaires rédigés systématiquement par des praticiens. Mais, parmi ceux-là, distinguons encore deux types : ou bien le prati-

cien, prédicateur habile, s'est borné à réunir en volume des instructions qu'il a jadis prêchées lui-même, ou bien il a écrit d'un seul jet une série de modèles avec des intentions formellement didactiques. Les manuels de cette dernière espèce sont les mieux ordonnés, comme il est naturel, et quelquefois les plus instructifs, « car il y a des choses que l'on écrit pour quelques-uns, entre clercs, et que l'on n'aurait pas dites en public. »

Il serait fastidieux d'énumérer, même en choisissant celles qui ont alimenté pendant des siècles l'enseignement populaire du christianisme, les collections de *Themata*. Qu'il suffise d'affirmer qu'elles sont très variées. « Il n'y a pas de panacée qui convienne à tout le monde, dit Jacques de Vitri, dans sa préface ; le médecin qui veut guérir tous les yeux avec le même collyre est un fou, et celui qui soigne l'œil ne soigne pas le pied. Sachons-nous mettre à la portée des gens. » En même temps que des modèles de prônes pour tous les dimanches et pour tous les jours fériés (*sermones dominicales*), Jacques de Vitri s'était donc attaché à esquisser des paradigmes d'exhortations appropriées aux différens genres d'auditoires (*sermones vulgares* ou *ad status*) : prêtres, avocats, écoliers, lépreux, pèlerins, chevaliers, bourgeois, laboureurs, vignerons, marins, etc. Humbert de Romans, dans son *De eruditione prædicatorum*, est encore plus complet : il a donné jusqu'à des formules d'allocutions à prononcer dans les repas de noce, à l'ouverture des tournois, pendant les processions, et pour la conversion des pécheresses publiques. On a calculé que Jacques de Vitri, Humbert de Romans et Guibert de Tournai fournissent à eux trois des séries d'instructions particulières pour près de cent vingt catégories de fidèles (1). — Ajoutons que ces compilations, plus ou moins schématiques, mais d'ordinaire très étendues, ont eu jadis d'autant plus de débit qu'elles nous paraissent aujourd'hui plus dépourvues d'intérêt. Les meilleures, en effet, étaient les plus banales pour les curés qui s'en servaient ; et les seules qui aient gardé pour nous quelque valeur sont justement celles qui, sous l'apprêt pédagogique, laissent entrevoir la personnalité ou l'entourage du rédacteur. Celle de Maurice de Sulli, la première en date, a été très appréciée, surtout en Angleterre. Celles de Jean Halgrin d'Abbeville, cardinal et légat de Grégoire IX en France, et de Nicolas de Gorham, prieur de la maison dominicaine de Saint-Jacques, à Paris, en 1280, ont bénéficié d'une fortune incroyable jusqu'en pleine renaissance ; c'est tout dire ; elles sont d'une platitude parfaite. Celles du domi-

(1) Sur un traité récemment retrouvé d'Humbert de Romans, relatif à l'art de prêcher la croisade, cf. A. Lecoy de La Marche, *la Prédication de la croisade au XIIIe siècle*, dans la *Revue des questions historiques*, XLVIII (1890).

nicain Gui d'Évreux, la « Guiotine, » comme on l'appelait, contient des facéties et des particularités, parce qu'elle est faite de sermons qui ont été réellement prononcés; la vogue n'en a pas été durable. Gui d'Évreux et même Jacques de Vitri étaient déjà oubliés; on avait déjà cessé de piller Nicolas de Biard et de servir en tranches aux fidèles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet les sermons de Robert de Sorbon (1) que l'on prêchait encore couramment *Suspendium, Abjiciamus* et le *Dormi secure*.

Accablés, sollicités par tant d'aide-mémoire, de manuels, de mécanismes combinés pour mâcher la besogne professionnelle, comment les clercs du XIVe siècle auraient-ils eu l'abnégation de renoncer aux précédens pour se chercher eux-mêmes? Rien ne pouvait leur suggérer une telle pensée. Les plus éminens sermonnaires d'alors, les Durand de Saint-Pourçain, les Jacques de Lausanne, les Michel du Four, les Bertrand de La Tour, les Jean de Naples, ne les y encourageaient pas. Quelques-uns n'avaient acquis un nom qu'en cuisinant adroitement des discours impersonnels à l'aide des recettes courantes. Les plus sincères se contentaient de continuer tant bien que mal la tradition des maîtres de naguère. Aucun d'eux n'était du bois dont se font les chefs d'école. Jean de Naples est médiocre, verbeux, plat; les Italiens avaient en ce temps-là la parole très facile, mais ils parlaient pour ne rien dire. Durand de Saint-Pourçain, philosophe hardi dans ses livres, est commun dès qu'il prêche. Bertrand de La Tour est d'une prudence et d'une platitude déplorables; quand il a l'occasion d'aborder une question intéressante, il ne prononce jamais; il recule en disant : *Non intromitto me*. Jacques de Lausanne, en dépit de l'étalage d'une science zoologique puisée à peu de frais dans les traités *De proprietatibus rerum*, est ignorant et obscur; cesse-t-il d'injurier la société, et surtout la haute société, il ennuie; il était du reste si peu l'ennemi des livres de référence qu'il en a composé un : le « Livre des moralités très nécessaire à tous ceux qui publient le Verbe de Dieu. » — Sur les professeurs de rhétorique, les étudians intelligens et de bonne volonté n'avaient pas davantage à compter. La race des grammairiens, des rhéteurs et des gens capables de raisonner sur les principes de l'art d'écrire était éteinte depuis longtemps. Les traités didactiques d'éloquence qui se trouvaient encore dans le commerce ne rappellent guère les nobles institutions de Cicéron et de Quintilien : l'un des meilleurs est celui du frère Richard, Anglais de nation, qui florissait avant 1288; or l'épigraphe et le titre qu'il porte sont très expres-

(1) Les œuvres de Robert de Sorbon servaient au XIIIe siècle de thème ordinaire de sermons au clergé de cette paroisse de Paris : *Incipit liber Roberti de Sorbona secundum quod solet prædicare apud sanctum Nicolaum in Cardineto.*

sifs ; il a pour devise le texte de saint Paul : *Quærite ut abundetis;* et pour enseigne *Tractatus de dilatatione sermonum.* La science que frère Richard se propose, en effet, de répandre, est celle d'allonger, de délayer, de « dilater » le discours ; il existe, suivant lui, huit manières de remplacer l'inspiration par une abondance artificielle et de parler longuement sans avoir rien à dire : « La première est de substituer une proposition à un nom, ce qui se fait par les définitions, les descriptions, etc... Presque tous les noms propres ont une signification particulière : ainsi Jacob veut dire lutteur, on peut à ce propos considérer divers genres de luttes spirituelles... »

La décadence de l'éloquence sacrée fut donc consommée sans remède par le triomphe de la routine, deux cents ans environ après l'époque où, dans le grand silence de la chrétienté latine, muette depuis Charlemagne, les premiers humanistes des écoles de la Loire, Geoffroi Babion et ses élèves, avaient élevé leurs voix harmonieuses. Durant cet intervalle, deux évolutions distinctes se sont achevées : l'art élégant et profond de saint Bernard s'oppose à l'art scolastique de saint Thomas d'Aquin, chronologiquement accouplé à l'art simple et familier de Robert de Sorbon. Des phénomènes très analogues s'étaient déjà succédé, mais dans l'ordre inverse, du Ier au IXe siècle de notre ère. L'ὁμιλία des temps apostoliques, dont saint Paul a laissé de si beaux modèles, était simple et familière. Lorsque l'Église eut conquis le monde et le monde l'Église, parurent les apologies savantes, subtiles, parfois affectées des pères. Enfin la faculté créatrice s'épuisa, la flamme littéraire léguée au moyen âge par l'antiquité vacilla : on cessa de composer des homélies nouvelles ; on apprit par cœur celles de l'âge précédent ; Raban Maur, Heiric d'Auxerre, Alcuin lui-même, ont compilé à l'intention du clergé barbare de l'empire carolingien des « homiliaires » qui ne sont pas sans ressemblance avec les recueils de *themata* dont le clergé affadi de Philippe le Bel fit ses délices. L'introduction des procédés mécaniques, symptôme de misère intellectuelle, abolit à bref délai, dans les deux cas, l'originalité et la vie. — Le parallélisme des effets et des causes est encore plus frappant peut-être, si l'on considère les destinées de l'art épistolaire, en regard de celles de l'éloquence sacrée, pendant le moyen âge. Nous avons du XIIe siècle de très remarquables épîtres, solennelles et châtiées ; du XIIIe siècle, des lettres d'affaires sans prétention et sans ornemens, et des manuels épistolaires. Les traités didactiques d'art épistolaire, que l'on appelait *artes dictaminis*, et les *epistolaria*, répertoires de lieux-communs, d'exordes, de proverbes et de lettres toutes faites, commencèrent à pulluler à l'époque où disparurent les épistoliers de mérite. A

l'époque où les clercs récitaient à leurs ouailles les « thèmes » de Nicolas de Gorham, ils adressaient à leurs supérieurs, à leurs confrères, à leurs amis et à leurs amies les pompeuses banalités (félicitations, condoléances, galanteries, etc.), que Pons le Provençal, Gui Faba et bien d'autres *dictatores* ont consignées dans leurs recueils. Les modèles de lettres pour toutes les circonstances de la vie et pour toutes les conditions de la société de Laurent d'Aquilée ont été goûtés par les mêmes gens qui utilisaient Jean Gobi, Thomas d'Irlande et Jean Halgrin. Ainsi l'art épistolaire et l'art oratoire sont morts, à la même date, de la même maladie.

Mais les genres littéraires sont soumis à des lois mystérieuses de transformation. Au moment où l'éloquence sacrée du moyen âge périssait, elle cessait justement d'être la forme unique de l'éloquence. Jusque-là parler, c'était prêcher. *Ars prædicandi*, dit Henri de Hesse, *est scientia docens de aliquo aliquid dicere*. Il n'y avait pas, en effet, d'autre tribune que la chaire. La politique, qui est aujourd'hui une escrime parlementaire, se faisait jadis, non pas avec des mots, mais à coups d'épée. On plaidait, il est vrai; les avocats ont-ils jamais chômé? Mais ceux du siècle de saint Louis ne nous ont rien laissé d'eux. Le seul membre de leur confrérie qui ait sa notice dans l'*Histoire littéraire* est Jean d'Asnières; il y figure comme ayant porté la parole en 1315, dans le procès d'Enguerran de Marigni; encore de sa plaidoirie n'existe-t-il pas autre chose qu'un résumé, en trois lignes, dans les *Grandes chroniques de Flandre*. — Tout cela changea, cependant, à mesure que s'écoula cet étonnant XIVe siècle, qui laïcisa tant de choses. Le mouvement révolutionnaire de 1357 révéla en deux amis d'Étienne Marcel, Robert le Coq et Charles Toussac, un *debater* et un tribun de premier ordre; l'éloquence politique naquit avec les premiers essais de gouvernement représentatif. Les registres du parlement de Paris ont conservé les noms et quelques reliques des grands hommes qui s'illustrèrent depuis l'avènement des Valois à la barre de cette compagnie; l'éloquence judiciaire était assurément née, elle aussi, lorsque Guillaume du Breuil, Jean des Marès, Jean Pastourel, exerçaient au palais cette royauté de la parole dont s'émerveillaient les contemporains. Tandis que les prédicateurs s'enlisaient de plus en plus dans l'ornière d'une tradition condamnée, tribuns et légistes créèrent de la sorte, sur des terrains vierges, un art neuf. Mais cet art s'est exprimé dès l'origine avec les ressources de la langue vulgaire; il ne nous appartient donc pas; car notre curiosité doit se borner, et nous lui avons imposé, de propos délibéré, comme frontières extrêmes, celles de la littérature latine.

CH.-V. LANGLOIS.

POÉSIE

I.

CATHÉDRALES. — PAQUES.

Christ est ressuscité. Voici les saints miracles !
Aux feux des vieux vitraux, tout percés de soleil,
Signe de paix, le saint ciboire de vermeil
Luit, dans son éclat sombre, au fond des tabernacles.

Du pavé, tout gravé d'armes seigneuriales,
Aux voûtes de la nef où l'encens vient mourir,
On sent frémir, monter, redescendre et courir,
Les grands hymnes sacrés des vieilles cathédrales.

L'orgue, avec des frissons étranges, pleure et chante ;
Pâle, foulant sans bruit le riche tapis sourd,
Le prêtre, soulevant le Saint-Sacrement lourd,
Récite, à demi-voix, une prière lente.

Et dehors, tout en haut, les vieilles solitaires,
Les cloches au front noir, les filleules d'airain
Du Roi, notre seigneur, donateur et parrain,
Sèment, dans l'air du ciel, leurs longues notes claires...

En sorte que d'un bout de la ville et du monde,
A l'autre bout, un cri seul parte, et se réponde
Partout, disant aux gens de bonne volonté,
« Peuple, réjouis-toi, Christ est ressuscité ! »

II.

ELOPEMENT.

Mignonne, vous portiez une fierté d'archange
Au front d'enfant serti dans l'or de vos cheveux :
Vos grands yeux de velours se baissaient sous la frange
De cils longs, recourbés, fins, touffus et soyeux.
Pâle comme un beau marbre, indolente et sereine,
Vous aviez des bras et des épaules de reine,
Des pieds auxquels on rêve, et les plus nobles mains!
Quand vous passiez au bal, avec vos robes blanches,
Serrant étroitement la splendeur de vos hanches,
J'ai vu vous suivre au loin des yeux de souverains...
Hier, — je vous regardais, — en bas, dans la chapelle
Des comtes, vos aïeux. Vous étiez vraiment belle!
Jamais ange du ciel plus pur n'avait prié.
On me dit ce matin que vous êtes partie
Avec Dick, le second cocher de l'écurie :
Vous ne saviez donc pas que Dick est marié?

III.

PETITE CHANSON DU CŒUR.

Comme un lord de Rosslyn couché dans son armure (1),
Mon cœur dort maintenant de l'éternel sommeil.
Laissez-le reposer... A quelle source pure
Prendrez-vous l'onde fraîche à laver sa blessure?
Voulez-vous faire encor couler son sang vermeil?

Voulez-vous, pour savoir si la plaie est fermée,
Comme un enfant cruel y présenter le doigt?
De nobles mains d'un baume exquis l'ont parfumée;
L'office est dit des morts, la lampe est allumée :
Dans le caveau profond tout est tranquille et froid.

(1) Suivant une tradition bien connue, les lords de Rosslyn étaient enterrés revêtus de leur armure.

C'est bien fini : rentré, meurtri, de la bataille,
Le preux s'est, pour mourir, de son long étendu;
Marquant, avec du sang, son nom à la muraille,
Et priant Monseigneur Dieu pour qu'il ne lui faille,
Et reçoive son gant qu'il n'a jamais rendu.

Allez, sonnez du cor dans la forêt profonde,
Allez, jetez au vent des cris de rendez-vous!
La pâle fleur des bois se mire encor dans l'onde,
Le convive, aux festins, passe la coupe ronde,
Mais las! Mon cœur n'est plus, si fidèle et si doux.

IV.

ÉROS ET PSYCHÉ (de Baudry).

Assis légèrement au bord du siège antique,
Le dieu retient Psyché, tremblante, sur son cœur,
D'un geste si charmant, dans sa grâce pudique,
Qu'il semble que Psyché soit une jeune sœur :
A peine si ses doigts pressent la chère épaule!
Perdue aux flots de gaze, et souple comme un saule,
La tête renversée, et dans ses cheveux blonds,
Portant une fleur blanche, une fleur de la plaine,
Elle fixe sur lui ses doux regards profonds :
Sur sa bouche entr'ouverte on sent sa jeune haleine...
Svelte, un bandeau d'argent ceignant ses longs cheveux,
Le jeune dieu, pensif, et comme curieux,
Attire doucement et presse à sa poitrine
Une main de Psyché, les yeux sur ses yeux bleus.
Un sentiment exquis, d'une essence divine,
Comme un souffle du ciel, les anime tous deux.
Craintive, l'autre main de la jeune immortelle
Tient Éros embrassé, dont elle effleure l'aile,
Et la gaze, en longs plis qui tombe chastement,
Laisse à peine entrevoir son pied très vaguement.

CHARLES DE BERKELEY.

LE

PÈRE JOSEPH OHRWALDER

ET

SES ANNÉES DE CAPTIVITÉ DANS LE SOUDAN

Le père Joseph Ohrwalder, prêtre appartenant aux missions autrichiennes de M[gr] Sogaro, vicaire apostolique du Soudan, était parti du Caire, le 28 décembre 1880, pour se rendre à son poste, c'est-à-dire à la station de Delen, sur la frontière méridionale du Kordofan. Plein de zèle et d'espérance, il était loin de se douter de la triste destinée qui l'attendait. L'insurrection mahdiste commençait à se répandre de proche en proche, et le 15 septembre 1882, le père Ohrwalder tombait aux mains du mahdi. Il fut successivement le prisonnier de ce mystérieux personnage, qui souriait toujours, et de son successeur le khalife Abdullah, qui ne sourit que dans ses heures perdues. Enfin, le 29 novembre 1891, après dix années de dure captivité, il réussissait à s'évader. Il avait raconté en allemand sa lugubre histoire, et cette histoire manuscrite a été traduite en anglais et publiée par le major Wingate, chef du service des renseignemens au ministère de la guerre en Égypte (1). Tel qu'il est, ce livre est fort curieux ; il le serait davantage encore si le père Ohrwalder avait été son propre traducteur. Le principal mérite de ce genre d'ouvrage est la candeur des impressions et

(1) *Ten Years' Captivity in the Mahdi's Camp, 1882-1892*, from the original manuscripts of father J. Ohrwalder, by Major Wingate. Londres, 1892.

la parfaite bonne foi de l'auteur, et il faut se défier un peu des majors anglais qui, de leur propre aveu, ne livrent au public les récits des missionnaires qu'après les avoir retouchés et expurgés.

Quoique le major Wingate ajoute du sien aux textes qu'il traduit, tout porte à croire qu'il a été discret dans son travail de revision, et je suis convaincu qu'il a fidèlement reproduit les émouvans chapitres où le père Ohrwalder nous narre ses aventures et ses misères. Les prisonniers chrétiens avaient dû choisir entre la mort et l'abjuration; la plupart demandèrent à mourir. Au moment où ils baissaient la tête pour recevoir le coup mortel, le mahdi vint à passer sur un magnifique chameau blanc : — « Puisse Dieu, leur dit-il, vous conduire dans le chemin de la vérité! » — Et grâce leur fut faite; mais jamais grâce ne fut plus chèrement achetée. Le père Ohrwalder fut quelque temps esclave et changea plusieurs fois de maître. Quand l'armée des derviches marcha d'El-Obéid à Rahad, il dut remplir l'office de chamelier par un soleil torride, dans des tourbillons d'ardente poussière, sans autre nourriture que le peu de grain qu'il pouvait dérober aux chevaux. Il fut emmené plus tard à Omdurman, capitale de l'empire fondé par le mahdi. Dans cette ville de boue, située sur la rive gauche du Nil Blanc, en face de Khartoum, sa situation s'améliora. Il n'était plus esclave, il logeait dans le quartier des prisonniers étrangers, sous la surveillance d'un moquaddem. Il était industrieux; il apprit un métier pour vivre, et, après avoir fabriqué du savon, il confectionna des rubans.

Il avait été plus d'une fois en danger de mourir. Il avait eu les fièvres qui tuent, la dysenterie, le scorbut, et peu s'en fallut qu'à Omdurman il ne pérît d'inanition. En 1889, les récoltes avaient manqué; après la disette vint la famine. Les rues étaient jonchées de cadavres. Les marchands de comestibles se tenaient devant leur étalage, un gourdin à la main, pour en écarter des affamés réduits à l'état de squelette, qui, malgré les coups, prenaient tout ce qu'ils pouvaient prendre et dévoraient sur place un pain moisi et poudreux, qu'ils avaient arrosé de leur sang. On mangeait tout, jusqu'aux peaux desséchées des chameaux, jusqu'aux ossemens des bêtes mortes, qu'on réduisait en poudre et dont on faisait une pâtée. La détresse était telle qu'au dire des Soudanais, quiconque n'était pas mort en 1889 était sûr de ne mourir jamais. L'année qui suivit eût été plus clémente si les sauterelles n'avaient infesté et ravagé le riche pays de Kordofan. Les Soudanais se vengeaient d'elles en les mangeant; cuites dans le beurre, ils les tiennent pour un mets savoureux et en font autant de cas que du poisson frit.

Il n'est guère de prisonniers qui n'aient de bons momens, des heures de relâche et de répit, où leur prison leur paraît moins laide. Le

père Ohrwalder trouva toujours la sienne affreuse. Il avait pris en horreur Omdurman, ses rochers, ses sables et son soleil qui convertit les cadavres en momies. Il détestait encore plus les hommes ou les brutes qui l'entouraient, le mahdi, ses dévots et ses derviches. Il ne pouvait compter sur rien; sa vie était à la merci d'un soupçon ou d'un caprice. « Les blancs et les chrétiens, dit-on au Soudan, vivent à l'ombre du glaive. » Quand il ne souffrait pas, il voyait souffrir. Ses regards rencontraient partout des innocens chargés de chaînes, et des victimes qui n'osaient se plaindre de leurs bourreaux; il n'entendait parler que d'exécutions sanglantes ou d'horribles mutilations, et il eût succombé bientôt à l'excès de ses tristesses et de ses dégoûts s'il n'avait été soutenu par l'opiniâtre espérance qu'un jour son malheur finirait, qu'un jour, contre toute attente, il parviendrait à sortir de son enfer, à revoir l'Égypte et l'Europe.

Cependant, si affaibli, si déprimé qu'il fût par ses souffrances, il avait encore la force d'observer, d'étudier en curieux le monde étrange et fort déplaisant où il était condamné à passer les plus belles années de sa vie. Grâce à lui, nous connaissons le mahdi et nous pouvons nous faire une juste idée de ce sinistre personnage, qu'il eut le triste honneur de voir de très près.

Né vers 1840, Mohamed-Ahmed appartenait à la race des Danaglas ou habitans de Dongola, connus pour les plus rusés et les plus déterminés marchands d'esclaves. Il était encore fort jeune quand son père l'emmena dans le Soudan. Il avait employé son enfance à lire et à commenter le Coran. Plus tard il vécut en derviche, errant de lieu en lieu, distribuant des amulettes, mortifiant son cœur et ses sens. Avant d'annoncer à l'Afrique le divin message, il se retira quelque temps dans une caverne; quand il en sortit, il jouissait d'une réputation de sainteté miraculeuse. Cet homme de forte constitution, au teint très noir, avait pour lui la fascination de son éternel sourire, qui découvrait des dents d'une éclatante blancheur, et on remarquait que ses deux incisives supérieures étaient séparées par un vide en forme de V, qui est, au Soudan, un signe de bonheur. Il avait aussi pour lui sa parole facile, abondante, heureuse, le don de passionner, d'entraîner les foules. Il leur persuada sans peine qu'il était en communication directe avec le ciel, que tous les ordres qu'il donnait étaient des inspirations d'en haut, que refuser de lui obéir, c'était désobéir à Dieu.

Pour démontrer aux plus aveugles la vérité de sa mission, il opérait des prodiges. On prétendait qu'il avait la faculté de transformer en eau les balles de ses ennemis, et que, sur les champs de bataille, les anges et les génies accouraient à son appel et se battaient pour lui. Les simples, les enthousiastes croyaient les voir, et ils affirmaient aussi que quand son ombre se dessinait sur un mur, elle y apparaissait en-

tourée d'un cercle de lumière. Mais ce qui contribua surtout à lui gagner le cœur des multitudes, c'est qu'il s'était fait fort de vaincre ses ennemis et qu'il les vainquit l'un après l'autre. Comment douter de la mission d'un homme de rien qui, après s'être emparé d'El-Obéid, avait pris Khartoum et conquis tout le Soudan, de la Mer-Rouge aux frontières de Waddaï et du Bahr-el-Ghazal à Dongola?

C'était une œuvre toute spirituelle qu'il se vantait d'accomplir. Il se donnait pour le dernier des prophètes, pour un réformateur religieux, pour le grand purificateur, chargé de laver les souillures de la terre, en ramenant à son austérité originelle l'islamisme corrompu par les Turcs et par le contact avec les chrétiens. Il interdisait l'usage du tabac et du haschich, de toutes les boissons fermentées, dont les Soudanais sont passionnés, et quiconque contrevenait à ses défenses recevait de dix à quatre-vingts coups de courbache, ou tombait mort avant d'avoir subi toute sa peine. Il proscrivait les fêtes tumultueuses et bruyantes qui accompagnaient les mariages ; il sommait les nouveaux mariés de restreindre leurs dépenses et les jeunes femmes de ne jamais se montrer sans voile. Il prêchait l'ascétisme, le mépris des vanités de la vie; il ne connaissait d'autres plaisirs que la prière et le jeûne. Il recommandait à ceux qui souffraient de la faim de serrer leur ceinture autour de leurs reins ou de se mettre une pierre sur l'estomac. Il ordonnait à ses derviches de ne porter que des vêtemens sales et fripés, de marcher pieds nus, de coucher sur la dure. Il maudissait les richesses, il glorifiait la pauvreté.

On a pu remarquer dans tous les temps que ce sont les réformateurs les plus rigides qui ont exercé la plus puissante influence sur tout ce qui les entoure. Qu'ils fussent nés en Europe ou en Afrique, les puritains furent toujours les prédicateurs les plus écoutés, et plus la règle qu'ils imposaient était sévère, plus on était fier de s'y soumettre. Il semble que, par instans du moins, le désir du bonheur soit balancé dans le cœur de l'homme par je ne sais quel amour violent de la souffrance volontaire. C'est une distinction dont on fait gloire, qui nous met hors de pair, et il nous plaît quelquefois de remplacer les douceurs de la vie par les voluptés de l'orgueil. Ces règles, ces pratiques rigoureuses sont d'autant plus facilement acceptées, qu'elles sont prêchées par une religion qui promet à ses adhérens que toutes les joies auxquelles ils auront renoncé leur seront rendues un jour au centuple, et le mahdi enseignait que la fin du monde était proche, que quiconque aurait vécu dans la pauvreté serait gorgé de plaisirs après sa mort, qu'en arrivant à la porte du ciel, ceux qui auraient donné leur sang pour la sainte cause du mahdisme verraient accourir au-devant d'eux quarante délilieuses houris.

Quand on croit à la fin prochaine du monde, on ne s'occupe pas de

fonder un empire temporel ni de s'asseoir sur un trône qui croulera au premier jour. Dans un entretien qu'il eut à Rahad avec le père Ohrwalder, le mahdi lui annonça qu'après avoir conquis tout le Soudan, il prendrait l'Egypte, qui ne lui opposerait qu'une faible résistance, qu'ensuite il attaquerait La Mecque, où se livrerait la plus sanglante des batailles, que de La Mecque il se rendrait à Jérusalem, qu'à peine y serait-il arrivé, Jésus-Christ, qu'il appelait Sayidna Isa, descendrait du ciel pour lui rendre témoignage, qu'avant sa mort tous les peuples l'auraient reconnu pour mahdi et se convertiraient à l'islamisme. Il ne cherchait pas à rien fonder, à rien organiser; il accomplissait par l'ordre de Dieu une œuvre de sublime destruction. Le Seigneur l'avait chargé de préparer son avènement en balayant toutes les poussières impures. Voilà ce qu'il expliquait avec son éloquence africaine, voilà ce que signifiait son éternel sourire, qui faisait passer un frisson d'enthousiasme dans le cœur des croyans et inspirait aux sceptiques de secrètes inquiétudes.

Était-il sincère? ne l'était-il pas? C'est une question que le père Ohrwalder a résolue tour à tour dans des sens opposés. Il nous le représente tantôt comme un fanatique convaincu, comme un visionnaire croyant de toute son âme à sa mission vengeresse, tantôt comme un grand comédien, un hypocrite savant dans l'art de prendre les hommes par des grimaces. Si le père Ohrwalder avait été plus philosophe, il aurait compris qu'on peut être à la fois comédien et fanatique. « On commence, a dit Voltaire, par être dupe et on finit par être fripon dans le grand jeu de la vie humaine. » Le Soudan ne connaît pas d'autres héros que les aventuriers religieux, et ces aventuriers ne seraient suivis de personne s'ils ne prenaient pas leurs rêves au sérieux, s'ils ne mêlaient à leur astuce et à leurs impostures un grain de sincérité. Quand les députés des églises presbytériennes se présentèrent dans l'antichambre de Cromwell et demandèrent à lui parler, il leur fit répondre « qu'il était retiré et cherchait le Seigneur. » Puis il dit à ses confidens : « Ces faquins-là s'imaginent que nous cherchons le Seigneur, et nous ne cherchons que le tire-bouchon. » Mais Cromwell ne serait pas devenu le maître de l'Angleterre s'il n'avait eu dans sa jeunesse ses jours de candeur et de bonne foi, où il cherchait sincèrement le Seigneur. Au Soudan comme en Europe, les charlatans les plus habiles à faire valoir et à débiter leur drogue sont ceux qui y croient à moitié.

Mais ce qui est particulier au Soudan, c'est la prodigieuse facilité avec laquelle les caractères s'y forment et s'y corrompent, s'y font et s'y défont. L'Africain est un enfant, son cœur tourne à tous les vents, bons ou mauvais; il est à la merci des circonstances, qui les métamorphosent en peu de temps ; c'est assez d'un jour pour mûrir le fruit

et d'une nuit pour le faire tomber en pourriture. A Rahad, lorsqu'il conférait avec le père Ohrwalder, le mahdi lui avait déclaré qu'il avait encore quarante ans à passer ici-bas; quatre ans après, il était mort, et ces quatre années avaient suffi pour le rendre infidèle à tous ses principes, à toutes ses règles de conduite, à la doctrine qu'il était venu prêcher.

Le succès corrompt les plus puissans esprits; quelle action n'a-t-il pas sur une tête soudanaise! Tout ce qu'avait annoncé Mohamed-Ahmed était arrivé. Ses ennemis s'étaient enfuis devant ses derviches et son sourire comme des gazelles devant le lion, et dès lors l'enthousiasme qu'il excitait s'était changé en idolâtrie. Il était devenu le victorieux mahdi, le mahdi du Seigneur. On célébrait sa gloire en prose et en vers. Les femmes surtout raffolaient de lui; elles l'appelaient le plus beau des hommes et la lumière de leurs yeux. Du plus considéré de ses émirs jusqu'au dernier de ses esclaves, tout le monde était à ses pieds, et malheur à qui trouvait à redire aux louanges emphatiques qu'on lui prodiguait! Les médisans, les railleurs, les tièdes étaient assommés à coups de bâton. On l'avait proclamé le successeur du Prophète, et on le regarda bientôt comme un autre prophète. Il y eut un jour une orageuse discussion entre deux sages dont l'un affirmait que dans le ciel le mahdi serait assis au-dessus de Mahomet, tandis que l'autre répondait en diplomate que Dieu était plus grand qu'un mahdi. La querelle s'échauffa, l'affaire fut portée devant le juge, et le juge décida prudemment que les vivans valent mieux que les morts, après quoi le soutenant de Mahomet fut envoyé en prison. On ne lui reprochait pas d'avoir osé dire que Dieu est plus grand qu'un mahdi, mais d'avoir défendu sa thèse avec une vivacité de ton que Mohamed-Ahmed pouvait tenir pour offensante.

Les plus grands ennemis des aventuriers religieux du Soudan sont leurs flatteurs et leurs harems. A peine eut-il remporté ses premières victoires et conquis le Kordofan, le mahdi se relâcha de la règle; ce grand ascète devint moins sévère, il se permit beaucoup de choses qu'il avait défendues. S'il ne buvait pas de vin, il abusait d'un sirop de dattes mélangé de gingembre, qu'on lui présentait dans des coupes et des burettes d'argent, volées à des missionnaires qui les destinaient à d'autres usages. Mais ce qui l'a tué, ce ne sont pas les boissons fermentées, c'est l'ivresse de la femme, cette ivresse qui dit jusqu'à la fin : « J'en veux encore! » — cette passion qui est une fureur et se dégoûte quelquefois, mais ne se rassasie jamais. La prise de Khartoum, son grand triomphe, lui fut fatale, et ce fut la vengeance de Gordon. Les harems de cette florissante cité, qui n'est plus qu'un monceau de ruines, étaient des magasins richement approvisionnés, où il trouva en abondance tout ce que ses désirs cherchaient. Il choisit pour

lui les plus belles captives et toutes les petites filles qui promettaient. Les belles Égyptiennes sont un luxe qui en appelle d'autres à sa suite; il prit le goût de tout ce qui amuse et réjouit les yeux, de tout ce qui flatte les sens et la chair.

Cet homme qui avait prêché dans les villes comme dans les campagnes le mépris des plaisirs, les austérités, les rigueurs de l'abstinence, ne portait plus que de riches vêtemens. Il employait ses prisonnières à frotter son corps d'essences précieuses et surtout d'un parfum préparé avec le bois de sandal, et quand il sortait de son palais, il embaumait l'air autour de lui. La cour de son harem regorgeait de petites Turquesses, d'Africaines noires comme l'encre, d'Abyssines au teint cuivré, et il n'y avait pas une tribu du Soudan qui ne fût représentée dans ce monde de concubines, que gouvernait à l'aide de ses espions l'épouse principale, la redoutable et redoutée Aïscha.

Deux étrangers assistèrent au lever du mahdi trois semaines avant sa mort. On était en plein ramadan, dans la saison du jeûne et des prières. Des milliers de derviches entassés dans la mosquée attendaient que le maître vînt prier pour eux et leur annoncer la loi du Seigneur, et le maître, enfermé chez lui, sommeillait mollement étendu sur un tapis magnifique; un oreiller de brocart soutenait sa noble tête recouverte d'un takia en soie brodée. Plus de trente femmes l'environnaient, les unes l'éventant avec de grandes plumes d'autruche, les autres lui frottant les pieds ou lui chatouillant les mains, tandis qu'Aïscha, couchée auprès de lui, le tenait enlacé dans ses bras nus. Les dévots s'impatientaient, l'appelaient à grands cris; pour les calmer, on leur annonça qu'il était plongé dans une sublime extase et qu'il leur envoyait sa bénédiction. Il daigna pourtant se réveiller; ses femmes l'aidèrent à se mettre sur son séant, à chausser ses sandales rouges, et le conduisirent dans le cabinet très saint où il faisait ses ablutions. Quand elles rentrèrent dans la chambre à coucher, leur premier soin fut de baiser frénétiquement les traces qu'avaient laissées ses pas et de boire l'eau dont il s'était lavé. Ses ablutions terminées, il reparut dans sa gloire, et, s'étant incliné devant lui, son fils Bashra lui demanda la permission de porter une bague qu'on venait de lui donner. Mais le mahdi, s'avisant de la présence des deux étrangers, lui répondit, d'un ton grave : « Mon fils, les Turcs seuls portent de tels ornemens, parce qu'ils aiment les choses de ce monde; nous autres, nous n'aimons que celles qui ne périssent point. »

Cet extatique si rapidement transformé en voluptueux, ce prophète maigre et hâve qui acquit en peu d'années un prodigieux embonpoint et qui, pour employer l'expression anglaise, est mort d'*uxoriousness*, c'est-à-dire d'avoir trop de femmes à aimer, avait désigné longtemps d'avance son successeur dans la personne du premier de ses khalifes,

Abdullah-el-Teischi. Il ne pouvait choisir un héritier qui lui ressemblât moins par ses origines et par son caractère. Abdullah appartient à la tribu des Baggaras, comme l'indiquent son teint couleur de chocolat et son nez long, proéminent. Quoiqu'il porte le vêtement des derviches et qu'il se croie tenu d'avoir, lui aussi, ses visions, il ne se pique point d'être un prophète, un inspiré, un docteur, et il ne s'est jamais intéressé qu'aux choses temporelles. C'est un soudard, qui, ne sachant ni lire, ni écrire, se défie des gens qui lisent et qui écrivent. Orgueilleux, vain, susceptible, irritable, il a l'humeur vive et cruelle, et comme il est aussi changeant que violent dans ses résolutions, le seul art qui fleurisse aujourd'hui dans sa capitale est celui de déchiffrer la figure du maître, et de savoir en le regardant si le jour est propice pour lui demander une grâce ou pour perdre dans son esprit un rival qu'on désire envoyer au supplice. Sur un seul point Abdullah ressemble à Mohamed-Ahmed, il estime comme lui que la grandeur des souverains se mesure à l'étendue de leur harem. Comme le mahdi, il a rassemblé dans son palais une foule bigarrée de concubines, et il ne cesse d'en accroître le nombre. Lui apprend-on qu'il se trouve quelque part une jolie femme, il envoie bien vite des espions pour l'examiner et, si leurs rapports sont favorables, des émissaires pour l'enlever.

Les commencemens du nouveau souverain furent difficiles. Il avait beaucoup de rivaux, beaucoup d'envieux, et il lui fallut du temps pour les réconcilier avec sa fortune ou pour les écraser. Mais son principal embarras était de savoir ce qu'il allait faire de la religion nouvelle? Devait-il la conserver ou l'abolir? S'il la conservait, en pratiquerait-il à la lettre toutes les prescriptions? Se rangerait-il parmi les rigoristes, les mitigés ou les relâchés? La mort subite de Mohamed-Ahmed avait porté un coup terrible au mahdisme. Il avait annoncé publiquement et en plus d'une occasion qu'il vivrait longtemps encore, qu'il ne quitterait pas le monde avant que Jésus-Christ lui-même fût descendu du ciel pour lui rendre témoignage, et il n'avait pas quarante-cinq ans lorsqu'il succomba à ses excès. Que fallait-il désormais penser de sa mission, de ses prophéties, de ses miracles et des jardins célestes, des ruisseaux de lait et de miel, des myriades de houris qu'il promettait à ceux qui verseraient leur sang pour lui? Les demi-croyans ne croyaient plus du tout, et ses partisans les plus zélés, les plus convaincus, n'avaient plus qu'une foi chancelante; ils craignaient de s'être laissé séduire, d'avoir fait un marché de dupes.

Abdullah n'avait peut-être jamais cru; qu'allait-il faire? Il ne consulta que ses intérêts, et sa politique fit honneur à son bon sens. Il avait hérité de l'empire fondé par le mahdi; il ne pouvait le traiter d'imposteur sans compromettre ses propres droits et son avenir. Il déclara que le mahdi était un vrai prophète, et il lui construisit dans sa capitale un

tombeau magnifique, dont les matériaux, bois et pierres de taille, furent pris à Khartoum et dont la coupole, assure-t-on, est visible à trois jours de marche d'Omdurman. Il prétendait être en communication avec lui, et il racontait dans la mosquée que, ravi au troisième ciel, il y avait vu le mahdi conversant avec le prophète Élie au teint hâlé, aux rudes manières, et avec le prophète Jésus, blanc et doux comme la laine d'un agneau. Il ajoutait que ces grands personnages lui avaient fait le meilleur accueil, et qu'il se sentait si heureux dans leur compagnie qu'il avait demandé à ne plus quitter le ciel, à ne plus redescendre sur la terre, pour y gouverner un peuple au col raide, qui lui marchandait son obéissance. Mais le mahdi avait relevé son courage, s'était engagé à lui venir en aide, après quoi on l'avait présenté à Dieu lui-même, qui avait paru charmé de faire sa connaissance.

Les vrais musulmans goûtèrent peu ce récit, qu'ils déclaraient à la fois absurde et blasphématoire. Mais ce n'était pas à eux que s'adressait Abdullah; il parlait pour les simples, il tenait à leur persuader que le mahdi revivait en lui, et du même coup, pour leur être agréable, il révoquait toutes les lois, tous les décrets de cet austère réformateur. Il les laissait libres de faire revivre leurs vieux usages, les vieilles mœurs, les antiques coutumes, les cérémonies et les fêtes d'autrefois. Il autorisait leurs femmes à porter des bijoux, à chanter, à danser; il leur permettait à eux-mêmes de s'amuser comme jadis à des jeux de hasard et de préparer en secret des boissons fermentées. En un mot, il ne laissait subsister le mahdisme que de nom, et il en revenait par degrés au vieux système de gouvernement tel qu'il se pratiquait en Égypte et en Turquie. S'il l'eût osé, il eût renoncé à tous les titres dont il avait hérité, et se serait fait proclamer sultan. Peut-être fera-t-il un jour ce pas décisif, et selon toute apparence, ses sujets ne lui en voudront point : ils sont dégoûtés pour longtemps des prophètes puritains, qui préparent l'avènement du Seigneur en faisant prendre chaque année à la terre un bain de sang.

Les Anglais se plaisent à dire qu'une des raisons qui les obligera, malgré eux, à occuper longtemps encore l'Égypte est la nécessité de la défendre contre les entreprises du nouveau mahdi. De temps à autre ils font courir le bruit qu'Abdullah fait des préparatifs militaires, qu'avant peu l'armée des derviches se jettera sur Korosko ou Souakim. Ils ne trouveront dans le récit du père Ohrwalder rien qui justifie leurs audacieuses assertions. Cet homme bien informé convient qu'au début de son règne Abdullah caressait des rêves de conquête, qu'il s'était promis de prendre Le Caire et l'Abyssinie. Mais les défaites qu'ont essuyées ses troupes à Toski et à Tokar ont suffi pour le dégriser. Il est devenu sage, il ne pense plus qu'à garder ce qu'il a, à organiser le Soudan, à le convertir, au profit de sa famille, en sultanat héréditaire,

et il serait le plus heureux des souverains si on pouvait l'assurer que son fils lui succèdera.

Quoi qu'en disent les Anglais, il est trop occupé chez lui pour être un voisin dangereux. Des provinces toujours prêtes à se mutiner, des rebelles à désarmer, des envieux à contenir, des zizanies, des querelles à étouffer, un trésor public qu'enrichissaient la guerre et le pillage et que la paix appauvrit, une pénurie d'argent, des embarras dont on ne se tire que par des mesures fiscales, insupportables à des populations qui eurent toujours la haine du fisc, ces mécontentemens accrus par la jalousie qu'inspirent à toutes les autres tribus les compatriotes du souverain, ses chers Baggaras qui possèdent seuls sa confiance et à qui il réserve toutes ses faveurs, voilà quelques-unes des difficultés contre lesquelles se débat le nouveau mahdi, et, comme on voit, il a beaucoup d'affaires sur les bras.

Voulût-il chercher dans quelque entreprise guerrière un dérivatif à ses embarras, rien ne prouve qu'il réussît à entraîner ses derviches. Ce sont aujourd'hui des gens désabusés. Ils se sont battus jadis par enthousiasme religieux; on leur promettait le paradis, et ce paradis s'en est allé en fumée. Ils rêvèrent ensuite de massacres et de butins; ils ont découvert que leur maître gardait presque tout pour lui, qu'ils n'avaient que ses rebuts. Désormais il ne les retient dans le devoir que par la peur, et la peur n'est pas une passion de soldats. Dans les dernières rencontres, on les a vus déserter en foule des drapeaux qui ne sont plus pour eux que l'emblème de leur servitude.

Abdullah est devenu pacifique par nécessité. Comment pourrait-il songer à s'emparer du Caire? Sa grande ambition est de se maintenir au Soudan, et il doit se défendre contre ses sujets. La liberté de la presse est le cauchemar des souverains absolus qui se sentent mal assis sur leur trône. Heureusement pour Abdullah, il n'y a pas de journaux dans ses états. Ce qui en tient lieu, c'est le marché public de sa capitale, grande place très vivante, où grouillent les vendeurs et les acheteurs. Il en arrive du Kordofan et du Gézireh, de Berber, de Dongola et de Souakim, et leur premier soin est de se demander des nouvelles, de se questionner et de se renseigner les uns les autres. L'ombrageux Abdullah a pensé plus d'une fois à supprimer ce marché d'Omdurman qui est le rendez-vous de tous les nouvellistes, de tous les questionneurs et de tous les médisans. Peut-il interdire à ses peuples de vendre et d'acheter? Il a dû se résigner à son sort; mais sa patience n'est pas celle des saints. Tout l'inquiète; il passe sa vie dans les alarmes et dans les soupçons, et ses soupçons valent des certitudes. Il ne peut voir trois marchands converser ensemble sans tenir pour certain qu'ils trament un complot, et il sait par expérience que ses sujets ont été dans tous les temps des conspirateurs très habiles et

fort circonspects, qu'ils s'entendent à garder leurs secrets. Les Soudanaises sont des femmes bien singulières : leurs maris leur disent tout et elles ne répètent jamais rien. C'est le plus grand étonnement que le père Ohrwalder ait rapporté du Soudan.

Pour en sortir, pour se sauver des griffes qui le tenaient, il lui fallut à lui-même beaucoup de secret, de circonspection et de bonheur. L'archevêque Sogaro avait négocié cette évasion avec un Arabe, Ahmed-Hassan, et il avait bien choisi son homme. Ce fut dans la nuit du 29 novembre 1891 que le père Ohrwalder parvint à s'échapper. Il emmenait avec lui deux religieuses, les sœurs Catterina Chincarini et Elisabetta Venturini, et une petite Soudanaise, Adila, qui était née chez les missionnaires de Khartoum et avait été vendue après la prise de cette ville. Dès les premiers pas, la caravane, composée de sept personnes et de quatre chameaux, faillit être surprise. On avait dû passer près d'un puits autour duquel étaient rassemblées des négresses esclaves. Heureusement elles ne s'avisèrent de rien, tant elles étaient occupées à causer et à rire. Il n'est pas de lieu si triste en ce monde, fût-ce Omdurman, où l'on ne trouve des femmes qui rient, fussent-elles esclaves, et c'est ce qui explique que partout la vie soit possible.

Les fugitifs n'avaient qu'une courte avance; ils ne pouvaient douter que dès le lendemain matin on ne s'avisât de leur départ, que l'éveil ne fût donné, qu'on ne lançât des émissaires à leur poursuite. Ils ne songeaient qu'à les gagner de vitesse, à dévorer l'espace. Ils avaient emporté quelques biscuits, qu'ils mangeaient du bout des dents, en buvant l'eau des puits ou du Nil. Dès le second jour, ils étaient exténués, tous leurs membres étaient endoloris, et ils s'efforçaient de ne pas trop sentir leur lassitude et leurs écorchures. Dans les courtes haltes qu'ils faisaient, ils avaient peine à se tenir debout en mettant pied à terre. Ils appréhendaient les fâcheuses rencontres, ils avaient de continuelles alertes; devant eux, derrière eux, ils croyaient voir partout des derviches. Mais ce qui les tourmentait le plus était la lutte contre le sommeil. Pour rester éveillés, ils poussaient des cris, se secouaient ou se pinçaient jusqu'à faire jaillir le sang. « *Ma tenamu*, ne dormez pas, leur répétait sans cesse Ahmed-Hassan, ou vous tomberez et vous vous casserez la jambe. »

Enfin, le 8 décembre ils étaient hors de danger, hors de peine ; ils venaient d'atteindre Murat, le premier avant-poste égyptien, où tout le monde s'étonna que les deux religieuses eussent résisté à de telles fatigues. Ils avaient en sept jours accompli un trajet de 500 milles, et leur vaillant conducteur n'était plus qu'un squelette ambulant. Trois jours plus tard, après s'être refaits, ils se mettaient en route pour Korosko. Désormais ils pouvaient cheminer en paix, ils n'avaient plus de derviches à leurs trousses, et il leur semblait qu'ils avaient toutes

leurs aises. Le commandant de Murat leur avait donné une chamelle, qui venait de perdre son nourrisson. On l'avait écorché, et toutes les fois que les voyageurs voulaient boire du lait, il suffisait de présenter à cette tendre mère la peau de son petit et de lui en faire respirer l'odeur. Il est des cas où l'héroïsme consiste à ne pas dormir, il en est aussi où le parfait bonheur se réduit à la joie de boire à discrétion du lait de chamelle.

Si le père Ohrwalder n'avait pas réussi à s'évader de sa prison, nous aurions été privés de précieux renseignemens sur le mahdi et son successeur ; mais peut-être faut-il regretter que, par un excès de modestie, il ait chargé un major anglais de revoir, d'expurger ou même d'interpoler ses récits. En les lisant, comme je l'ai dit, on est quelquefois dans l'embarras ; on ne sait pas bien à qui l'on a affaire, si c'est à l'auteur ou à son traducteur. Ce livre agréablement écrit, et fort bien illustré, se termine par un chapitre de réflexions qui jure avec le reste. On n'y dit point qu'Abdullah soit un redoutable conquérant et un voisin dangereux, la contradiction serait trop criante ; mais on y déclare que lorsqu'il appartenait à l'Egypte, le Soudan était un pays où la civilisation florissait, où tout le monde était heureux. Ce n'est pas ainsi que s'exprimait l'infortuné Gordon. Il prétendait que, dans ce temps, il n'y avait d'heureux au Soudan que les pachas et les sous-pachas qui remplissaient leurs poches, et qui avaient introduit partout le régime du courbache et du bakchich.

Gordon concluait en disant que l'Égypte ferait bien d'abandonner ces provinces à elles-mêmes, « de les laisser telles que Dieu les a créées. » Les conclusions du père Ohrwalder sont en apparence tout autres. Par une brusque évolution à laquelle rien ne nous préparait et sur un ton lyrique qui ne lui est point ordinaire, il affirme que c'est de l'Angleterre seule que les Soudanais attendent leur salut et la guérison de leurs maux. Il adresse un appel pathétique « à la nation qui joue le premier rôle en Egypte et qui est la première dans l'art de civiliser les races sauvages. » Il l'adjure de ne point tromper les espérances du Soudan, de ne pas tarder davantage « à châtier l'insolent Abdullah et à délivrer des peuples asservis et décimés. » Cette fois, il n'y a plus de doute; ce n'est pas un missionnaire tyrolien, c'est un major anglais qui a écrit ces lignes. Il s'était promis d'être discret, il a été maladroit, il s'est trahi :

Il ne put du pasteur contrefaire la voix;
Le ton dont il parlait fit retentir les bois
Et découvrit tout le mystère.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Gymnase : *Charles Demailly*, pièce en 5 tableaux, tirée du roman de MM. Edmond et Jules de Goncourt, par MM. Paul Alexis et Oscar Méténier. — Théâtre du Vaudeville : *Gens de bien*, comédie en 3 actes, de M. Maurice Denier. Grand-Théâtre : *Lysistrata*, comédie en 4 actes et un prologue, de M. Maurice Donnay, musique de M. Dutacq.

Ne se lassera-t-on jamais de faire des pièces avec des romans ou, passez-moi le jeu de mots, de mettre des romans en pièces? J'avoue ingénument que je n'avais pas lu *Charles Demailly* avant de le voir; je n'ai pas voulu le lire après, afin de juger du drame plus librement. Aussi ne parlerai-je que de ce que j'ai vu ; c'est peu de chose: cinq tableaux sans préparation, explication ni commentaire ; une pièce moins qu'un scénario.

Le premier et le second de ces tableaux sont les plus insignifians, les plus dépourvus d'action, d'observation et de style même. Le premier représente le salon d'une irrégulière, Mlle Crécy, laquelle donne une soirée dansante. Aux sons de « la valse enivrante, » comme disait Labiche, paraissent successivement, et quelquefois simultanément, les représentans et les représentantes des deux demi-mondes masculin et féminin, de la galanterie et du journalisme : Mlle Ninette et autres, M. Nachette et autres. Parmi ces autres, au-dessus d'eux, nous dit-on, par le talent et par la fortune, au-dessus de Montbaillard, de Couturat, de Mollandeux, de Pomageot, au-dessus d'un certain Nachette surtout, qu'on nous présente tout de suite comme un triste sire, voici Charles Demailly, chroniqueur génial, auteur dramatique en herbe. Ces messieurs constituent l'état-major d'un journal qui s'appelle comme pourraient en vérité s'appeler quelques journaux : *le Scandale*. De Charles

Demailly nous apprenons deux choses ; il prépare une pièce pour le Gymnase et il aime une ingénue du même Gymnase, Mlle Marthe Mance. Il l'aime comme les jeunes gens se mettent aujourd'hui à aimer les actrices, au point de les épouser. Il l'épouse donc et voilà le premier acte.

Par malheur, artiste sur les planches, Marthe, dans la vie, n'est qu'une cabotine. Vide est sa jolie tête et dur son petit cœur. Au début cependant, elle paraît aimer son mari ; mais sottement, niaisement, surtout en comédienne : avec des mines de poupée, des gentillesses d'actrice et des grâces minaudières ; et puis, le tic professionnel possède cet esprit étroit, uniquement tendu vers le théâtre, vers « les rôles, » vers le rôle que Charles est en train d'écrire pour sa femme. Marthe n'est pas seulement sèche : elle est coquette et superstitieuse ; un miroir traîne toujours sur sa chaise longue, et Charles ayant par mégarde laissé tomber ce miroir, qui se brise, Marthe s'irrite, s'épouvante, et c'est le second acte. Il est court et insignifiant.

Au troisième acte, plus d'amour, Charles s'apercevant chaque jour davantage que sa femme est une pécore et une méchante pécore. Marthe, dans un accès de dépit, a refusé le fameux rôle, qui a cessé de lui plaire. Demailly le donnera donc à Mlle Ninette. Ici intervient Nachette, le vilain folliculaire aperçu au premier acte. C'est l'envieux, le traître, le Iago du journalisme, le Judas du premier-Paris. Il déteste Charles et veut le perdre. A cet effet, il excite la jalousie de Marthe en lui représentant le succès possible, probable même de Ninette. Alors la cabotine furieuse livre au journaliste des lettres intimes, où Charles traite sans indulgence la plupart de ses camarades ; Nachette lui-même s'y trouve qualifié de vieux singe. C'en est fait de la pièce de Demailly, si de telles lettres sont publiées.

Elles le seront au quatrième acte, lequel est le meilleur, parce qu'il donne une noble idée d'une noble institution : c'est le journalisme, oh ! bien entendu, certain journalisme, que je veux dire. Nous sommes dans les bureaux du *Scandale ;* le numéro de ce soir contiendra les lettres de Demailly, encadrées dans un article de Nachette. Mauvaise action, mais bonne affaire, comme dit le rédacteur en chef. Et pour atténuer l'action, sans gâter l'affaire, une note de la direction désavouera l'article ci-dessus et annoncera au public, en termes indignés, le renvoi de Nachette. Et cette étude, cette esquisse au moins des mœurs de la presse ne m'avait pas semblé dénuée d'intérêt. Elle m'avait donné une sensation pénible, mais assez puissante, de bassesse et d'ignominie. J'avais tort sans doute, car autour de moi les gens les mieux informés, les plus compétens, déclarèrent cette scène invraisemblable et poncive. Il paraît que l'honneur de la presse ne fait plus question aujourd'hui.

Revenons aux faits. Nachette est donc mis à la porte, tandis que son article court Paris. Demailly furieux se précipite au bureau du journal. Il n'y rencontre plus Nachette, mais il y est rejoint par Marthe, prise de remords, qui tombe à ses genoux et implore son pardon. Comme il le lui refuse, elle se relève et l'insulte odieusement, en cabotine. Lui alors, ivre de colère, se précipite sur elle, la saisit à bras-le-corps et fait mine de la jeter par la fenêtre. Mais il se ravise et se borne à la chasser par la porte. Elle sort et va rejoindre Nachette.

Et au dernier tableau, nous la retrouvons chanteuse et danseuse de café-concert. Charles cependant est devenu fou ; puis de longs soins l'ont guéri à moitié, mais à moitié seulement. Or, un soir d'été, le vieil ami qui s'est fait son gardien ayant eu l'idée malencontreuse de l'emmener dîner aux Ambassadeurs, le malheureux voit sa femme, l'entend et il en meurt.

Voilà le squelette de la pièce, et sur ce squelette il n'y a pas grand'-chose. « Ces deux romans, écrivait naguère M. Jules Lemaître, de *Charles Demailly* et *Manette Salomon*, ces deux romans, qui ont chacun quatre cents pages, pourraient, si l'on gardait seulement le récit, n'en avoir qu'une cinquantaine. » Ce doit être avec ces cinquante pages-là qu'on a fait la pièce et sans doute c'est dans les trois cent cinquante autres qu'est le meilleur du roman, l'analyse des caractères et l'étude « du milieu, » journalisme et théâtre. Serrons le sujet de plus près encore que nous ne l'avons fait en le racontant. Le voici, toujours suivant M. Lemaître : « Charles Demailly, homme de lettres, épouse par amour une actrice, Marthe, petite personne jolie, sotte et sèche, qui le prend en haine, le calomnie, le torture dans son cœur et dans son honneur et le précipite enfin dans la folie incurable. » Au Gymnase, que nous montre-t-on de tout cela ? Charles Demailly, homme de lettres ! Je veux bien qu'au premier acte, chez le héros et ses camarades, on aperçoive quelques traits de ce caractère, mais quels traits ? Les plus connus et surtout les plus convenus. Comment des personnages des de Goncourt, ces écrivains « modernes » par excellence, tiennent-ils des propos aussi arriérés sur l'incompatibilité de l'amour, du mariage, avec l'art et la littérature ? Cela sent furieusement la « gendelettrie, » comme on dit maintenant, d'un mot aussi affreux que la chose. Et cette affreuse chose est partout dans le premier acte, où se débitent avec importance des sentences comme celles-ci : « La femme est l'erreur de l'homme, » ou comme cette autre, moins poncive à coup sûr, mais en revanche plus obscure : « La femme qui n'aime pas la musique et l'homme qui l'aime sont deux êtres incomplets. » Est-ce là encore cette fameuse « écriture artiste, » dont j'entendis toujours louer les frères de Goncourt, non moins que de leur modernité ?

Encore moins que l'homme de lettres nous voyons en Charles De-

mailly l'amoureux. Aussi bien, nous ne voyons rien ou presque rien dans cette pièce, dans ces pièces plutôt, qui sont des abrégés de livres et comme des tables de matières; on nous montre des effets, on nous livre des résultats, sans jamais nous informer des précédens, ni des causes. Poser des jalons n'est pas faire une route, et des échantillons ne sauraient tenir lieu de tapisserie. Qu'arrive-t-il alors? Qu'une œuvre comme celle-ci, très simple, très claire même par les faits, paraît obscure et presque inintelligible par les sentimens et les caractères. On suit les personnages comme des nageurs qui plongent; ici, là, suivant leur caprice et sans que nulle part notre œil puisse les deviner ou les attendre, ils reparaissent à la surface et montrent la tête, mais le plus souvent ils demeurent sous l'eau.

L'héroïne autant que le héros nous échappe. Au premier acte, c'est une délicieuse ingénue; au second, une poupée; une perruche au troisième; au quatrième, un monstre. Comme les autres, ce caractère nous est servi par tranches et procède par soubresauts. Pourquoi Marthe se sent-elle attirée vers ce « vilain singe » de Nachette? D'où vient en elle, au quatrième acte, cette explosion de férocité, cette cruauté atroce? Cabotine, direz-vous. Mais c'est bien tôt, c'est trop tôt dit; il en fallait dire davantage. Pourquoi encore, pourquoi enfin... Mais je ne cesserais de demander des pourquoi à cette pièce qui ne répond à aucun. C'est au roman sans doute qu'il faut m'adresser.

L'interprétation est supérieure au drame. M. Raphaël Duflos, que je n'avais guère aimé d'abord, a montré dans le dernier acte beaucoup de puissance et de sobriété. Mme Sizos, qui joue le rôle de Marthe, y est aussi heureusement servie par ses défauts que par ses qualités, et je n'aurais qu'à louer M. Nertann, M. Colombey et M. Hirch, qui représente sans mot dire un Brésilien dont l'opérette ne voudrait plus.

Le Vaudeville a donné, une seule fois et en matinée, une très charmante pièce, qui plus que beaucoup d'autres mériterait les honneurs du soir, de nombreux soirs. Il est juste de la louer avant et au besoin afin qu'elle les obtienne. Je n'avais pas médiocrement goûté, l'année dernière, *les Jobards*, de MM. Denier et Guinon; j'aime encore mieux aujourd'hui *Gens de bien*, de M. Denier tout seul.

Ces gens de bien ont un fils unique et vont le marier. Quelques jours avant le mariage, le jeune homme se voit dans la nécessité d'avouer à ses parens qu'il a pour maîtresse une pauvre ouvrière, et de cette maîtresse un enfant. Feront-ils épouser à leur fils sa maîtresse ou le laisseront-ils épouser sa fiancée? Sa maîtresse, déciderait tout de suite M. Alexandre Dumas fils; il l'a dit plus d'une fois et très haut; sa fiancée, décide au contraire M. Maurice Denier, non pas tout de suite, mais après nous avoir montré chez les parens, des répugnances, des scrupules, des vicissitudes morales, enfin une évolution

d'idées et de conscience qui fait le sujet, assez ordinaire peut-être, et le mérite, certainement très distingué, de cette comédie.

Gens de bien, M. et M[me] Dubreuil le sont l'un et l'autre. En un coin de Paris, et du vieux Paris sans doute, ils partagent entre les offices de l'église voisine et les œuvres de charité leur vie retirée, bourgeoise, étroite et pieuse. Leur Adrien a grandi sous leur aile. Ils ont tout fait pour garder sa jeunesse immaculée, lui ménageant à la maison les plaisirs permis, tels que la lecture, la musique et le billard. Malheureusement, à la maison aussi, Adrien a rencontré les plaisirs défendus en la personne de Léontine, l'ouvrière, et voici que peu de jours avant d'épouser M[lle] Suzanne Herbelot, il se résout à tout avouer. La liaison d'abord. Et de ce premier aveu l'effet est bien ce qu'il devait être, terrible assez plaisamment, dans cette sainte atmosphère, sur ces âmes droites jusqu'à la rigueur, innocentes jusqu'à la naïveté. Pauvres bonnes gens, qui croyaient et tenaient à la pureté de leur fils comme à celle d'une fille. Ainsi Adrien, leur Adrien, avait une maîtresse! Au mépris de toute pudeur, de toute dignité! s'écrie M. Dubreuil. — Que faire maintenant? interroge le jeune homme penaud. — Rompre, et sur le champ, avec Léontine, s'entend. Mais quand le coupable, après la faute, en confesse les suites, oh! alors l'émotion de M. Dubreuil tourne au tragique, je dirais presque à l'héroïque, et le digne homme, qui ne badine pas avec l'amour, s'en va tout courant demander la main de la séduite Léontine aux parens d'icelle, M. et M[me] Sureau.

Ne les ayant pas rencontrés chez eux, il les convoque chez lui. Mais avant de leur donner sa parole, il faut la reprendre aux Herbelot. Voici justement M[me] Herbelot. Elle a de l'esprit et du cœur. Dubreuil, à mots couverts, en se servant de la formule consacrée : « Des amis à nous, » lui fait entendre et ce qui arrive et ce qu'il a résolu : — « Vos amis n'ont pas le sens commun, » déclare tout bonnement M[me] Herbelot; elle le démontre à sa manière, et peu à peu, comprenant les sages raisons que déduit cette sage personne, le rigide Dubreuil se sent fléchir et se prend à douter si tout à l'heure il voyait juste en voyant si droit. Et devant la famille Sureau ses doutes augmentent cruellement. La famille Sureau se compose d'un père, ouvrier, d'une mère, concierge en retraite, de la séduite Léontine et d'Auguste, un petit frère. L'entrevue est excellente; le père Sureau, ignorant jusqu'ici le nom du séducteur de sa fille, se répand en confidences familières, en remercîmens pour l'intérêt qu'on lui témoigne. Il demande cependant ce qu'on lui veut, pourquoi on l'a fait venir, et alors les Dubreuil, interdits, mal à l'aise, n'osant décidément affronter une telle alliance, finissent par proposer aux parens de Léontine, à Léontine elle-même, de lui chercher dans l'œuvre des Unions réparatrices qu'ils patronnent, un mari de bonne volonté. La pauvre fille se met à pleurer. Puisqu'elle ne de-

mandait rien, pas de réparation d'aucune sorte, pourquoi l'humilier ainsi? La voyant en cet état, le père Sureau comprend que l'amant de sa fille est le fils Dubreuil. Ainsi depuis une demi-heure on se moquait de lui (il a le droit de le croire); on abusait de sa confiance! Et voilà le bonhomme en fureur; il jure, tempête, fait du tapage, et le pauvre M. Dubreuil n'évite un esclandre affreux qu'en fourrant à la porte la famille Sureau tout entière.

Une pareille scène a complètement retourné notre Dubreuil, et le revirement n'a rien que de vraisemblable : — « Voyez-vous ce goujat, ce mal élevé! Moi qui lui demandais sa fille pour mon fils!.. » — Notez qu'il ne la lui a pas demandée, il en avait eu seulement l'intention; mais nous prenons aisément nos intentions pour des actes, surtout quand nos actes, comme c'est ici le cas, n'ont pas été tout à fait à la hauteur de nos intentions. Quoi qu'il en soit, elles ont radicalement changé, les intentions de Dubreuil, et quand Mme Herbelot arrive pour connaître le résultat de l'entrevue Sureau, elle trouve dans l'âme de nos gens de bien les doutes presque éclaircis, les scrupules plus qu'à demi levés. Je dis presque, je dis à demi, car la finesse morale de l'œuvre et des caractères tient surtout à ces à-peu-près. Mme Herbelot n'a pas de peine à terminer les choses. De plus en plus, en l'écoutant, les Dubreuil se rendent. Oui, reddition véritable, dont ils ont conscience avec un peu de gêne, pour ne pas dire de honte. Décidément on servira une pension à Léontine, on assurera l'avenir de l'enfant. La bonne Mme Herbelot y veillera elle-même en secret. Adrien sera le mari de Suzanne, et, sa future belle-mère en répond, après une pareille aventure, le meilleur des maris.

Je crois que j'ai fort mal narré cette pièce, délicate à raconter, comme toutes celles qui valent par les faits moins que par les sentimens et les caractères. De ces caractères mêmes, je crains d'avoir donné une idée inexacte, insuffisante plutôt, à la fois sommaire et banale. L'analyse ci-dessus, quand je la relis, me semble pesante, et la comédie de M. Denier est avant tout légère, aussi éloignée que possible de la lourdeur et de l'outrance. *Gens de bien !* Quelles canailles on n'eût pas manqué de nous présenter au Théâtre-Libre sous ce nom! Avec quel parti-pris d'ironie, de mépris, de cruauté comme on disait naguère, de « rosserie » comme ils disent maintenant en plus joli langage! Un « jeune » de chez M. Antoine eût fait ainsi. Par hasard et par bonheur, M. Denier a la jeunesse indulgente. Il aime seulement à noter avec une ironie douce, un peu mélancolique, les petites taches des plus purs, les petites faiblesses des plus forts. Il n'en triomphe pas au moins; il ne s'en indigne pas non plus; il les voit et sans amertume il en sourit. Déjà dans *les Jobards*, M. Denier avait montré, nous nous rappelons avec quelle sensibilité et quelle délicatesse compatis-

sante, des êtres de choix se courbant un peu, oh! très peu, devant la vie, et la nécessité ployant, ne fût-ce que d'une ligne, mais d'une ligne enfin, des consciences qui se croyaient inflexibles. *Gens de bien* nous donnent le même spectacle. Ici encore M. Denier a pour ainsi dire fait passer des rides sur des âmes claires et dormantes comme certaines eaux.

Oui, les bonnes gens vivaient endormis dans l'ombre étroite de leur vertu. Ils se sont réveillés au choc de la réalité. D'abord ils ont appris que leur fils avait fait une faute, comme ils diraient presque en leur dévot langage, et si plaisante que soit leur désillusion, n'y saurait-on trouver, en tâchant de la sentir comme eux, quelque chose de respectable et pour un peu je dirais de touchant? Au moins, que la faute soit réparée ainsi qu'elle peut, qu'elle doit l'être, fût-ce au prix de l'intérêt, du bonheur même, voilà chez Dubreuil le cri spontané de la conscience et de la logique morale. Toute la valeur de la comédie consiste dans le désaveu progressif de ce premier mouvement, désaveu conseillé par la faiblesse sans doute, mais imposé aussi par la raison, par le devoir pratique, lequel ne saurait toujours être le devoir absolu. Il est certain qu'on n'épouse pas Léontine, l'eût-on séduite, eût-on d'elle un enfant, et je doute que Mme Aubray elle-même poussât son fils à cet hymen, après avoir fait la connaissance de l'étonnante famille Sureau. Adrien d'ailleurs n'est-il pas engagé aussi envers Suzanne Herbelot? La jeune fille l'aime profondément, elle ne soupçonne rien de l'aventure, et les droits de la fiancée peuvent paraître opposables, préférables peut-être à ceux de la maîtresse, d'une maîtresse surtout comme la pauvre Léontine, qui ne revendique rien, qui s'efface et se sacrifie. Sans doute, mais tout cela n'empêche pas qu'il y ait eu faute de la part d'Adrien, et de cette faute, en n'en poursuivant pas jusqu'au bout la stricte réparation, les pauvres parens se sentent vaguement complices; dans une très petite mesure, ils le sentent aussi, une mesure raisonnable et commandée, mais commandée par la vie, les conventions, ou du moins les convenances sociales, lesquelles ne sont pas la loi supérieure et peut-être la contredisent. Le dernier acte contient une scène délicieuse, où les bons Dubreuil, assis à côté l'un de l'autre, mettent en commun leurs scrupules décidément vaincus. Ils se rendent compte, avec un malaise ingénu, qu'après quarante ans d'intransigeance morale, ils viennent de transiger pour la première fois. Ils avaient certes toutes les excuses du monde pour reculer devant un trop rude devoir; ce recul pourtant suffit à les troubler, et toujours ils garderont au fond du cœur un peu de gêne, un de ces plis légers que marque parfois la vie sur les âmes parfaitement unies, et qui jamais ne s'efface.

Voilà ce qui nous plaît chez M. Denier : c'est la justesse et la

mesure, c'est l'observation indulgente et doucement émue, non pas de l'infamie, ni même du mal, mais du moindre bien; c'est la vue moyenne de la moyenne humanité.

En écoutant *Gens de bien*, savez-vous à quoi je songeais ? A une autre œuvre, supérieure celle-là et qui finit sur les sommets, à *la Terre promise*, de M. Paul Bourget. Certaines analogies, certaines différences aussi m'apparaissaient entre la fière moralité du roman et la plus humble moralité de la comédie, et les deux leçons, bien qu'en fait elles se contredisent, me semblaient conciliables au fond, également justes toutes deux, également d'accord avec les événemens et les caractères. Pourquoi Francis Nayrac ne peut-il épouser Henriette Scilly comme Adrien Dubreuil épouse Suzanne Herbelot? Parce que des confidences surprises (et de quelle tragique manière!) ont tué dans l'âme d'Henriette un idéal qui ne saurait plus revivre. L'obstacle insurmontable est moins ici la faute de Francis, que la révélation atroce, et qui faillit être meurtrière, de cette faute. Dans *Gens de bien* au contraire, la fiancée ignore tout; seule, la sage Mme Herbelot a été avertie et c'est elle qui sauve la situation. Avertie à temps, ne croyez-vous pas que la noble Mme Scilly l'eût sauvée de même? Par certains côtés, ces deux rares belles-mères me semblent dignes de se connaître et de se comprendre. Et que les deux œuvres, ce beau roman et cette charmante comédie, ne puissent ni ne doivent finir de même sorte, cela établit entre elles non pas une opposition, mais une différence seulement. *Terre promise* est plus selon l'idéal et *Gens de bien* selon la réalité.

La comédie de M. Denier est excellemment jouée par MM. Lagrange et Michel, Mmes Grassot et Samary, pour ne citer que les rôles principaux. Et les rôles secondaires ne sont pas non plus mal tenus.

Il nous reste peu de place pour constater que les deux premiers actes de *Lysistrata* sont assez plaisans, les deux derniers fort ennuyeux, tous les quatre d'une gaillardise vraiment par trop libre, trop facile aussi, et qui d'ailleurs ne ressemble pas à l'impudeur, fût-ce à l'obscénité en quelque sorte mythique, symbolique, je dirai presque religieuse des anciens. Que la *Lysistrata* originale ne pût être appropriée (c'est le mot) au théâtre contemporain, cela ne faisait pas question. Mais l'avoir accommodée au goût du jour, à notre convenance, ou à notre inconvenance, cela ne me paraît pas plus d'un vrai poète, qu'il ne serait d'un artiste, peintre ou sculpteur, d'habiller à la mode actuelle une fresque ou un bronze libertin de Pompéi. L'indécence païenne avait, ou du moins à travers dix-neuf siècles elle nous paraît avoir eu je ne sais quoi d'instinctif, de sincère, de vaguement sérieux qui l'excuse et que, voulue et artificielle, la grivoiserie moderne rapetisse et travestit.

Les femmes d'Athènes, pour abréger la guerre avec Sparte, jurent de ne pas accorder la moindre faveur à leurs maris ou à leurs amans, avant que la paix ne soit conclue, ou au moins promise. Elles tiennent leur serment et la paix est faite. Voilà toute la *Lysistrata* d'Aristophane. Sur ce thème, que je me permettrai de qualifier de stérile, M. Donnay a exécuté des variations de vaudeville et d'opérette. Le principal ressort comique en est une perpétuelle et peu décente allusion à l'amour abjuré, désiré, regretté, provoqué, ignoré ou goûté en cachette par les unes et les autres de ces dames, selon l'état d'âme de chacune et son tempérament. Chacune a sa manière de penser et de parler, mais toutes pensent à la même chose, parlent de la même chose et cette chose est celle que vous savez. M. Donnay s'est servi encore d'un autre procédé, qui n'est que l'application à la caricature, à la charge d'atelier, du précepte fameux : « Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques. » Des Athéniens, par exemple, diront : filer à la Perse, au lieu de : filer à l'anglaise, qui déjà n'est pas irrésistible; au lieu de : monter un bateau, qui peut-être vous laisse froid, monter une trirème, et cela constitue un moyen assez médiocre de provoquer un rire inférieur.

A la comédie d'Aristophane, M. Donnay a cousu encore, avec du fil blanc et un peu gros, une banale intrigue d'adultère entre Lysistrata et le stratège Agathos, qu'on appelle à tout moment « le brave général, » ce qui n'est peut-être pas d'un goût très pur. Et il m'a semblé aussi que M. Renan était mort depuis trop peu de jours pour qu'on le représentât, même sans le parodier, parmi les invités de l'hétaïre Salabacca.

Ne finissons pas cependant sans louer quelques couplets en vers d'un assez beau lyrisme, égarés dans cette prose ultra-leste, comme des notes de lyre ou de double flûte antique dans un concert de mirlitons.

L'interprétation de *Lysistrata* est plus que convenable pour les oreilles; pour les yeux, un peu moins, les tuniques étant, comme les allusions, transparentes. Mme Réjane paraît descendre de l'Acropole moins que de Montmartre; elle est d'ailleurs spirituelle à souhait. Mme Tessandier a la mollesse et l'indolence lassée d'une courtisane asiatique (c'est ainsi du moins que je me figure une courtisane asiatique); M. Guitry ressemble plaisamment à un Achille de pendule. La musique de M. Dutacq nous a charmé, la mise en scène est somptueuse, et le décor du troisième acte se colore des teintes fleur de pêcher que là-bas, au pays de beauté, répand sur le front des temples le premier rayon de soleil.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

De toutes ces années qui s'envolent et tourbillonnent derrière nous, combien en est-il qui aient mérité de garder une place privilégiée dans la mémoire de notre pays, d'être saluées à leur dernière heure d'un adieu sympathique et reconnaissant? Elles se sont toutes enfuies, elles ont eu des fortunes différentes.

Il y en a dont rien ne peut effacer le souvenir, qui ont pesé et pèsent encore sur nous de tout le poids des grandes crises publiques. Il en est qui ont passé obscurément, sans laisser de traces, ou qui n'ont été marquées que par de vaines disputes sans profit et sans grandeur. Il y en a eu aussi, et il n'y a pas si longtemps encore, où on aurait pu croire que la France, lentement relevée de ses épreuves, allait voir luire de nouveaux destins et retrouver une vie nouvelle par les réconciliations intérieures, par l'éclat de ses arts et de ses industries, par la résurrection de sa puissance militaire, par sa position reconquise dans le monde. Il y a eu des années pour tout, pour le malheur et pour l'espérance, pour les illusions d'une confiance renaissante et pour les mécomptes, pour les confusions de la politique. Elles se sont succédé, elles ont disparu, laissant à leur dernière heure le souvenir plus ou moins durable de ce qu'elles avaient fait. Depuis longtemps, il faut l'avouer, on n'avait vu ce passage d'une année à l'autre s'accomplir dans les conditions de trouble, d'incohérence et d'avilissement où il s'accomplit aujourd'hui, à ce moment unique et mystérieux où 1892 disparaît devant cet énigmatique 1893 qui se lève. Jamais une année n'a plus mal fini et une année nouvelle n'a plus tristement commencé. Si ce n'était encore qu'une de ces crises violentes qui éclatent dans la vie d'un peuple à la suite de quelque conflit, d'un événement distinct et saisissable, ce ne serait rien, ou du moins ce ne serait peut-être qu'un mauvais moment à passer, un dangereux défilé à franchir; mais c'est là justement ce qu'il y a de grave et de redoutable: cette

crise où la France est entrée depuis quelques semaines, presque à l'improviste, n'a rien de limité et d'accidentel. Elle naît du fond des choses, d'une série d'abus longtemps dissimulés, de tout un état moral et politique brusquement dévoilé !

Le gouvernement et le parlement surpris dans leur optimisme imprévoyant par la révélation de désordres invétérés, tous les pouvoirs affaiblis, des ministres d'hier ou d'avant-hier passant au banc des accusés, d'anciens chefs de cabinet avouant leur complicité dans la distribution d'un argent équivoque, la simonie dans la vie publique, le cosmopolitisme financier se glissant par la captation dans nos affaires, une commission d'enquête parlementaire et la justice se heurtant sur la frontière indécise de leurs droits, la délation, le commérage et la suspicion se déployant sans frein : tout cela se mêle et se confond, — et tout cela, qu'on le veuille ou non, c'est la fin d'un règne, d'une domination de parti, tout au moins la fin d'une politique. Voilà précisément l'héritage que l'année nouvelle reçoit de cette année qui disparaît, qui garde son effigie ou son stigmate dans l'histoire, qui restera l'année de la liquidation, du commencement de la liquidation de cette désastreuse affaire de Panama !

Tout a marché vite depuis quelques semaines, il faut en convenir et tout ce qui est arrivé, tout ce qui s'est précipité prouve bien une fois de plus qu'une fois engagé dans ces sortes d'affaires, on ne sait plus où l'on va, jusqu'où on sera conduit par la fatalité des situations violentes. Au moment où se formait un nouveau ministère qui n'était guère que le ministère ancien, mais avec un nouveau chef et des résolutions nouvelles, on n'en était encore qu'au début. Dès les premiers pas, ce ministère renouvelé se heurtait contre la plus délicate des difficultés, celle qui avait décidé la chute du dernier cabinet et qui pouvait créer une impossibilité de gouvernement : la délimitation des pouvoirs de la commission d'enquête parlementaire et de la justice régulière. C'était la question même de la séparation et de l'indépendance des pouvoirs. Le ministère représenté par son nouveau chef, M. Ribot, et par son nouveau garde des sceaux, M. Bourgeois, n'hésitait pas à se prononcer, à engager la lutte pour sauvegarder les droits de la justice ; il a même refusé d'accepter l'ajournement d'une proposition attribuant les pouvoirs judiciaires à la commission d'enquête, ajournement qui ressemblait à une mesure de méfiance laissant le gouvernement et la justice sous la menace incessante d'un retour offensif de la puissance parlementaire. Le ministère triomphait, non sans peine, avec une modeste majorité de six voix ; il avait contre lui la masse des conservateurs sans distinction et les radicaux. Il triomphait néanmoins ; mais par cela même il se sentait moralement engagé à être libéral dans ses communications à la commission d'enquête, surtout à ne rien négliger lui-même pour arriver à la vérité, à cette

« lumière » dont on parle toujours. Il prenait visiblement son rôle au sérieux, d'autant plus qu'il se voyait pressé de toutes parts, — et c'est ici que tout se précipite, que commence la débâcle ou, si on l'aime mieux, la série des surprises et des coups de théâtre, des grandes divulgations et des poursuites. Le mouvement était lancé, il ne restait plus qu'à le diriger, à lui donner une apparence de régularité dans cette mêlée bruyante de passions et d'accusations.

On commençait d'abord par faire arrêter les principaux administrateurs de Panama, — et pour dire toute la vérité, on ne paraît pas avoir su se défendre de rigueurs un peu excessives dans la manière dont on a traité des prisonniers qui ne sont peut-être pas après tout les plus coupables. Une fois ce premier pas fait, on n'a pas tardé à aller plus loin. On s'est décidé à multiplier les perquisitions, à recueillir ou à provoquer les témoignages, à fouiller dans les petits papiers, dans les archives privées, dans les coffres-forts des banquiers. Que s'est-il passé alors? A côté de l'action correctionnelle dirigée contre les administrateurs de Panama, une action criminelle a été ouverte. Après les « corrupteurs, » les « corrompus, » — à chaque jour son coup de théâtre et son émotion ! On a été bientôt conduit à demander aux chambres une autorisation de poursuites contre cinq sénateurs et cinq députés, sans attendre même la clôture de la session qui allait suspendre les immunités parlementaires. La question ne laissait pas de se compliquer. Chose surprenante, tristement significative ! Parmi ces membres du parlement réclamés par le nouveau procureur-général de Paris, il y a cinq anciens ministres, sans compter un sixième qui est mort, et il y en a deux, M. Rouvier et M. Jules Roche, qui étaient ministres tout récemment encore. Voilà donc dix mandataires du pays, cinq anciens ministres, un ancien président du conseil, chargés d'un soupçon de vénalité, sans qu'on puisse même dire au juste si c'est le dernier mot des poursuites, si cette première liste d'accusés n'est pas destinée à s'étendre. Tout cela s'est passé en quelques jours, coup sur coup, devant une opinion confondue et stupéfaite.

Jusqu'à quel point ces accusations sont-elles justifiées? Il a dû y avoir évidemment des raisons sérieuses, plus que de simples indices, pour que des ministres n'aient pas craint de livrer aux sévérités d'une prévention judiciaire des hommes qu'ils avaient la veille encore pour collègues dans le gouvernement. C'est l'affaire de la justice de poursuivre son œuvre, de fixer les criminalités ou les responsabilités, de dire s'il y a eu des innocens victimes de mauvaises apparences ou des coupables. Cela ne nous regarde pas; mais en dehors de ce que la justice peut dire ou décider, il y a dans ce tumulte de divulgations accusatrices, deux ou trois points acquis, établis, — quelques faits qui éclairent d'un jour étrange et saisissant toute une situation, toute une politique.

Ainsi, quels que soient les résultats de l'action judiciaire, il est dès ce moment démontré que, depuis dix années, les affaires de la France ont été par instans livrées à toute sorte d'influences obscures, inavouées et inavouables. Il est démontré que des ministres, des députés, des chefs de parti, des hommes qui disposaient d'une majorité dite républicaine et par cette majorité du gouvernement du pays, n'ont pas craint de vivre en alliance, en intimité avec une foule de traitans subalternes, de spéculateurs équivoques, d'audacieux manieurs d'argent. Oui, en vérité, on ne voit que cela dans cette triste et répugnante aventure : des trafiquans d'influences, des opérateurs cosmopolites subventionnant des journaux, familiers des coulisses du parlement, s'introduisant par les portes dérobées dans nos affaires françaises, ramassant en chemin des faveurs ou des distinctions pour décorer leur industrie, habiles à profiter des faiblesses des hommes et à surprendre leurs secrets, — bien accueillis des politiques dans l'embarras. Et ce n'est point une simple conjecture recueillie dans des papiers suspects. Ceux qui ont accepté des connivences avec ce monde étrange que Balzac eût à peine rêvé, ceux qui se sont prêtés à ces relations louches, en conviennent eux-mêmes ; ils avouent leurs familiarités, leurs conciliabules, leurs visites nocturnes, pour se tirer des suprêmes embarras. M. Clémenceau lui-même, un des chefs du radicalisme, ne cache pas ses rapports, ses habitudes d'intimité avec ce M. Cornelius Herz, personnage énigmatique, un peu Allemand, un peu Américain, qui semble garder encore un rôle inavoué dans nos affaires et rester de loin comme un arbitre occulte, — auprès de qui on allait traiter des plans de campagne de nos partis. C'est singulier, mais c'est ainsi : M. Cornelius Herz, à la faveur de ses relations dans notre monde politique, a pu être un instant un personnage assez puissant pour recevoir une de ces distinctions suprêmes, réservées tout au plus jusqu'ici aux plus grands services rendus à la France. Voilà donc un premier point acquis : c'est le fait instructif pour le pays qui ne se doutait pas que les hommes publics choisis par lui eussent de si belles relations !

Ce n'est pas tout, ce n'est pas la seule lumière qui se dégage de ce tourbillon de révélations. Il y a des secrets qu'on n'aurait évidemment jamais bien connus, il y a des procédés de gouvernement qu'on n'aurait jamais soupçonnés s'ils n'avaient été avoués avec une sorte de naïveté, — et ici ce sont encore les hommes eux-mêmes qui font leur propre confession. M. le président de la chambre, M. Charles Floquet, a eu la mauvaise fortune de voir son nom mêlé à toutes ces accusations du moment, à l'occasion du Panama. Il a été mis en cause, non pour son intégrité personnelle, qui n'a pas été contestée, mais pour le rôle qu'il a joué, comme chef de gouvernement il y a quelques années, — et les explications savamment combinées, habilement elliptiques, qu'il a données sont assurément tout ce qu'il y a de plus singulier au monde.

M. Floquet n'en disconvient pas, il a connu la distribution du fonds spécial destiné par la compagnie de Panama à la publicité des journaux, et il n'a pas cru devoir rester indifférent à cette distribution. Il n'a rien touché, cela va sans dire; il avoue tout simplement que, « soit par les informations qu'il a recherchées, soit par les communications qui lui ont été spontanément offertes, il a observé et suivi d'aussi près que possible cette répartition, non pas à un point de vue commercial qui ne le regardait pas, mais au point de vue politique qui intéressait l'État. » En termes plus clairs, cela veut dire que M. Floquet a tout connu, qu'il a été au courant des répartitions d'argent et qu'il a veillé seulement à ce qu'elles fussent profitables pour la bonne cause. Autre révélation. M. Rouvier qui, lui aussi, avait été un instant président du conseil avant M. Floquet, au début du boulangisme, M. Rouvier a fait des aveux plus étranges encore. Il n'a pas craint de raconter à la chambre, comme l'histoire la plus simple, qu'il s'était trouvé dans des momens difficiles où les fonds secrets étaient épuisés, qu'il avait été obligé de recourir à des amis personnels, des financiers malheureusement trop connus aujourd'hui, que l'un lui avait prêté 50,000 francs, l'autre 100,000 francs. Il a dit tout cela sans paraître même se douter de ce qu'il y avait d'extraordinaire dans son langage!

Voilà donc un ancien président du conseil, avouant avec « candeur, » c'est son expression, qu'il a présidé paternellement à la distribution des fonds d'une compagnie privée, dans un intérêt politique! Voilà un autre président du conseil racontant qu'il a dû avoir recours à la bourse de ses amis, quelques spéculateurs familiers de toutes les opérations douteuses, pour subvenir aux misères de l'État, pour suppléer à une pénurie des fonds secrets! Mais alors quelle idée se fait-on du gouvernement d'une grande nation? Est-ce que c'est le rôle d'un chef de ministère de diriger les répartitions de fonds d'une compagnie industrielle et de couvrir ces répartitions d'une sorte de haute complicité? Est-ce que le gouvernement de la France en serait réduit au point d'avoir à demander ou à accepter des supplémens de fonds secrets, ne fût-ce que 50,000 francs, des mains de financiers suspects? Est-ce que M. Rouvier a pu se figurer que ceux à qui il demandait secours, qui obligeaient l'État, — oui, vraiment ils obligeaient l'État! — lui prêtaient leur argent, venu on ne sait d'où, sans espoir de compensation, sans l'arrière-pensée de s'en faire un titre, de s'assurer une influence pour leurs opérations, pour leur crédit? Si M. Rouvier avait besoin de ressources pour combattre le boulangisme, comme il le prétend, il n'avait pas à chercher des secours équivoques qui n'étaient que des prêts usuraires; il n'avait qu'à se concerter avec ses collègues, à s'adresser au parlement. Tout le reste, tout ce que dit M. Rouvier, aussi bien que ce que dit M. Floquet, n'est que le déplorable signe d'une altération croissante de tout sens politique, d'une sorte d'avilissement de l'idée

même de gouvernement. Le nouveau ministère, pressé de s'expliquer, de dire s'il acceptait l'héritage des procédés de ses prédécesseurs, a eu, paraît-il, le scrupule de trop rompre avec le passé et s'est dérobé par le silence : le silence était un désavœu ! Ces révélations multipliées, dans tous les cas, restent pour la France la démonstration la plus évidente, la plus saisissante des idées fausses, des abus de domination, des imprévoyances, des dépressions morales qui ont préparé la crise de confusion où l'on se débat aujourd'hui.

Ce qu'il y a de curieux, sans être bien nouveau, c'est que ceux qui ne voient jamais de remède à toutes les crises que dans des destructions, dans des révolutions nouvelles, en sont maintenant à tourner leurs armes contre le régime parlementaire, à l'accuser de tous les malheurs, de tous les mécomptes. Si l'affaire de Panama est arrivée, si le gouvernement est réduit à se ressaisir à travers toutes les contradictions et les efforts conjurés contre lui, si la vénalité est entrée dans la vie publique, si la chambre se sent impuissante et déconsidérée, si en un mot la suspicion et la confusion sont partout, c'est la faute du régime parlementaire ! Qu'est-ce à dire ? Le régime parlementaire, le vrai, — mais nous ne l'avons pas, et c'est justement parce que nous ne l'avons pas, parce que nous n'en avons que la fiction et l'ombre, parce qu'il a été outrageusement faussé, que tout va à l'aventure sans règle et sans fixité. Et par qui a-t-il été faussé, si ce n'est par ceux qui ont mis leurs passions, leur volonté, leur imprévoyance ou pire encore, à la place des institutions ? Qui donc est dans la vérité parlementaire ?

Est-ce que le chef de l'État est libre d'exercer les droits et les pouvoirs que lui donne la constitution ? Le dernier président a laissé ces pouvoirs s'émousser et dépérir dans ses mains ; le très honnête président, qui est aujourd'hui à l'Élysée, n'a pas pu ou n'a pas osé les faire revivre. S'il s'avisait d'avoir une opinion, une initiative, de ne pas sanctionner tout ce qu'on lui propose, de provoquer sur une loi une délibération nouvelle du parlement, comme c'est son droit, on crierait au gouvernement personnel. S'il parlait d'une dissolution, on crierait au coup d'État ! Il ne peut, dans ses voyages, parler le langage élevé et modéré d'un chef de l'État, sans être accusé de réaction, de conspiration avec le pape ! Et voilà un des ressorts constitutionnels émoussé ou brisé ! Lorsque la chambre étend sur tout son omnipotence jalouse et stérile, lorsqu'elle s'arrange toujours pour avoir une session extraordinaire en retardant le budget jusqu'à la dernière heure, et qu'elle ne vote même pas le budget, est-ce que c'est là le régime parlementaire ? Lorsque le sénat est réduit à n'être qu'un rouage inutile, l'agent dédaigné d'un contrôle inefficace, est-ce encore là le régime parlementaire ? Quand les ministères se font ou se défont au gré des majorités incohérentes et précaires, sans autre raison que de faire une étape de

plus, est-ce toujours le régime parlementaire? Quand des présidens du conseil abaissent leurs fonctions jusqu'à se faire les complices directs ou indirects des distributions de fonds d'une compagnie ou jusqu'à introduire des financiers véreux dans les affaires de l'État, est-ce décidément le régime parlementaire? Est-ce que tout cela enfin, un président qui ne peut exercer ses droits, une chambre qui dépasse les siens, un sénat qui subit tout, des ministères qui se forment au hasard, c'est le régime parlementaire? C'est la dérision de tous les régimes!

Assurément, nous le savons bien, le régime parlementaire n'est pas le remède à tous les maux, et en France, comme dans tous les États, il a lui-même ses faiblesses; mais là où il est sérieusement pratiqué et respecté, s'il survient des incidens comme cette triste affaire de Panama, il y a des pouvoirs intacts qui restent la force de préservation du pays. Qu'on parle tant qu'on voudra, dans un moment de désarroi, de la république conventionnelle ou de la république consulaire, en opposant l'une ou l'autre à la république constitutionnelle: le remède serait probablement pire que le mal; ce serait le consulat sans le premier consul ou la convention sans les tragiques circonstances qui ont expliqué cette terrible concentration de la puissance révolutionnaire. Le régime parlementaire, dans sa vérité, a cet avantage sur tous les autres que, par sa nature, il est une garantie contre tous les excès, contre les oscillations violentes, et qu'il porte en lui-même, si on le veut, si on sait l'y chercher, une force suffisante de redressement et de réparation.

Non, ce qui arrive n'est pas la faute des institutions; c'est la faute de ceux qui les ont altérées, au point de laisser le pays livré sans garantie, sans défense, aux hasards d'une crise obscure et redoutable. Le vieux mot est toujours vrai: il n'y a pas de mauvais outils, il n'y a que de mauvais ouvriers! Ce sont les ouvriers qui ont été mauvais, qui ont tout gâté, tout perverti; ils ont épuisé les faveurs de la fortune aussi bien que la confiance publique, — et au milieu des événemens que nous traversons, s'il y a une chose évidente, c'est que le moment est venu de se ressaisir, de remettre la vérité dans les institutions, de se dégager de toutes les solidarités malfaisantes. Ceci est d'abord, si l'on veut, l'affaire du gouvernement, — de ce ministère dernier-né, qui a pris une mission assurément difficile, qui a montré quelques bonnes intentions, même du courage, mais qui se ressent encore du passé, des vieilles habitudes de parti; c'est aussi, qu'on ne s'y trompe pas, l'affaire de tout le monde.

C'est l'intérêt public qui domine tout, — et c'est ce qui fait qu'on ne comprend pas bien la tactique, le vote des constitutionnels, de ceux qui s'appellent des « républicains ralliés, » le jour où M. le président du conseil, pour son début, réclamait contre une partie de la chambre, contre

la commission d'enquête, représentée par M. Brisson, le principe de la séparation des pouvoirs, les droits de la magistrature, la dignité du gouvernement, les règles tutélaires de toute justice. Ces constitutionnels honnêtes et timorés ont visiblement manqué de sang-froid, d'esprit politique; ils ont craint probablement de se compromettre, de paraître les alliés du gouvernement, les complices de ceux qu'on soupçonnait de vouloir suspendre ou détourner le cours de l'enquête. Le fait est qu'ils ont voté tous ou presque tous contre le ministère. Encore six voix et le ministère était renversé! C'est pour le coup que l'incohérence parlementaire eût paru dans tout son éclat. Qu'auraient gagné les constitutionnels? Le gâchis eût été un peu plus complet, voilà tout! — Mais, dit-on, que pouvait-on faire? Le ministère ne demandait pas aux constitutionnels leur concours. M. le président du conseil affecte en toute occasion de ne s'adresser qu'aux républicains, à la majorité républicaine! C'est possible. M. Ribot, comme d'autres, peut avoir cette faiblesse. Il ne s'agissait pas, après tout, de faire plaisir à M. le président du conseil, il s'agissait de s'inspirer de la vérité des choses. Les constitutionnels avaient une conduite bien simple à tenir. Ils n'avaient qu'à dire à M. le président du conseil : — « Vous ne nous demandez pas notre appui, nous n'avons pas à vous l'offrir. Nous ne nous engageons à rien, nous gardons notre liberté. Vous défendez aujourd'hui un principe de tout gouvernement, de toute société régulière : nous votons pour le principe, — ou, à la rigueur, nous nous abstiendrons, nous attendrons! » — S'ils avaient agi ainsi, le ministère en aurait profité sans doute, il n'aurait pas été si près de tomber, d'ajouter par sa chute au gâchis; les constitutionnels n'auraient pas moins gardé leur indépendance, restant comme une réserve intacte avec laquelle il y aurait eu à compter, — et la situation serait tout autre aujourd'hui dans la chambre! Un fait certain dans tous les cas, c'est que ces tactiques paraissent désormais assez vaines, qu'on ne peut rien gagner à affaiblir encore plus le gouvernement et que le gouvernement à son tour ne peut avoir l'autorité, la force dont il a besoin que par l'alliance des modérés de tous les camps. Pour tous, la nécessité évidente, pressante, c'est de sortir de cette situation violente où il y a d'un côté cette désastreuse liquidation d'un passé suspect et où d'un autre côté les socialistes révolutionnaires ne cachent plus leur dessein de profiter des circonstances pour pousser à fond leur guerre contre la société française tout entière.

Quel sera au bout du compte le destin de cette chambre qui vient d'être rendue au repos pour quelques jours, jusqu'au 10 janvier, en attendant de disparaître définitivement dans quelques mois? Il est certain que ces sept ou huit semaines de session extraordinaire qu'elle vient de passer ne lui auront pas été clémentes, qu'elle a reçu des coups meurtriers pour son autorité, pour sa considération, et qu'elle a

de terribles comptes à rendre au pays. Elle n'est point atteinte, si l'on veut, dans sa majorité, — cette majorité qui reste toujours saine, au dire d'un illustre parlementaire d'autrefois; elle n'a pas moins reçu le contre-coup de ces soupçons de prévarications, de ces poursuites, de ces révélations qui frappent tout un régime. A part ces scandales qui l'ont jetée dans la confusion, elle n'a pu rien faire de bon ni de sérieux. Elle n'a pas pu même voter le budget, et elle aura de la chance désormais si elle réussit à sortir des douzièmes provisoires ou des budgets bâclés. Elle s'est perdue dans une réforme de l'impôt des boissons où elle a fini par ne plus se reconnaître. Elle s'est agitée sans profit, — et tout ce qu'elle a pu faire dans cette session extraordinaire, — bien extraordinaire de toute façon, — a été de retrouver à la dernière heure sa fougue protectionniste pour rejeter au pas de course un arrangement de commerce avec la Suisse, qui était un des actes les plus utiles, les plus prévoyans du gouvernement. Oh! là le protectionnisme qui règne au Palais-Bourbon n'a pas perdu son sang-froid. Séance du matin, séance du soir, la chambre a tenu à se débarrasser sur l'heure de cette convention franco-suisse, sans s'inquiéter des suites d'une rupture avec la plus sérieuse et la plus sage des nations voisines.

C'était pourtant une affaire qui pouvait donner à réfléchir. Lorsque, dans un mouvement passionné et irrésistible de réaction protectionniste, on a voté, il y a bientôt un an, un tarif qui a été une vraie révolution dans nos rapports de commerce, on n'a pas voulu apparemment faire de ce tarif une sorte de dogme immuable; on n'a pas pu vouloir surtout sacrifier à une question de douane les plus sérieux intérêts nationaux et politiques de la France, préparer, sous prétexte de protection, l'isolement d'une nation qui a régné jusqu'ici par l'expansion de ses arts et de ses industries. Le gouvernement n'avait fait après tout que s'inspirer de cette idée en ouvrant une négociation avec la Suisse pour régulariser, dans les conditions de la nouvelle politique commerciale, les relations des deux pays. Il avait obtenu quelques concessions, il en avait fait, — il en avait légalement le droit. Il en était résulté une sorte d'arrangement multiple, comprenant, non-seulement une réduction réciproque de tarifs, mais une convention littéraire, une convention spéciale sur le pays de Gex. C'est ce qu'on a appelé l'arrangement franco-suisse. Le gouvernement n'avait pas cru acheter trop cher, au prix d'une diminution légère des nouveaux tarifs, la garantie de la propriété littéraire et surtout la continuation ou la consécration nouvelle des rapports d'amitié séculaire de la France et de la Suisse. C'est justement cet arrangement que la chambre vient de rejeter par un vote sommaire, en refusant d'entrer dans une discussion détaillée, — et à dire vrai, mieux valait encore en finir d'un seul coup que de se livrer à un simulacre de discussion par un semblant de politesse envers

la Suisse, dont personne ne pouvait être dupe. Nos protectionnistes à outrance ont voulu donner une leçon au gouvernement pour sa libéralité et confirmer par une manifestation nouvelle l'œuvre sacro-sainte du tarif. Ils ont réussi, ils ne peuvent qu'être satisfaits!

Ce qu'il y a de singulier, c'est que nos protectionnistes ne veulent ni admettre ni même prévoir les conséquences de ce qu'ils font, et qu'ils ont cru en être quittes avec des politesses à l'égard de la Suisse. Ils se sont tous succédé pour protester de leur amitié, de leurs sympathies invariables pour une si vieille alliée! Malheureusement, entre des nations qui ont à défendre les intérêts de leur travail, de leurs industries, de leur commerce, les politesses ne servent à rien; il n'y a que la réalité des choses qui compte, et le résultat le plus clair du dernier vote de notre chambre, c'est que, dès aujourd'hui, la Suisse relève à sa frontière son tarif général, avec toute sorte de surélévations de droits sur les produits français, et avec le dernier arrangement, va tomber aussi peut-être la convention littéraire : une de nos plus sérieuses industries va être soumise aux conditions les plus dures. De son côté, la France oppose aussi à la Suisse son tarif général. En d'autres termes, c'est la guerre économique déclarée entre les deux pays! On en reviendra sans doute; on ne tardera pas à sentir, à Berne comme à Paris, la puissance des liens traditionnels d'amitié, des intérêts réciproques. C'est, dans tous les cas, une négociation délicate à rouvrir, — et, en attendant, c'est la guerre à coups de tarifs : c'est la Suisse, détachée de la France, rejetée vers des rivaux qui n'attendent que l'occasion; c'est le courant commercial se détournant, allant vers l'Italie, vers l'Allemagne. Nos protectionnistes oublient que c'est par les intérêts autant que par les sympathies que se font ou se défont les rapports politiques qui peuvent dans des circonstances décisives devenir une garantie ou une faiblesse.

Ainsi vont les choses à cette heure où une année s'achève, où s'ouvre une année nouvelle. Elles n'ont rien de brillant en France; elles n'ont pas l'air d'aller beaucoup mieux en Europe, où cette triste épidémie d'incidens scandaleux et de mauvaises influences règne dans plus d'un pays, à Rome comme à Berlin, comme à Madrid. Quant à la politique, si les grandes questions qui sont toujours dans l'air à l'Orient ou à l'Occident restent en suspens, rien ne laisse augurer des complications prochaines. La paix est entre les chancelleries. Les plus grandes puissances comme les plus petits États ont assez de leurs affaires intérieures. Ils ont tous leurs institutions à réformer, leurs crises ministérielles, leurs questions sociales, leurs troubles financiers ou commerciaux. La Belgique, occupée depuis six mois à reviser sa constitution, ne trouve pas aisément le secret de mettre tous les partis d'accord. En Italie, un ministère, qui semblait être sorti victorieux des

élections, vient de rencontrer des difficultés imprévues dans les susceptibilités du sénat et dans des affaires douteuses de banques. A Berlin, le chancelier, M. de Caprivi, poursuit laborieusement la discussion d'une loi militaire que son parlement lui dispute, qui soulève bien des défiances en Allemagne, surtout dans l'Allemagne du Sud. En Autriche, à Vienne, le comte Taaffe, toujours ébranlé, toujours raffermi, a de la peine, malgré sa dextérité, à se tenir en équilibre entre les partis, entre Tchèques, allemands, libéraux ou cléricaux. Au-delà des Pyrénées, le nouveau ministère libéral que M. Sagasta a formé avec ses amis, M. de la Vega y Armijo, M. Moret, M. Venancio Gonzalez, M. Gamazo, le général Lopez Dominguez, ce ministère en est encore à s'établir avant de se préparer à des élections dont il attend une majorité. Partout il y a des obscurités, des difficultés, — et c'est ainsi qu'on va entrer dans cette année nouvelle, qu'on ne peut que saluer sans illusion, sans trop de découragement toutefois, en souhaitant la paix extérieure et la paix intérieure aux gouvernemens et aux peuples de bonne volonté!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'ouragan qui s'est déchaîné sur notre monde politique pendant les dernières semaines de l'année 1892 a eu son contre-coup sur le marché financier et déterminé une réaction générale. La chute du ministre des finances, M. Rouvier, a spécialement provoqué des ventes sur la rente 3 pour 100 qu'il avait eu l'habileté de porter au pair dans les premiers mois de cette même année, et qu'il voulait y maintenir pour préparer la conversion du 4 1/2 pour 100. Le recul des cours n'a cependant pas été aussi important que pourrait le faire supposer l'agitation qui a régné à la Bourse pendant la seconde quinzaine de décembre. La rente 3 pour 100 était à 99.20 à la fin de novembre. La reconstitution du ministère avec M. Ribot aux affaires étrangères et M. Rouvier aux finances l'a relevée un jour au-dessus de 100 francs, mais l'éclat de la démission arrachée en quelque sorte à ce dernier faisait reperdre

immédiatement l'avance que la spéculation venait de donner à notre fonds national Le détachement du coupon trimestriel ramenait, dès le milieu du mois, le niveau des cours au-dessous de 99 francs. Un brusque mouvement de baisse a suivi la demande de poursuites présentée par le gouvernement contre dix membres du parlement, le 3 pour 100 s'est négocié pendant quelques minutes au-dessous de 97 francs. Un vote de confiance obtenu par le cabinet Ribot a été le prétexte d'une reprise imprudente à 98. Après le départ des chambres, les cours se sont alourdis de nouveau, et la rente a fléchi jusqu'à 96.50.

En fait, le 3 0/0 a baissé en décembre de 2 francs environ en plus de la valeur du coupon détaché. L'amortissable a suivi le fonds perpétuel. Le 4 1/2 a reculé à peine de quelques centimes. Nos fonds publics ont donc gardé une attitude relativement assez ferme, ce qui s'explique par le peu d'inquiétude que les incidens ont inspiré aux porteurs d'inscriptions de rentes et par l'extrême abondance des capitaux, phénomène inusité à la veille de l'échéance, en général très chargée, de la fin de l'année. Le parlement s'est séparé sans même avoir entamé l'examen du budget ; en revanche, la chambre des députés a rejeté la proposition d'entente commerciale avec la Suisse, ce qui va mettre aux prises avec de nouvelles difficultés notre commerce d'exportation. La loi des deux douzièmes provisoires contient un article d'une grande importance pour les déposans des caisses d'épargne. A partir du 1er janvier 1893, l'intérêt bonifié par la Caisse des dépôts et consignations aux caisses d'épargne est réduit de 3.75 à 3.50 0/0. L'intérêt servi par ces caisses à leurs déposans sera abaissé d'autant et les déposans à la caisse d'épargne postale ne toucheront plus que 2.75 0/0.

Les fonds étrangers ont été plus ou moins atteints par la réaction pendant cette dernière quinzaine. L'emprunt russe d'Orient a fléchi de 66.30 à 65.60, le Consolidé 4 0/0 de 97.80 à 97.25, le 3 0/0 de 80 fr. à 79.35. La rente italienne a baissé de 93.45 à 92.55, le 1 0/0 turc de 21.90 à 21.40, l'Extérieure d'Espagne de 64.10 à 63.10. Le Hongrois s'est bien tenu à 97 fr., le Portugais s'est relevé de 50 centimes à 22 15/16.

Les titres de quelques-uns des établissemens de crédit ont été fort éprouvés pendant les deux dernières semaines. Le Crédit foncier a baissé de 1,043.75 à 1,000 francs, la Banque de Paris de 680 à 650, le Crédit lyonnais, de 782.50 à 760 ; le Comptoir national d'escompte de 510 à 490. Le Crédit foncier a été surtout visé par une spéculation à la baisse, qui s'efforce de peser sur les cours des obligations en inspirant aux porteurs de ces titres des craintes sur la sécurité d'un placement qu'ils considéraient comme à l'abri de toute atteinte. Les allégations jadis portées à la tribune de la chambre et plus récemment à celle du sénat contre la direction donnée aux opérations de notre

grand établissement hypothécaire ont été reprises et développées dans des circulaires répandues partout à profusion. Le Crédit foncier peut et doit se défendre contre ces attaques, et il semble résolu à le faire. L'enquête ordonnée, il y a deux ans, par le gouvernement et effectuée par l'inspection des finances, a démontré que le Crédit foncier, à la condition de renforcer ses réserves et de se renfermer strictement dans la lettre des statuts pour ses prêts, doit se trouver dans une situation inattaquable. En réduisant son dividende à 55 francs pour 1892, le Crédit foncier atteste le souci de constituer de nouvelles réserves; les mouvemens des prêts sont normaux; rien donc, dans l'état actuel des choses, ne saurait justifier l'inquiétude chez les porteurs d'obligations foncières et communales. L'inspection des finances a déclaré elle-même que ces titres, qui circulent en France pour un montant de près de 3 milliards, étaient absolument gagés par la valeur correspondante des propriétés hypothéquées.

La Banque de France a détaché, pour le second semestre de 1892, un coupon de 60 francs qui a été regagné presque intégralement en deux séances de Bourse.

Les actions des grandes compagnies ont été en général offertes; le Lyon a perdu 40 francs à 1,477.50 et le Nord à peu près autant à 1,870. Les Chemins étrangers ont été de même plus faibles. Le Suez a reculé de 28 francs à 2,630. En réalité, les grandes valeurs ont été surtout atteintes, soit que des porteurs de titres aient cru devoir alléger leurs portefeuilles, ou seulement que des spéculateurs aient saisi le prétexte de la faiblesse des rentes pour hasarder des ventes au crayon sur celles des valeurs de la cote que leurs prix très élevés exposent particulièrement à des surprises momentanées.

L'année 1892 a été, au point de vue de nos affaires intérieures, une des plus agitées de la dernière période décennale. Elle a vu se succéder les explosions de dynamite, la grève de Carmaux et ses péripéties extraordinaires, les incidens relatifs aux affaires du Panama. Elle a vu l'inauguration du nouveau régime économique, dont les tendances protectionnistes de la majorité parlementaire ont doté notre pays, ralentir toutes les transactions commerciales et frapper de langueur notre commerce d'exportation. Une réforme heureuse des tarifs de chemins de fer, qui constitue pour le public un dégrèvement d'une importance réelle, a été appliquée en avril dernier, et n'aurait peut-être entraîné, pour le Trésor, aucune charge appréciable, si le remplacement du régime des traités de commerce par celui du double tarif n'avait opposé un obstacle invincible au développement de l'activité des transports, en fermant à notre industrie un grand nombre de ses débouchés extérieurs.

Au dehors, les grands faits économiques de l'année ont été, après la

disette russe, l'épidémie cholérique dans quelques-uns des principaux ports du continent, l'augmentation constante des dépenses militaires, la hausse du change en Grèce, en Italie et dans la péninsule ibérique.

En dépit de tant d'influences défavorables, 1892 a été pour tous les marchés financiers une période de grande hausse; les plus-values acquises n'ont été que partiellement atteintes par la crise qui sévit depuis un mois. La rente française, partie de 95 francs dans les premiers jours de 1892, a été portée en quelques mois au-dessus du pair. Ce phénomène produisit en son temps une grande impression. On y vit, non sans raison, une manifestation éclatante de la force du crédit de notre pays, une preuve indéniable de l'accroissement énorme de la richesse nationale et de la rapidité de formation de l'épargne populaire. Un emprunt de près d'un milliard venait d'être absorbé, et la rente, depuis que cet emprunt avait été émis, avait monté de neuf points (91 à 100). Il est vrai que la Caisse des dépôts et consignations avait dans l'intervalle, et par des achats quotidiens qui n'avaient jamais subi, depuis la loi de 1886, aucune interruption sérieuse, absorbé pour le compte des caisses d'épargne, en rentes 3 pour 100 perpétuelle ou amortissable, et en 4 1/2, un capital d'environ un demi-milliard. Cette absorption a joué, sans aucun doute, un rôle prépondérant dans l'élévation des cours de nos fonds publics.

Cette plus-value de la rente française a entraîné un mouvement analogue sur la plupart des fonds étrangers, Russes, Hongrois, Italiens, Autrichiens, Égyptiens et Turcs. Le 4 pour 100 russe s'est rapproché du pair. L'Unifiée d'Égypte l'a atteint et le dépassera bientôt. Le rendement de la rente turque n'est déjà même plus de 5 pour 100, les fonds hongrois se sont élevés au niveau des fonds autrichiens; les fonds argentins et brésiliens ont commencé un mouvement de reprise. Les titres des dettes de l'Allemagne et de la Prusse sont restés presque immobiles. Il n'y a eu de réaction que sur la rente Extérieure et sur le Portugais. Ce dernier fonds a encore subi en 1891 une dépréciation de près de 30 pour 100 (de 33 à 22 1/2).

Si les deux rentes françaises 3 pour 100 ont monté de 5 unités dans le premier semestre de 1892, pour en reperdre, il est vrai, la plus grande partie dans le seul mois de décembre sur les incidens de l'affaire de Panama, le 4 1/2 est resté immobile à 105 francs dans l'attente de la conversion prochaine. Les autres valeurs qui, avec les rentes, constituent le fonds le plus solide et le plus étendu des placemens de l'épargne, actions et obligations de chemins de fer, obligations des départemens et des villes et du Crédit foncier, ont été soutenues et poussées par la hausse des fonds publics. En dépit des attaques dont il a été fait mention ci-dessus, les obligations foncières et communales apparaissent, d'une année à l'autre, tenues à peu près aux mêmes cours. Les obligations de chemins de fer (grandes compagnies) ont

monté d'une vingtaine de francs, celles des compagnies secondaires de 20 à 30 francs. Les actions du Lyon, de l'Est, de l'Ouest, du Midi et de l'Orléans ont une plus-value de 15 à 25 francs, celle du Nord atteint près de 80 francs.

Les obligations des grandes compagnies industrielles ont aussi pris part à la hausse. Les catégories de ces titres qui ont été jadis émises au type de 5 pour 100 dépassent l'une après l'autre le pair; un assez grand nombre d'entre elles ont été déjà converties en catégories nouvelles du type 4 pour 100.

Les titres des établissemens de crédit ont subi de fortes dépréciations en 1892, plus de 500 francs sur la Banque de France, de 300 sur la Banque d'Algérie, de 200 sur le Crédit foncier. La Banque de Paris, le Crédit lyonnais, le Comptoir national d'escompte se négociaient à des cours sensiblement plus élevés il y a un an qu'aujourd'hui. Des établissemens comme la Banque d'escompte et le Crédit mobilier sont de plus en plus délaissés. Au contraire, la Compagnie algérienne, le Crédit industriel, la Société marseillaise, le Crédit algérien se sont bien soutenus. La Société générale n'a pu encore se relever au-dessus du pair.

Les valeurs industrielles ont eu des fortunes très diverses. La plupart des entreprises de Gaz ont vu leurs titres remonter, sauf la Compagnie parisienne à cause de la rupture de ses négociations avec la ville de Paris. Les Aciéries et Forges du nord et de l'est, Fives-Lille, la Compagnie des eaux, les Chargeurs-Réunis, les Moulins de Corbeil, les Bouillons Duval, etc., sont en hausse. Les Omnibus, le Gaz, les Voitures, le Suez, ont maintenu leurs cours sans grands changemens. La Compagnie havraise, la Transatlantique, les usines de Carmaux, nombre de houillères, ont fortement baissé. Les titres de la plupart de nos grandes compagnies d'assurances sur l'incendie et sur la vie terminent l'année avec de larges plus-values de prix.

La Bourse du 29 décembre a vu se produire une recrudescence de baisse sur la rente française, de 97.40 à 96.55. L'amortissable a subi une réaction à peu près d'égale importance, et presque toutes les valeurs ont payé leur tribut aux dispositions moroses de la journée. La rente 4 1/2 toutefois a été bien tenue au-dessus de 105 francs, et les mouvemens de cours qui venaient de se produire ont été expliqués par d'importantes opérations d'arbitrage entre les deux fonds 3 pour 100 et 4 1/2, et en faveur du second; ces opérations seraient fondées sur l'hypothèse d'un ajournement inévitable de la conversion du 4 1/2, que l'on supposait naguère devoir s'effectuer dans l'été de 1893, et sur la différence très sensible de rendement de l'une et de l'autre rente.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

